

**DYNAMIQUE  
DE LA FAMILLE  
ET ADAPTABILITÉ  
DU LOGEMENT**

*Cet ouvrage a été préparé pour la*

*Division de la recherche de la  
Société canadienne d'hypothèques et de logement*

*par*

*Pierre Teasdale et Martin Wexler  
École d'architecture  
Faculté de l'aménagement  
Université de Montréal*

*Directeur de projet de la SCHL : Luis Rodriguez*

*Ce projet a été financé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement aux termes de la Partie IX de la Loi nationale sur l'habitation. Les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que les auteurs et n'ont pas été corroborées par la SCHL. This publication is also available in English under the title "Family Dynamics and Dwelling Adaptability".*

*November 1993*

## **ABRÉGÉ**

Cette étude porte sur la relation entre les changements qui se produisent à travers le cycle de la vie des gens et les modifications que ces derniers apportent à leur logement ou à son usage. Pour ce faire on a comparé comment des familles comprenant des adolescents et des jeunes adultes ont réussi, au cours des années, à ajuster leur logement à leurs besoins. L'étude a été faite sur la base de données recueillies auprès de vingt familles qui étaient propriétaires et qui habitaient dans des plexs et des maisons uni-familiales de la région de Montréal depuis environ dix-sept ans. L'étude documente l'évolution des besoins résidentiels de la famille, les pressions que ces besoins exercent sur le logement et les caractéristiques architecturales qui entravent ou favorisent la réalisation de ces besoins. Elle donne des directives aux architectes, aux constructeurs, aux responsables investis d'un pouvoir de réglementation, aux agents immobiliers et au grand public, pour que les logements soient plus adaptables par rapport aux exigences dynamiques de la famille.

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
<b>ABRÉGÉ.....</b>	<b>iii</b>
<b>LISTE DE FIGURES.....</b>	<b>xi</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>xxi</b>
<b>RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA DIRECTION.....</b>	<b>xxii</b>
<b>1.0 CHAPITRE 1: INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>1.1 INFORMATION GÉNÉRALE SUR CET OUVRAGE.....</b>	<b>1</b>
<b>1.2 CHAMP DE RECHERCHE.....</b>	<b>1</b>
<b>1.3 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>1</b>
<b>1.3.1 Objectif général.....</b>	<b>1</b>
<b>1.3.2 Objectifs particuliers.....</b>	<b>1</b>
<b>1.3.3 Objectifs particuliers et structure du rapport.....</b>	<b>2</b>
<b>1.4 RAPPORT ENTRE LES OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE ET LES INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT.....</b>	<b>2</b>
<b>1.5 ASPECTS NOVATEURS DE CETTE ÉTUDE.....</b>	<b>5</b>
<b>1.5.1 Type de phénomène étudié.....</b>	<b>5</b>
<b>1.5.2 Type de population étudiée.....</b>	<b>6</b>
<b>1.5.3 Types de logements étudiés.....</b>	<b>7</b>
<b>1.5.4 Méthodologie de recherche.....</b>	<b>7</b>
<b>1.6 CADRE THÉORIQUE.....</b>	<b>7</b>
<b>1.6.1 Première étape: prise de conscience de ses besoins.....</b>	<b>8</b>
<b>1.6.2 Seconde étape: réflexion.....</b>	<b>9</b>
<b>1.6.3 Troisième étape: identification des composantes pertinentes de la situation et planification de l'action.....</b>	<b>10</b>

1.6.4	Quatrième étape: action.....	10
1.6.5	Cinquième étape: évaluation.....	12
1.7	<b>POPULATION ÉTUDIÉE: CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ATTITUDES PAR RAPPORT AU LOGEMENT PASSÉ, ACTUEL ET IDÉAL.....</b>	<b>12</b>
1.7.1	Caractéristiques générales de la population étudiée et raisons ayant déterminé nos critères de sélection.....	12
1.7.2	Nombre moyen d'enfants occupant le logement au moment de l'étude.....	14
1.7.3	Nombre moyen d'enfants ayant déjà quitté le logement.....	14
1.7.4	Nombre moyen d'enfants ayant déjà occupé le logement.....	15
1.7.5	Nombre moyen de personnes par logement au moment de l'étude.....	15
1.7.6	Nombre moyen de personnes par logement avant le départ des enfants.....	15
1.7.7	Âge moyen des enfants occupant le logement au moment de l'étude.....	15
1.7.8	Âge moyen du maître de la maison.....	15
1.7.9	Âge moyen de la maîtresse de la maison.....	15
1.7.10	Pyramide d'âge des enfants occupant le logement au moment de l'étude.....	15
1.7.11	Types de ménages occupant les logements au moment de l'étude.....	15
1.7.12	Occupation.....	17
1.7.13	Revenu annuel des occupants.....	17
1.7.14	Propriétaires d'une résidence secondaire.....	17
1.7.15	Attitude: logement passé.....	17
1.7.16	Attitude: logement actuel (éléments positifs).....	19
1.7.17	Attitude: logement actuel (éléments négatifs).....	22



1.7.18	Attitude: logement idéal.....	22
1.7.19	Compétence environnementale des répondants.....	23
1.8	<b>TYPES DE LOGEMENTS ÉTUDIÉS.....</b>	<b>26</b>
1.8.1	Caractéristiques générales des types de logements étudiés et raisons ayant déterminé nos critères de sélection.....	26
1.8.2	Plans des logements.....	30
1.8.3	Répartition des logements en fonction du modèle d'habitation.....	30
1.8.4	Répartition des logements en fonction de la relation avec les habitations voisines.....	30
1.8.5	Modèle particulier d'habitation uni-familiale.....	30
1.8.6	Répartition des logements en fonction du nombre de chambres (avant l'occupation par les résidents actuels).....	31
1.8.7	Répartition des logements en fonction du nombre de chambres (après l'occupation par les résidents actuels).....	31
1.8.8	Nombre moyen de chambres par logement.....	31
1.8.9	Évaluation municipale de la valeur foncière des habitations dans lesquelles se trouvent les logements étudiés.....	32
1.8.10	Répartition des logements en fonction de l'année de construction.....	32
1.8.11	Répartition des logements en fonction de leur localisation.....	33
1.8.12	Espaces complémentaires aux espaces vitaux se trouvant dans les logements étudiés.....	33
1.8.13	Surface habitable moyenne des logements étudiés.....	34
1.9	<b>MÉTHODE DE RECHERCHE.....</b>	<b>34</b>
1.9.1	L'entrevue.....	34
1.9.2	Relevé graphique et photographique de chacun des logements.....	35

1.10	<b>CHOIX DE L'ÉCHANTILLON.....</b>	35
1.11	<b>MÉTHODE D'ANALYSE.....</b>	36
2.0	<b>CHAPITRE 2: ÉVÉNEMENTS DE LA VIE, BESOINS ET AJUSTEMENTS.....</b>	38
2.1	<b>CHANGEMENTS ET MODIFICATIONS LIÉS AUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE.....</b>	38
2.1.1	Créer ou réaménager un espace pour un nouveau-né ou un jeune enfant.....	40
2.1.2	En haut/en bas - transformation des aires du sous-sol en domaine pour les enfants adolescents et jeunes adultes.....	45
2.1.3	Autres changements du comportement spatial associés aux enfants adolescents et jeunes adultes.....	77
2.1.4	Récupération de l'espace libéré par les enfants qui partent.....	88
2.1.5	Pas de récupération de l'espace rendu libre.....	100
2.1.6	Prise en charge des parents âgés.....	102
2.1.7	Planification en vue du "nid vide".....	103
2.1.8	Redistribution de l'espace quand la femme (ou le mari) reprend son travail ou ses études.....	114
2.1.9	Ramener du travail à la maison.....	117
2.1.10	Chômage.....	125
2.1.11	Espace domestique reconstitué, Partie I - Changements résultant d'une fusion de la famille.....	128
2.1.12	Espace domestique reconstitué, Partie II - Changements résultant d'un divorce ou d'une séparation.....	141
2.2	<b>CHANGEMENTS OU MODIFICATIONS SANS RELATION EXPLICITE AVEC LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE.....</b>	143
2.2.1	Modernisation ou modification de la cuisine.....	158

2.2.2	Changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, de sa rampe ou de la balustrade.....	162
2.2.3	Décoration de la salle de jeux ou de la salle familiale au sous-sol, avec de la brique, du stucco ou du bois.....	162
2.2.4	Pose de boiseries.....	167
2.2.5	Changement de style de mobilier.....	167
2.2.6	Adjonction d'une pièce.....	170
2.3	<b>CONCLUSIONS.....</b>	<b>173</b>
2.3.1	Réactions en chaîne.....	173
2.3.2	Les enfants gagnent de l'espace souvent au détriment des parents.....	174
2.3.3	Besoin de deux types de chambres à coucher.....	175
2.3.4	Pourquoi le sous-sol?.....	175
2.3.5	Chronologies multiples.....	176
2.3.6	Les plex.....	176
2.3.7	Familles reconstituées.....	177
3.0	<b>CHAPITRE 3: CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES QUI FACILITENT L'AJUSTEMENT.....</b>	<b>178</b>
3.1	<b>CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT.....</b>	<b>179</b>
3.1.1	Le logement se trouve dans un cadre architectural qui favorise les ajustements majeurs.....	179
3.1.2	Les espaces du logement sont organisés de façon à favoriser les ajustements mineurs.....	182
3.1.3	Les espaces du logement sont organisés de façon à rendre possible la création de zones d'activités et de niches visuelles et acoustiques pour chacun.....	189
3.1.4	Les espaces et les systèmes immuables du logement tels que les escaliers, les salles de mécanique, les salles de bain, les cheminées et les colonnes de plomberie sont concentrés dans une même zone.....	197

3.1.5	Il y a un minimum de colonnes et de cloisons porteuses et l'enveloppe extérieure, la charpente et les cloisons peuvent être perforés facilement et sans affecter l'intégrité de la structure de la bâtisse.....	197
3.1.6	Le logement contient deux salles de bain complètes.....	204
3.1.7	Le logement contient deux aires de repas distinctes.....	205
3.1.8	Le logement contient deux aires de séjour distinctes.....	206
3.1.9	Le logement contient des espaces réservés à l'entreposage des articles qui sont rangés en vrac.....	208
3.1.10	L'entrée principale et l'entrée secondaire ne donnent pas directement sur des espaces de vie.....	212
3.1.11	Le logement contient des espaces libres et non finis.....	215
3.2	<b>CARACTÉRISTIQUES DES PIÈCES DU LOGEMENT.....</b>	<b>221</b>
3.2.1	Chacune des pièces a une forme neutre et ambiguë de même qu'une aire et des dimensions supérieures aux normes minimales.....	221
3.2.2	Chacune des pièces a une forme simple et les portes et les fenêtres qui s'y trouvent sont disposées afin de maximiser les possibilités d'agencement de mobilier.....	226
3.2.3	Les passages sont considérés et conçus comme des espaces de vie plutôt que comme de simples voies d'accès.....	231
3.2.4	Les cloisons séparant les pièces entre elles de même que les pièces et les passages sont munies de portes de largeurs variables.....	233
3.3	<b>CONCLUSIONS.....</b>	<b>240</b>

**ANNEXE 1: DESCRIPTION DES MODÈLES ET DÉFINITIONS DES CONCEPTS À PARTIR  
DESQUELS LE CADRE THÉORIQUE A ÉTÉ ÉLABORÉ**

1.0	SATISFACTION RÉSIDENTIELLE.....	243
2.0	COMPÉTENCE ENVIRONNEMENTALE.....	244
2.1	Obstacles de nature idiosyncrasique et psychologique.....	246
2.2	Obstacles de nature sociale.....	246
2.3	Obstacles de nature architecturale.....	247
3.0	BESOINS.....	248
3.1	Besoins élémentaires.....	248
3.2	Besoins fonctionnels.....	249
3.3	Besoins psychologiques.....	249
3.4	Besoins sociaux.....	249
4.0	ÉVÉNEMENTS.....	250
5.0	APPROPRIATION DE L'ESPACE.....	250
5.1	Organisation du logement et affectation des pièces.....	251
5.2	Modification ou ajustement du logement.....	251
<b>ANNEXE 2: GUIDE D'INTERVIEW.....</b>		<b>253</b>
<b>ANNEXE 3: BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>254</b>

## LISTE DE FIGURES

### 1.0 CHAPITRE 1: INTRODUCTION

- Figure 1.1 Dynamique de la famille, ajustements résidentiels et souplesse du logement. Représentation schématique du cadre théorique.....8a
- Figure 1.2 Pyramids d'âge des enfants occupant encore le logement au moment de l'étude.....16
- Figure 1.3 Nombre d'occupants par catégorie d'occupation.....18
- Figure 1.4 Photos montrant quelques exemples des plexus que nous avons étudiés (1250-1, 1750-1, 1950-1).....28
- Figure 1.5 Photos montrant quelques exemples des maisons uni-familiales que nous avons étudiées.....29

### 2.0 CHAPITRE 2: ÉVÉNEMENTS DE LA VIE, BESOINS ET AJUSTEMENTS

- Figure 2.1 Plan du rez-de-chaussée du triplex, Famille 12 (1271)<sup>a</sup>. Échelle 1/100.....43
- Figure 2.2 Photo de la salle familiale au sous-sol, Famille 13 (1316-1). À un stade de finition moins avancé, cet endroit servait de salle de jeux et, l'adolescence des enfants terminée, il a été aménagé graduellement jusqu'à son état actuel.....48
- Figure 2.3 Photo du sous-sol servant de "pièce d'écoute", Famille 05 (0516-4). Pendant l'adolescence de l'enfant, on a installé un mur insonorisé, une chaîne audio et un téléviseur.....51
- Figure 2.4 Photo des étagères installées dans une chambre au sous-sol, Famille 03 (0314-1). Le fils adolescent avait besoin de plus d'espace de rangement quand on a installé sa chambre au sous-sol.....53
- Figure 2.5 Photo du garage servant à ranger des bicyclettes, de l'équipement de ski et une foule d'autres objets, Famille 07 (0725-6).....54
- Figure 2.6 Photo d'une salle familiale au sous-sol, Famille 17 (1716-1). Cet espace, utilisé alternativement comme salle de jeux, coin d'étude (remarquez le bureau toujours en place), chambre et salle familiale, a permis de satisfaire aux besoins d'expansion des enfants adolescents. À un certain moment, les enfants y ont aussi étudié le piano et reçu leurs amis.....56

Figure 2.7	Photo d'un salon, <b>Famille 11</b> (1104-02). Le cachet "réception" est donné par le choix et la disposition du mobilier, le décor et l'ordre ("j'ai toujours le salon propre") dans la.....	58
Figure 2.8	Photo d'une salle familiale au sous-sol, <b>Famille 11</b> (1116-3). La présence et la disposition hétéroclite de meubles de style différents, d'objets, et le fait que ce soit au sous-sol contribuent à créer une ambiance informelle.....	59
Figure 2.9	Photo de l'atelier que la <b>Fille 2</b> a aménagé elle-même au sous-sol, <b>Famille 15</b> (1529). L'aire du sous-sol qui n'avait encore jamais été subdivisée et servait de salle de jeux, est aussi utilisée à l'occasion par son jeune frère pour recevoir ses amis.....	61
Figure 2.10	Photo du salon d'esthétique aménagé par la fille aînée dans la salle familiale au sous-sol, <b>Famille 10</b> (1016-1).....	62
Figure 2.11	Plan du sous-sol d'un duplex, <b>Famille 17</b> (1770). Échelle 1/100.....	64
Figure 2.12	Plan du rez-de-chaussée d'un duplex, <b>Famille 17</b> (1771). Échelle 1/100.....	65
Figure 2.13	Plan du sous-sol d'un triplex, <b>Famille 12</b> (1270). Échelle 1/100.....	67
Figure 2.14	Photo de la chambre aménagée au sous-sol pour les deux garçons les plus âgés, <b>Famille 12</b> (1217-1).....	68
Figure 2.15	Photo de l'atelier du père au sous-sol, transformé en chambre pour le fils aîné, pour permettre aux autres fils d'avoir chacun leur chambre, <b>Famille 03</b> (0317-1).....	69
Figure 2.16	Photo de la façade d'un duplex, <b>Famille 18</b> (1850-3). La première tentative d'aménagement d'une chambre au sous-sol n'a pas réussi parce que le balcon au-dessus de la fenêtre empêchait la lumière naturelle de pénétrer. On y est parvenu la seconde fois grâce à une fenêtre bien exposée.....	71
Figure 2.17	Photo d'une chambre "réussie" au sous-sol (1812-2). La chambre a été aménagée par <b>Monsieur 18</b> puis décorée et occupée par la fille quand elle est passée de l'adolescence aux premières années de l'âge adulte.....	72
Figure 2.18	Plan du rez-de-chaussée d'un duplex, <b>Famille 19</b> (1971). Échelle 1/100.....	75

Figure 2.19	Photo du sous-sol où le fils campait, (1917-3). <b>Monsieur 19</b> est maintenant en train d'aménager cet endroit.....	76
Figure 2.20	Plan du premier étage d'un cottage, <b>Famille 08</b> (0872). Échelle 1/100.....	79
Figure 2.21	Photo de la chambre du fils montrant une exposition disciplinée de la personnalité, <b>Famille 05</b> (0515). La plupart des "marques" personnelles sont fixées sur un tableau d'affichage installé à cet effet.....	80
Figure 2.22	Photo de la chambre de la fille, <b>Famille 08</b> (0813-3). Le fait d'avoir incorporé le coin de travail au lit permet une utilisation maximale et personnalisée d'une petite pièce.....	81
Figure 2.23	Photo de la chambre du fils montrant des dessins de grandes dimensions, <b>Famille 10</b> (1015-2).....	82
Figure 2.24	Photo de la chambre du fils dans laquelle la décoration témoigne d'un ensemble de valeurs "mêlées", <b>Famille 14</b> (1414-2).....	83
Figure 2.25	Photo de la chambre de la fille, dont les murs sont devenus le tableau d'affichage, <b>Famille 19</b> (1913-2).....	84
Figure 2.26	Photo d'une petite armoire à pharmacie installée par <b>Monsieur 17</b> (1709-2), dans la salle de bain utilisée par les parents et les trois filles. Le fils dispose de celle du sous-sol.....	86
Figure 2.27	Plan du rez-de-chaussée d'un duplex, <b>Famille 17</b> (1470). Échelle 1/100.....	87
Figure 2.28	Plan du rez-de-chaussée d'une maison à mi-étages, <b>Famille 10</b> (1071). Échelle 1/100.....	89
Figure 2.29	Plan du rez-de-chaussée d'un bungalow, <b>Famille 13</b> (1371). Échelle 1/100.....	90
Figure 2.30	Plan du rez-de-chaussée d'un bungalow, <b>Famille 04</b> (0470). Échelle 1/100.....	95
Figure 2.31	Photo de la façade d'un duplex, <b>Famille 16</b> (1650-1). Le studio au sous-sol, avec entrée indépendante près du garage, a été occupé pendant un certain temps par les deux filles, puis reloué une fois libéré.....	98



Figure 2.32	Photo de la cuisine d'un appartement accessoire au sous-sol (0219-1). <b>Monsieur 02</b> a aménagé ce logement pour sa fille adulte et sa famille. Leur "retour" était dû à des problèmes d'argent.....	106
Figure 2.33	Photo de la salle à manger, <b>Famille 12</b> (1205). Bien qu'elle ne serve pas quotidiennement, on l'utilise lorsque les enfants adultes, leurs époux et les petits-enfants viennent manger.....	110
Figure 2.34	Photo du coin à manger, <b>Famille 17</b> (1706-2). Cet endroit ne suffit pas quand les enfants, leurs époux et les petits-enfants viennent manger.....	112
Figure 2.35	Photo de la chambre "de réserve" (1717). <b>Madame 17</b> l'utilise pour s'occuper de ses petits-enfants, ce qu'elle fait assez régulièrement.....	113
Figure 2.36	Photo du fauteuil de <b>Madame 06</b> dans un coin de la chambre principale (0612-2). Ne pouvant obtenir sa propre pièce pour travailler, <b>Madame 06</b> a dû se contenter d'un fauteuil neuf confortable et d'un coin dans la chambre conjugale.....	116
Figure 2.37	Photo de la table de travail et du placard de rangement installés par <b>Madame 13</b> dans une chambre qui avait été occupée par sa fille (1313-3).....	118
Figure 2.38	Photo du coin de bricolage installé au sous-sol par <b>Monsieur 08</b> (0827-2). Au total, huit ménages possédaient un tel endroit.....	119
Figure 2.39	Photo d'une salle de couture, <b>Famille 08</b> (0826).....	120
Figure 2.40	Photo d'un garage au sous-sol, <b>Famille 16</b> (1625). À différents moments, cet espace a servi d'imprimerie, de salle de billard, de débarras et aussi de garage.....	122
Figure 2.41	Photo d'un bureau aménagé au sous-sol par <b>Monsieur 06</b> (0627-1). Il l'utilise le soir pour préparer ses cours, corriger les examens et donner des leçons privées.....	123
Figure 2.42	Photo d'un coin de travail aménagé dans sa chambre par <b>Monsieur 03</b> (0312-1). Cet endroit a remplacé le bureau du sous-sol qu'il a cédé à son fils aîné.....	124
Figure 2.43	Photo de l'atelier de dessin de <b>Monsieur 05</b> (0526) situé dans la chaufferie.....	128

Figure 2.44	Photo de la chambre de la fille aménagée en boudoir-chambre, <b>Famille 08</b> (0817). Elle a ramené les meubles de son appartement précédent.....	131
Figure 2.45	Plan du sous-sol montrant la transformation en appartement accessoire pour sa fille et la petite-fille, <b>Famille 02</b> (0270). Échelle 1/100.....	132
Figure 2.46	Plan du rez-de-chaussée de la <b>Famille 02</b> . L'appartement accessoire de la fille et de la petite-fille se trouve au sous-sol, (0271). Échelle 1/100.....	135
Figure 2.47	Photo de la chambre principale (0112-2). <b>Madame 01</b> après s'être remariée a installé ses propres meubles dans la chambre principale.....	136
Figure 2.48	Photo de la chambre du fils de <b>Monsieur 01</b> (0113). Monsieur 01 lui a donné les meubles de sa propre chambre.....	137
Figure 2.49	Plan du sous-sol du duplex de la <b>Famille 01</b> (0171). Échelle 1/100.....	138
Figure 2.50	Plan du rez-de-chaussée du duplex de la <b>Famille 01</b> (0170). Échelle 1/100.....	139
Figure 2.51	Photo des étagères dans le garage (0123). Elles ont été d'abord posées pour ranger les affaires de <b>Madame 01</b> après le remariage.....	140
Figure 2.52	Photo de la porte de la chambre d'un des jeunes enfants, avec écriteau indiquant qu'il s'agit d'une entrée privée, <b>Famille 03</b> (0315-2).....	144
Figure 2.53	Photo du "salon" utilisé comme studio de peinture par l' <b>ex-Madame 16</b> (1604-2).....	145
Figure 2.54	Photo de la salle familiale rapportée, <b>Famille 09</b> (0916-2). On l'avait déjà envisagée à l'achat de la maison, bien qu'elle n'ait été construite que quelques années plus tard.....	150
Figure 2.55	Schéma montrant le changement des ouvertures entre la cuisine, la salle à manger et les aires de séjour, <b>Famille 08</b> (0881). Hors-échelle.....	151
Figure 2.56	Photo des portes d'entrée neuves, <b>Famille 06</b> (0602-1).....	152

Figure 2.57	Photo des étagères conçues par <b>Madame</b> et construites par <b>Monsieur 07</b> dans les portes du comptoir de la salle de bain (0709-2).....	154
Figure 2.58	Photo des lampes en papier de riz et "Tiffany" faites par <b>Madame 20</b> et sa fille (2003-2). Elles sont installées dans le hall d'entrée et ailleurs dans la maison.....	155
Figure 2.59	Photo d'une cuisine entièrement refaite, <b>Famille 19</b> (1906-2).....	159
Figure 2.60	Photo d'une cuisine refaite, <b>Famille 10</b> (1006-1).....	160
Figure 2.61	Photo d'un comptoir de cuisine neuf installée sous la fenêtre, <b>Famille 05</b> (0506-1).....	161
Figure 2.62	Schéma illustrant le changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, <b>Famille 04</b> (0480). L'escalier d'origine adjacent à la chambre d'invités a été enlevé pour pouvoir faire un salon, alors que celui donnant dans la cuisine a été modifié pour créer un lien plus étroit entre celle-ci et le nouveau boudoir. Hors-échelle.....	163
Figure 2.63	Schéma illustrant le changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, <b>Famille 05</b> (0590). Cela a été fait pour libérer une partie du sous-sol et y aménager une salle familiale. Hors-échelle.....	164
Figure 2.64	Photo d'une série d'arches construites par <b>Monsieur 16</b> pour remplacer la main courante en fer forgé de l'escalier menant au sous-sol (1604-5).....	165
Figure 2.65	Photo d'une salle familiale au sous-sol, montrant l'emploi courant des briques et du bois, <b>Famille 06</b> (0616-2).....	168
Figure 2.66	Photo de murs revêtus de bois dans la chambre de la fille, <b>Famille 13</b> (1313-2). Dans cette maison, il y avait beaucoup de panneaux de bois et de boiseries.....	169
Figure 2.67	Le fauteuil de cuir de <b>Monsieur 14</b> est à la place d'honneur dans le salon (1405-2). Exceptionnellement, le salon de cette maison est utilisé quotidiennement.....	171
Figure 2.68	Plan du rez-de-chaussée d'une maison à mi-étages, <b>Famille 09</b> (0971). Échelle 1/100.....	172

3.0 Chapitre 3: CARACTÉRISTIQUES ARCHITECTURALES QUI FACILITENT L'AJUSTEMENT

Figure 3.1	Les plexs: quelques exemples de possibilités d'échange, de conversion et de croissance. Non à l'échelle.....	183
Figure 3.2	Les maisons uni-familiales: quelques exemples de possibilités d'échange, de conversion et de croissance. Non à l'échelle.....	184
Figure 3.3	Plan du rez-de-chausée de "split-level" de la Famille 09 montrant la Chambre 1 qui a été aménagée en combinant deux pièces (0971). Le trait pointillé indique l'endroit où il y avait des portes et une cloison avant la conversion. Échelle 1/100.....	185
Figure 3.4	Ces deux plans schématiques ont la même superficie et le même nombre de pièces. Il faut noter toutefois que la topologie du plan B permet un plus grand nombre possible de regroupements de pièces que celles du plan A. Non à l'échelle.....	187
Figure 3.5	Pour que des pièces puissent être combinées ou séparées, il faut respecter certaines règles en ce qui a trait aux proportions horizontales et verticales. Non à l'échelle.....	188
Figure 3.6	Photo d'une des chambres du projet - démonstration Les Plaines LeBreton construit à Ottawa en 1978.....	190
Figure 3.7	L'agencement des pièces selon un mode d'organisation plutôt linéaire que concentrique favorise la création de zones d'activités et de niches visuelles et acoustiques pour chacun. Non à l'échelle.....	193
Figure 3.8	L'organisation des pièces autour d'un corridor articulé permet d'établir une distance entre les zones incompatibles et permet d'établir une progression, à partir de l'entrée principale, du plus public au plus privé. Non à l'échelle.....	194
Figure 3.9	Photo de la salle de séjour (premier plan) et de la salle à diner (arrière plan) du "split-level" de la Famille 11 (1104-1).....	195
Figure 3.10	L'insertion d'aires tampons (sas) entre certaines pièces du logement renforce considérablement le degré d'intimité visuelle et acoustique de ces pièces. Non à l'échelle.....	196

- Figure 3.11 Plan du sous-sol de la **Famille 05** montrant comment il est difficile d'aménager une aire de plancher convenablement lorsque des espaces et des systèmes immuables tels que la buanderie, la chaufferie, la salle de toilette, l'escalier et deux colonnes, dans ce cas ci, ne sont pas concentrés dans une même zone (0570).....198
- Figure 3.12 Plan du sous-sol du "split-level" de la **Famille 10**. Dans cette maison, le regroupement de la salle de toilette, de la buanderie, de l'escalier, du garde manger, du suana et de la chaufferie a facilité l'aménagement de la salle familiale et de la chambre 3 (1070). Échelle 1/100.....199
- Figure 3.13 Plan du sous-sol du triplex de la **Famille 12** dans lequel on a aménagé un boudoir et une chambre (Autre 1). La profondeur exagérée de ces deux pièces a été dictée par la présence de deux rangées de colonnes dans le sens longitudinal du logement (1270). Échelle 1/100.....201
- Figure 3.14 Photo prise à partir de la cuisine du "bungalow" de la **Famille 04**. On peut voir, à l'arrière plan, le boudoir qui a été crée à partir d'une chambre libérée suite au mariage et au départ d'une des filles. Cette pièce était initialement complètement fermée (0406-4).....202
- Figure 3.15 Plan du rez-de-chausée du "cottage" de la **Famille 03**. Comme on peut le voir sur ce plan, l'aménagement de deux aires de repas distinctes n'implique pas nécessairement une augmentation substantielle de l'aire du logement. De plus, dans ce cas ci, la présence d'un coin repas dans la cuisine rend possible l'utilisation de la salle à manger comme salle de travail (0371). Échelle 1/100.....207
- Figure 3.16 Plan du sous-sol du triplex de la **Famille 18**. Le garage de ce logement comme celui de plusieurs logements que nous avons étudiés est nolisé par une panoplie d'objets autres que l'automobile (1870). Échelle 1/100.....209
- Figure 3.17 Les espaces réservés à l'entreposage des articles qui sont rangés en vrac devraient être localisés à des endroits facilement accessibles et agencés de façon à ce que l'on puisse accéder facilement à tous les articles qui s'y trouvent.....211

- Figure 3.18 Photo de l'entrée principale du duplex de la Famille 07. Cette entrée donne directement sur la salle de séjour et, pour des raisons d'intimité et des et des raisons climatiques, sa présence restreint considérablement la fonction de cet espace. Pour cette raison les occupants de ce logement utilisent plus souvent l'entrée du garage (Figure 3.19) que l'entrée principale (0704-2).....213
- Figure 3.19 Photo du garage et de la porte d'entrée secondaire qui a été percée dans la porte du garage de la Famille 07. Cette entrée est plus fréquemment utilisée que l'entrée principale parce qu'elle satisfait mieux aux exigences dictées par le climat (0725-1).....214
- Figure 3.20 Photo du sous-sol de la Famille 19 dans lequel on était en train d'aménager un studio incluant chambre, toilette, buanderie et cuisinette au moment de notre visite. Il est important de souligner que dix-huit des vingt logements que nous avons étudiés contenaient un sous-sol non fini lorsque les occupants s'y sont installés et que dans chacun de ces sous-sols, les occupants avaient eux-mêmes fait des aménagements (1917-1).....216
- Figure 3.21 Plan du rez-de-chausée du triplex de la Famille 12. Dans ce logement, la forme de chacune des pièces est neutre et ambiguë ce qui fait en sorte que la fonction de chacune de ces pièces pourrait varier (1271). Échelle 1/100.....223
- Figure 3.22 Plan du rez-de-chausée du "bungalow" de la Famille 06. Dans ce logement, la pièce Autre 1 est tellement minuscule (7,0 m<sup>2</sup>) que les seules fonctions qu'elle a pu jouer ont été celles de salles d'habillage et de chambre de bébé. D'après Teasdale (1984), les chambres destinées à une seule personne et ne devant servir qu'au sommeil, à l'habillage et aux soins personnels devraient avoir au moins 8,5 m<sup>2</sup>; les chambres devant servir à d'autres activités devraient avoir au moins 11,5 m<sup>2</sup> (0671). Échelle 1/100.....224
- Figure 3.23 Plan du rez-de-chausée du duplex de la Famille 19 montrant la salle à manger dont la fonction est quasi déterminée par la présence de deux portes, de deux vaisseliers intégrés et d'un plafonnier (1971). Échelle 1/100.....225

- Figure 3.24 Plan du rez-de-chaussée du duplex de la **Famille 07**. Le salon de ce logement offre peu de possibilités d'aménagement car deux murs sont interrompus pas des ouvertures et parce qu'un troisième est longé par un espace de circulation (0771). Échelle 1/100.....227
- Figure 3.25 Plan du rez-de-chaussée du duplex de la **Famille 01**. La salle à manger de ce logement offre peu de possibilités d'aménagement à cause des besoins de circulation et de la quasi absence de murs contre lesquels on peut placer des meubles (0170). Échelle 1/100.....228
- Figure 3.26 On doit éviter la circulation à travers les pièces.230
- Figure 3.27 Photo du passage du "bungalow" de la **Famille 13**: les passages dont la largeur ne dépasse pas les dimensions minimales sont en général des lieux impersonnels et inoccupés (1303-3).....232
- Figure 3.28 Photo du hall d'entrée du "cottage" de la **Famille 05**. Cet espace crée un lieu de transition entre l'entrée et le reste de la maison et est personnalisé par la présence de rayons de bibliothèque, de tableaux, de bibelots et d'un miroir. Il est éclairé abondamment par le vitrage de la porte d'entrée, ce qui a sans doute encouragé sons utilisation comme espace de jeu lorsque les enfants étaient petits (0502).....234
- Figure 3.29 Photo du hall d'entrée du "cottage" de la **Famille 03** illustrant le système de cloison pivotantes séparant cette pièce de la salle-à-dîner. Ce système permet d'ajuster la relation visuelle entre ces deux pièces et est particulièrement apprécié par le père qui peut à la fois s'isoler dans la salle-à-dîner et surveiller les petits qui s'amusent dans les pièces voisines (0302).....236
- Figure 3.30 Afin de maximiser la souplesse du logement, les cloisons séparant les pièces entre elles de même que les cloisons séparant les pièces et les passages devraient être munies de portes de largeur variables. Voici quelques exemples de portes de même que leurs principaux avantages et inconvénients. Non à l'échelle. (voir suite de cette figure sur les pages suivantes).....237

## REMERCIEMENTS

Le comité de supervision de la SCHL, comprenait Luis RODRIGUEZ, Coordonnateur de projet, Jim WHITE, et Brian GRAY.

A aussi collaboré à cette étude, à l'étape de la mise au point de la méthodologie de recherche, Francine DANSEREAU, chercheuse, Institut national de la recherche scientifique, INRS-Urbanisation.

Les enquêtes, les inventaires, la retranscription des entrevues et le dossier des plans de logement ont été faits avec la collaboration de France DUHAMEL, Johanne GUERTIN, Gabrielle LÉGER et Patrick PRETTY.

Ce travail a fait l'objet d'une subvention de la Société canadienne d'hypothèques et de logement aux termes de la Partie V de la Loi nationale sur l'habitation.

Les opinions et les conclusions exprimées, ainsi que les recommandations qui sont faites, sont celles des auteurs et n'engagent d'aucune façon la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Pierre Teasdale et Martin Wexler, 1986.



## **RÉSUMÉ À L'INTENTION DE LA DIRECTION**

Cette section a pour but essentiel de résumer les constatations indiquées aux chapitres 1, 2 et 3 du présent rapport.

### **CHAPITRE 1: INTRODUCTION (CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON FAMILIAL ET DE L'HABITATION)**

#### **1.1 CARACTÉRISTIQUES FAMILIALES**

##### **1.1.1 Types de ménages**

Couple avec un enfant (4 ménages)

Couple avec deux enfants (7 ménages)

Couple avec trois enfants (7 ménages)

Célibataire avec quatre enfants (1 ménage)

Couple avec un enfant et un petit-enfant (1 ménage)

##### **1.1.2 Nombre moyen d'années d'occupation par le propriétaire actuel** 17

##### **1.1.3 Nombre moyen de personnes occupant le logement au moment de l'étude** 4.5

##### **1.1.4 Nombre moyen de personnes ayant vécu dans le logement depuis qu'il est occupé par le propriétaire actuel** 5.35

- 1.1.5 **Nombre moyen d'enfants occupant le logement au moment de l'étude**  
2.3
- 1.1.6 **Nombre moyen maximal d'enfants ayant vécu dans le logement à un moment donné, alors qu'il était occupé par le propriétaire actuel**  
3.4
- 1.1.7 **Âge moyen des enfants occupant le logement au moment de l'étude**  
19.8
- 1.1.8 **Âge moyen des parents**  
53
- 1.1.9 **Occupation (Voir chapitre 1, section 1.7.12)**
- 1.1.10 **Nombre de ménages par tranche de revenu total**  
20 001 à 40 000 \$ (3 ménages)  
40 001 à 60 000 \$ (14 ménages)  
60 001 à 80 000 \$ (3 ménages)
- 1.1.11 **Propriétaires d'une résidence secondaire**  
Oui (5 ménages)  
Non (15 ménages)

1.1.12            **Autres parents vivant dans le même bâtiment (logement séparé)**  
Oui (6 ménages)  
Non (14 ménages)

1.1.13            **Attitude concernant le(s) logement(s) précédent(s)**  
Aucun "pattern" important observé

1.1.14            **Attitude envers le logement actuel: éléments les plus positifs**

- . nombre de pièces et dimensions
- . relation entre les pièces
- . existence d'un sous-sol
- . qualité de l'éclairage naturel

1.1.15            **Attitude envers le logement actuel: éléments les plus négatifs**

Peu d'éléments négatifs ont été signalés et il y avait peu de "patterns" importants entre ceux-ci.

1.1.16            **Attitude concernant le logement idéal**

Les 20 répondants ont tous affirmé qu'ils considéraient leur logement actuel comme étant idéal; 18 ont dit qu'ils avaient l'intention d'y demeurer et deux ont répondu qu'ils pensaient déménager parce que leurs enfants allaient bientôt partir.

### 1.1.17 **Compétence environnementale des répondants**

Il n'a pas été possible, dans les limites de cette étude, de mesurer en détail la compétence environnementale des répondants. Toutefois, au moins la moitié des ménages étudiés comprenait des membres ayant une compétence environnementale supérieure à la moyenne, c'est-à-dire qu'ils étaient capables d'apporter des modifications physiques à leur maison et de réaffecter les différentes pièces à d'autres usages.

### 1.1.18 **Comportement face aux changements physiques**

Tous les ménages étudiés avaient fait quelques modifications dans leur cuisine; dans 9 des cas ces modifications s'étaient avérées importantes. Presque tous les ménages (18/20) avaient fait des aménagements au sous-sol dont: salle familiale (15/20), espaces de rangement (15/20), buanderie (13/20), chambre (10/20), salle de bain (8/20) et atelier de bricolage (8/20).

### 1.1.19 **Comportement face à la réaffectation des pièces du logement**

Dans tous les logements étudiés quelques pièces avaient été réaffectées. Ces réaffectations avaient été nombreuses et s'étaient produites, en moyenne, 6,6 fois par logement étudié pendant la période d'occupation par les propriétaires du moment.

## 1.2 **CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITATION**

**1.2.1 Types de logements**

Logement uniformisai avec sous-sol (10 logements)

Logement situé au rez-de-chaussée d'un duplex avec sous-sol  
(8 logements)

Logement situé au rez-de-chaussée d'un triplex avec sous-sol  
(2 logements)

**1.2.2 Maisons unifamiliales**

Bungalow (2 maisons)

Cottage (3 maisons)

Maison de type "split-level" (3 maisons)

**1.2.3 Situation par rapport aux habitations adjacentes**

Maison indépendante (10 maisons)

Maison jumelée (9 maisons)

Maison en rangée (1 maison)

**1.2.4 Nombre de logements ayant trois ou quatre chambres quand les  
répondants ont emménagé dans leur logement actuel**

Trois chambres (15 logements)

Quatre chambres (5 logements)

Remarque: 10 chambres ont été ajoutées par les occupants  
actuels pendant la période d'occupation (voir section 1.1.18  
ci-dessus).

**1.2.6 Nombre moyen de chambres par logement lorsque les occupants  
actuels ont emménagé**

3.25

1.2.7 **Nombre moyen de chambres par logement au moment de l'étude  
(voir section 1.2.5 ci-dessus)**

3.75

1.2.8 **Évaluation municipale moyenne de la valeur foncière des  
habitations étudiées par type de bâtiment**

Habitation unifamiliale (1 logement) (71 200 \$)

Duplex (2 logements) (88 125 \$)

Triplex (3 logements) (89 000 \$)

1.2.9 **Répartition des logements par période de construction**

(-) à 1920 (1 logement)

1921 à 1945 (3 logements)

1946 à 1960 (4 logements)

1961 à 1970 (10 logements)

1971 à 1975 (2 logements)

1.2.10 **Surface habitable moyenne nette des logements étudiés**

Maison unifamiliale (180 m<sup>2</sup>)

Logements dans les duplex et triplex (161 m<sup>2</sup>)

Remarque: **la surface habitable nette** est la superficie totale de tous les étages, sous-sol inclus, comprise en-deçà de la face intérieure des murs extérieurs ou de celle des murs mitoyeurs. Ne sont pas comprises les pièces dans lesquelles on ne vit pas, comme les espaces de rangement, les espaces de servitude et les garages.

## CHAPITRE 2: ÉVÉNEMENTS DE LA VIE, BESOINS ET AJUSTEMENTS

Ce chapitre traite des changements d'affectation et des modifications physiques intervenant dans une maison par suite (1) des événements se produisant dans la vie des familles et (2) d'autres facteurs comme un style de vie différent, le plaisir de changer ou de s'exprimer par modification de l'environnement, ou encore pour se rapprocher de la maison idéale. Bien que ces deux types de causes représentent des catégories analytiques distinctes, en réalité, les ménages peuvent distinguer les deux en expliquant les changements qui ont eu lieu.

### 2.1 CHANGEMENTS ET MODIFICATIONS LIÉS AUX ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

On considère deux types d'événements survenant dans la vie. Le premier correspond aux étapes de développement et tous les ménages les vivent ou, exprimé différemment, la plupart des ménages risquent d'en faire l'expérience. Voici les événements considérés:

- o naissance
- o passage du premier âge à l'enfance
- o passage de l'enfance à l'adolescence
  
- o passage de l'adolescence à l'âge adulte
- o départ des enfants
- o après le départ des enfants
- o prise en charge des parents âgés

Le second type d'événement - plus souvent une rupture - ne fait pas nécessairement partie de la vie de tous les ménages, bien qu'il soit fréquent. Cela comprend notamment:

- o le divorce et le veuvage
- o la fusion familiale

- o l'entrée ou le retour de la femme sur le marché du travail ou la reprise des études
- o le chômage

## **Modèles**

Le terme "pattern" est utilisé ici pour décrire une relation normalisée entre un événement particulier de la vie et une modification physique, d'espace ou de comportement. Le concept de pattern ici est un expédient rapide pour résumer ou regrouper un phénomène socio-psychologique et un changement d'espace qui sont associés. Qui plus est, au lieu de se concentrer sur l'événement psychosocial lui-même, l'emploi de tels patterns permet d'insister sur les ramifications spatiales de ces événements; en termes d'organisation, d'utilisation et de décoration (marquage) de l'espace dans la maison. Ces ramifications spatiales peuvent se traduire par la perception d'un problème ou d'un nouveau besoin et ensuite, par une tentative de résolution du problème ou de satisfaction du besoin, grâce à un ajustement physique ou du comportement, voire des deux. D'après les données obtenues dans cette étude, on a reconnu douze patterns fondamentaux, dont ceux qui suivent:

### **2.1.1 Créer ou réaménager un espace pour un nouveau-né ou un jeune enfant**

- o Trouver une pièce
- o "Entassement" par âge, puis selon le même sexe

### **2.1.2 En haut/en bas - transformation des aires du sous-sol en domaine pour les enfants adolescents et jeunes adultes**

- o Sous-sol utilisé comme lieu récréatif ou d'étude par les enfants adolescents et jeunes adultes



- o Répercussions sur l'espace à la disposition des parents

**2.1.3 Autres changements du comportement spatial liés aux enfants adolescents et jeunes adultes**

- o Modifications des chambres
- o Décoration, "marquage"
- o Règles régissant le comportement et la conduite

**2.1.4 Récupération de l'espace libéré, par les enfants qui partent**

- o Récupération de l'espace libéré par les enfants qui partent et emménagent dans un autre bâtiment
- o Récupération de l'espace libéré par les enfants qui partent et emménagent dans un autre logement du bâtiment

**2.1.5 Pas de récupération de l'espace rendu libre**

**2.1.6 Prise en charge des parents âgés**

**2.1.7 Planification en vue du "nid vide"**

- o Déménagement
- o Location partielle de la maison ou mise à la disposition d'enfant adulte d'une partie de la maison
- o Utilisation de tous l'espace disponible

**2.1.8            Redistribution de l'espace quand la femme (ou le mari)  
                  retourne travailler ou étudier**

- o    Installer un coin pour soi

**2.1.9            Ramener du travail à la maison**

**2.1.10          Chômage**

**2.1.11          Espace domestique reconstitué, Partie I - Changements  
                  résultant d'une fusion de la famille**

- o    Hébergement de parents âgés
- o    Retour d'enfants adultes
- o    Remariage

**2.1.12          Espace domestique reconstitué, Partie II - Changements  
                  résultant d'un divorce ou d'une séparation**

**2.2              MODIFICATIONS (OU "PATTERNS") SANS RELATION NETTE OU  
                  ÉVIDENTE AVEC LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE**

Les raisons d'être possibles de telles modifications (comparables aux événements de la vie cités dans la section précédente) sont énumérées ci-dessous:

- o    Changement de goûts ou de style, parce que c'est démodé ou pour faire comme le voisin...
- o    Rafraîchir, "y a trop longtemps", changer pour le plaisir de changer...

- o Se rapprocher le plus possible de la maison de "ses rêves", o'est-à-dire, ajouter une pièce, des boiseries, etc.
- o Amélioration de la maison
- o Maintenance, c'est-à-dire, remplacer les éléments usés ou détériorés
- o Moyens de se réaliser ou "appropriation" par manipulation de l'environnement
- o Changement de style de vie

Ces raisons ne sont pas exclusives. De plus, comme leur chronologie diffère de celle des événements de la vie, elles donnent lieu à une dynamique extrêmement complexe.

Certains des types de modifications observés sont donnés ci-après. (Ce ne sont pas des "patterns" au sens de la section précédente, parce qu'ils ne se rattachent nettement à aucune cause simple comme dans la première partie).

2.2.1           **Modernisation ou modification de la cuisine**

2.2.2           **Changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, de sa rampe ou de la balustrade**

2.2.3           **Décoration de la salle de jeux ou de la salle familiale au sous-sol, avec de la brique ou du stucco**

2.2.4           **Pose de boiseries**

2.3              **CONCLUSIONS**

Plusieurs conclusions ont été tirées de ces observations sur les "patterns" ou modifications dans les maisons occupées par les ménages étudiés, les voici:

#### **2.3.1 Réactions en chaîne**

Après chaque événement de la vie considéré dans ce rapport, on a souvent observé des chaînes de causalité longues et complexes, plutôt que des chaînes causales directes.

#### **2.3.2 Les enfants gagnent de l'espace au détriment des parents**

La demande croissante d'espace et d'intimité de la part des enfants n'est souvent satisfaite qu'aux dépens du type et de la qualité de l'espace dont disposent les parents.

#### **2.3.3 Besoin de deux types de chambres à coucher**

Pour satisfaire aux besoins à la fois des enfants et des parents, il faut des chambres séparées pour les enfants en bas âge d'une part et, les enfants adolescents et jeunes adultes d'autre part.

#### **2.3.4 Pourquoi le sous-sol?**

Dans les maisons visitées, le sous-sol servait d'exutoire pour les nouvelles demandes d'espace des enfants adolescents et jeunes adultes.

### **2.3.5 Chronologies multiples**

Ce qui compliquait encore la programmation de ces ajustements c'est la multitude des chronologies liées à deux dynamiques importantes:

1) les ajustements provoqués par les besoins dus aux changements du cycle de vie et, 2) d'autres modifications.

### **2.3.6 Les plex**

Le même bâtiment comprenant une aire de sous-sol et d'autres logements, les propriétaires de plex ont beaucoup plus de latitude pour ajouter de l'espace à leur logement ou en enlever.

### **2.3.7 Familles reconstituées**

Le besoin qu'ont les familles reconstituées d'adapter leur logement aux besoins changeants de leurs membres et surtout les fonds dont elles disposent pour se loger, sont particulièrement importants de nos jours. Les ménages étudiés ont su s'y adapter avec plus ou moins de succès.

## **CHAPITRE 3: RELATION ENTRE LES AJUSTEMENTS À FAIRE ET L'ADAPTABILITÉ DU LOGEMENT**

Ce chapitre traite des caractéristiques architecturales que les logements destinés aux familles devraient avoir; de façon à être suffisamment adaptables et transformables, pour permettre les réaffectations d'espace voulues ou nécessaires ainsi que les modifications physiques qui sont dues aux événements de la vie et aux autres facteurs décrits au chapitre 2.

D'après les données de cette étude, on a identifié deux catégories de caractéristiques architecturales. La première correspond aux caractéristiques particulières à l'habitation dans son ensemble.

La deuxième regroupe les caractéristiques particulières aux pièces de l'habitation.

### 3.1 L'HABITATION DANS SON ENSEMBLE

3.1.1 L'architecture du bâtiment dans lequel se trouve le logement devrait se prêter aux **accroissements** et **réductions importants** des activités ou de la famille, à mesure que le temps passe. Les logements unifamiliaux et les plex avec sous-sol, de par leur nature, se prêtent à ce genre d'ajustements lorsqu'on peut accéder directement et rapidement au rez-de-chaussée et que l'éclairage naturel est satisfaisant.

3.1.2 L'agencement des pièces dans les logements devrait permettre toute une variété d'interconnexions pour se prêter aux **accroissements** et **réductions mineurs** des activités qui sont temporaires et n'entraînent pas une modification du logement lui-même. Les principaux facteurs de conceptions contribuant à ces catégories d'ajustement sont: la topologie des espaces, les proportions de la pièce, le nombre de différences de niveaux, l'emplacement des installations fixes - plomberie, cheminée, escalier - ainsi que les dimensions des ouvertures entre les pièces.

3.1.3 Le plan devrait permettre la **segmentation** du logement et plusieurs possibilités de zonage, en termes de vue et d'ouïe. Les principaux facteurs de conception contribuant à ces catégories d'ajustement sont: la présence de cloisons et de portes, la présence d'une entrée principale et d'une entrée secondaire, la disposition du logement, l'articulation des espaces de passage, la présence de différents niveaux, la présence d'aires transitoires (écluses) entre les zones d'activité.

3.1.4 Les installations fixes - plomberie, cheminée, escalier - devraient être regroupées pour laisser de **grandes surfaces sans obstacles**, afin de permettre d'éventuelles modifications du logement.

3.1.5 Les systèmes de construction du bâtiment devraient se composer généralement de **charpentes ouvertes (systèmes à ossature)**, de façon à pouvoir subdiviser, diminuer ou agrandir les zones d'activité, par l'apport ou l'enlèvement de cloisons et de portions de mur, sans affecter l'intégrité structurale du bâtiment.

3.1.6 Les logements conçus pour les familles devraient avoir **deux salles de bain complètes**, pour que les occupants puissent procéder à leurs soins corporels en toute intimité, sans avoir à attendre leur tour.

3.1.7 Les logements conçus pour les familles devraient avoir **deux aires de repas distinctes**, pour que les différentes activités touchant les repas, comme les réceptions, les jeux des enfants, l'étude, les visites de voisins, etc., puissent se dérouler au mieux et simultanément, sans provoquer de conflit.

3.1.8 Les logements conçus pour les familles devraient avoir **deux aires de séjour distinctes**, pour que les différentes activités de détente puissent se dérouler au mieux et simultanément, sans provoquer de conflit.

3.1.9 Les logements conçus pour les familles devraient avoir **des espaces réservés à l'entreposage des articles qui sont rangés en vrac**, pour éviter d'entasser des affaires dans les zones d'activité.

3.1.10 Les entrées principales et secondaires devraient donner sur un vestibule, un hall ou un corridor, pour **augmenter au maximum la surface utilisable** de chaque pièce.

3.1.11 Les logements devraient comprendre une **aire non aménagée et libre**, comme un sous-sol ou un grenier, que la famille peut utiliser en cas d'activités ou de changements imprévus. Une telle surface est également importante parce que c'est un endroit où les occupants peuvent faire des améliorations essentielles.

## 3.2 LES PIÈCES À L'INTÉRIEUR DU LOGEMENT

3.2.1 Les pièces doivent être conçues afin qu'on puisse les affecter à différentes fonctions. Les principaux facteurs de conception contribuant à la polyvalence de la pièce sont sa forme (neutre) et ses dimensions (supérieures aux normes minimales).

3.2.2 Les pièces doivent être conçues de façon à permettre le réagencement du mobilier. Les principaux facteurs de conception contribuant à la flexibilité d'agencement de la pièce sont sa forme (simple) et l'emplacement des portes et fenêtres (au moins deux murs aveugles).

3.2.3 Les halls et corridors devraient être considérés comme des **pièces intermédiaires** - et non pas comme des voies d'accès - de façon que certaines activités secondaires puissent s'y dérouler.



3.2.4 Les cloisons séparant les pièces ou séparant les pièces des zones de passage, qu'il est possible et souhaitable de traverser devraient comporter des portes permettant différents degrés de communication (large ou étroit) entre les espaces.

### 3.3 CONCLUSIONS

Nous aurions aimé classer les recommandations ci-dessus par ordre d'importance, mais nous n'avons pas pu le faire. Toutefois, nous nous sentons obligés d'insister sur la recommandation 3.1.11 précisant qu'il serait désirable et opportun que les logements comprennent une "aire non aménagée et libre, comme un sous-sol ou un grenier que la famille peut utiliser en cas d'activités ou de changements imprévus. Une telle surface est également importante parce que c'est un endroit où les occupants peuvent faire des améliorations essentielles". Les facteurs de conception principaux contribuant à ce type d'ajustements sont: l'éclairage naturel, l'accès direct et rapide au rez-de-chaussée, un plan aéré par suite du regroupement des installations fixes, des prises électriques murales et possibilités de raccord de la plomberie adéquates et la communication avec le reste du logement.

Nous devons insister sur le fait qu'au début de cette étude nous n'avions pas prévu que la présence d'un sous-sol non aménagé se révélerait si importante. Néanmoins dans tous les cas, le sous-sol était aménagé et se révélait l'espace le plus multifonctionnel du logement. Peut-être parce qu'il n'était pas aménagé au départ (18 cas sur 20), l'espace au sous-sol n'inspirait aucune fonction particulière et ne présentait aucune contrainte fonctionnelle. Du fait aussi qu'ils n'étaient pas aménagés, les sous-sols représentaient un emplacement quasi idéal pour personnaliser les lieux et se livrer à des activités renforçant l'identité de soi par la décoration et, dans bien des cas, permettaient une transformation pour mieux d'adapter aux événements imprévus, aux changements et débordements d'autres activités, ce qui aurait été impossible ailleurs dans le logement.

## 1.0 CHAPITRE 1: INTRODUCTION

### 1.1 INFORMATION GÉNÉRALE SUR CET OUVRAGE

Cette étude s'adresse aux architectes, aux constructeurs, aux responsables investis d'un pouvoir de réglementation, aux agents immobiliers et au grand public. Les analyses, les conseils et les recommandations contenus dans ce rapport ont pour objet d'aider ces groupes à planifier et à concevoir des logements qui soient plus adaptables aux besoins des occupants.

### 1.2 CHAMP DE RECHERCHE

Cette recherche s'inscrit dans le domaine des études qui portent sur les relations entre l'homme et son environnement<sup>1</sup> et qui visent à développer des **indicateurs de la qualité résidentielle**.

### 1.3 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

#### 1.3.1 Objectif général

Formuler des conseils et des recommandations pour la rénovation ou la modification de logements existants et pour la construction de logements nouveaux plus **adaptables**.

#### 1.3.2 Objectifs particuliers

(1) Identifier les différents types d'événements (ex.: l'avènement d'un nouveau-né, l'hébergement d'un parent, le passage d'un enfant de l'enfance à l'adolescence, l'adoption d'un nouveau passe-temps, le séjour prolongé au foyer familial d'un enfant devenu adulte, le partage d'un même logement par un adulte ne faisant pas parti de la même famille, etc.) qui amènent les individus à prendre conscience de nouveaux besoins en ce qui a trait à leur logement;

(2) identifier les différents types de **besoins** (ex.: besoin d'intimité, besoin d'identification, besoin de pouvoir personnaliser son espace, besoin d'avoir des contacts sociaux, etc.) qui exercent des pressions sur le logement;

(3) identifier les différents types d'**ajustements** (ex.: l'affectation de certaines pièces à de nouveaux usages ou à de nouvelles fonctions, l'agrandissement de la maison, l'annexion d'un logement à un autre logement, l'agrandissement d'une pièce, l'érection de nouvelles cloisons, la redécoration d'une pièce, etc.) qui sont apportés au logement ou à son usage en vue de soulager les pressions;

(4) identifier les **différentes caractéristiques du logement** (ex.: forme des pièces, relations entre les pièces, type de construction, etc.) lesquelles tantôt contribuent à **supporter**, tantôt contribuent à **entraver** les ajustements résidentiels souhaités.

### 1.3.3 Objectifs particuliers et structure du rapport

Le lecteur trouvera au Chapitre 1, les données de base de l'étude soit les caractéristiques de la population et celles des logements étudiés.

Le lecteur trouvera ensuite au Chapitre 2, le résultat des analyses reliées aux objectifs (1), (2) et (3) et, au Chapitre 3, les conseils et les recommandations reliés à l'objectif (4).

### 1.4 RAPPORT ENTRE LES OBJECTIFS DE CETTE ÉTUDE ET LES INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Dans la partie V de son Plan de recherche 1985-1987 - "Housing Performance for Safety, Health and Economic Viability" - la SCHL (1985) souligne le fait que

**"... soixante-quinze pour cent des habitations qui pourraient encore exister en 2001 ont déjà été construites. Il faudra donc qu'une plus grande fraction toujours croissante de l'offre soit composée d'habitations existantes rénovées ou modifiées. Une connaissance adéquate de cet inventaire sera vitale si l'on veut que les actions futures conduisent à un processus efficace de rénovation et de restauration."**

Les objectifs de cette étude coïncident étroitement avec l'importance que la SCHL accorde à la nécessité de comprendre le comportement réel des logements car nous avons essayé de trouver, en analysant des logements existants, des moyens de guider les transformations et les constructions résidentielles futures. Plus particulièrement, nous avons cherché des moyens de concevoir les habitations de façon à prédéterminer au minimum les habitudes d'utilisation et ne pas inhiber les possibilités d'utilisation. Nous pensons qu'il est important de concevoir des logements qui tiennent compte des faits suivants:

- o que la raison d'être du logement peut changer au cours de la vie du premier occupant;
- o que les logements durent inévitablement plus longtemps que les occupants originaux;
- o que souvent les occupants n'utilisent pas les logements de la façon prévue.

Or, nous nous sommes demandés quelles étaient les caractéristiques architecturales des logements déjà construits qui procurent une plus grande souplesse. L'implantation de ces caractéristiques pourrait améliorer considérablement la gamme d'utilisations à long terme auxquelles les

logements existants et les logements devant être construits pourraient s'adapter; en d'autres termes nous nous sommes demandé comment le logement pourrait suivre l'évolution de ses divers occupants au fil des ans?

Il va sans dire que le développement de politiques cohérentes et de programmes adéquats concernant la transformation des logements existants et la construction de logements nouveaux suppose non seulement une bonne compréhension des caractéristiques du stock de logements mais aussi une bonne compréhension des besoins des individus. Or cette compréhension selon Ycas (1978) et Archer (1984) n'existe pas et les recherches visant à évaluer l'adéquation entre le stock de logement et les besoins des usagers sont, selon eux, très peu avancées:

"Depuis de nombreuses années, le recensement et diverses enquêtes fournissent des données sur l'équipement des ménages, comme par exemple l'eau courante, la toilette avec chasse d'eau, la baignoire ou la douche, etc. Ces éléments ont souvent servi à déterminer si un logement est généralement "adéquat"... Cette définition du "logement adéquat" nous pose un problème car elle est maintenant devenue trop élémentaire: un trop grand nombre de logements sont "adéquats" en ce sens, pour qu'on puisse utiliser cet indice comme indicateur général de la qualité du logement..." (Ycas, 1978).

"Un domaine de l'évaluation de l'habitat où la recherche n'a pas progressé est la question de savoir si l'inventaire d'habitations pourra satisfaire aux besoins. Cette "recherche sur l'adéquation de l'habitat" a sombré par suite du manque d'à-propos des indicateurs d'adéquation

traditionnels - appareils sanitaires, nombre de personnes par pièce, superficie par tête ou nombre de personnes par chambre à coucher. Bien qu'ils aient été employés à une époque, aujourd'hui plusieurs raisons sont à la base du manque d'à-propos de ces indicateurs. Parmi eux: l'amélioration physique générale du nombre d'installations fournies dans les habitations; la diminution du nombre d'enfants dans les ménages canadiens; et la perception changeante des normes minimales de qualité de l'habitat au Canada" (Archer, 1984).

Nous espérons donc que cette étude, parce qu'elle aura eu comme point de départ les besoins des individus de même que les événements qui les déclenchent, contribuera à mieux définir le genre de souplesse que devrait posséder le logement afin que ces besoins puissent être assouvis avec un minimum de perturbation.

## 1.5 ASPECTS NOVATEURS DE CETTE ÉTUDE

Cette étude se distingue des recherches précédentes sur quatre plans: (1) le type de phénomène étudié; (2) le type de population étudiée; (3) les types de logements étudiés; (4) la méthodologie de recherche utilisée.

### 1.5.1 Type de phénomène étudié

Alors qu'il existe plusieurs études sur la dynamique de la famille et plus particulièrement sur le concept de cycle de vie (Gould, 1978; Levinson, 1978; Vaillant, 1977; Sheehy, 1974; Neugarten, 1968) il en existe toutefois peu qui tentent de mettre en relation la dynamique de la famille et la souplesse ("adaptability") du logement. La question de l'ajustement résidentiel a été presque exclusivement abordée dans les études de mobilité résidentielle (Rossi, 1955; Barrett, 1978; Simmons, 1968; Ilstad, 1978) mais, dans le cas de ces études, le mode d'ajustement dont il est question

est le déménagement.

Or nous vivons à une époque où certains changements démographiques (v.g. croissance du nombre de personnes seules, croissance des ménages non familiaux, augmentation de l'âge de la population, etc.) et certains changements économiques (v.g. chômage de plus en plus important chez les jeunes, appauvrissement de la population âgée, etc.) **exercent des pressions additionnelles sur le logement**, par exemple:

- o de plus en plus de personnes seules sans liens de parenté partagent le même logement afin de réduire le coût de leur loyer;
- o de plus en plus de personnes âgées retournent habiter chez leurs enfants ou dans des logements voisins de ces derniers parce qu'elles n'ont plus les moyens de subvenir à leurs besoins ou parce qu'elles recherchent une plus grande sécurité;
- o un nombre de plus en plus important de jeunes adultes tardent à quitter le foyer parental car ils n'ont pas les moyens financiers qui leur permettraient de vivre de façon autonome.

#### 1.5.2 Type de population étudiée

Nous avons choisi de faire porter notre étude sur les ménages familiaux composés d'**adolescents** et de **jeunes adultes** (voir section 1.7.1) parce que nous devons limiter l'ampleur de l'étude et plus particulièrement parce que les exigences des adolescents et des jeunes adultes en ce qui a trait au logement, ont été peu étudiées, si on les compare à celles des enfants et des personnes âgées. De plus, nous étions particulièrement intéressés par les transactions qui sont essentielles à la saine cohabitation entre adolescents et parents de même qu'entre jeunes adultes et parents. Pour bien comprendre les exigences de cette population il va sans dire que nous devons analyser ce qui s'était passé dans le logement lorsque les enfants étaient passés de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à l'âge adulte.

### 1.5.3 **Types de logements étudiés**

Notre étude a porté sur la maison uni-familiale et les plexs (voir section 1.8.1). Ces modèles d'habitation, si on les compare aux habitations multi-familiales en hauteur et en rangée ont été également très peu étudiés.

### 1.5.4 **Méthodologie de recherche**

Les chercheurs Zimring et Reizenstein (1980) rapportent que parmi environ 1 000 recherches évaluatives résidentielles (Post Occupancy Evaluation Studies) répertoriées par Bechtel et Srivastava (The Environmental Research and Development Foundation, 1977), la plupart de celles-ci visent à mesurer la performance du logement au moment précis de l'évaluation, c'est-à-dire d'une manière **ponctuelle**.

Notre étude au contraire se distingue par une volonté de retracer l'évolution de la relation entre l'occupant et son logement sur une période de 10 à 20 ans (voir section 1.10). Elle se distingue donc par son caractère **dynamique**.

## 1.6 **CADRE THÉORIQUE**

Le cadre théorique qui a servi à l'élaboration de cette étude résulte de l'intégration que nous avons faite des modèles et concepts suivants: l'annexe 1 contient les descriptions et les définitions détaillées de ces modèles et de ces concepts):

- o **Les modèles de satisfaction résidentielle** développés par Michelson (1977) et Becker (1977);
- o **Le concept de compétence environnementale** développé par les psychologues Jutras et Cullen (1983), Lantermann (1976), Leff (1978) et Steele (1973);



- o **La notion de besoin** telle que définie par Steele (1973) et adaptée par les auteurs;
- o Le concept **appropriation de l'espace** analysé par plusieurs chercheurs dans le cadre de la Troisième conférence internationale de psychologie de l'espace. Parmi les nombreux chercheurs qui ont participé à cette conférence nous avons retenu plus particulièrement les interventions de Haumont, Graff, Bayazit, Barbey, Lugassy, Leroy, Petit, Mazerat et Latour Dejean. Les résultats d'une recherche effectuée par Becker (1977) ont aussi été intégrés à notre construit.

Le cadre théorique qui sous-entend cette proposition de recherche suppose que l'appropriation<sup>2</sup> du logement résulte généralement d'un processus itératif composé de cinq étapes (figure 1.1):

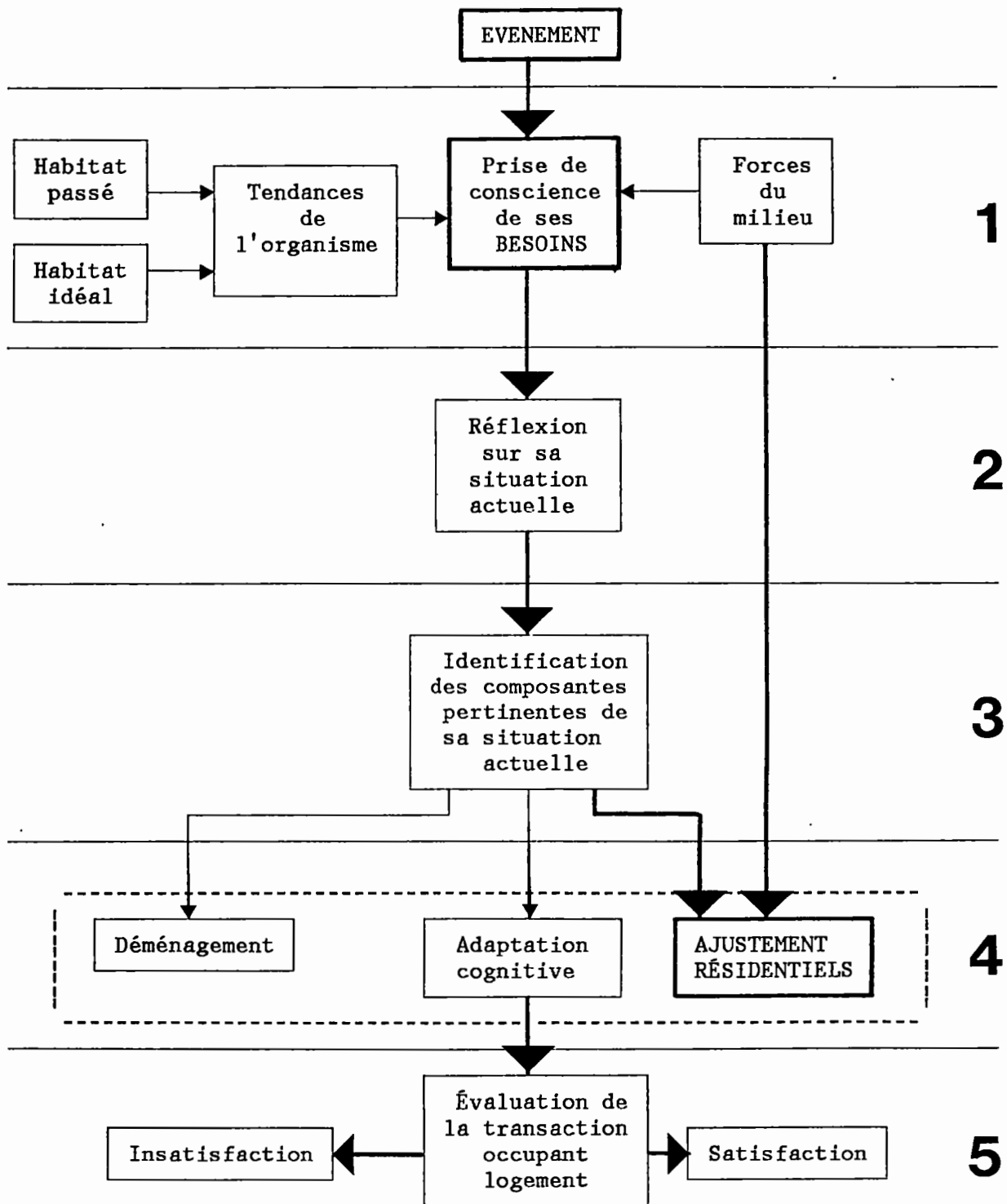
- 1.6.1 **la prise de conscience de ses besoins;**
- 1.6.2 **la réflexion;**
- 1.6.3 **l'identification des composantes pertinentes de la situation et la planification de l'action;**
- 1.6.4 **l'action;**
- 1.6.5 **l'évaluation.**

Il est important de noter que ces étapes peuvent souvent se fondre dans l'expérience, cette distinction a pour but de faire ressortir les aspects critiques du processus.

#### 1.6.1 **Première étape: prise de conscience de ses besoins**

Il existe chez l'être humain une tendance à l'actualisation. On peut définir cette tendance comme le désir de déployer, d'actualiser son potentiel comme être humain. Le degré de succès quant à l'actualisation de

Figure 1.1 Dynamique de la famille, ajustements résidentiels et souplesse du logement. Représentation schématique du cadre théorique.



son potentiel dépend de la compétence environnementale de chacun. La compétence environnementale fait appel à deux types d'aptitudes: (1) être conscient de son environnement de même que de son influence sur chacun et (2) être capable de modifier son environnement ou l'usage de son environnement sans le détruire afin de le rendre plus adéquat par rapport à ses besoins.

En ce qui a trait à l'habitation, cette tendance se manifeste dans les remises en question périodiques que les individus font de leur relation avec leur logement. Les individus évaluent leur logement en tenant compte principalement de leur expérience passée d'une part, et de leur modèle de l'habitat idéal d'autre part.

Cette remise en question périodique est déclenchée par une succession d'événements que nous avons qualifiés pour les fins de cette étude de **dynamique de la famille**. Certains de ces événements font partie des stades de développement de toutes les familles (ex.: le passage des enfants de l'enfance à l'adolescence ou de l'adolescence à l'âge adulte) tandis que d'autres ne font pas partie de l'histoire de toutes les familles (ex.: le divorce ou le retour d'un conjoint sur le marché du travail).

Cette remise en question, une fois déclenchée, amène l'individu à prendre conscience de certains besoins.

#### 1.6.2            **Seconde étape: réflexion**

Immédiatement après la remise en question et la prise de conscience que nous venons de décrire, l'individu fait intervenir dans son évaluation de sa situation actuelle des éléments pondérateurs résultant de sa réflexion sur les composantes de cette situation; par exemple: la durée anticipée de la période de temps durant laquelle il s'attend à vivre dans son habitat présent, l'existence d'alternatives de logement à des coûts correspondant à sa capacité de payer, le cycle de vie dans lequel il se trouve, etc. Au cours de cette réflexion la plupart des individus font un bilan des pour et des contre de leur situation. Suite à cette réflexion certains décident de

modifier quelque chose dans leur vie, d'autres décident de ne rien changer.

### 1.6.3 **Troisième étape: identification des composantes pertinentes de la situation et planification de l'action**

Le choix d'un plan d'action se fait en poursuivant la réflexion entamée à la deuxième étape. L'individu y arrive en identifiant, parmi toutes les composantes de sa situation relevées au cours de la deuxième étape, celles qui sont les plus pertinentes par rapport à son intention de modifier quelque chose dans sa vie. Par exemple, le constat du fait de l'existence de logements plus intéressants amènera certains individus à planifier un déménagement, inversement, le constat du fait de l'absence de logements alternatifs à des coûts abordables pourra amener d'autres individus à réviser (modifier) leur attitude d'insatisfaction et à s'adapter en se concentrant sur les aspects positifs de leur logement; d'autres individus, devant ce dernier constat, se mettront plutôt à planifier des modifications ou des **ajustements** à leur logement. En résumé les stratégies que l'individu peut adopter à cette étape pour améliorer sa relation avec son environnement sont les suivantes:

- (1) déménager;
- (2) modifier son attitude (s'adapter);
- (3) modifier son logement;
- (4) modifier l'affectation des pièces de son logement.

Dans cette étude, lorsque nous parlons d'**ajustements résidentiels**, nous référons aux stratégies (3) et (4) ci-dessus.

### 1.6.4 **Quatrième étape: action**

Suite à la planification que nous venons de décrire l'individu passe à l'action:

(1) **Déménager** peut se traduire en deux modes d'action:

- o la famille entière change de logement;
- o un membre ou une partie de la famille change de logement (ex.: adolescent au pensionnat).

(2) **Modifier son attitude**, c'est-à-dire substituer la satisfaction à l'insatisfaction, peut se réaliser cognitivement de deux façons:

- o concentrer sur les aspects positifs de son logement (ex.: son emplacement ou son coût peu élevé) et évaluer comme étant moins importants les facteurs négatifs;
- o concentrer ses énergies sur des composantes de sa vie qui sont gratifiantes et qui n'ont rien à voir avec son logis (ex.: ses amis, les activités que l'on aime pratiquer, son chalet, son voilier, etc.).

(3) **Modifier ou ajuster son logement** peut se traduire par trois modes généraux d'action:

- o marquer son logement, c'est-à-dire décorer son logement afin de le qualifier symboliquement et esthétiquement;
- o améliorer son logement, c'est-à-dire y faire des changements en vue de le rendre plus fonctionnel ou d'améliorer la qualité de la construction;
- o entretenir, c'est-à-dire maintenir son logement en bon état.

(4) **Modifier l'affectation des pièces de son logement**, c'est-à-dire adapter une nouvelle forme d'attribution et/ou d'utilisation des pièces de son logement.

#### 1.6.5 **Cinquième étape: évaluation**

Cette dernière étape consiste à évaluer si la(les) modification(s) apportée(s) a(ont) entraîné une transaction personne-environnement plus adéquate. Le succès de cette transaction serait étroitement relié à la présence de potentiels ou à l'absence d'obstacles de nature psychologique (ex.: le manque d'estime de soi); sociale (ex.: absence de communication entre les membres d'une famille); économique (ex.: revenu insuffisant); réglementaire (ex.: interdictions de peindre); architecturale (ex.: agencement de pièces ou type de construction qui ne se prête pas à l'ajustement).

Dans cette étude, il va sans dire, les analyses se sont limitées à étudier la relation entre le phénomène ajustement résidentiel et la présence de potentiels ou l'absence d'obstacles de nature architecturale.

#### 1.7 **POPULATION ÉTUDIÉE: CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET ATTITUDES PAR RAPPORT AU LOGEMENT PASSÉ, ACTUEL ET IDÉAL**

##### 1.7.1 **Caractéristiques générales de la population étudiée et raisons ayant déterminé nos critères de sélection**

L'étude a porté sur des ménages familiaux (familles nucléaires ou monoparentales) de nationalité canadienne-française composés d'au moins deux enfants. L'âge moyen des enfants occupant encore les logements étudiés au moment de nos enquêtes était d'environ 20 ans. Ces ménages étaient propriétaires et habitaient le même logement depuis en moyenne 17 ans.

Nous avons retenu comme unité d'observation des ménages familiaux afin de limiter l'ampleur du sujet et parce que nos recherches antérieures nous préparaient davantage à l'étude de ce type de ménage qu'à celui des ménages non familiaux. Nous croyons toutefois qu'en d'autres circonstances il aurait été tout aussi intéressant et utile d'étudier la dynamique et

l'appropriation de l'espace chez les ménages non familiaux composés de plus d'une personne car l'importance de ces ménages a augmenté sensiblement au cours des dernières années et parce que leurs exigences par rapport au logement comme celles des adolescents, d'ailleurs, ont été peu étudiées.

Nous avons retenu comme unité d'observation des familles dans lesquelles se trouvaient des adolescents ou des enfants au début de l'âge adulte parce que nos recherches antérieures nous indiquaient que c'est à l'occasion du passage des enfants de l'enfance à l'adolescence que le logement est soumis aux pressions les plus sévères; par exemple, nous avons pu observer dans le cadre de ces recherches qu'avec l'adolescence le besoin de territorialité s'accroissait chez l'enfant de même que chez les parents (qui commencent à perdre le contrôle mais qui désirent conserver le contrôle sur leurs enfants), qu'avec l'adolescence s'accroissait également le besoin de personnaliser son espace; qu'avec l'âge de la puberté les exigences relatives à l'intimité devenaient de plus en plus importantes, i.e. que l'enfant éprouvait le besoin de s'isoler non seulement pour se dévêtir mais aussi pour prendre soin de sa personne et pour étudier; que ses exigences quantitatives relatives à l'espace devenaient également plus importantes parce que son besoin d'avoir des contacts sociaux, c'est-à-dire d'inviter des amis à la maison et de faire des "parties" s'accroissait à un point tel qu'il pouvait même dépasser, pendant une certaine période de temps, celui de ses parents.

L'étude de la relation adolescent-logement nous apparaissait aussi comme étant particulièrement intéressante compte tenu du fait que les besoins des adolescents et des jeunes adultes ont été peu étudiés par rapport à ceux des enfants et des personnes âgées. Une première recension des écrits sur le sujet ne nous avait permis d'identifier qu'une dizaine d'ouvrages (Fortier, 1982; Anderson, 1974; Gianturo et al., 1974; Hansen et Altman, 1976; Jenny, 1967; Karsk, 1977; Lehr et Bonn, 1974; Magder, 1981; Pollowy, 1977; Proshansky et Kaminoff, 1979) alors que nous aurions pu identifier plusieurs dizaines d'ouvrages si notre recherche avait porté sur les exigences, par rapport au logement, des enfants et des personnes âgées.

Nous avons retenu comme unité d'observation des **familles propriétaires** afin d'éviter les situations où la réglementation ou l'absence de motivation, dues au fait que l'on soit locataire, aurait pu limiter le phénomène d'appropriation.

Nous avons aussi retenu comme unité d'observation des familles habitant le même logement **depuis au moins 10 ans** afin de disposer d'une période de temps suffisamment longue pour couvrir un nombre important d'événements et plus particulièrement celui du passage des enfants de l'enfance à l'adolescence ou de l'adolescence à l'âge adulte. Ceci ne nous a pas empêché pour autant de nous intéresser aux autres événements, par exemple le divorce, qui influencent l'appropriation du logement.

Nous avons enfin retenu comme unité d'observation des familles dont les parents avaient un **souvenir vif** des péripéties (i.e. des transactions parents-enfants-logement) rattachées à cette période pour des raisons méthodologiques à savoir que nous craignons que des répondants âgés auraient pu ne pas se souvenir des détails de certaines étapes de leur vie.

Nota: étant donné la nature exploratoire et qualitative de cette recherche nous n'avons pas limité l'ampleur de notre unité d'observation démographique en ce qui a trait aux variables suivantes: statut matrimonial, éducation, occupation, et nombre d'enfants. Nous considérons ces variables importantes et elles font partie de notre univers d'observation. Nous avons toutefois essayé d'éviter les écarts trop importants en ce qui avait trait aux caractéristiques socio-économiques des répondants en choisissant des ménages ayant un revenu comparable et habitant dans des logements ayant une valeur marchande comparable.

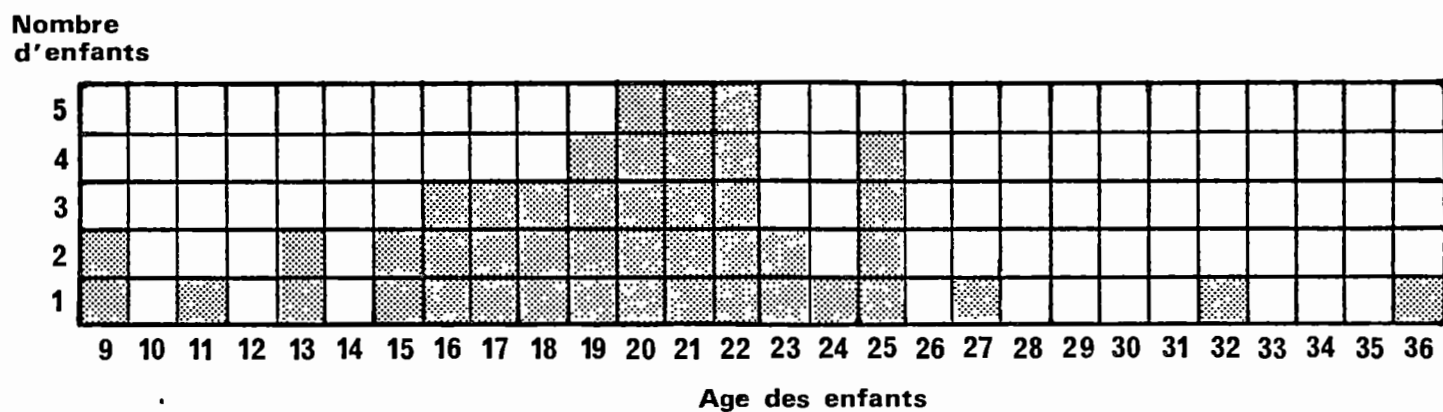
1.7.2            **Nombre moyen d'enfants occupant le logement au moment de l'étude: 2.3 enfants.**

1.7.3            **Nombre moyen d'enfants ayant déjà quitté le logement: 1.10 enfants.**



- 1.7.4 Nombre moyen d'enfants ayant déjà occupé le logement:  
3.4 enfants.
- 1.7.5 Nombre moyen de personnes par logement au moment de l'étude:  
4.25 personnes.
- 1.7.6 Nombre moyen de personnes par logement avant le départ des  
enfants: 5.35 personnes.
- 1.7.7 Âge moyen des enfants occupant le logement au moment de  
l'étude: 19.8 ans.
- 1.7.8 Âge moyen du maître de la maison: 53 ans.
- 1.7.9 Âge moyen de la maîtresse de la maison: 53 ans.
- 1.7.10 Pyramide d'âge des enfants occupant le logement au moment  
de l'étude: voir figure 1.2.
- 1.7.11 Types de ménages occupant les logements au moment de  
l'étude
- |   |    |
|---|----|
| Couple plus 1 enfant.....                     | 4  |
| Couple plus 2 enfants.....                    | 7  |
| Couple plus 3 enfants.....                    | 7  |
| Couple plus 4 enfants.....                    | 1  |
| Couple plus 1 enfant plus 1 petit-enfant..... | 1  |
| TOTAL.....                                    | 20 |

Figure 1.2. Pyramide d'âge des enfants occupant encore le logement au moment de l'étude.



1.7.12 Occupation: voir figure 1.3

1.7.13 Revenu annuel des occupants

Moins de 20 000 \$ .....	0
20 001 \$ à 40 000 \$ .....	3
40 001 \$ à 60 000 \$ .....	14
60 001 \$ à 80 000 \$ .....	3
80 001 \$ et plus .....	0

1.7.14 Propriétaires d'une résidence secondaire

Oui .....	5
Non .....	15

1.7.15 Attitude: logement passé

Afin de nous aider à comprendre comment les expériences que chacun de nos répondants avaient déjà vécues dans d'autres logements pouvaient influencer la perception qu'ils avaient de leur logement actuel, nous avons posé à chacun une série de questions (voir annexe 2, Guide d'interview, questions 39 à 46). L'analyse des données résultant de ces observations ne nous a toutefois pas permis de déceler de "pattern" significatif.

Figure 1.3. Nombre d'occupants par catégorie d'occupation

	A*	B*	C*
Industriels et gros commerçants (propriétaire de capitaux).			
Cadres supérieurs du secteur privé (ex.: P.D.G., Vice-présidents et directeurs généraux).	2	0	2
Membres des professions libérales à l'emploi du secteur privé (ex.: ingénieurs, experts-comptables, avocats). Hauts fonctionnaires et membres des professions libérales à l'emploi de l'administration publique.			
Professeurs (niveau collégial et universitaire) et chercheurs.			
Cadres moyens de l'entreprise et de l'administration publique (ex.: chefs du personnel, administrateurs, comptables, vérificateurs).			
Semi-professionnels ou "employés professionnels" (ex.: infirmières, ergothérapeutes, instituteurs, travailleurs sociaux, plus l'ensemble des professions dites intellectuelles).	10	6	0
Techniciens (ex.: techniciens de laboratoire, techniciens en électronique, pilotes, dessinateurs industriels ou publicitaires, décorateurs-ensembliers).			
Technico-commerciaux (personnel rétribué par des commissions: représentants de commerce, agents d'assurance, agents d'immeuble).			
Petits commerçants, Artisans, Exploitants agricoles, Petits entrepreneurs (entrepreneur en construction, électricien à leur compte, entrepreneurs peintres)	3	1	1
Agents d'encadrement immédiat (ex.: chefs de bureau, chefs de rayon, inspecteurs)			
Employés de bureau et de commerce.			
Membres de la police et de l'armée qui ne sont pas officiers supérieurs (ces derniers sont classés dans la catégorie des hauts fonctionnaires de l'administration publique).	3	2	2
Métiers de service (employés d'hôtel et de restaurant, concierges, chauffeurs de taxi et conducteurs de camion, infirmiers non diplômés).			
Ouvriers qualifiés et contremaîtres.	2	0	3
Ouvriers spécialisés et manoeuvres.			
Ménagères (féminines ou masculines)	0	10	0
Étudiants(es)	0	0	38
TOTAL	20	19	46

A\*: maître de maison, B\*: maîtresse de maison; C\*: enfant

1.7.16 **Attitude: logement actuel (éléments positifs)**

Afin de nous aider à comprendre pourquoi les répondants occupaient depuis si longtemps (en moyenne 17 ans) leur logement actuel, nous leur avons demandé quels étaient les éléments les plus positifs de ce logement. Nous avons groupé en catégories les réponses à cette question:

<b>Aspects les plus positifs de son logement</b>	<b>Identification des ménages</b>
<b>(1) Éléments reliés à la quantité d'espace et aux dimensions de ces espaces</b>	
o quantité d'espace	01, 05, 10, 12, 16, 18
o grandeur des chambres	14, 20
o grandeur de la chambre des maîtres	17
o grandeur de la salle de séjour	06
o grandeur de la salle de bain	17
o grandeur des pièces	20
o nombre de salles de bain	01
o nombre de chambres	11
o une chambre pour chacun	18
<b>(2) Éléments reliés à l'agencement horizontal et vertical des espaces</b>	
o ouverture entre cuisine-salle à dîner et salon	10, 12, 14, 18
o possibilité de fermer/ouvrir les portes des pièces	03, 15
o accès direct cuisine-jardin	06
o agencement des pièces	14
o emplacement central de l'entrée	06

o	présence d'une aire tampon entre les chambres et les espaces de vie	18
o	présence de la buanderie dans la cuisine	20
o	présence d'une salle à dîner séparée	11
o	sous-sol élevé	06
 (3) Éléments reliés à la présence d'un sous-sol		
o	présence d'un sous-sol	15, 17
o	présence d'un sous-sol pour l'atelier	08
o	présence d'un sous-sol pour la buanderie	08
o	présence d'un sous-sol pour les jeunes	08, 12
 (4) Éléments reliés à l'ensoleillement		
		02, 04, 05, 07, 13, 14
 (5) Éléments reliés au quartier		
		03, 04, 16, 18, 19
 (6) Éléments reliés à l'ambiance du logement		
o	aéré	17
o	accueillant	18
o	chez-soi	02
o	gai	02
o	invitant	02
o	vivant	02
 (7) Éléments reliés à la quantité de rangement		
o	quantité d'espace de rangement	15, 17
o	quantité d'armoires de cuisine	06, 20
o	garage utile pour l'entreposage	03

- (8) Éléments reliés à la **qualité de l'environnement extérieur immédiat**
- o présence d'un jardin 03, 05, 15
  - o apparence extérieure de la maison 06
- (9) Éléments reliés à la **qualité de la construction** 07, 17, 18
- (10)Éléments reliés aux **qualités de certaines pièces**
- o cachet de la salle de bain 20
  - o cuisine fonctionnelle 20
- (11)Éléments reliés à diverses **qualités du logement**
- o possibilité de faire des modifications 02, 04, 08, 09
  - o les boiseries, le bois, etc. 12, 13, 19
  - o le logement est fonctionnel 03, 13
  - o facilité d'entretien 10
  - o forme des pièces 17
  - o ouverture du logement sur l'extérieur 09
  - o présence d'une salle familiale 09

Les réponses que nous avons groupées sous les catégories (1), (2), (3) et (4) ci-dessus soulignent plus particulièrement l'importance des éléments suivants:

- o que chacune des pièces du logement ait des **dimensions** suffisantes afin que son affectation ne soit pas limitée à une seule fonction (voir section 3.2.1);

- o que les cloisons soient pourvues d'éléments (ex.: de portes ou d'écrans) permettant de séparer ou de combiner les espaces voisins (voir section 3.2.4);
- o que chaque logement contienne un espace libre et non fini genre sous-sol ou garage afin d'accommoder des fonctions non prévues (voir section 3.1.11);
- o que le logement soit bien ensoleillé.

#### 1.7.17 **Attitude: logement actuel (éléments négatifs)**

Nous avons demandé aux répondants quels étaient les éléments négatifs de leur logement. Le nombre d'éléments négatifs rapportés a été très faible par rapport au nombre d'éléments positifs rapportés à la section 1.7.16. Nous n'avons toutefois pas décelé de "pattern" significatif dans les réponses à cette question. Il est aussi important de souligner que parmi les éléments positifs et négatifs rapportés nous n'avons pu observer de différence entre les réponses venant des personnes occupant des plex et les personnes occupant des habitations uni-familiales.

#### 1.7.18 **Attitude: logement idéal**

Nous avons demandé aux répondants quel serait pour eux le logement idéal et tous nous ont répondu qu'ils considéreraient leur logement actuel comme étant idéal. Parmi ceux-ci, dix-huit nous ont répondu qu'ils avaient l'intention d'y demeurer et deux nous ont répondu qu'ils songeaient à déménager compte tenu du fait que les enfants auraient bientôt tous quitté le logement familial.

Afin de mettre à l'épreuve le sentiment d'attachement des répondants à leur logement actuel nous leur avons ensuite demandé s'ils songeraient à déménager si leur revenu devenait plus important. Or, parmi les dix-huit répondants qui désiraient demeurer dans leur logement dans les conditions actuelles, douze nous ont répondu qu'ils ne déménageraient pas, quatre nous



ont répondu qu'ils feraient des améliorations à leur logement actuel et deux nous ont répondu qu'ils déménageraient.

Le profond sentiment d'attachement exprimé par tous les répondants à l'égard de leur logement actuel explique le grand nombre de remarques positives (section 1.7.16) et le petit nombre de remarques négatives (section 1.7.17) rapportées précédemment.

Il nous apparaît toutefois important de rappeler<sup>3</sup> le fait que les individus ont une tendance naturelle à éliminer la "dissonance" (Festinger, 1976) entre leur logement actuel et le logement idéal et qu'ils ont tendance à modifier leur attitude, par exemple concentrer leur attention sur les aspects positifs de leur logement, s'ils ne peuvent déménager ou s'ils ne peuvent modifier leur logement actuel.

Or il est important de ne pas perdre de vue, dans ce cas-ci, le fait que nos vingt répondants ont occupé en moyenne leur logement actuel depuis en moyenne 17 ans. Cette situation est due à un de nos critères d'échantillonnage (i.e. disposer d'une période de temps suffisamment longue pour couvrir un nombre important d'événements, section 1.7.1). Compte tenu des conditions précitées, les répondants pourraient avoir tendance à justifier leur décision d'avoir passé plusieurs années de leur vie dans le même logement. Il ne faut donc pas interpréter leurs réactions comme une évaluation objective des vingt logements étudiés.

#### 1.7.19            **Compétence environnementale des répondants**

Il ne nous a pas été possible, à l'intérieur des frontières de cette étude, de mesurer la compétence environnementale de chacun des répondants par rapport aux cinq dimensions<sup>4</sup> définies par Jutras et Cullen (1983), i.e.:

(1) capacité de prendre conscience de ses besoins et de ses objectifs;

- (2) capacité de comprendre les composantes environnementales de sa situation actuelle;
- (3) capacité de planifier l'action;
- (4) capacité d'agir sur la relation personne-environnement par le biais de l'environnement physique (modifications physiques et/ou modifications à l'affectation des pièces);
- (5) capacité d'évaluer si la modification apportée a entraîné une transaction personne-environnement plus adéquate.

Pour bien comprendre l'influence de cette variable sur le comportement des répondants, il aurait fallu développer une série d'indicateurs pour chacune des dimensions précitées. Ensuite il aurait fallu développer, pour chacun de ces indicateurs, un instrument de mesure. Enfin, ces mesures auraient dû être faites sur chacun des parents (père-mère) des vingt ménages étudiés.

Notre étude nous a quand même permis de faire six observations fort intéressantes:

- (1) les cinq dimensions définies par Jutras et Cullen (1983) nous sont apparues comme étant fort pertinentes car nous avons pu reconnaître, pour chacun des ménages étudiés, des personnes qui se distinguaient soit par l'une ou par l'autre des capacités décrites par ces chercheurs;
- (2) les capacités variaient, d'un ménage à l'autre, i.e.: certains individus avaient la capacité de prendre conscience de leurs besoins et de leurs objectifs mais n'avaient pas la capacité de planifier l'action tandis que d'autres individus avaient la capacité de planifier l'action mais n'étaient pas capables d'agir de façon concrète sur la relation personne-environnement par le biais de l'environnement physique;

(3) cette capacité d'agir sur la relation personne-environnement par le biais de l'environnement physique décrite par Jutras et Cullen devrait se subdiviser, selon nos observations, dans les quatre sous-dimensions suivantes:

- o la capacité de faire des **modifications techniques** afin d'entretenir son environnement (ex.: changer les fenêtres de son logement);
- o la capacité de faire des **aménagement intérieurs** (ex.: organiser et décorer les pièces de son logement);
- o la capacité de faire des **modifications architecturales** (ex.: agrandir une pièce ou un logement en jetant des cloisons ou des murs par terre);
- o la capacité de **gérer son environnement** (ex.: ordonnance et modifier l'usage et l'affectation des pièces de son logement);

(4) malgré le fait que nous n'ayons pu faire des mesures rigoureuses de la compétence environnementale de chacun de nos répondants, il nous apparaît important de souligner qu'au moins la moitié des ménages étudiés semblait regrouper des individus possédant une compétence environnementale particulièrement élevée, du moins en ce qui a trait à la capacité d'agir sur la relation personne-environnement par le biais des modifications (voir sections 5 et 6 ci-dessous);

(5) **modifications physiques:**

- o tous les ménages étudiés avaient fait des modifications à la cuisine de leur logement et dans 9/20 des cas ces modifications avaient été majeures;
- o presque tous les ménages (18/20) avaient fait des aménagements nouveaux au sous-sol de leur logement dont 15 salles familiales et/ou salles de jeux, 15 espaces de rangement<sup>5</sup>, 13 buanderies, 10 chambres, 8 salles de bain et 8

ateliers de bricolage (nota: cette liste ne comprend que les aménagements effectués le plus fréquemment);

(6) **modifications à l'affectation des pièces:** dans tous les logements étudiés il y avait eu des modifications faites quant à l'affectation des pièces; le nombre moyen de ce type de modification était de 6.6 fois par logement, nota: la nature précise de ces modifications sera décrite dans le Chapitre 2.

## 1.8 TYPES DE LOGEMENTS ÉTUDIÉS

### 1.8.1 Caractéristiques générales des types de logements étudiés et raisons ayant déterminé nos critères de sélection

L'étude a porté sur une comparaison de l'appropriation de l'espace de deux types de logements: la maison uni-familiale et le plex<sup>6</sup>. Les plex étudiés se trouvaient au rez-de-chaussée. Les deux types de logements possédaient un sous-sol et étaient de dimensions modérées et comparables. Enfin les deux types de logements avaient une valeur marchande comparable.

Nous avons retenu comme unité d'observation **deux types de logements** parce que nous croyions que la comparaison de deux modèles d'habitation contribuerait à une meilleure compréhension des phénomènes observés dans chacun des deux cas. Nous croyions notamment que certains modèles d'habitation favoriseraient ou inhiberaient certains modes d'appropriation.

Nous avons retenu comme unité d'observation le **plex** (Figure 1.4) et la **maison uni-familiale** (Figure 1.5) parce que ces modèles d'habitation sont très importants au Québec et parce qu'ils ont été peu étudiés en comparaison avec les habitations multi-familiales en hauteur et en rangées.

Nous n'avons considéré que les unités de plex se trouvant au **rez-de-chaussée** parce que ce sont celles-ci qui avaient le plus de chance de posséder un sous-sol et par conséquent de pouvoir être comparées aux

maisons uni-familiales quant à leur superficie.

Nous avons choisi d'étudier des logements de dimensions modérées (toutefois plutôt généreuses que minimales) afin d'éviter les situations où les possibilités d'appropriation seraient extrêmement limitées au départ par l'exiguïté du logement. Plusieurs études ont démontré que l'ampleur de l'espace contribue énormément à étendre la gamme des possibilités d'aménagement. Il aurait donc été vain d'espérer trouver des moyens de favoriser l'appropriation en faisant porter notre étude sur des logements qui n'auraient offert aucun potentiel au départ à cause de leur exigüité.

Nous avons retenu enfin des logements ayant une valeur marchande comparable afin d'éviter autant que possible qu'il y ait des écarts trop importants entre les caractéristiques socio-économiques des répondants.

Nous avons choisi des quartiers se trouvant à l'intérieur d'un rayon d'environ 25km à partir du centre de l'île de Montréal pour des raisons d'accessibilité et parce que la région définie par ce rayon contenait un bon échantillonnage des modèles architecturaux qui nous intéressaient.

Nota: étant donné la nature exploratoire et qualitative de cette étude, nous n'avons pas limité le champ de notre unité d'observation architecturale en ce qui a trait aux variables architecturales suivantes: forme du logement, agencement des pièces, matériaux, etc. qui différencient un plex d'un autre plex de même qu'une maison uni-familiale d'une autre maison uni-familiale.

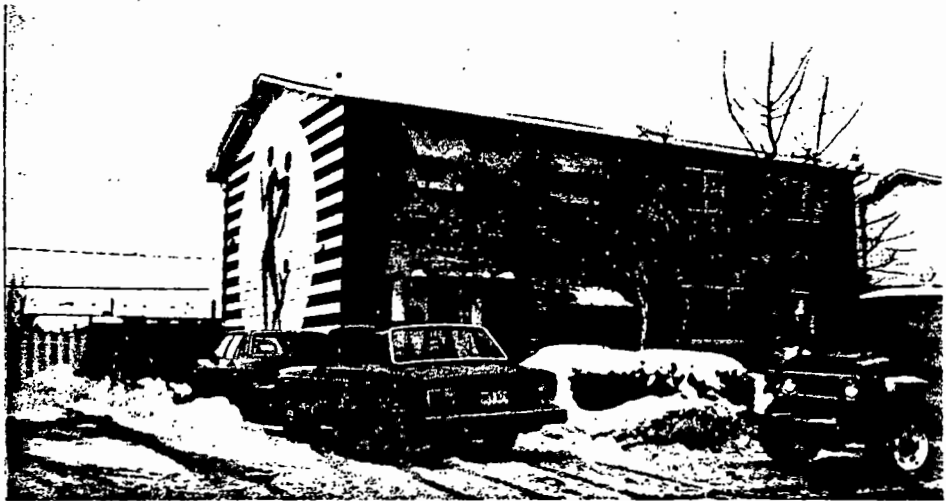
Ces variables étant intimement liées aux objectifs de notre étude ont fait partie, il va sans dire, de notre univers d'observation.

Figure 1.4. Photos montrant quelques exemples des plexs que nous avons étudiés (1250-1, 1750-1, 1950-1)

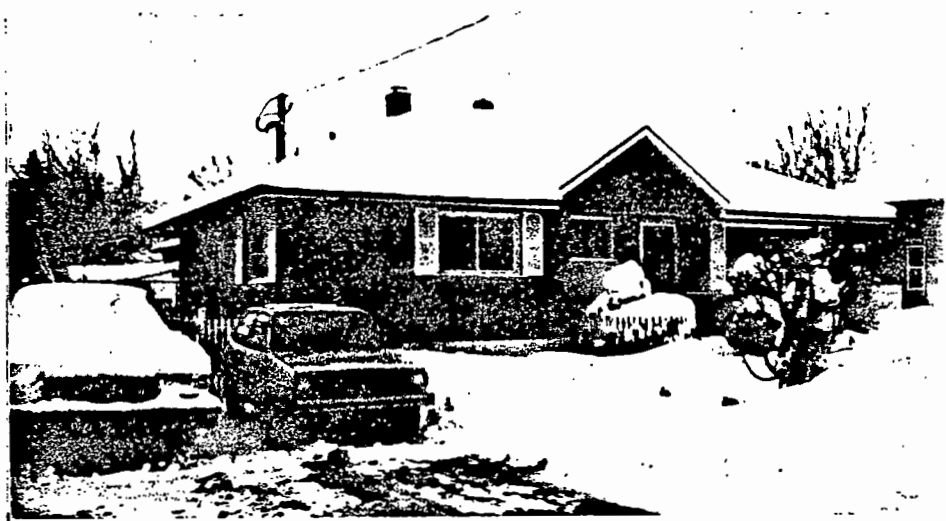


**Figure 1.5.** Photos montrant quelques exemples des maisons uni-familiales que nous avons étudiées.

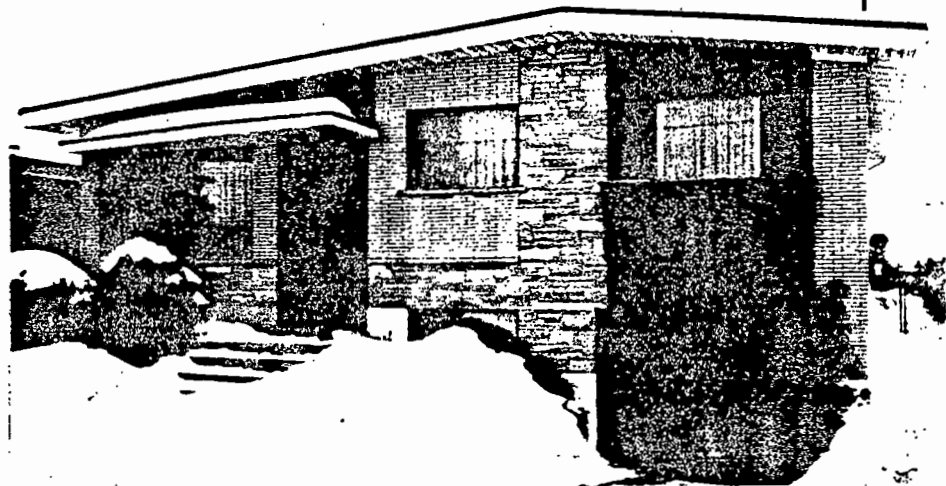
**Cottage (0850)**



**Bungalow (0450)**



**Split-level (0950)**



### 1.8.2 Plans des logements

Une copie de chacun des plans des vingt logements étudiés apparaît dans les appendices 1.2.3 et 4 du rapport de progrès de l'étape 3.

### 1.8.3 Répartition des logements en fonction du modèle d'habitation

Situé dans habitation uni-familiale avec sous-sol....	10
Situé au rez-de-chaussée d'un duplex avec sous-sol...	8
Situé au rez-de-chaussée d'un triplex avec sous-sol..	2
	—
Total .....	20

### 1.8.4 Répartition des logements en fonction de la relation avec les habitations voisines

Situé dans une habitation détachée.....	10
Situé dans une habitation attachée d'un seul côté....	9
Situé dans une habitation attachée des deux côtés....	1
	—
Total.....	20

### 1.8.5 Modèle particulier d'habitation uni-familiale

Un niveau plus sous-sol ("bungalow").....	4
Deux niveaux plus sous-sol ("cottage").....	3
Deux niveaux ("split-level").....	3
	—
Total.....	10



1.8.6 Répartition des logements en fonction du nombre de chambres  
(avant l'occupation par les résidents actuels)

	<u>Nombre de cas</u>	<u>Nombre de chambres</u>
Trois chambres.....	15	45
Quatre chambres.....	5	20
	—	—
Total.....	20	65

1.8.7 Répartition des logements en fonction du nombre de chambres  
(après l'occupation par les résidents actuels)

	<u>Nombre de cas</u>	<u>Nombre de chambres</u>
Trois chambres.....	7	21
Quatre chambres.....	11	44
Cinq chambres.....	2	10
	—	—
Total.....	20	75

L'évolution de la situation décrite à la section 1.8.6 à cette qui est décrite à la section 1.8.7 découle du fait que les occupants ont ajouté une chambre dans dix des vingt logements étudiés.

1.8.8 Nombre moyen de chambres par logement

Avant l'occupation par les résidents actuels: 3,25  
Après l'occupation par les résidents actuels: 3,75

Si on tient compte du fait que le nombre moyen de personnes par logement, avant le départ des enfants, était de 5,35 personnes par logement (section 1.7.6), l'ajout d'une chambre dans la moitié des logements étudiés semblaient indiquer une tendance vers l'établissement du rapport suivant entre le nombre de personnes et le nombre de chambres:

<u>Nombre de personnes</u>	<u>Nombre de chambres</u>
x	x-1
6	5
5	4
3	2

**1.8.9 Évaluation municipale de la valeur foncière des habitations dans lesquelles se trouvent les logements étudiés**

Valeur moyenne des maisons uni-familiales	71 200 \$
Valeur <sup>7</sup> moyenne des duplex	88 125 \$
Valeur <sup>8</sup> moyenne des triplex	89 000 \$

**1.8.10 Répartition des logements en fonction de l'année de construction**

(-) @ 1920.....	1
1921 @ 1945.....	3
1946 @ 1960.....	4
1961 @ 1970.....	10
1971 @ 1975.....	2
	—
Total.....	20

1.8.11 **Répartition des logements en fonction de leur localisation**

Boucherville.....	1
Brossard.....	1
Candiac.....	1
Dollard-des-Ormeaux.....	1
Laprairie.....	1
Laval (Laval des Rapides).....	1
Laval (Pont Viau).....	2
Longueuil.....	1
Montréal (Ahuntsic).....	1
Montréal (Notre-Dame-de-Grâce).....	3
Repentigny.....	1
Ville St-Laurent.....	1
Ville St-Léonard.....	2
	—
Total.....	20

1.8.12 **Espaces complémentaires aux espaces vitaux se trouvant dans les logements étudiés**

Garage.....	15
Buanderie.....	13
Espace de rangement non fini.....	13
Salle familiale.....	12
Atelier de bricolage.....	11
Salle de jeux.....	5
Vestibule secondaire.....	3
Logement accessoire.....	2
Bureau.....	2
Boudoir.....	1
Chambre noire.....	1
Salle de couture.....	1
Sauna.....	1
Solarium.....	1

1.8.13 **Surface habitable<sup>9</sup> moyenne des logements étudiés**

<u>Surface habitable</u> <u>en m<sup>2</sup></u>	<u>Tous les</u> <u>logements en m<sup>2</sup></u>	<u>Plexs</u> <u>en m<sup>2</sup></u>	<u>Maisons uni-</u> <u>familiales en m<sup>2</sup></u>
Rez-de-chaussée et étage <sup>10</sup>	111,18	105,71	116,66
Sous-sol	59,41	55,65	63,16
Tous les niveaux	170,59	161,36	179,82

1.9 **MÉTHODE DE RECHERCHE**

Deux instruments de recherche furent utilisés, soit l'entrevue et le relevé graphique et photographique de chacun des logements. Ces deux instruments furent appliqués dans le cadre d'une rencontre avec chacun des ménages. La durée de ces rencontres était d'environ 2 heures 15 minutes.

1.9.1 **L'entrevue (voir annexe 2)**

L'entrevue comprenait deux parties. La première partie consistait en une **entrevue en profondeur** avec les parents ou avec celui des conjoints qui passait le plus de temps à la maison, cette portion de l'entrevue portait sur l'expérience passée de même que sur les aspirations, les valeurs et les préoccupations des répondants en ce qui avait trait au logement; cette portion de l'entrevue nous permettait en outre de recueillir les données démographiques de base sur chacune des familles.

La deuxième partie de l'entrevue consistait en une **visite guidée** des différentes pièces du logis avec les différents membres de la famille (selon les pièces). Elle avait pour but d'inventorier les modifications apportées au logement de même que les événements qui les avaient déclenchées.

#### 1.9.2 Relevé graphique et photographique de chacun des logements

Cette démarche consistait à mesurer tous les espaces du logement et à les dessiner sous forme de plans à l'échelle (1:50); en plus de faire le relevé des espaces, cette démarche consistait à inventorier le mobilier et à le représenter à l'échelle sur les plans; enfin, chacune des modifications était photographiée afin de compléter l'information sur les éléments architecturaux, sur les pièces de mobilier et sur les objets (ex: fenêtres, tableaux, rideaux, etc.) qui se décrivaient mal au moyen de plans.

Une copie des photos prises et des plans dessinés de chacun des vingt logements étudiés apparaît dans les appendices 1, 2, 3 et 4 du rapport de progrès de l'étape 3.

#### 1.10 CHOIX DE L'ÉCHANTILLON

Les critères qui ont guidé le choix de notre échantillon ont été décrits à la section 1.7 (Population) et à la section 1.8 (Types de logements). Or parmi ces critères il y en a quatre auxquels nous avons accordé une importance particulière, ce furent:

- (1) la durée d'occupation;
- (2) la composition du ménage;
- (3) le type d'habitation; et
- (4) le modèle particulier d'habitation (dans le cas des habitations uni-familiales).

Dans le cas des critères (1) et (2) nous avons opté de préférence pour les familles qui occupaient leur logement depuis le plus longtemps possible et celles dont le nombre de membres avait été le plus important que possible. Dans le cas des critères (3) et (4) nous avons équilibré le mieux que possible l'échantillon entre les différents types (plex et uni-familiale) et modèles (bungalow, split-level et cottage) d'habitations.

L'échantillon de 20 familles a été sélectionné à partir d'une base de 100 familles recrutée parmi la population étudiante de cinq départements de l'Université de Montréal à qui nous avons demandé de nous fournir des noms de parents, amis, voisins ou autres connaissances qui répondaient à nos critères de sélection.

#### 1.11 MÉTHODE D'ANALYSE

Les données recueillies au cours des entrevues ont été retranscrites et il en est résulté un corpus de données d'environ huit cent cinquante pages complémenté d'une cinquantaine de plans et de quelques centaines de photos.

La méthode qui a été utilisée pour analyser ces informations a été l'analyse de contenu. Les principaux thèmes retenus par cette analyse ont été les suivants:

- ° Caractéristiques de la population Chapitre 1
- ° Caractéristiques des logements Chapitre 1
- ° Types d'événements se produisant dans la vie des familles Chapitre 2
- ° Besoins et problèmes déclenchés par ces événements Chapitre 2
- ° Ajustements déclenchés par ces besoins Chapitre 2
- ° Caractéristiques architecturales qui facilitent les ajustements Chapitre 3

Nous tenons à souligner que l'étude que nous avons faite des données était avant tout qualitative<sup>11</sup> puisqu'elle portait sur un petit échantillon, soit 20 études de cas. conséquemment, l'intuition des chercheurs a joué un rôle important au niveau de l'interprétation des données. Pour cette raison, les résultats de nos analyses doivent être considérés comme des hypothèses.

Nous croyons malgré tout que cette étude a généré une information précieuse sur les besoins des gens, sur leurs attitudes et sur leurs comportements, de même que sur les caractéristiques que devraient posséder les logements qui se veulent souples.

Ce chapitre examine les ajustements et modifications spatiaux, ainsi que les changements de comportement à l'intérieur du logement. Dans la première partie, de tels ajustements font suite à des événements importants de la vie ou sont un moyen de s'adapter aux changements dus à ces événements. Dans la seconde partie, on aborde d'autres changements qui semblent n'avoir aucun lien apparent avec de tels événements.

Dans cette section, on considère deux types d'événements. Le premier correspond aux étapes de développement et tous les ménages les vivent ou, exprimé différemment, la plupart des ménages risquent d'en faire l'expérience. Voici les événements considérés:

- o naissance
- o passage du premier âge à l'enfance
- o passage de l'enfance à l'adolescence
- o passage de l'adolescence à l'âge adulte
- o départ des enfants
- o planification en vue du "nid vide"
- o prise en charge des parents âgés

Bien que l'on ait recueilli des données sur tous ces événements, il faut insister sur le fait que cette étude et par suite la sélection de l'échantillon étaient axés sur des ménages dont les enfants avaient passé leur adolescence dans la même habitation. Conséquemment, les passages de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à l'âge adulte, puis les départs, y étaient plus fréquents et souvent quelque peu plus récents. Le second type d'événement - plus souvent une rupture - ne fait pas nécessairement partie de la vie de tous les ménages, bien qu'il soit



fréquent. Cela comprend notamment;

- o le divorce et le veuvage
- o la fusion familiale
- o l'entrée ou le retour de la femme sur le marché du travail ou aux études
- o le chômage

La distinction entre ces deux types d'événements n'est toutefois pas toujours nette. D'une part, la définition des étapes de la vie dépend elle-même de la culture. (Comme on l'a indiqué au chapitre 1, en sélectionnant surtout des propriétaires de maison et des propriétaires fonciers résidents canadiens-français, on a essayé de normaliser en fonction des importantes variations dues aux différences sociales et culturelles). Et même au sein d'une même culture, il peut y avoir parfois des variations importantes surtout imputables aux circonstances de la vie. Par exemple, tous les enfants adultes n'ont pas à s'occuper, ou à s'occuper de la même façon, de parents âgés de santé délicate. La séquence de ces événements peut également varier.

D'autre part les événements considérés ici comme uniques, alors que leur fréquence de nos jours est telle - comme dans le cas du divorce, surtout parmi les jeunes ménages - qu'on peut dire qu'il s'agit d'un événement pratiquement attendu. Comme on le notera dans la discussion de telles ruptures, leur fréquence est probablement sous-estimée dans cette étude, parce que l'on s'est intéressé surtout à des familles stables (et propriétaires) relativement plus grandes et plus anciennes qui avaient vécu pendant de nombreuses années dans leur maison actuelle. Cette déviation a également réduit le nombre de styles de famille contemporains, comme les ménages à deux revenus et les familles monoparentales.

### **"Patterns"**

Le terme "pattern" est utilisé ici pour décrire une relation normalisée entre un événement particulier de la vie et une modification physique,

spatiale ou de comportement. Le concept de "pattern" ici est un expédient rapide pour résumer ou regrouper un phénomène socio-psychologique et un changement spatial qui sont associés. Qui plus est, au lieu de se concentrer sur l'événement psycho-social lui-même, l'emploi de tels "patterns" permet d'insister sur les ramifications spatiales de ces événements; en termes d'organisation, d'utilisation et de décoration (marquage) de l'espace dans la maison. Ces ramifications spatiales peuvent se traduire par la perception d'un problème ou d'un nouveau besoin et ensuite, par une tentative de résolution du problème ou de satisfaction du besoin, grâce à un ajustement physique ou du comportement, voire des deux.

Douze "patterns" fondamentaux ont été reconnus et décrits. On a d'abord considéré les patterns associés au cycle de vie après qu'un événement typique se soit produit. Puis on a décrit ceux qui étaient associés aux ruptures survenant dans la vie d'un ménage.

En premier lieu, nous étudions brièvement les problèmes et besoins associés à un pattern particulier, en faisant appel à une connaissance générale de l'impact de tels événements et à certaines données recueillies dans cette étude. On discute ensuite des observations relatives au "pattern". Finalement, on tire de ce pattern un certain nombre de conclusions plus générales. Les implications physiques de ces conclusions sont abordées au chapitre 3.

#### **2.1.1 Créer ou réaménager un espace pour un nouveau-né ou un jeune enfant**

Le besoin de loger un nouveau-né, souvent dans un espace donné, peut entraîner d'importantes modifications spatiales. A moins que la naissance n'ait été planifiée, la réaction la plus fréquente est d'utiliser l'espace de façon plus intensive ou plus dense.

## Problèmes et besoins

### o Besoin d'un espace

Le besoin d'un lit supplémentaire et d'un espace identifiable est fondamental dans notre culture. Toutefois, il est peu vraisemblable qu'un très jeune enfant ait droit à son espace à lui, il dort plutôt dans la chambre de ses parents ou avec un frère ou une soeur.

### o Besoin d'être près de la chambre des parents (et les parents ont besoin d'être près de leur nouveau-né)

Fréquemment les parents désirent que la chambre du nouveau-né soit proche, car ils craignent pour lui et parce que les très jeunes enfants ont besoin de plus d'attention, surtout la nuit. Cette exigence n'est pas basée uniquement sur les besoins de l'enfant, mais aussi sur le désir que peuvent avoir les parents d'être près de leur bébé, comme Shirley McLaine l'a montré de façon si poignante et humoristique dans le film "Terms of Endearment". Ce n'est là que le début d'un long processus. Pour les adolescents c'est le contraire, comme nous le verrons plus loin, ils préfèrent "s'éloigner" des parents et de leur chambre. Cet éloignement est beaucoup plus perceptible lors du déménagement au sous-sol que l'on aborde à la section 2.1.2.

### o Besoin de séparer filles et garçons

Vers l'âge de 6 ou 7 ans, si ce n'est avant, on sépare généralement les frères et soeurs qui partageaient la même chambre. Bien que le tabou de l'inceste en soit probablement la raison sous-jacente, c'est rare que la chose soit présentée ainsi.

Dans la **Famille 12** par exemple, la fille et le plus jeune fils ont été séparés lorsque ce dernier "... commençait à être plus grand...", c'est-à-dire lorsqu'il eut environ deux ans (**Madame 12**, p. 12-16.1).<sup>12</sup>

Le garçon a été installé avec un frère plus âgé et, le boudoir qu'il avait jusque là partagé avec sa soeur, devint la chambre de celle-ci. On sépara alors la pièce du hall, puis on installa une porte avec encadrement et un placard (Figure 2.1).

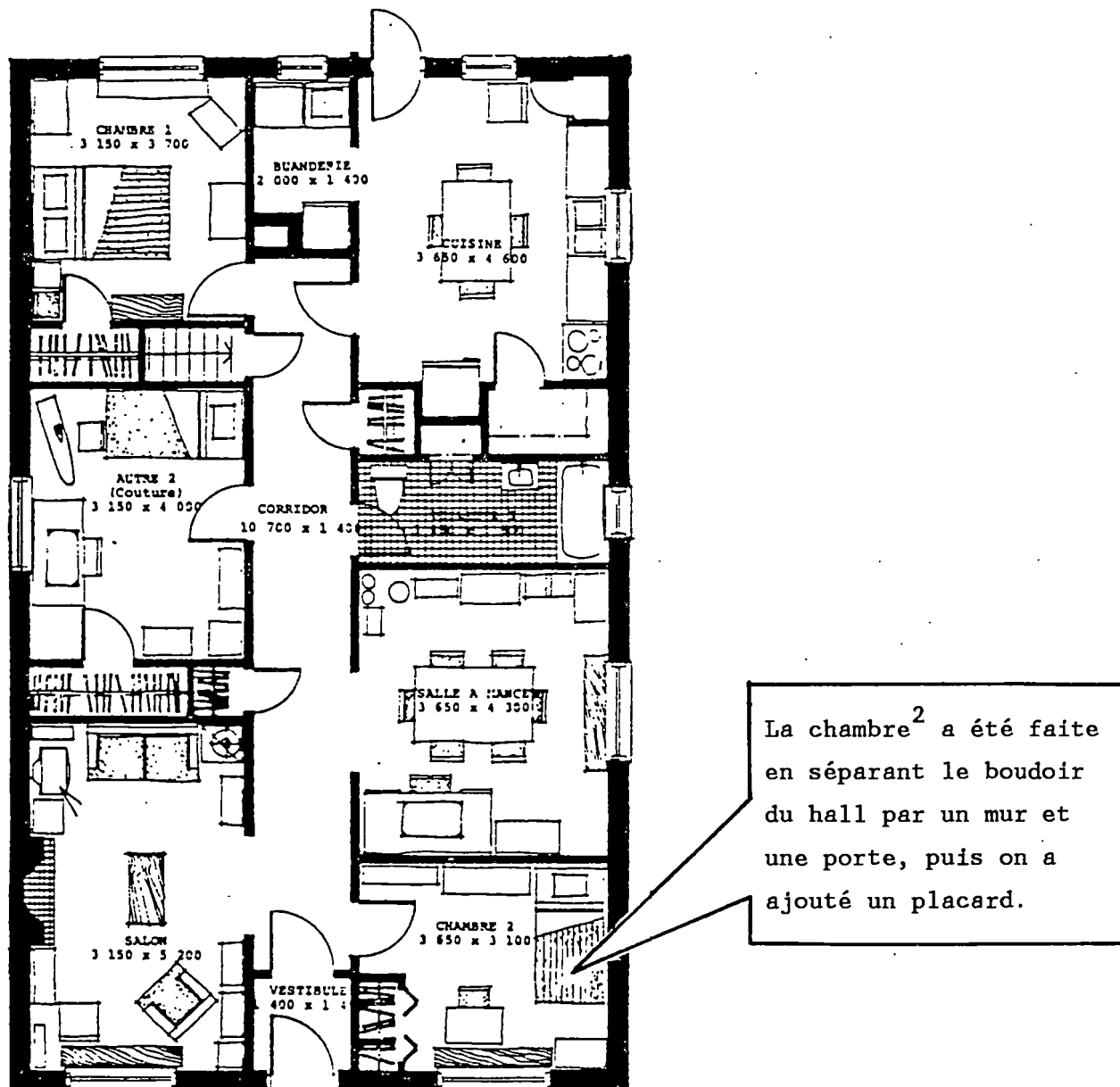
### **Observations**

#### **o Trouver une chambre**

Si une chambre est libre, souvent on y installe le nouveau-né, en supposant qu'elle soit proche de celle des parents. Toutefois lorsqu'il n'y en a pas ou qu'elle est trop éloignée, la naissance va provoquer toute une série de changements ou une réaction en chaîne entraînant (ou parallèle à) de multiples ajustements. Dans la **Famille 11** par exemple, on a donné à la nouveau-née la chambre du fils le plus âgé qui, à son tour s'est installé dans le bureau de son père. **Monsieur 11**, après avoir perdu son bureau, s'est aménagé un coin de travail dans la chambre des parents.

Figure 2.1. Plan du rez-de-chaussée du triplex, Famille 12 (1271).<sup>a</sup>

Échelle 1/100



a. Les nombres renvoient aux numéros de figure utilisés dans le corpus de données présenté à la SCHL en tant que partie du troisième rapport de progression de cette étude.

Dans un autre exemple, celui du **Famille 13**, on a donné au nouveau-né la chambre de la fille la plus âgée qui avait alors 13 ans. Elle s'est installée dans l'atelier de son père au sous-sol, après qu'il ait été aménagé en chambre. **Monsieur 13**, à son tour, transforma une partie du garage en atelier.

Comme on le verra en détail à la section 2.1.4, de telles réactions en chaîne, qui tendent à répondre aux besoins variés des différents membres de la famille, sont complexes. Par exemple, dans le **Famille 13** dont on a parlé plus haut, l'adolescente a gagné plus d'intimité et de liberté en emménageant au sous-sol, alors que son frère obtenait sa propre chambre. Par suite de ces multiples dépendances, les déplacements ou changements peuvent être retardés ou accélérés en ce qui a trait aux besoins d'une simple personne.

o "Entassement" par âge, puis selon le sexe

Si on ne peut disposer d'une chambre, le nouveau-né va être "entassé" avec ses frères ou soeurs, souvent d'un âge rapproché. Par exemple, dans la **Famille 07**, la nouveau-née a été logée dans la chambre de ses deux soeurs plus âgées, après y avoir placé un lit superposé. La **Famille 20** donne deux exemples du même genre. Après sa naissance le troisième fils a été mis dans une chambre au sous-sol avec son frère le plus proche en âge<sup>13</sup>. Quatre ans plus tard, la nouveau-née de **Famille 20** a été installée dans la chambre de sa soeur.

Alors qu'au départ le choix tend à refléter surtout une affinité d'âge; si les enfants partageant une chambre ne sont pas du même sexe, quelques années plus tard il faudra normalement "corriger" cela en redistribuant les espaces. Cela se produit généralement quand l'enfant le plus jeune a 6 ou 7 ans, sinon plus tôt. C'était le cas de **Famille 12**, comme on l'a vu précédemment. Dans le cas de **Famille 17**, la plus jeune fille et son frère ont été séparés dès qu'elle a grandi (elle avait alors un an, il en avait quatre). Le garçon a conservé la chambre, alors que la fille allait partager celle de ses deux soeurs plus âgées.

## **Conclusion**

Cette discussion fait ressortir un certain nombre de régularités dans la sélection et l'affectation des chambres. Le nouveau-né est généralement placé près de la chambre des parents, souvent avec le plus jeune de ses frères ou soeur. S'ils ne sont pas du même sexe, quelques années plus tard il faudra certainement un autre déplacement pour les séparer.

### **2.1.2 En haut/en bas - transformation des aires du sous-sol en domaine pour les enfants adolescents et jeunes adultes**

Le lien le plus frappant et le plus commun, observé lors de cette étude, est peut-être l'expansion du territoire des enfants, à peu près au moment de l'adolescence, ou encore au début de l'âge adulte et, inversement le rétrécissement du domaine des parents. Alors que l'ampleur et la façon d'agencer la réallocation et le réajustement de l'espace varie d'un ménage à l'autre, affectant parfois l'utilisation de l'espace "du haut" en termes de mobilier, de décoration/marquage et des règles de conduite (voir section 2.1.3), l'expression la plus sérieuse de ce phénomène est la "conquête" du sous-sol par les enfants adolescents ou jeunes adultes.

Dans bien des cas, cela entraîne l'aménagement du sous-sol en plusieurs étapes: premièrement comme lieu récréatif pour les jeunes enfants, deuxièmement comme aire familiale et troisièmement comme endroit exclusivement réservé aux enfants plus âgés pour étudier, se divertir (écouter de la musique ou recevoir des amis, etc., ou comme chambre à coucher). Quinze des 20 ménages étudiés utilisaient une partie du sous-sol comme salle de jeux ou salle familiale. Dix de ces vingt ménages avaient aménagé au moins une chambre au sous-sol, huit d'entre eux y avaient même installé une salle de bain.

Le "pattern", bien qu'il n'ait pas été entièrement vécu par la totalité des ménages, est décrit par les familles elles-mêmes.

Quand on a acheté la maison, le carré se terminait là (limite entre la salle à manger et la salle familiale au rez-de-chaussée). Le sous-sol n'était pas fini, excepté une pièce au centre qui nous servait de salle familiale. Et tout ce qui était en-dessous du salon et de la salle à manger, ce n'était pas fini. Les enfants tout petits ont joué là avec des marchettes, des bicyclettes, des patins à roulettes, n'importe quoi; c'était sur le ciment. Alors après ça, à la période où ils sont devenus un peu plus vieux, on a mis de la tuile et on a mis de l'éclairage parce que, avant ça, ils étaient jeunes, ils jouaient là dans le jour; donc, il n'y avait même pas d'éclairage. Là, on a mis l'éclairage, on a fait le plafond puis c'est resté comme ça encore pendant un petit bout de temps et puis là ensuite, on a fini les murs, etc... Il y a quelques années, on a mis du tapis par-dessus parce que là, on en avait besoin. Donc, ça évolué un peu selon les besoins des enfants.  
(Madame 09, p. 09-6.1)

Ou encore par la Famille 13:

Ça toujours été une salle de jeu, mais les murs étaient tout simplement en styrofoam avec colombages ... puis les enfants jouaient ici, c'était vraiment une salle de jeu, ils écrivaient sur les murs, ils jouaient à la balle, ils faisaient tout ce qu'ils voulaient, ils



suspendaient des cordes après la poutre au  
plafond, ils faisaient tout ... Puis, quand  
ils ont commencé à grandir, 13-14 ans, j'ai  
commencé à finir la salle graduellement ...  
ça c'est pas fait du jour au lendemain, puis  
c'est devenu ce que c'est aujourd'hui.  
(Figure 2.2). (Monsieur 13, p. 13-15.2)

Figure 2.2. Photo de la salle familiale au sous-sol, Famille 13 (1316-1). À un stade de finition moins avancé, cet endroit servait de salle de jeux et, l'adolescence des enfants terminée, il a été aménagé graduellement jusqu'à son état actuel.



## Problèmes et besoins

Quels sont les types de problèmes ou de besoins signalés par les ménages pour expliquer les changements spatiaux qui surviennent pendant l'adolescence ou le début de l'âge adulte? Et en particulier, comment ces changements se traduisent-ils par une conversion du sous-sol en un domaine pour les enfants adolescents et jeunes adultes?

### o Besoin de plus d'indépendance

L'indépendance peut se manifester de différentes façons: pouvoir regarder la télévision tard, sortir ou rentrer tard, écouter de la musique à souhait, recevoir des amis, décorer à son goût, etc. Un tel comportement "spatial" peut être une fin en soi ou un moyen d'atteindre un but comme la création (et l'affichage) d'un style de vie différent ou plus personnel - ou, comme c'est probablement plus souvent le cas, les deux.

Ce fut les deux plus vieux enfants qui descendirent en bas lorsque le sous-sol a été fait (les enfants vieillissaient et avaient besoin d'espace) parce que les plus jeunes étaient d'âge scolaire et on voulait voir s'ils faisaient leurs leçons et leurs devoirs. Tandis qu'en bas, ils pouvaient regarder la télévision; ici (en haut), il n'y en avait pas. (Madame 12, p. 12-15.2)

La musique par exemple, est un "problème" fréquent dans les familles avec adolescents. Elle illustre un peu la complexité de décrire et interpréter ce qui arrive. Pour l'adolescent, la musique peut représenter une forme d'indépendance, à savoir, écouter le genre de musique qu'il ou elle aime au volume souhaité. Elle peut donc devenir un geste symbolique, alors qu'elle représente en même temps un problème physique en termes d'isolation acoustique, dans la maison.

Les problèmes associés à la musique semblent annoncer l'arrivée de l'adolescence.

Tout à coup, il y a eu la musique ... le problème s'est posé avec (ma fille aînée) ... ça a commencé avec Beau Dommage, il y a 12 à 13 ans. Le problème de son a désorganisé le contexte familial. Le phono était dans le salon ... on a dû le déménager au sous-sol de même que la télé ... le sous-sol est devenu la pièce d'écoute, la place pour les jeunes, l'endroit où ils recevaient leurs amis lorsqu'ils arrivaient tard (Figure 2.3).

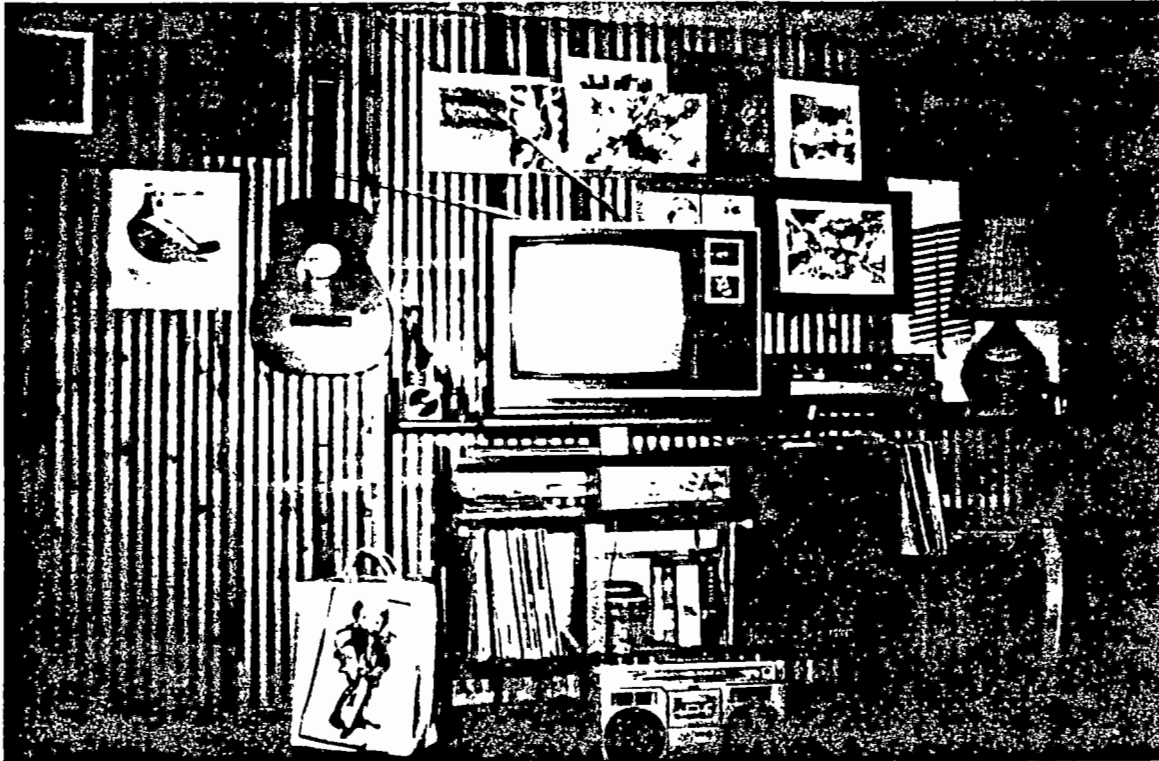
Le problème du rock s'est aussi posé avec le fils ... la maison n'a pas été conçue pour la boîte à son. (Monsieur 05, p. 05-5)

La musique aussi, leur musique était trop forte quand ils étaient jeunes, on l'entendait moins en haut. Quand ils étaient ici avec leur musique, ça m'étourdissait dans la cuisine. C'est pour ça que j'ai dit à celui qui avait un système de son, 'tu vas aller en bas avec ton frère'. Au moins avec la porte fermée, on les entendait moins. (Madame 12, p. 12-15.2)

o Besoin d'intimité (et d'une chambre à soi)

Le besoin d'un surcroît d'intimité est étroitement lié au besoin d'une plus grande indépendance. En termes plus simples, cela signifie ne plus être vu ni entendu.

Figure 2.3. Photo du sous-sol servant de "pièce d'écoute", Famille 05 (0516-4). Pendant l'adolescence de l'enfant, on a installé un mur insonorisé, une chaîne audio et un téléviseur.



Les enfants ont de nouveaux besoins, car ils sont maintenant des adultes. Si on veut garder nos enfants, il faudrait faire un geste pour améliorer cette possibilité de recevoir et d'échanger avec plus d'intimité. On pourrait pour cela utiliser le sous-sol et le 'bachelor' qui est à côté.  
(Madame 14, p. 14-11)

Une telle intimité peut être obtenue de différentes façons. En haut par exemple, on peut établir de nouvelles règles concernant l'utilisation des portes, comme on le verra à la section 2.1.3. Mais le sous-sol, partie la plus éloignée et la plus retirée de la maison, est le plus souvent utilisé à cette fin par les adolescents.

Et lorsqu'il y a une entrée indépendante, cela permet des sorties et retours "discrets". En outre, le fait de ramener des amis, de mettre la musique à fond, etc. empêche les parents de venir et ne les attire pas.

o Besoin de plus d'espace (y compris de rangement) et d'une salle de bain si la chambre est au sous-sol

À mesure que les enfants grandissent, ils ont besoin de plus d'espace - pour étudier, recevoir des amis, écouter de la musique, etc. Le besoin d'espace de rangement croît aussi avec l'accumulation de biens (fig. 2.4). Fréquemment les garages servent aussi à entreposer les équipements de sport (Figure 2.5).

Finir le sous-sol est devenu obligatoire ..., car la Chambre 3 était devenue trop petite (9,4 m<sup>2</sup>) pour deux grandes filles. (Monsieur 18, p. 18-6)

Figure 2.4. Photo des étagères installées dans une chambre au sous-sol, Famille 03 (0314-1). Le fils adolescent avait besoin de plus d'espace de rangement quand on a installé sa chambre au sous-sol.

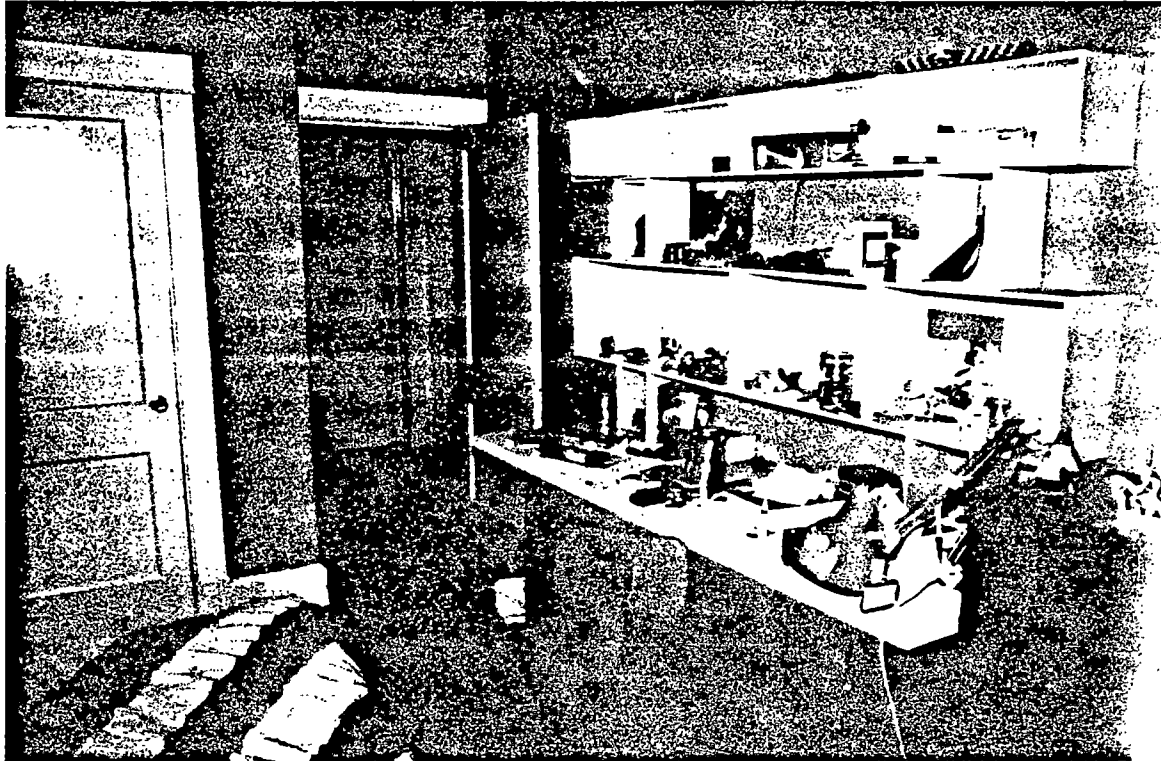
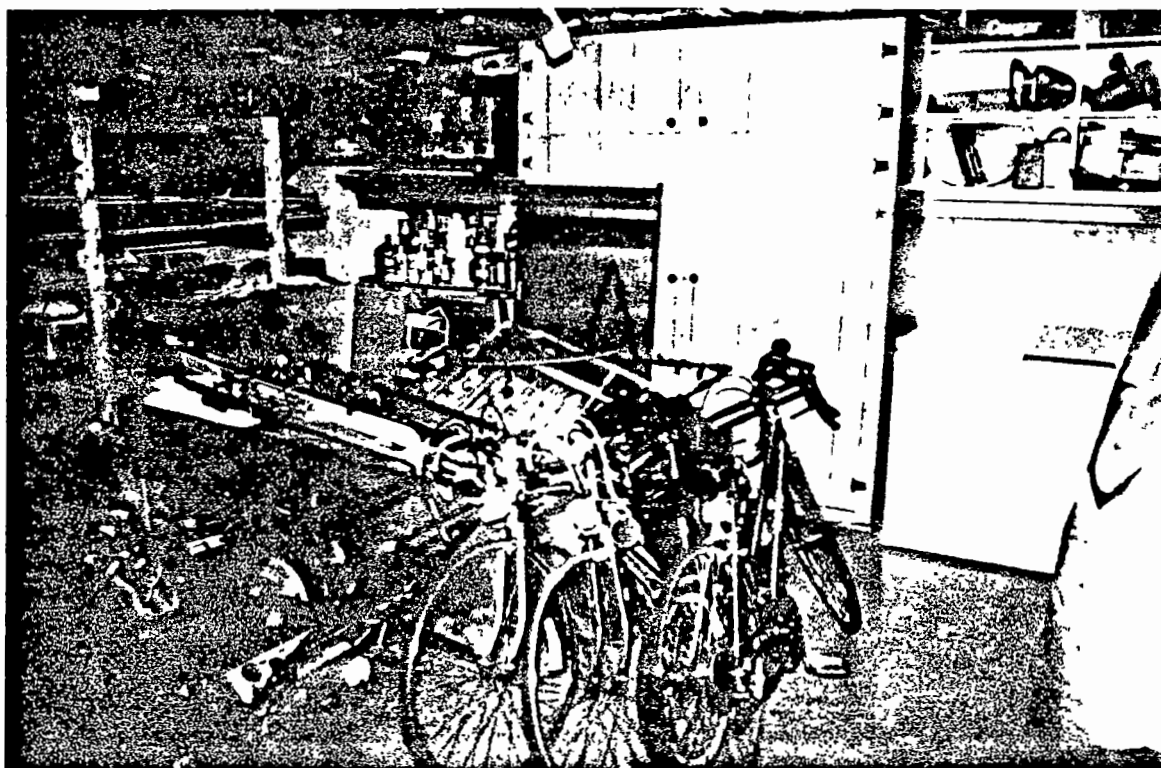


Figure 2.5. Photo du garage servant à ranger des bicyclettes, de l'équipement de ski et une foule d'autres objets, Famille 07 (0725-6).





Cette pièce était amplement grande pour celle-ci lorsqu'elle était bébé mais, dès qu'elle a grandi, ça n'allait plus (...). En vieillissant les jeunes ont aussi commencé à demander beaucoup plus d'espace pour les jeux à l'intérieur de la maison. Alors il a fallu une table de ping-pong et il a fallu faire en sorte, en même temps, qu'il y ait une place de travail pour moi. (Monsieur 06, p. 06-6)

On avait le sous-sol comme 'ouverture' (Figure 2.6) parce que quand ils arrivent à 12-13 ans et qu'ils ont besoin d'espace. Une veut jouer, l'autre veut faire autre chose. Bien, ils avaient le sous-sol. Parce que nous autres, notre premier plancher c'est un '5 appartements' et le sous-sol est fini au complet. Alors les jeunes à l'adolescence surtout, ils se sont beaucoup, beaucoup amusés, en bas. (Madame 17, p. 17-10)

- o Besoin de conserver une partie de la maison propre (au moins pour les parents)

On n'a jamais voulu y mettre la télévision, car on voulait conserver l'appartement propre (le salon). (Madame 12, p. 12-12.2)

Figure 2.6. Photo d'une salle familiale au sous-sol, Famille 17 (1716-1). Cet espace, utilisé alternativement comme salle de jeux, coin d'étude (remarquez le bureau toujours en place), chambre et salle familiale, a permis de satisfaire aux besoins d'expansion des enfants adolescents. À un certain moment, les enfants y ont aussi étudié le piano et reçu leurs amis.



Alors que ce besoin ne se limite pas à l'adolescence, il est fréquemment mentionné lorsqu'on parle de cette période. Il est probable que le besoin nouveau qu'ont les adolescents de recevoir leurs amis à la maison, les met en concurrence avec les parents en ce qui a trait aux aires communes où l'on reçoit parents et amis.

Le contraste entre la salle de séjour ou salon et la salle familiale au sous-sol tel que le perçoit la Famille 11 (Figure 2.7 et 2.8) témoigne bien de l'importance d'un endroit "propre" ou de réception.

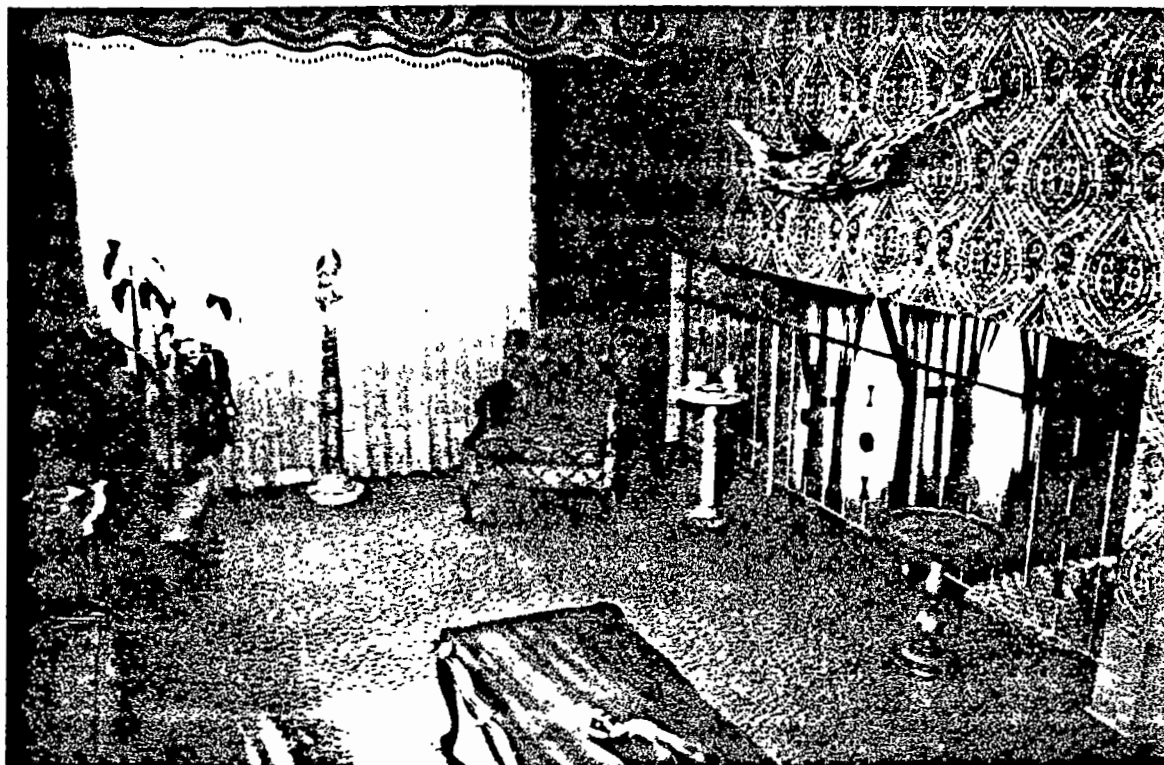
#### o Besoin d'intimité des parents

L'espace réservé aux parents diminue à mesure que les enfants grandissent. Ce processus est graduel, bien qu'il y ait certains jalons comme, par exemple, lorsque les petits ne font plus la sieste. Un changement important se produit souvent autour de la période d'adolescence alors que les enfants mûrissent sexuellement et socialement. Donc quand les parents signalent un besoin d'intimité et de contrôle chez l'enfant, ce besoin est souvent complémentaire de celui des parents.

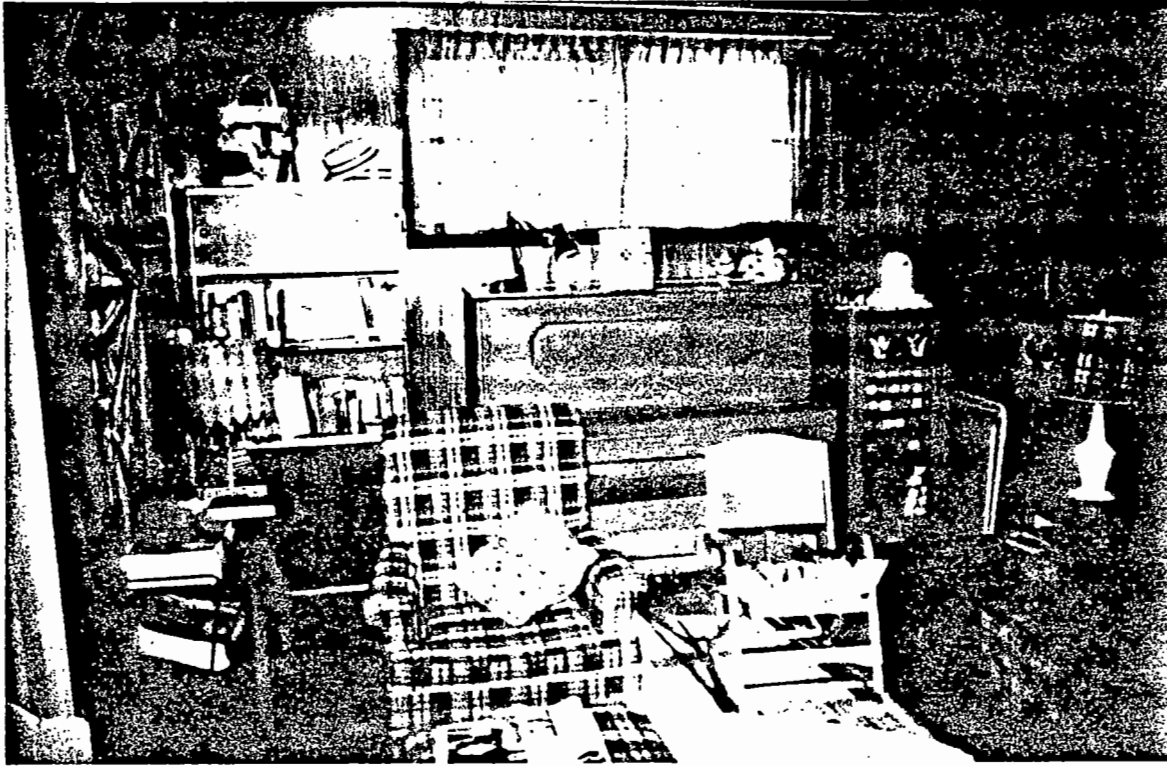
#### Observations

Lors de l'adolescence ou au jeune âge adulte, les enfants réclament souvent un espace au sous-sol. Cela peut même commencer plus tôt, comme on l'a noté précédemment, lorsque les jeunes enfants ont utilisé certains endroits du sous-sol pour jouer. Ultérieurement ces endroits deviennent souvent des aires familiales (utilisées par les parents et les enfants) et, plus tard encore, deviennent la propriété exclusive des enfants pour recevoir leurs amis, ou y installer leurs chambres, auquel cas il faut une salle de bain au sous-sol. (Il en résulte que les parents risquent d'utiliser le salon comme salle familiale - "banalisation de la salle de séjour" - comme c'est le cas des Famille 08 et 20. Cette réaffectation est entièrement achevée dans certains cas comme pour la Famille 02 dont le

Figure 2.7. Photo d'un salon, Famille 11 (1104-02). Le cachet "réception" est donné par le choix et la disposition du mobilier, le décor et l'ordre ("j'ai toujours le salon propre") dans la pièce.



**Figure 2.8.** Photo d'une salle familiale au sous-sol, **Famille 11 (1116-3)**. La présence et la disposition hétéroclite de meubles de styles différents, d'objets, et le fait que ce soit au sous-sol contribuent à créer une ambiance informelle.



sous-sol a été entièrement transformé en un logement totalement indépendant pour l'enfant adulte et le petit-enfant.

- o Sous-sols utilisés comme lieu récréatif ou d'étude par les enfants adolescents et jeunes adultes

Dans cette étude, la majorité des ménages (15 sur les 20) utilisaient (ou avaient utilisé) leur sous-sol comme salle familiale ou de jeux. Fréquemment, les enfants adolescents et adultes sont capables d'acquérir ou d'exercer certains droits sur cet espace. Ils peuvent y parvenir de façon explicite ou directe. Dans le cas de **Famille 15** par exemple, le deuxième enfant - une fille - s'est aménagée une pièce au sous-sol comme atelier de dessin, que son jeune frère utilise aussi quand ses amis viennent (fig. 2.9).

D'un autre côté, ces droits peuvent être négociés et mis à l'épreuve en "s'appropriant" le sous-sol ... Dans le cas de **Famille 08**, il a été envahi par les enfants et leurs copains. Pour la **Famille 10**, la fille aînée utilisait une partie de la salle familiale comme salon d'esthétique (Figure 2.10). **Monsieur 10** et les autres enfants critiquent encore cet usage de la salle familiale.

Dans certains cas comme pour la **Famille 17**, la distinction entre le "haut" et le "bas" est strictement définie. Avec trois filles partageant la même chambre (et un garçon dans une chambre différente), ce ménage a réservé le sous-sol aux jeux et à l'étude.

Tous les jouets étaient en bas, le piano était en bas. Leurs études se sont faites en bas (...).

(**Madame 17**, p. 17-6)

Ensuite (après les six premières années) on leur a acheté des gros bureaux; à partir de ce moment-là, ils ont toujours étudié en bas. Tout le monde

Figure 2.9. Photo de l'atelier que la Fille 2 a aménagé elle-même au sous-sol, Famille 15 (1529). L'aire du sous-sol qui n'avait encore jamais été subdivisée et servait de salle de jeux, est aussi utilisée à l'occasion par son jeune frère pour recevoir ses amis.

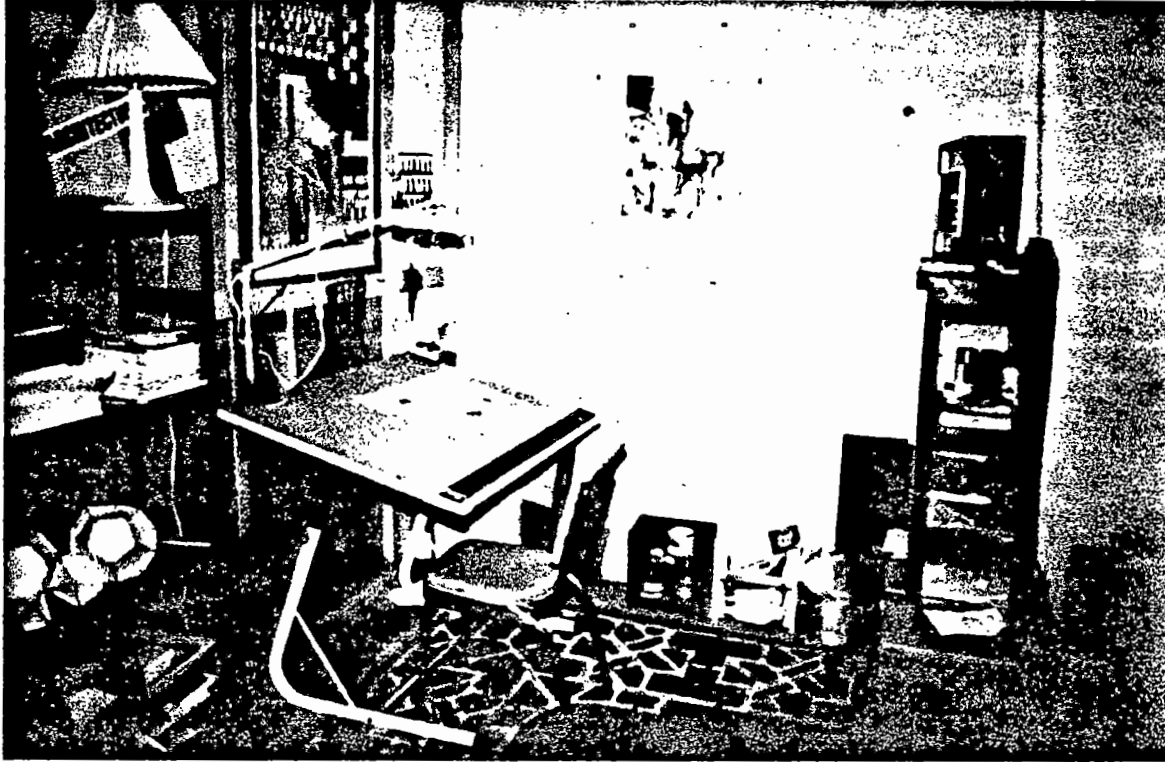
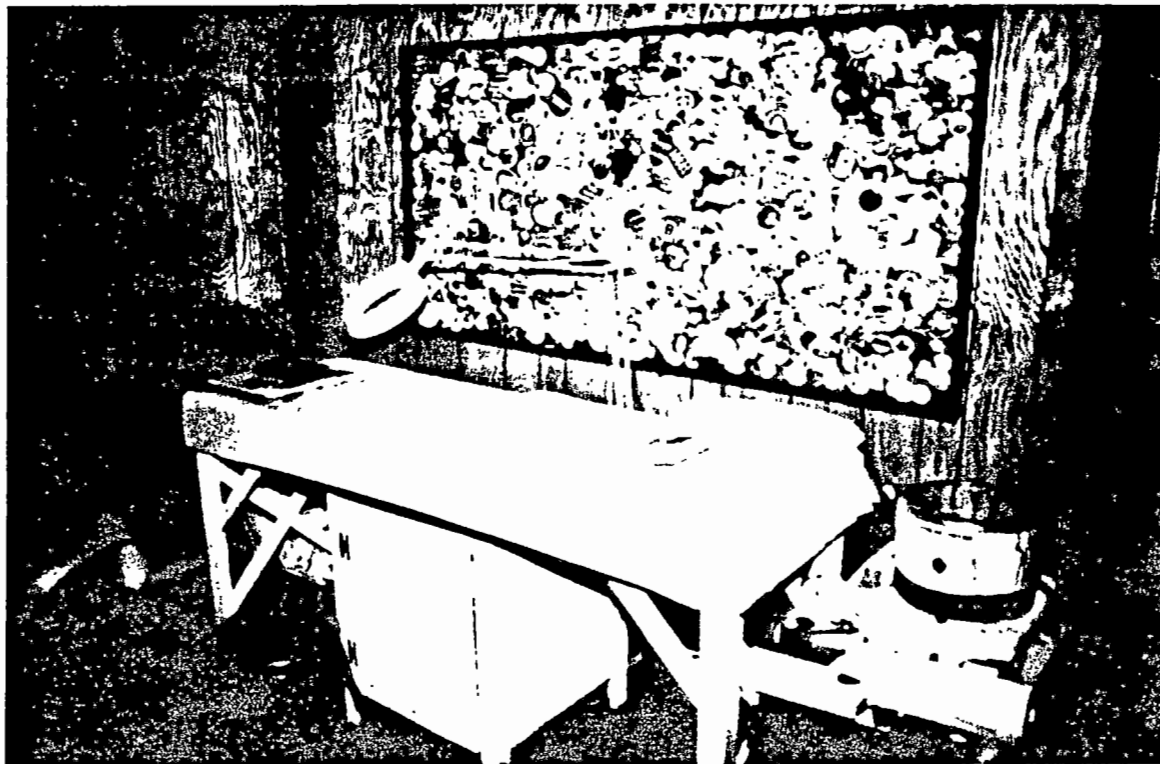


Figure 2.10. Photo du salon d'esthétique aménagé par la fille aînée dans la salle familiale au sous-sol, Famille 10 (1016-1).





couchait en haut, mais ils faisaient leurs études en bas et ils jouaient en bas. Parce qu'au début, pour nous autres, c'était important qu'ils couchent sur le premier plancher. J'aimais mieux que tout le monde couche sur le premier plancher et que les surplus se fassent au sous-sol. Alors la table de ping-pong et le piano étaient en bas et c'est là qu'ils recevaient leurs amis. (Madame 17, p. 17-6)

Donc, alors que le sous-sol était une zone "libre" (Figure 2.11), "le haut" où tout le monde couchait - y compris trois filles qui partageaient la même chambre depuis 14 ans (chambre 2, Figure 2.12), demeurait sous le contrôle strict des parents.

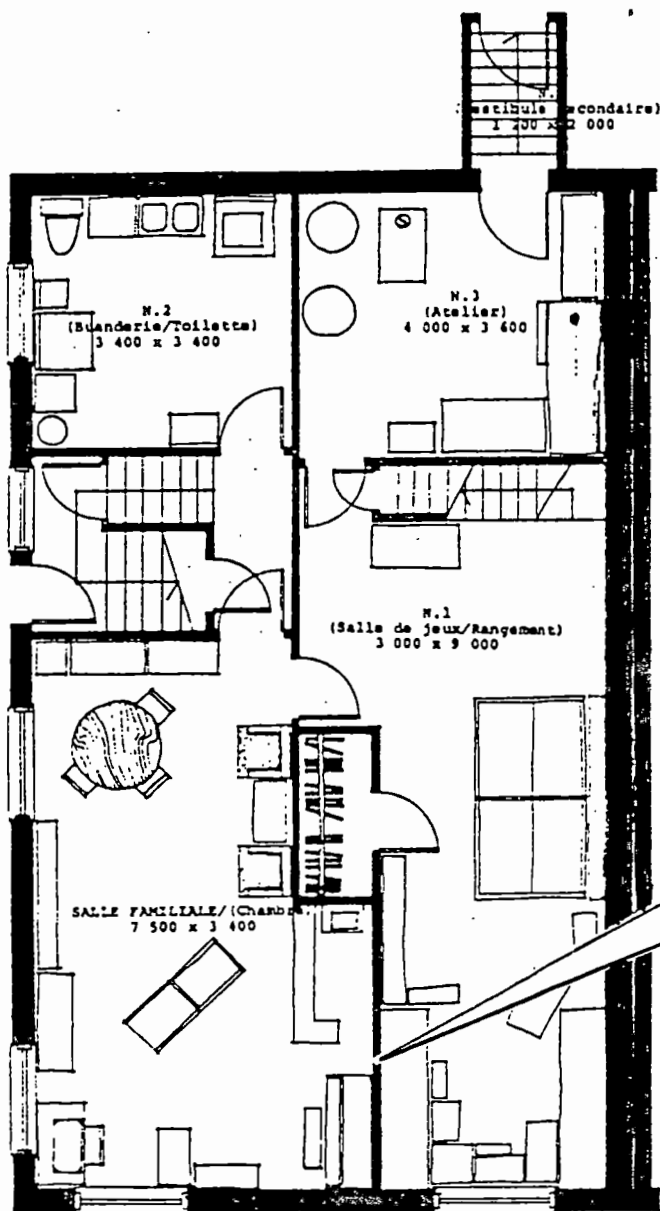
De cette façon-là, il n'y avait pas de "traîneux" le matin pour se lever et toute la famille était ensemble, on opérait ensemble. Parce que quand il y en a un qui s'isole un peu, c'est peut-être moins bon, je pense. (Monsieur 17, p. 17-6)

- o Sous-sol utilisé pour dormir (chambres) par les enfants adolescents et jeunes adultes

Le "pattern" fondamental a été observé dans la Famille 12 parallèlement à chaque départ. Chaque fois qu'un garçon partait, l'espace qu'il occupait au sous-sol était repris par un frère qui vivait encore "en haut".

À la naissance de sa fille - le cinquième enfant - les quatre garçons plus âgés) ... couchaient dans la chambre du milieu. Ça fait qu' imaginez-vous, laisser ça cinq ans ça n'aurait pas fait de sens. Ça fait qu'à 12-13 ans, ils trouvaient qu'ils n'avaient pas assez d'espace. Ce qui est arrivé, c'est qu'on a essayé d'avoir le logement d'en haut

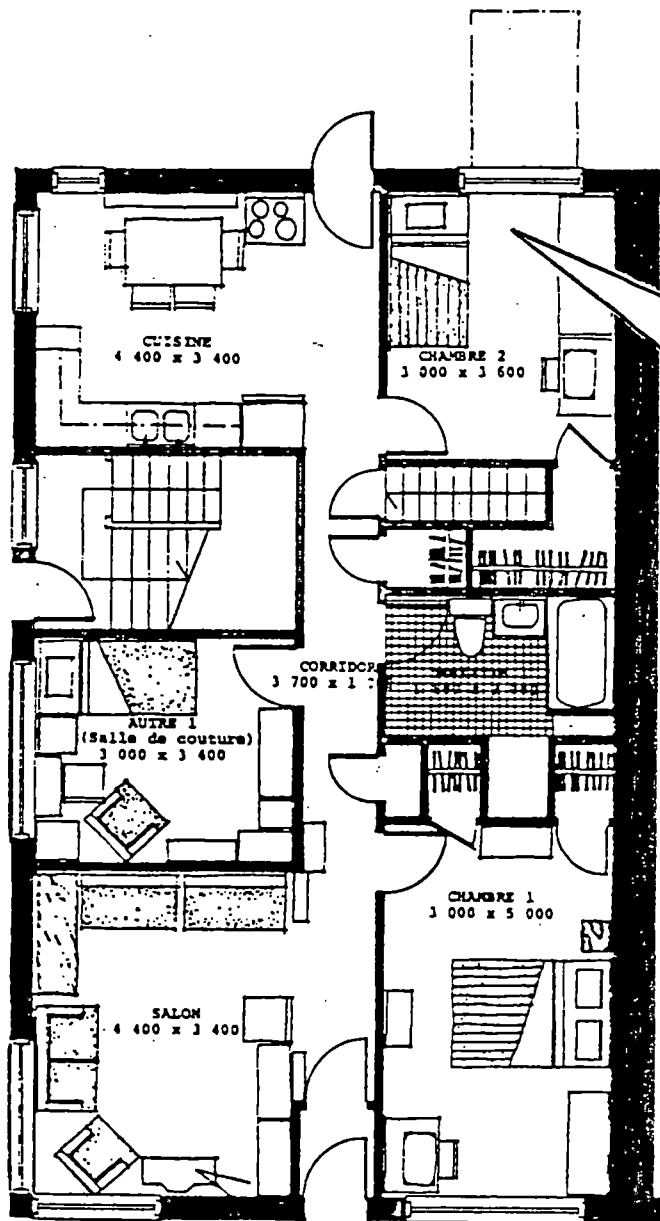
Figure 2.11. Plan du sous-sol d'un duplex, Famille 17 (1770). Échelle 1/100.



Les airs du sous-sol étaient utilisées pour étudier, recevoir des amis, écouter de la musique, jouer au ping-pong, etc., mais pas pour y dormir.

Figure 2.12. Plan du rez-de-chaussée d'un duplex, Famille 17 (1771).

Échelle 1/100.



Pendant 11 ans les trois filles ont occupé la chambre<sup>2</sup>. Pour la Famille 17, il était important que tout le monde dorme au même étage. la Famille 17, il

pour y mettre nos plus grands. On ne l'a pas eu car d'après la Régie des loyers les enfants étaient trop jeunes. À ce moment-là, on a décidé de se faire faire un sous-sol (Figure 2.13) pour coucher les deux plus vieux. Avec un sous-sol fini, on leur a mis les 2 lits, une toilette, une télévision; ils ont presque leur logement en bas (Figure 2.14). Finalement, ce sont les deux plus vieux qui ont été là assez longtemps (...). (Madame 12, p. 12-6)

Ce déménagement au sous-sol est généralement considéré par les enfants comme quelque chose de positif, du moins dans la **Famille 12**.

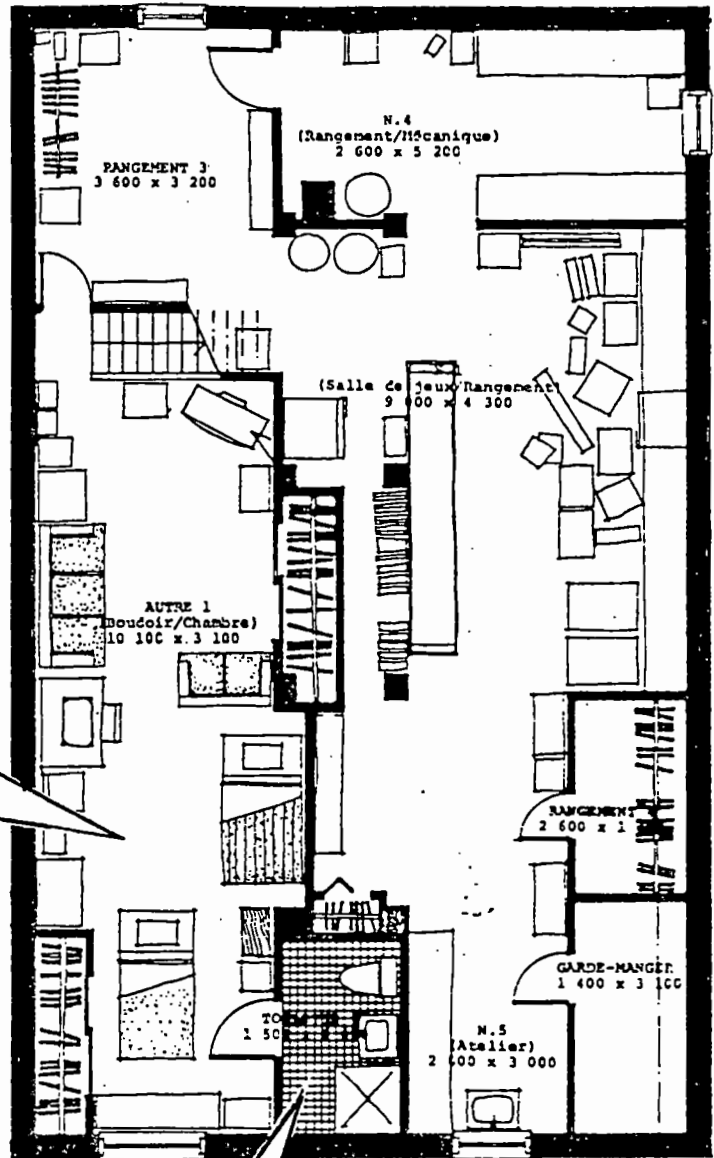
Dans la **Famille 03**, le fils aîné s'est installé dans le bureau-atelier de son père au sous-sol (Figure 2.15), obtenant ainsi plus d'intimité, ce qui a permis aux deux plus jeunes fils (9 et 7 ans) qui partageaient une chambre, d'avoir chacun la leur.

Bien que les garçons soient un peu plus attirés par le sous-sol que les filles, il arrive souvent que celles-ci s'y installent. Les deux filles de **Famille 10** par exemple, qui partageaient une chambre auparavant, ont eu chacune la leur. On y est parvenu en donnant la chambre d'amis qui était au sous-sol à la fille aînée, alors âgée de 15 ans. L'autre fille qui avait 9 ans est restée "en haut" dans la chambre qui leur avait été commune.

On avait une chambre finie en bas, alors on a juste simplement décidé, étant donné qu'on s'en servait peu, environ trois fois par année pour la visite, qu'elles auraient ainsi chacune leur chambre et qu'elles (les filles) y seraient plus privées. (Madame 10, p. 10-6)

Figure 2.13. Plan du sous-sol d'un triplex, Famille 12 (1270). Échelle 1/100.

Les deux garçons plus âgés dormaient dans la même chambre aménagée au sous-sol. Chaque fois que l'un quittait le foyer, le suivant par ordre d'âge prenait sa place. Cette partie du logement a été finie lorsque la Famille 12 n'a pu récupérer l'appartement du haut.

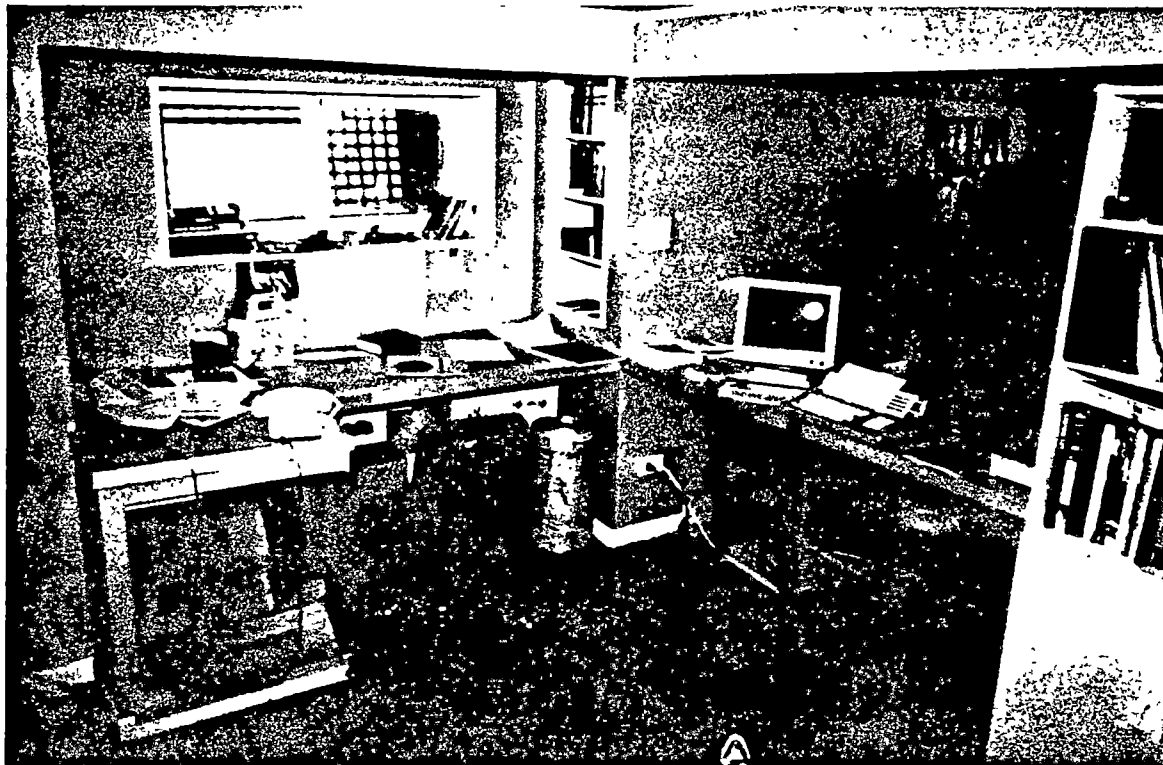


La salle de bain a été installée en même temps que la chambre.

Figure 2.14. Photo de la chambre aménagée au sous-sol pour les deux garçons les plus âgés, Famille 12 (1217-1).



**Figure 2.15.** Photo de l'atelier du père au sous-sol, transformé en chambre pour le fils aîné, pour permettre aux autres fils d'avoir chacun leur chambre, **Famille 03 (0317-1).**



Dans la **Famille 18**, on a essayé une première fois de transformer le sous-sol en chambre pour la plus jeune des deux soeurs sans y parvenir à cause du manque de lumière parce que la fenêtre se trouvait sous un balcon (Figure 2.16). À cette époque, les deux soeurs partageaient la même chambre.

Toutefois, on y parvint lors d'une seconde tentative trois ans plus tard, grâce à une fenêtre mieux exposée (Figure 2.17). Ce changement permit aux deux soeurs d'avoir chacune leur chambre. On installa en même temps une salle de bain au sous-sol.

#### o Répercussions sur l'espace à la disposition des parents

La réutilisation ou l'allocation des aires du sous-sol dérangent souvent les parents (voire les pénalise) en termes d'utilisation des espaces "du haut" et "du bas". **Monsieur 08** par exemple s'afflige que le salon du haut ait perdu son "cachet solennel". Les parents utilisent maintenant tous les jours cette pièce jadis "solennelle", puisque les enfants ont accaparé la salle familiale du sous-sol. (Bien sûr, une des raisons pour lesquelles on veut une pièce "d'apparat", c'est parce qu'il y a des enfants.)

Dans la **Famille 3**, le père a cédé son bureau-atelier au sous-sol à son fils adolescent. Il s'est maintenant aménagé un coin de travail dans sa chambre (voir section 2.1.9) et s'il lui faut une surface de travail plus grande, il utilise la table de la salle à manger. (Cette salle est en fait son second bureau dans la maison. Il perdit ou céda le premier après la naissance de son second fils.)

Il reste stoïque devant la situation.

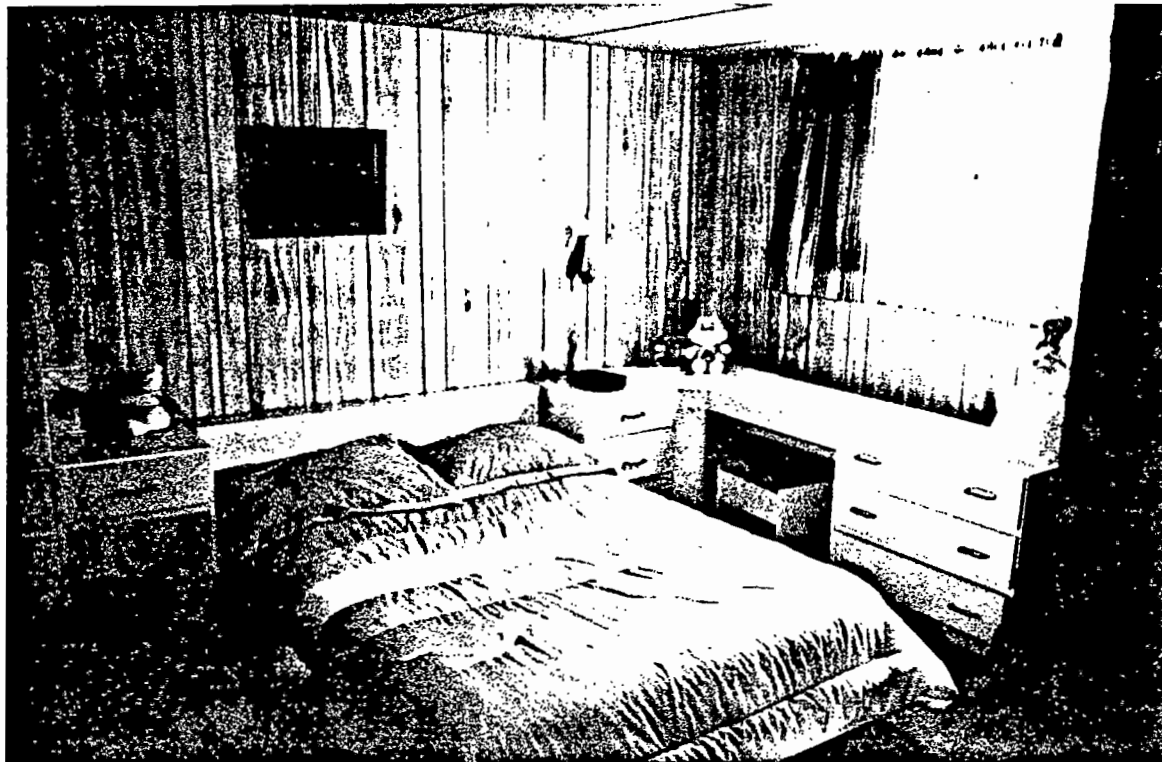
Mais ce n'est pas un sacrifice, car les autres étant bien logés, moi, ça me donne plus de liberté; les autres ayant chacun leur endroit, ça diminue beaucoup la tension dans la famille...



Figure 2.16. Photo de la façade d'un duplex, Famille 18 (1850-3). La première tentative d'aménagement d'une chambre au sous-sol n'a pas réussi parce que le balcon au-dessus de la fenêtre empêchait la lumière naturelle de pénétrer. On y est parvenu la seconde fois grâce à une fenêtre bien exposée.



Figure 2.17. Photo d'une chambre "réussie" au sous-sol (1812-2). La chambre a été aménagée par Monsieur 18 puis décorée et occupée par la fille quand elle est passée de l'adolescence aux premières années de l'âge adulte.



(Et à la fin) mon fils aîné partira dans 3 ou 5 ans, donc je pourrai récupérer l'espace de bureau au sous-sol. (Monsieur 03, p. 03-11,13)

## Conclusion

Les aires du sous-sol offrent une plus grande séparation physique et symbolique des parents et sont les seuls endroits où on risque de trouver un espace qui ne soit pas occupé ou utilisé intensivement par les autres. Tout aussi bien, l'aménagement du sous-sol permet, dans bien des cas, de libérer de l'espace en haut; libération similaire à celle que nous avons vue à la section 2.1.4 dans le cas du départ des enfants.

Chez presque tous les ménages étudiés, le sous-sol était utilisé par les adolescents pendant une partie cruciale de leur vie. Il fournit non seulement plus d'espace et de l'espace distinct; mais il permet encore une division symbolique entre les activités "en haut" et "en bas", le contrôle exercé par les parents en bas étant quelque peu plus souple. Alors que les parents insistaient surtout sur le contrôle de la musique, de la télévision et des visites d'amis; dans certains cas, ces références servaient peut-être aussi de métaphores pour des expériences sexuelles d'adolescents.

C'est peut-être chez la Famille 19, rare endroit où le sous-sol n'avait pas été aménagé - du moins pas à temps -, que le besoin de cet espace a été exprimé avec le plus de force.

C'est peut-être, le fils qui a le plus souffert, lui, de ... parce qu'il est grand et quand il marche on a l'impression qu'il s'accroche partout ha, ha! ... et il avait la plus petite chambre (Chambre 3, Figure 2.18) aussi ... alors j'ai l'impression que, lui, en a peut-être souffert; comme il y avait le sous-sol, il pouvait aller y bricoler ... à un moment donné, il s'était même installé dans le

sous-sol avec du matériel de camping pour se cacher  
... à notre honte ... parce que c'était une cave ...  
il s'est installé à la cave et ... ensuite il a  
décidé de partir, d'aller en appartement, mais là  
... il est dans un bien petit appartement.

(Madame 19, p. 19-11)

C'est tardivement, seulement après le départ du fils, que les parents ont  
commencé d'aménager une chambre pour lui au sous-sol (Figure 2.19).

Dans certains cas toutefois, les gains obtenus par les enfants adolescents  
et jeunes adultes ne le sont qu'au détriment de l'espace dont disposent les  
parents.

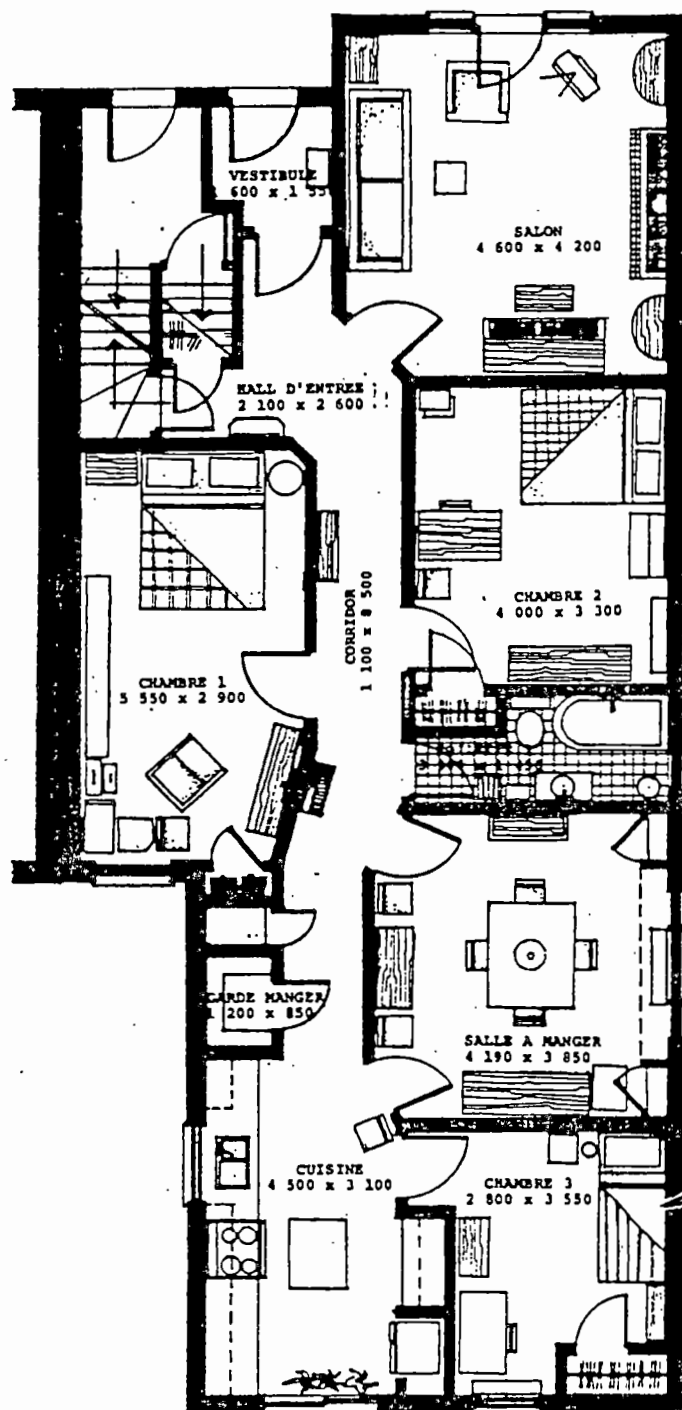
Les besoins des parents sont fréquemment négligés. Cela s'est vu nettement  
chez Madame 13 qui était gênée de monter sa chambre lors de l'interview.

Vous entrez même pas là, je suis gênée là, c'est  
une pièce qu'on n'a jamais faite, je ne sais pas  
pourquoi; les enfants, nous autres, on a toujours  
été comme ça, les enfants c'est tellement important,  
ils voulaient faire leurs chambres (...).

(Madame 13, p. 13-12.1)

Cette réaction réciproque entre les besoins des parents et ceux des  
enfants, fait probablement sous-estimer les besoins des parents qui  
changent aussi, comme nous le verrons aux sections 2.1.8 et 2.1.9.

Figure 2.18. Plan du rez-de-chaussée d'un duplex, Famille 19 (1971).  
Échelle 1/100.



Le fils pensait que la chambre 3, sa chambre, était trop étroite. Il a donc décidé de camper au sous-sol.

Figure 2.19. Photo du sous-sol où le fils campait, (1917-3). Monsieur 19 est maintenant en train d'aménager cet endroit.



### 2.1.3            **Autres changements du comportement spatial associés aux enfants adolescents et jeunes adultes**

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, on a observé de nombreux types de changements du comportement spatial et symbolique associés à

l'adolescence et aux premières années de l'âge adulte, autres que l'utilisation des aires du sous-sol. Parmi ceux-ci on note: modifications ou redécoration d'une pièce, apport ou changement de mobilier, "personnalisation", ou changement des règles de conduite dans les aires du "haut".

#### **Problèmes et besoins**

Le besoin d'intimité, d'espace et de démonstration du contrôle de cet espace, discuté dans la section précédente en ce qui a trait au sous-sol, s'applique aussi "en haut". Plus encore que dans la section précédente, l'intimité des parents se voit régresser à mesure que les enfants grandissent et amènent eux-mêmes des amis à la maison. Comme nous l'avons vu, le besoin d'intimité des parents vient compléter et renforcer la décision de céder le sous-sol aux enfants.

#### **Observations**

À l'inverse du sous-sol, les modifications des chambres existantes "du haut", s'il faut en faire, sont souvent peu importantes. Un exemple typique est celui de **Famille 08**, où on a déplacé un placard pour agrandir la chambre de la fille (chambre 2, Figure 2.20). Souvent on ajoute aussi du mobilier, des étagères, etc.

- o    Décoration, "marquage"

Pour bien des adolescents, la décoration de leur chambre constitue un symbole même de l'adolescence. Par exemple lorsque le fils de **Famille 14** eut atteint ses 17 ans, il décora les murs avec les dessins que l'on voit à la Figure 2.24. Les Figures 2.21, 2.22, 2.23, 2.24 et 2.25 montrent différents types de décors.

De telles décorations assurent plusieurs fonctions, souvent complémentaires. C'est une façon de ranger et d'exposer des souvenirs; d'exprimer sa personnalité et d'en essayer d'autres; de mettre à l'épreuve et de confronter le goût des parents et, par suite leurs normes, de marquer son territoire, et probablement d'exprimer aussi de nombreuses autres choses. Cela marque aussi le passage de l'enfance à l'adolescence comme l'a fait remarquer **Madame 17**.

C'était un beau lit, un lit 3/4 en bas et un lit simple en haut qui faisait un baldaquin pour le lit d'en bas. Mais les filles ont trouvé à un moment donné que ça faisait bébé. (**Madame 17**, p. 17-16.2)

#### o Règles régissant le comportement et la conduite

Plutôt que de faire des adaptations spatiales ou physiques, ou en plus d'en faire, on peut changer les règles de conduite pour s'adapter aux besoins nouveaux ou différents. À un niveau relativement macro, c'est ce qui arrive quand l'affectation de la chambre change. À un niveau micro, de tels changements et leur expression par des mots se manifestent souvent à l'usage de la salle de bain et des portes. Alors que ces changements sont souvent implicites, au moment de l'adolescence les règles précédentes deviennent souvent problématiques et il faut en établir de nouvelles.

Comme l'ont signalé certains ménages, l'horaire d'utilisation de la salle de bain, surtout pendant l'heure de pointe du matin, devient souvent essentiel. Pour la **Famille 17** par exemple, cela fonctionne grâce à un



Figure 2.20. Plan du premier étage d'un cottage, Famille 08 (0872).  
Échelle 1/100.

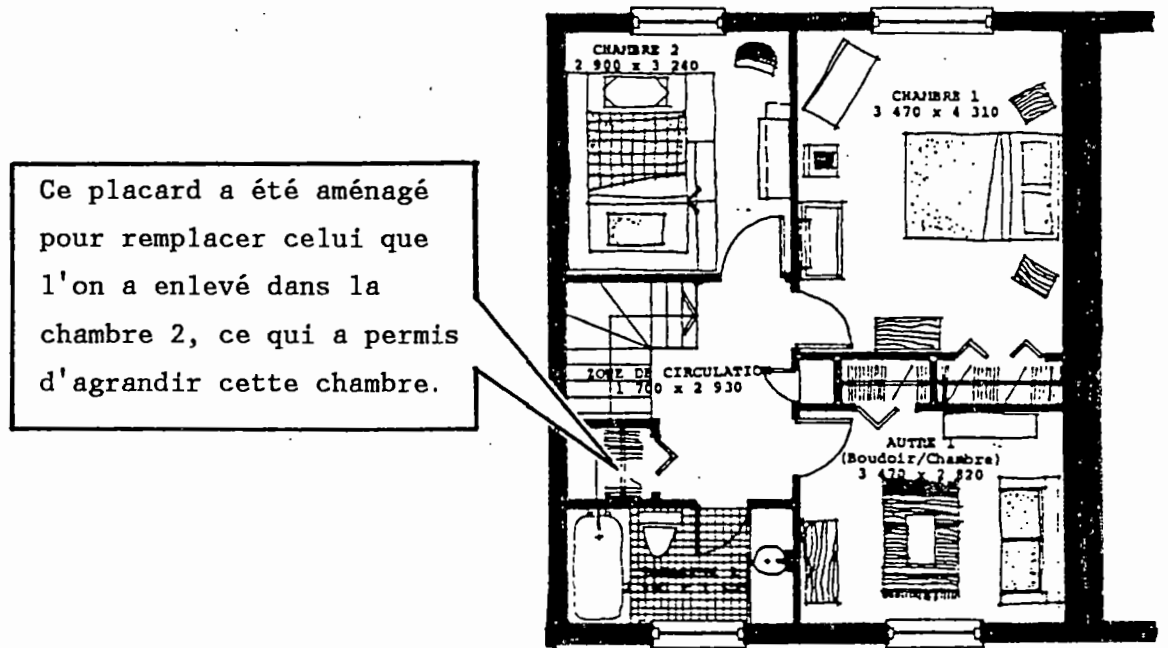


Figure 2.21. Photo de la chambre du fils montrant une expression disciplinée de la personnalité, Famille 05 (0515). La plupart des "marques" personnelles sont fixées sur un tableau d'affichage installé à cet effet.



Figure 2.22. Photo de la chambre de la fille, Famille 08 (0813-3). Le fait d'avoir incorporé le coin de travail au lit permet une utilisation maximale et personnalisée d'une petite pièce.

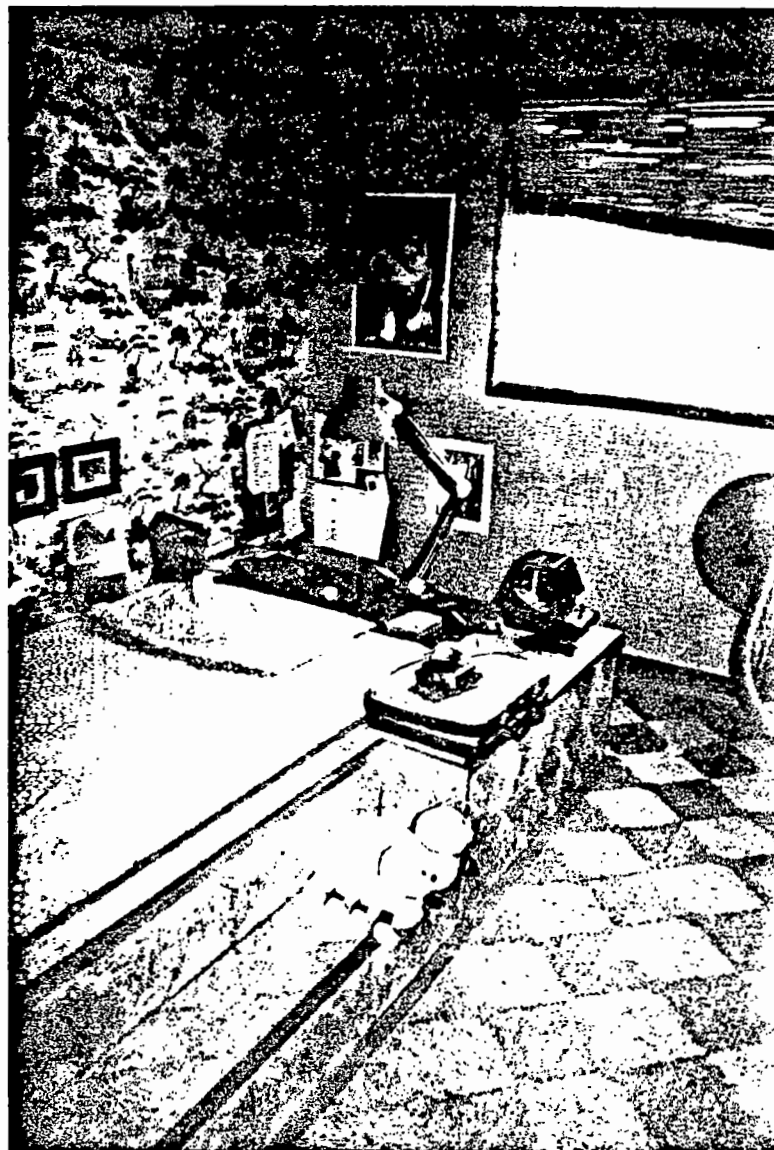


Figure 2.23. Photo de la chambre du fils montrant des dessins de grandes dimensions, Famille 10 (1015-2).

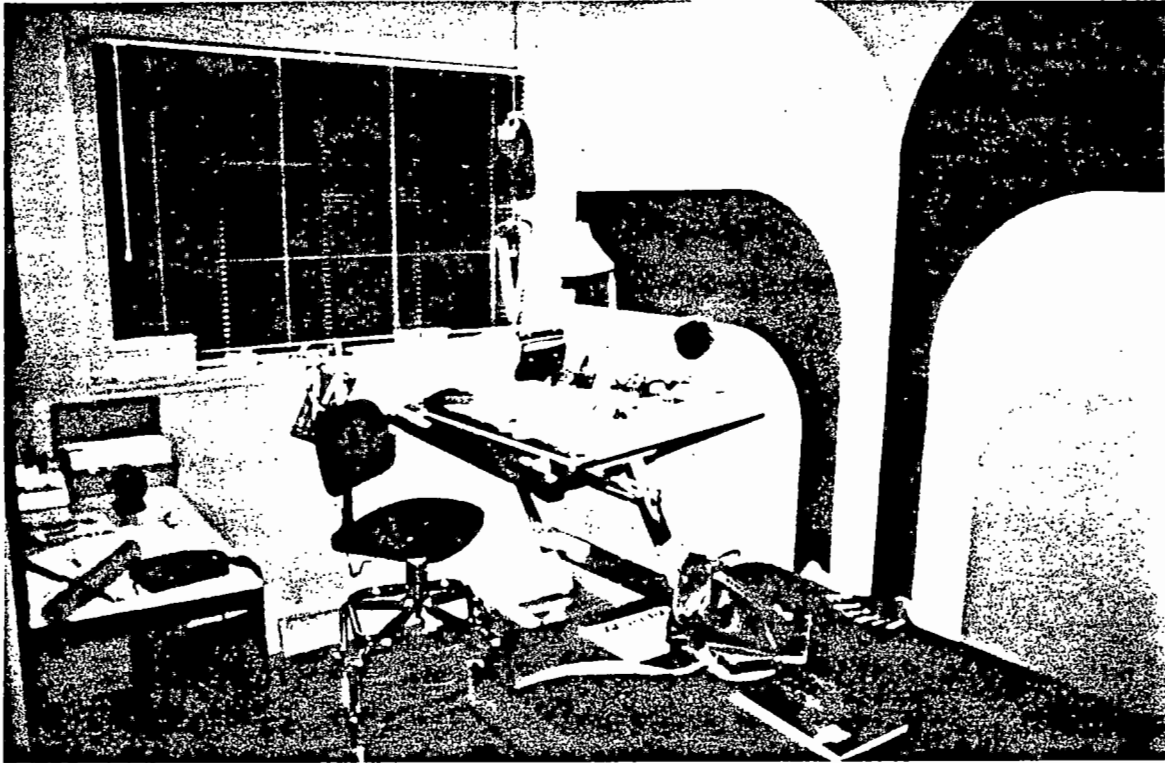


Figure 2.24. Photo de la chambre du fils dans laquelle la décoration témoigne d'un ensemble de valeurs "mêlées", Famille 14 (1414-2)

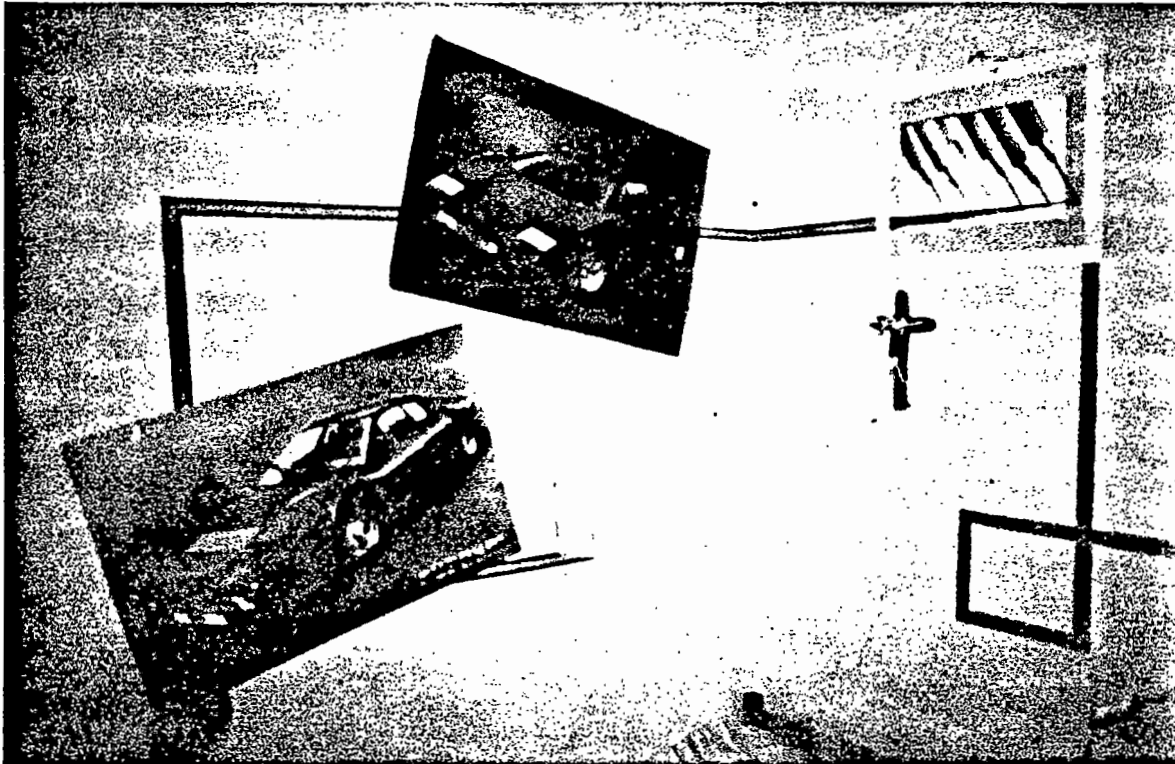
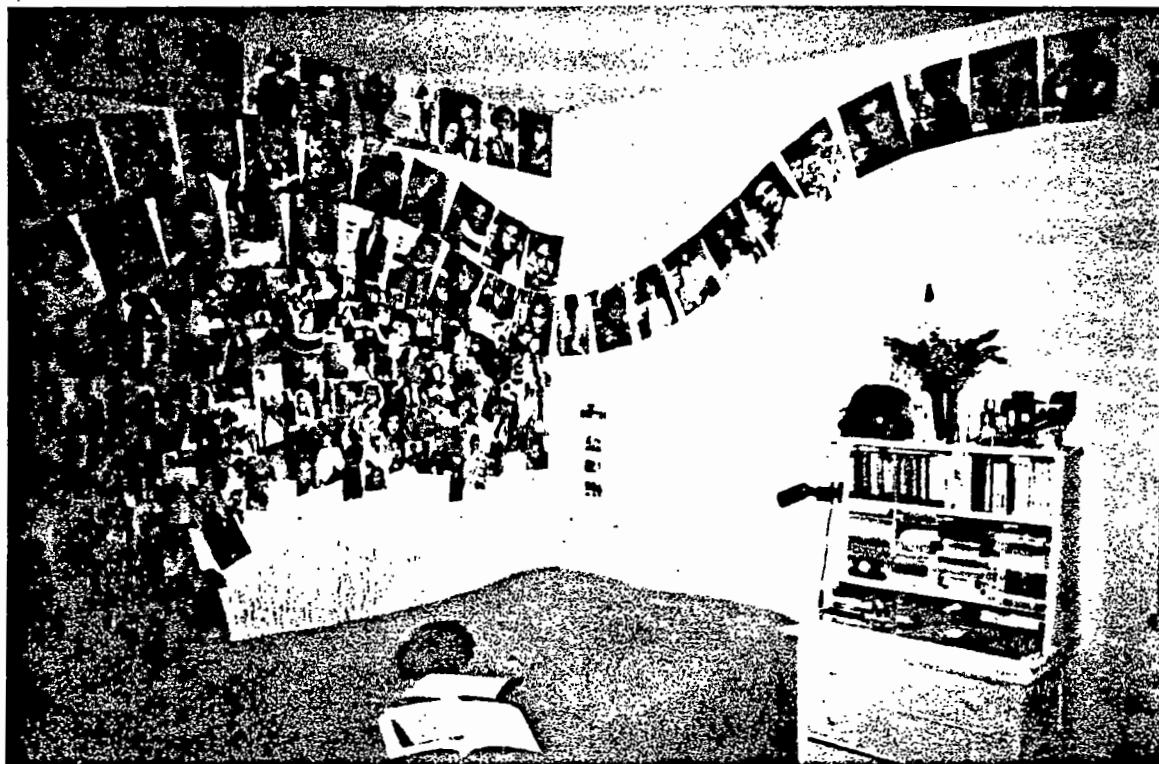


Figure 2.25. Photo de la chambre de la fille, dont les murs sont devenus le tableau d'affichage, Famille 19 (1913-2).



horaire et à "un petit coin avec armoire à pharmacie", comme le montre la Figure 2.26.

L'emploi de portes pour fermer les chambres devient important aussi. quant aux portes autres que celles des chambres, il s'agit souvent surtout d'un exercice fonctionnel. Dans les cas où les espaces publics ou communs n'ont pas de portes, on peut toutefois utiliser celles des chambres pour limiter ces espaces publics comme l'a fait la **Famille 14**.

Un défaut (de cette maison) que je trouve majeur, c'est qu'il n'y a pas de pièce fermée. S'il y a quelqu'un dans le salon, il est difficile dans les autres pièces d'avoir de l'intimité (Figure 2.27).  
(**Fille 14**, p. 14-11)

Dans certaines familles, la fermeture de la porte de la chambre peut être un problème radical, éventuellement émotionnel, si les parents ont tendance à s'y opposer.

Les portes de chambre ne sont fermées que depuis que les enfants sont adolescents. Cet événement a été dur parce que je n'ai jamais vécu avec des portes fermées; j'ai toujours vécu avec des portes ouvertes. (**Madame 14**, p. 14-6)

Bien sûr, il peut y avoir des règles concernant l'utilisation des différentes parties de la maison. Celles-ci souvent ne se limitent pas aux adolescents comme dans la **Famille 10**, "... on n'a pas le droit d'aller dans le salon (**Fils 10**, p. 10-2.1)". De telles règles peuvent cependant être renégociées au cours de l'adolescence alors que les enfants demandent plus d'espace.

**Figure 2.26.** Photo d'une petite armoire à pharmacie installée par Monsieur 17 (1709-2), dans la salle de bain utilisée par les parents et les trois filles. Le fils dispose de celle du sous-sol.

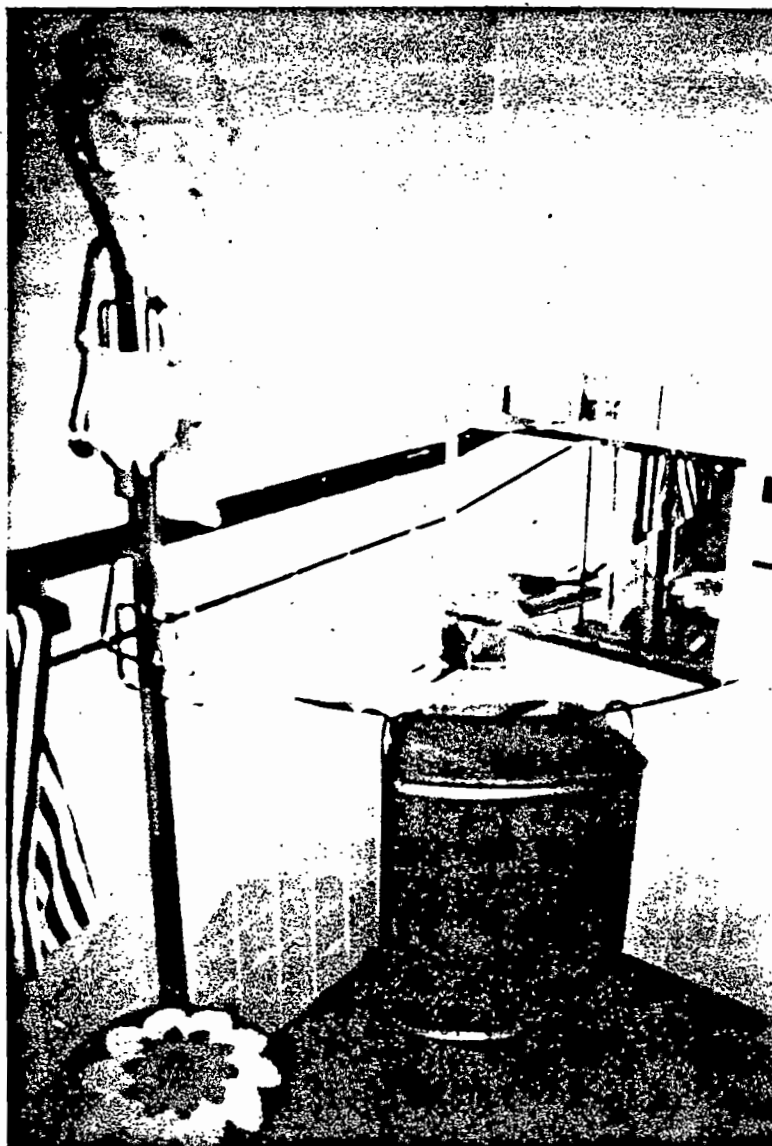
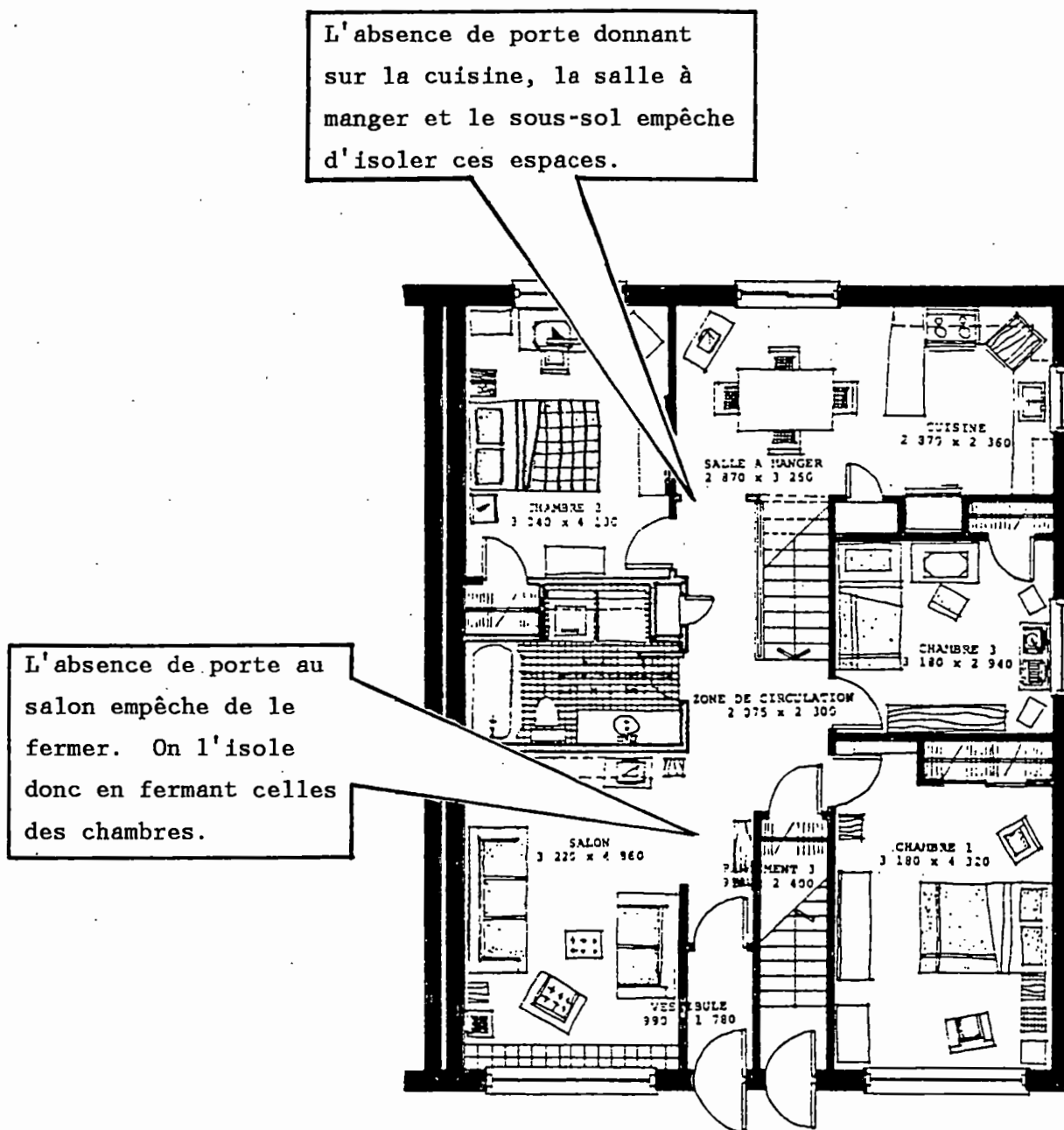




Figure 2.27. Plan du rez-de-chaussée d'un duplex, Famille 17 (1470).  
Échelle 1/100.



Dans certains cas, aucune règle ne peut sérieusement changer certains aspects physiques qui peuvent s'avérer imparfaits durant l'adolescence. C'est le cas de l'accès à la salle de bain "du haut" pour les adolescents, surtout si elle est attenante à la chambre des parents ou communique directement avec elle.

Dans la **Famille 10** par exemple, les parents se sont plaints du manque d'intimité, à cause d'une ouverture entre leur salle de bain et celle qu'utilisait le reste de la famille (voir Figure 2.28). Les parents de **Famille 13**, eux ressentaient que leur intimité était compromise parce que la seconde porte de la salle de bain donnait directement dans leur chambre (voir Figure 2.29). Si on considérait que l'accès direct à la chambre donnait plus d'intimité aux parents, ce qui était probablement le cas quand les enfants étaient petits, ce n'est plus le cas une fois les enfants adolescents. Cela enlève aussi de l'intimité pour quiconque utilise la salle de bain.

## **Conclusion**

Alors que le sous-sol sert d'exutoire probablement utile et nécessaire pour satisfaire aux besoins des enfants adolescents et permettre aussi aux parents de conserver un certain niveau d'intimité, les parties "du haut" ne s'y prêtent pas aussi bien et, dans certains cas, il y a stress. Une partie de ce problème au moins vient de ce qu'on ne voit pas assez loin lors de l'achat de la maison familiale. La plupart des ménages étudiés l'ont acheté quand les enfants étaient jeunes. Alors que l'utilisation future du sous-sol a certainement été envisagée, on n'est probablement pas entré dans les détails pour savoir si le haut conviendrait.

### **2.1.4 Récupération de l'espace libéré par les enfants qui partent**

Les études passées sur le départ des enfants (Krobin, 1980), ont surtout porté sur l'individu qui partait plutôt que sur l'espace qu'il quittait:

Figure 2.28. Plan du rez-de-chaussée d'une maison à mi-étages, Famille 10 (1071). Échelle 1/100.

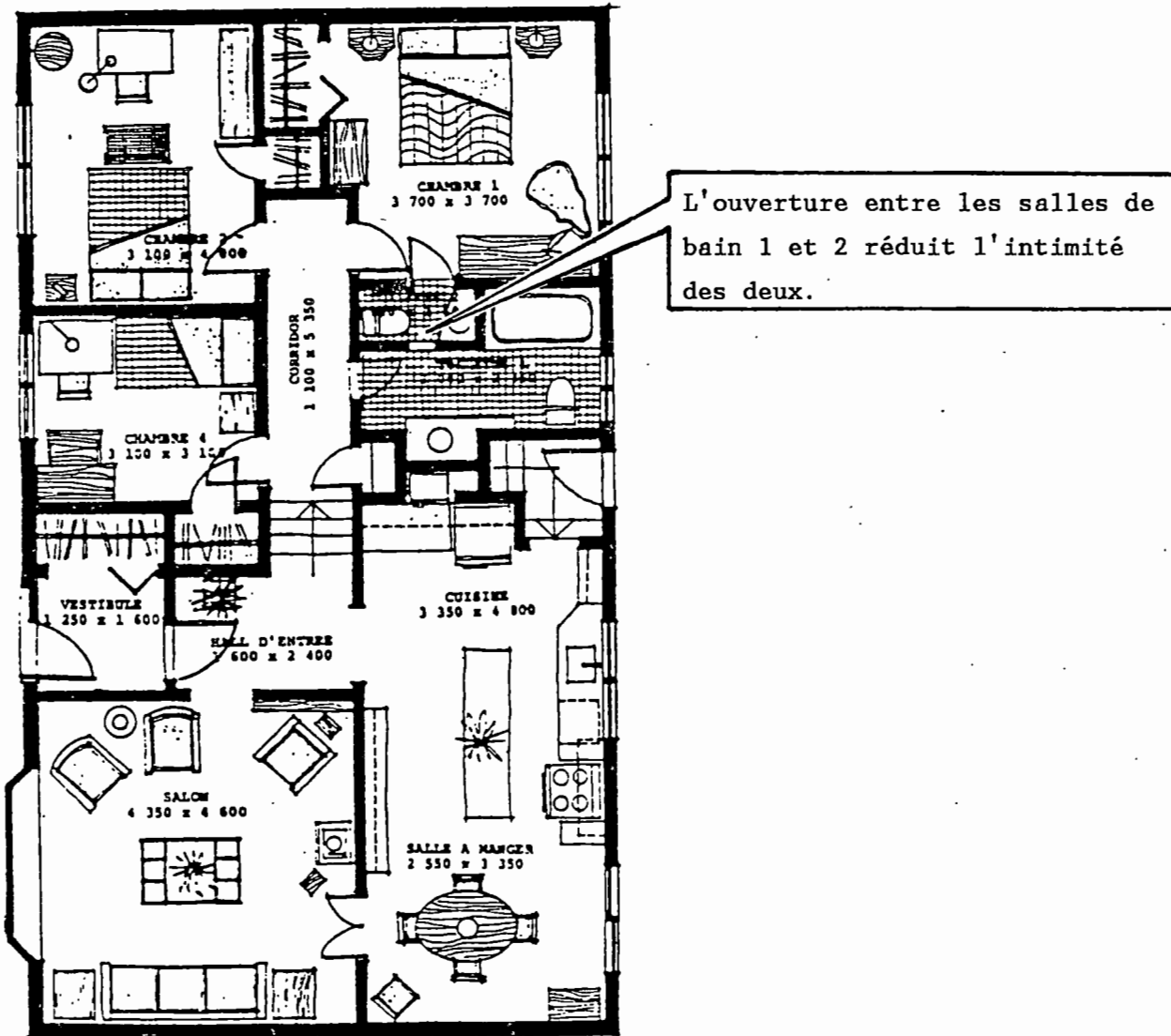
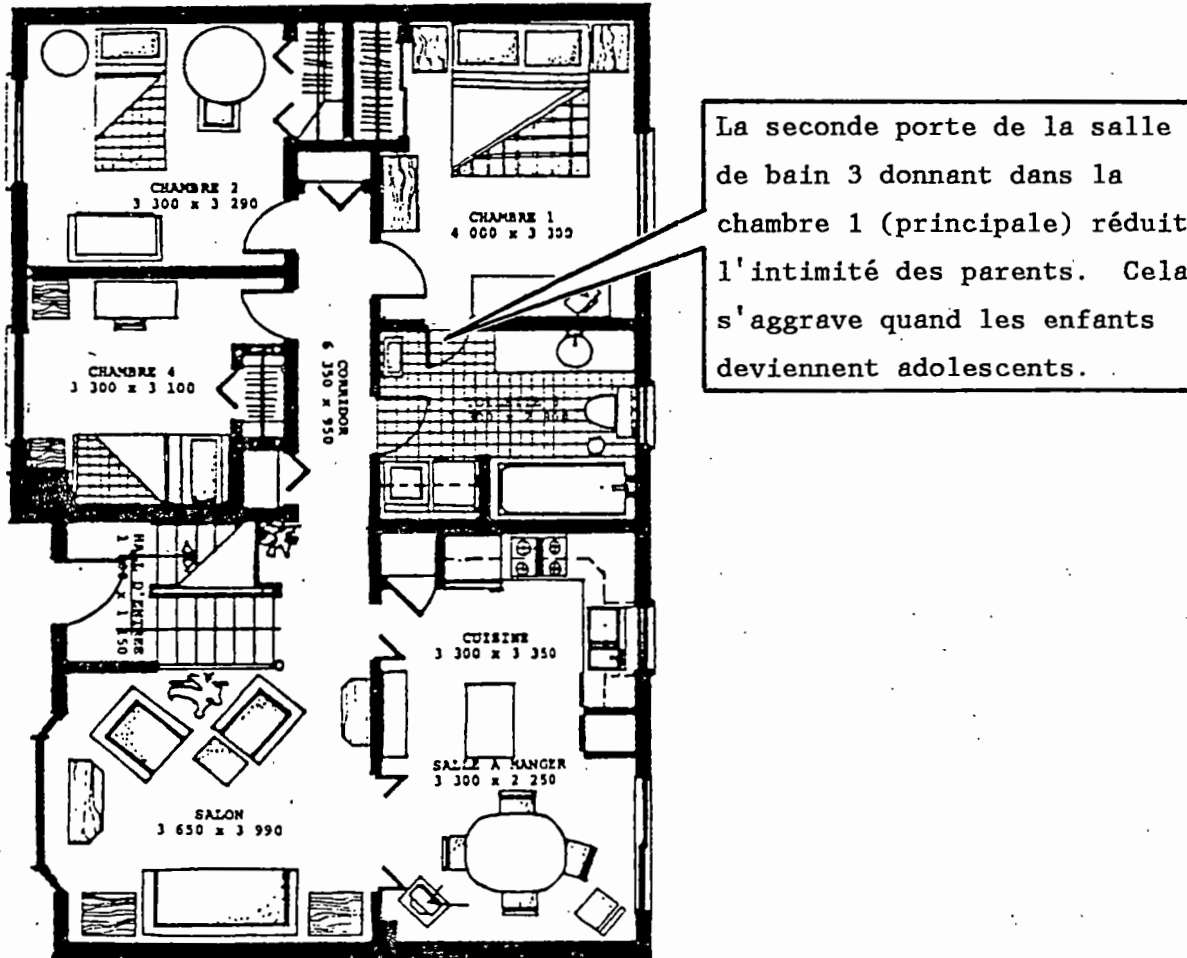


Figure 2.29. Plan du rez-de-chaussée d'un bungalow, Famille 13 (1371).  
Échelle 1/100.



raisons du départ, âge de l'enfant, etc. À l'inverse, les données analysées dans la présente étude insistent sur l'utilisation de l'espace du ménage d'origine, libéré par un tel départ et sur les ajustements ou changements spatiaux subséquents. Conséquemment, la "poussée" interne (c'est-à-dire, pression des autres pour plus d'espace, généralement frères et soeurs plus jeunes) et aussi les facteurs extérieurs du type "attirait" (par exemple, entrée à l'université, travail ou mariage) ont été plus particulièrement étudiés.

### **Problèmes et besoins**

La raison type donnée pour expliquer ce genre de départ fait généralement intervenir le fait qu'il s'agit d'un autre stade de la vie de l'enfant comme la poursuite des études ou le mariage, ou encore le travail. En même temps, l'espace devenu vacant permet aux autres de satisfaire de nouvelles demandes, s'ils arrivent à vraiment faire valoir leur droit à cet espace. Qui plus est, l'endroit libéré permet un réajustement ou une redistribution de l'espace à l'intérieur du logement d'origine.

### **Observations**

Deux types de départs et leurs effets sur la famille d'origine de l'enfant sont étudiés. Dans le premier, l'enfant emménage dans un logement totalement séparé et distinct; dans le second, il/elle s'installe dans un logement indépendant situé dans le bâtiment que possèdent et occupent les parents, et reste généralement en contact étroit avec la famille d'origine.

- o Récupération de l'espace libéré par les enfants qui partent et emménagent dans un autre bâtiment

On observe deux patterns distincts bien qu'ils se chevauchent parfois. L'espace libéré peut servir de partie commune ou publique ou être utilisé

exclusivement par d'autres enfants ou membres de la famille. Si seule une partie d'une chambre est vacante, elle sera reprise par l'enfant suivant (par l'âge) de même sexe. C'est particulièrement vrai quand il s'agit d'une chambre au sous-sol, et cela a donc une valeur spéciale.

Chez la **Famille 04**, on voit comment l'espace libéré par le départ des enfants a permis d'accroître l'espace commun ou collectif. Dans ce ménage, la même année, le fils et l'aînée des filles ont tous deux quitté la maison de leurs parents pour se marier. Après le départ du fils, l'espace occupé par sa chambre au sous-sol a été réparti entre une salle familiale, un débarras et une chambre froide. La jeune soeur s'est approprié la chambre de son aînée et la sienne fut transformée ensuite en boudoir-cabinet de travail s'ouvrant sur la cuisine et servant d'espace de repos (Figure 2.30).

Ces changements spatiaux ont permis (ou correspondu à) une foule d'autres altérations et modifications. Par exemple, on a enlevé l'escalier du sous-sol pour augmenter l'espace utilisable dans le salon et on en a construit un escalier neuf dans le nouveau boudoir. La cuisine elle-même a été entièrement refaite et modernisée (comptoirs, placards et appareils ont été remplacés), on a même changé la fenêtre extérieure pour avoir plus de lumière dans la cuisine.

Ce départ permet aussi aux autres enfants (ou autres membres de la famille) d'acquérir de l'espace supplémentaire ou différent; ou encore, de changer la répartition des frères et soeurs partageant une chambre. Il s'ensuit souvent une réaction en chaîne qui entraîne une série d'ajustements multiples, comme par exemple dans le cas de **Famille 12**. Dans cette même maison, trois des cinq garçons sont partis. (La seule fille avait sa propre chambre au rez-de-chaussée, sauf la première année où elle l'avait partagée avec son frère nouveau-né). après chaque départ, l'emplacement vacant dans la chambre partagée du sous-sol était réaffecté au fils le plus vieux qui couchait encore au rez-de-chaussée. De cette façon, la réaffectation ne consiste pas seulement à remplir un espace,

elle permet aussi de répondre aux besoins des enfants de sexe masculin faisant encore partie du ménage. Qui plus est, cela représente des "patterns" multiples ou emboîtés, dans lesquels le départ d'un garçon plus âgé permet aux enfants de sexe masculin restant de mieux redistribuer l'espace en fonction de leurs besoins actuels.

Ensuite le plus vieux (fils 1), quand il a décidé de partir, en haut, il en restait trois (fils 3, 4 et 5), ça fait qu'il y en a un (fils 3) qui a dit 'je vais en bas!'; ça fait qu'il y en avait deux en haut (fils 4 et 5) et deux en bas (fils 2 et 3). C'est à ce moment-là que j'ai enlevé le petit (fils 5) qui avait 2½ ans de la chambre de la fille pour l'envoyer dans la chambre où se trouvait le fils 4. Aujourd'hui finalement la fille couche toute seule dans sa chambre. Donc il y a eu un moment où ils étaient quatre garçons dans la même chambre. Puis ils sont devenus trois, deux et rien qu'un.

Finalement, l'année passée, celui qui demeurait tout seul en haut, il s'est marié; ça fait que sa chambre est libre et là je m'en sers comme salle de couture. Il y a déjà eu quatre garçons là! (Madame 12, p. 12-6)

Dans la plupart des cas toutefois, la séquence qui suit un départ est plus simple. Dans la Famille 19 par exemple, cela a permis aux deux filles qui occupaient jusqu'alors la même chambre, d'avoir chacune la leur. Réaction encore plus simple dans le cas de Famille 01, le départ d'une fille a permis à la soeur d'avoir sa propre chambre (elles l'avaient partagée jusque-là). Néanmoins, pour bien marquer sa "propriété", elle l'a redécorée.

Une situation totalement différente s'est produite dans la Famille 20, à la suite du décès accidentel du fils aîné. Cette disponibilité d'espace a permis ou hâté l'arrivée de la grand-mère. "Quand il est décédé (le

fils), la grand-mère est venue habiter ici; automatiquement, dans la même semaine, elle a occupé la chambre qui était occupée par la fille." Et elle y est restée pendant 19 ans. (voir aussi section 2.1.6).

Son arrivée s'est traduite à son tour par certains autres ajustements. La chambre que les deux fils aînés partageaient (dont le décédé) est devenue celle de la fille. Sa chambre, comme nous l'avons vu a été donnée à la grand-mère. Et, le fils restant, bien que plus jeune que sa soeur, s'est installé dans une chambre au sous-sol.

On a observé des réactions en chaîne similaires - bien que rarement si longues ou complexes - lorsqu'il fallait trouver de l'espace pour un nouveau-né (section 2.1.1) ou que les enfants passaient de l'adolescence aux premières années de l'âge adulte (section 2.1.2).

o Récupération de l'espace libéré par les enfants qui partent et emménagent dans un autre logement du bâtiment

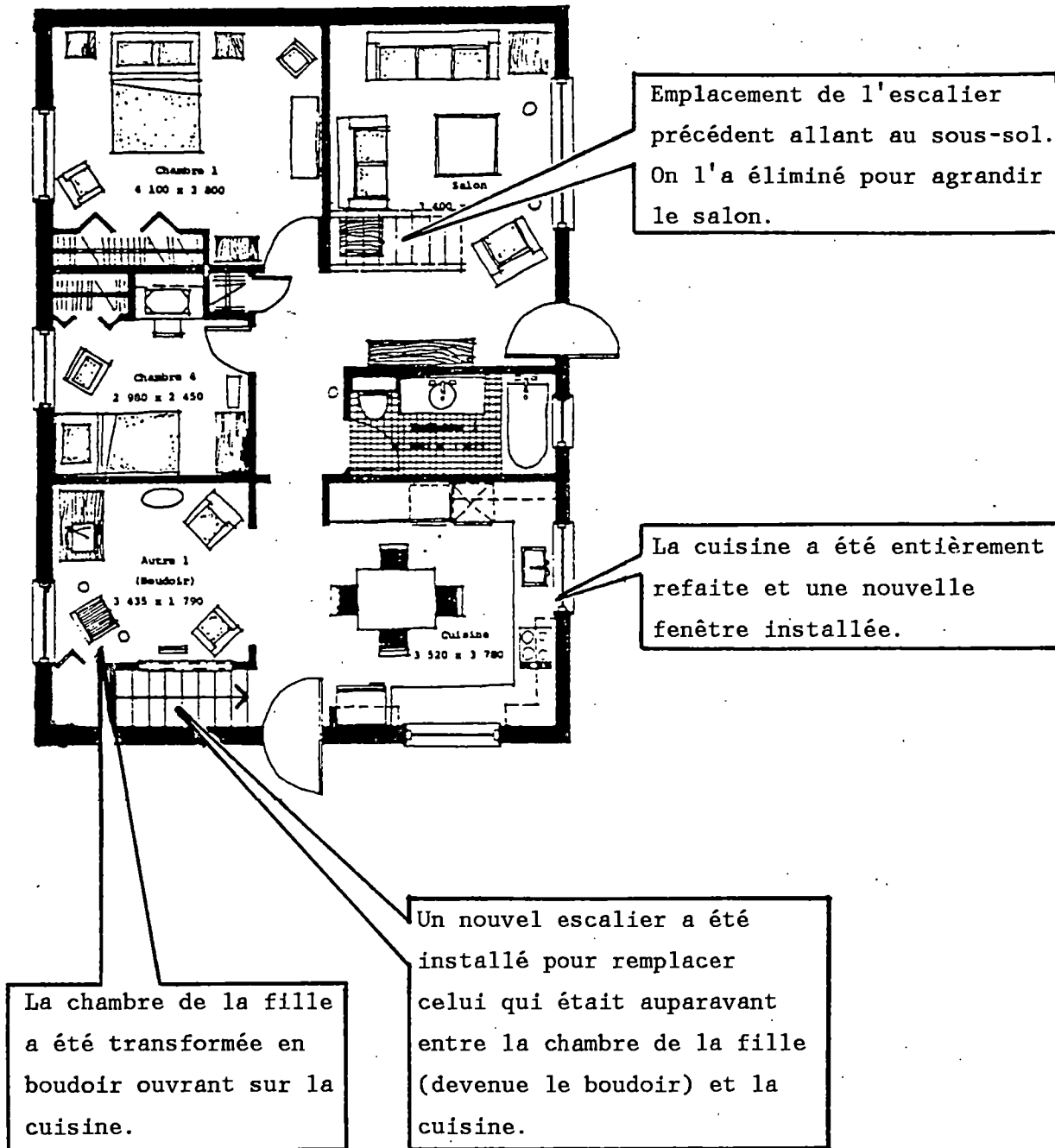
Il existe un autre type de départ d'un enfant, libérant aussi de l'espace, mais sans formation d'un ménage entièrement indépendant; c'est lorsqu'un enfant adulte emménage dans une autre partie du bâtiment, généralement un autre appartement dans un plex (ou un appartement accessoire). Bien qu'il s'agisse d'un logement complètement séparé, l'enfant continue souvent à maintenir un contact fréquent, voire journalier, avec sa famille d'origine. En suivant une logique semblable mais de sens opposé, l'espace qui était occupé par l'enfant peut être loué une fois libéré.

Ce second type de départ diffère vraiment totalement du premier. Il peut ne pas correspondre à un changement important dans une phase du cycle de vie de l'enfant. Et souvent l'enfant voit journallement sa famille d'origine, d'où une rupture moins brutale.

Par exemple, le fils de Famille 15 âgé de 11 ans a emménagé dans une chambre du haut du duplex supérieur occupé par ses grands-parents. Néanmoins, il continue de prendre tous ses repas en bas chez ses parents



Figure 2.30. Plan du rez-de-chaussée d'un bungalow, Famille 04 (0470).  
Échelle 1/100.



et il lui arrive fréquemment d'y travailler et d'y recevoir ses amis.

Les raisons ayant motivé ce déménagement sont de deux sortes; elles représentent à la fois les besoins des ménages "parents" et "grands-parents". Ces derniers, après le mariage et le départ de leur dernier enfant (un fils), disposaient d'une chambre et ils désiraient ou avaient besoin de la compagnie. D'un autre côté les parents reconnaissaient que leurs deux filles adolescentes, plus âgées, devraient avoir chacune leur chambre. (De façon significative, c'est le fils qui est parti plutôt que l'une des filles. En montant s'installer chez ses grands-parents, le fils a libéré une chambre, ce qui a permis aux filles d'avoir chacune la leur.

... donc mon fils a pris une chambre en haut parce que mes parents étaient seuls ..., alors à ce moment-là les deux filles avaient la même chambre, c'est très petit les chambres ..., alors la fille 2 a pris la chambre du fils et la fille 1 a eu sa chambre ...

... la fille 2 avait 16 ans et la fille 1 18 ans, alors ça commençait, les deux dans la même chambre, à être un peu lourd, alors ça a beaucoup allégé quand le fils est monté ... (Madame 15, p. 15-6)

Le départ du fils a permis aussi de décongestionner l'unique salle de bain de l'appartement des parents, à l'heure critique.

... c'est le problème le matin quand tout le monde part à la même heure, il faut être organisé, que chacun fasse sa part, qu'il y en ait qui prenne leur bain le soir, d'autres le matin. Le fils montant, il n'y avait plus le problème de la salle

de bain d'en bas, c'était sûr qu'on ne voulait pas le voir en bas le matin, il fallait qu'il soit en haut. (Madame 15, p. 15-11)

Dans un autre exemple, la fille aînée de la Famille 07, quand elle avait 24 ans (elle en a 26 maintenant), a pris un appartement du haut dans le plex de ses parents où elle vit seule. Avant cela, les trois soeurs partageaient la même chambre. (Le fils occupait déjà celle du sous-sol. Bien qu'elle soit "partie", son père l'aide constamment à décorer et améliorer son appartement.

Dans la Famille 16, on peut observer le cycle complet. Le studio du sous-sol, loué jusque-là, a été donné aux deux filles aînées pour un certain temps quand elles avaient besoin d'espace. À cette époque, le revenu de cet appartement n'était plus aussi important qu'il l'avait été pour le budget familial. La chambre "du haut" ainsi libérée par la fille a été reprise par les parents parce qu'elle était plus grande que la leur. Toutefois, une fois les filles parties, on a reloué le studio.

Moi, j'ai été élevé dans une famille nombreuse où il n'y avait pas de place et puis à un moment donné j'ai réalisé que les deux aînées (filles 1 et 2) qui avaient dans ce temps-là 18 et 19 ans à peu près étaient à l'étroit et je voulais leur donner plus de place, c'est alors que je leur ai donné le bachelor en bas (Figure 2.31) afin qu'elles soient plus à l'aise, et qu'elles aient leur intimité et leur toilette. Parce qu'une toilette avec quatre femmes dans une maison, c'est souvent accaparé puis j'ai aimé ça et je crois que les filles elles aussi ont bien aimé ça. Elles ont été 2-3 ans à demeurer en bas comme ça. (Monsieur 16, p. 16-6)

Figure 2.31. Photo de la façade d'un duplex, Famille 16 (1650-1). Le studio au sous-sol, avec entrée indépendante près du garage, a été occupé pendant un certain temps par les deux filles, puis reloué une fois libéré.



## Conclusion

La Famille 12 avait d'abord pensé utiliser le logement supérieur de leur duplex, mais ne pouvant le faire, elle a transformé son sous-sol en un logement quasiment indépendant. Cet exemple démontre l'apparente interchangeabilité du sous-sol d'une maison unifamiliale ou d'un duplex et des logements indépendants d'un duplex. Qui plus est, le ménage peut utiliser de l'espace dans un autre logement d'un plex quand le besoin se fait le plus sentir ou alors aménager le sous-sol en chambres à coucher ou en aires de séjour.

Le fait d'examiner ce que ces deux types d'espace ont en commun - un logement indépendant dans un plex ou le sous-sol - nous permet de conclure à la nature et à la qualité de l'espace utilisé pour répondre aux besoins des enfants adolescents et de leurs parents. Les deux types d'espaces fournissent des aires séparées et distinctes du "domicile principal" et maximisent la distance entre les chambres des parents et celles des enfants. Le sous-sol et les autres logements d'un duplex ont souvent tous une entrée indépendante.

En outre, il est rare qu'un autre membre de la famille réclame le sous-sol ou un autre logement d'un plex. Quand le sous-sol est utilisé, l'appropriation de l'espace est généralement moins intense en ce sens qu'il sert le plus souvent d'aire de travail secondaire. Il est donc plus facile "d'établir" ou de "coloniser" de tels espaces que de prendre possession d'espaces principaux (chambre à coucher, salon, etc.) déjà occupés ou utilisés par d'autres membres du ménage.

Étant donné que les propriétaires de plex ont accès au sous-sol et aux autres logements de l'immeuble, les plex offrent un ensemble d'espaces extrêmement varié. Selon les besoins du moment, les logements libres peuvent être soit occupés par des membres du ménage soit loués.

## 2.1.5 Pas de récupération de l'espace rendu libre

Les départs ne se traduisent pas dans tous les cas par une libération d'espace, suivie d'une réutilisation ou d'une réaffectation. Dans certains cas, il est réservé pour l'enfant qui est parti, soit parce que les parents veulent le lui garder soit parce que l'enfant le demande car il veut conserver ses droits sur cet espace (Kron (1983), Wexler (1986)).

### Problèmes et besoins

#### o Besoin de continuité (pour les enfants et les parents)

Le fait de garder la chambre d'un enfant est conséquent dans la mesure où l'espace sert la continuité, à la fois réelle et symbolique des rôles. Pour l'enfant, sa chambre peut représenter une attache par rapport au logement temporaire qu'il occupe alors qu'il étudie ou qu'il a de brefs emplois. Vice-versa, une réutilisation ou une redécoration prématurées peuvent avoir des conséquences négatives, représentant peut-être un type de dépossession.

Cependant, le fait de garder un endroit pour quelqu'un qui est parti représente en même temps un refus à tout changement.

Je garde encore sa chambre parce qu'elle se sent encore un peu à la maison; il n'y a pas encore longtemps qu'elle est partie. D'ailleurs elle n'a encore rien déménagé, elle a encore tous ses livres ici, alors elle vient très souvent.

(Madame 15, p. 15-15)

#### o Besoin de sécurité

La chambre représente non seulement un type de continuité symbolique, mais

elle peut être encore un endroit où retourner après l'échec d'un mariage ou la perte d'un travail. Comme les données de cette étude le montrent, cela peut se révéler un réel soutien dans une situation de crise.

### **Observations**

Dans la **Famille 13**, les deux filles sont à l'université et vivent en appartement pendant la semaine, mais elles reviennent à la maison pendant la fin de semaine. Malgré ce départ, "... rien n'a changé ... parce qu'elles reviennent régulièrement... ." (**Monsieur 13**, p. 13-6)

C'est ça, elles ont toujours leurs chambres ...  
leurs chambres ont toujours la même vocation ...  
c'est toujours leurs chambres à elles ... .  
(**Madame 13**, p. 13-6)

Si certains parents souhaitent conserver une chambre pour les enfants qui sont partis, d'autres ne le veulent pas. **Madame 05** aimerait utiliser la chambre de sa fille à d'autres fins. Toutefois, la fille étudiante à l'université de Sherbrooke insiste pour garder sa chambre.

### **Conclusion**

Ces exemples de non récupération d'espace après le départ des enfants adultes font ressortir une partie de la complexité des besoins spatiaux des ménages traversant la période où le nid se vide. Comme nous le verrons à la section 2.1.7, les besoins et désirs des ménages durant cette période diffèrent grandement.

### 2.1.6 **Prise en charge des parents âgés**

Alors que cette étude n'est pas centrée sur la relation entre parents âgés et leurs enfants adultes, certaines données relatives à la cohabitation ont été recueillies au cours des interviews. Vu l'opportunité du sujet, nous introduisons ici certaines observations.

#### **Problèmes et besoins**

##### o **Besoin d'intimité et d'indépendance**

Alors qu'en théorie, on s'attendrait que le besoin d'intimité soit plus grand pour des familles comprenant trois générations, les ménages dans cette situation n'ont pas vraiment abordé les problèmes d'intimité. Cela reflète peut-être autant le genre de familles qui cohabitent que leur environnement physique.

Néanmoins, l'environnement physique peut faire de la cohabitation une option plus ou moins profitable.

#### **Observations**

Les parents âgés ont vécu avec la **Famille 02** pendant des périodes limitées. Pour les **Familles 13 et 20**, comme nous l'avons vu à la section 2.1.4, la grand-mère est restée pendant 19 ans. Dans le cas de **Famille 15**, étudié également à la section 2.1.4, les grands-parents vivaient dans l'appartement supérieur d'un duplex, alors que leurs enfants et leur famille occupaient celui du bas. Le petit-fils avait lui aussi sa chambre en haut.



## **Conclusion**

Bien que la cohabitation ne soit pas le principal moyen d'entraide entre générations, elle demeure une option importante. Comme Wexler (1986) l'a décrit en détail, les plex conviennent particulièrement bien pour ce type d'occupation puisque chaque ménage peut conserver son indépendance.

### **2.1.7 Planification en vue du "nid vide"**

Alors que le gros de cette étude porte sur les changements et réaffectations passés, ainsi que sur la décoration et l'ameublement d'une habitation, des données ont été recueillies sur les modifications planifiées, généralement pour après la croissance et le départ des enfants ou encore le passage à la phase du "nid vide". Dans certains cas elles ne représentent tout simplement qu'un scénario éventuel, alors que dans d'autres elles ont été soigneusement planifiées depuis plusieurs années. Chez d'autres encore, elles avaient déjà commencé.

### **Problèmes et besoins**

o Que faire de l'espace "en trop"?

Jusqu'à quel point l'espace "en trop" - qu'il en existe ou pas et, s'il y en a - est-il considéré comme un problème? La réponse varie selon les familles. Pour certains, comme nous le verrons, celui dont ils disposent maintenant suffit à peine. D'autres peuvent vouloir le louer pour toutes sortes de raisons: revenu supplémentaire, avoir quelqu'un tout près en cas d'urgence, etc. Et d'autres encore peuvent désirer emménager dans une habitation plus petite ou plus pratique.

o Besoin de continuer à jouer un rôle prisé

Comme Wexler le mentionne (1986), certains espaces et installations permettent de continuer à jouer un rôle social prisé, par exemple, recevoir la famille, préparer de grands repas, s'occuper de ses petits-enfants, ou héberger ses enfants adultes (vivant de leur côté) si c'était nécessaire.

o Besoin de pouvoir héberger des enfants adultes

Le besoin de pouvoir loger à nouveau des enfants adultes ne représente pas seulement la préservation d'un rôle social désiré, il a aussi une signification et une portée réelles, vu que de nos jours les risques de séparation d'un ménage sont vraisemblables (Rose et Wexler, à paraître). Comme on l'a vu à la section 2.1.5, le soutien économique et moral que ce genre d'arrangement apporte même temporairement, en cas de divorce ou de chômage, est excessivement important.

### Observations

Alors que cette étude se concentre sur l'occupation permanente et les modifications et adaptations faites par les familles qui restent dans la même maison, malgré d'importants changements, certains ménages envisagent, à plus ou moins brève échéance, d'emménager dans un logement plus petit et plus pratique ou qui offre beaucoup plus de facilités.

Si on avait à déménager ce ne serait pas vraiment à cause de la maison, on déciderait que c'est assez (le travail) ... quand on achète une maison, on est toujours content, on fait beaucoup d'affaires, mais à un moment donné ... Je pense comme tout le monde, on aimerait ça avoir un grand condominium... . (Madame 10, p. 10-2.2)

Ou encore, **Madame 11** aimerait vivre dans un logement en copropriété qui serait

... plus petit que la maison que nous possédons maintenant. Mon mari n'est pas prêt encore ... mais moi, je suis prête. Je veux être toute seule avec mon mari, je veux que ce soit notre petit "coin" de "fin de vie". J'aimerais aussi voir, à partir de ce futur logement, une étendue d'eau.  
(**Madame 11**, p. 11-2.2)

Pour certains, un tel déménagement représente une option souhaitable s'ils doivent quitter leur maison. Bien qu'il s'agisse là d'un type de planification de l'espace, il ne fait pas l'objet de cette étude (voir Wexler, 1986).

- o Location partielle de la maison ou mise à la disposition d'un enfant adulte d'une partie de la maison

Ce vaste "pattern" comprend tout un éventail de variations qui résultent de la souplesse d'adaptation des logements et de l'esprit innovateur des ménages étudiés.

Dans les maisons unifamiliales, on peut obtenir une telle souplesse en ajoutant un appartement accessoire. Comme nous le verrons à la section 2.1.11 sur la fusion familiale, **Monsieur 02** en construisit en fait un au sous-sol, pour loger sa fille et son petit-fils (et son gendre à l'origine) (Figure 2.32). D'autres, comme les **Familles 04 et 20** envisagent d'en aménager un au sous-sol.

**Figure 2.32.** Photo de la cuisine d'un appartement accessoire au sous-sol (0219-1). Monsieur 02 a aménagé ce logement pour sa fille adulte et sa famille. Leur "retour" était dû à des problèmes d'argent.



Nous pensions aménager un bachelor au sous-sol avec une cuisinette et puis éventuellement en vieillissant, il faut penser pourquoi les personnes âgées ne peuvent conserver leurs maisons: parce qu'elles sont toutes seules ... et quand on regarde une personne âgée, elle ne s'habitue pas tellement à garder une personne étrangère dans sa maison ... mais elle va permettre à des étrangers d'habiter dans un bachelor au sous-sol, par exemple ... C'est sécuritaire ... moi, je suis peureuse ... je resterais pas dans une maison toute seule ... et si c'est potable un logement dans le sous-sol, une personne âgée pourrait y rester, mais ça prend des fenêtres et du soleil ... la maison ici se prêterait bien à ce genre de modifications advenant qu'on voudrait revendre la maison, c'est intéressant pour d'éventuels acheteurs ... .

(Madame 04, p. 04-12.1)

Les duplex et triplex offrent une variété d'options encore plus grande. Le sous-sol ou l'appartement supérieur d'un duplex ou d'un triplex peut être occupé par un enfant, selon les besoins de celui-ci ou la phase de son cycle de vie. Madame 14 envisage ces deux possibilités.

Le sous-sol pourrait revenir aux enfants. Si les enfants se marient, ils pourraient prendre le logement d'en haut. Le logement d'en bas est aussi intéressant qu'en haut. C'est un très bel appartement sur le coin avec du soleil et de la fraîcheur. Si on avait le million, on pourrait vivre dans toute la maison. (p. 14-13)

Dans d'autres cas, la famille elle-même peut utiliser l'autre logement du bâtiment lorsqu'elle a besoin d'un maximum d'espace, comme nous l'avons vu à la section 2.1.4. Quand la famille diminue, cet espace peut être loué à des étrangers.

Dans le cas de la **Famille 07** par exemple, les parents et les trois enfants occupent le logement principal du duplex, alors que la fille aînée vit dans l'appartement du haut. **Monsieur 07** est prêt à accepter de vivre tassés pendant les quelques années qui viennent, car il sait que sa famille finira par diminuer et qu'alors sa maison conviendra mieux.

Faut dire que j'avais une famille assez grosse ...  
mais en faisant le tour j'ai dit, je peux faire un  
petit sacrifice peut-être pour une couple  
d'années, ce qui va me permettre de conserver ma  
maison ... . (**Monsieur 07**, p. 07-2.2)

Je n'aurai pas des pièces vides ... d'ici quelques  
années, on va rester tel quel ... mais les enfants  
vont s'en aller c'est sûr ... mais je n'aurai pas  
une grande maison à entretenir ... on sera deux ou  
trois peut-être, c'est tout! ...

C'est pour ça que ça ne m'a pas influencé  
d'acheter gros, gros ... plutôt j'ai dit, on va  
faire un petit sacrifice ... ça c'est sûr.  
(**Monsieur 07**, p. 07-8)

Dans six des dix plex étudiés, il y avait des parents qui occupaient au moins un autre logement du bâtiment. En dehors de la **Famille 07** que nous venons de voir et 15 dont les parents vivent dans le logement du haut; les enfants des **Familles 01, 16, 17 et 20** (deux soeurs, deux frères) vivent tous dans des logements indépendants à l'intérieur du même bâtiment (plex).

o Utilisation de tout l'espace libre

Alors que certains ménages cherchent des moyens de réduire l'espace qu'ils occupent maintenant, d'autres désirent le conserver, voire même l'agrandir.

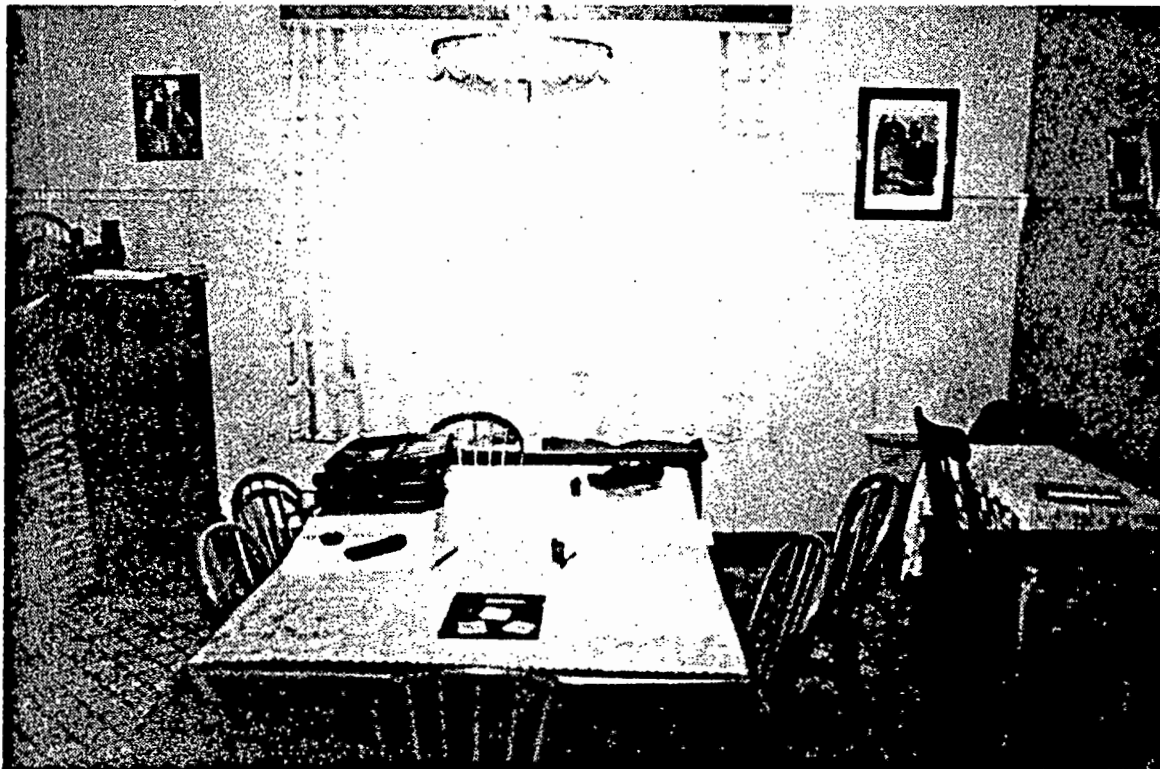
La **Famille 12** continue d'utiliser et de priser sa grande maison. En plus de conserver un rôle important comme chef de sa famille immédiate, **Madame 12** occupe aussi une position clé au sein de sa parenté.

Il faut penser que ma maison reste encore grande parce que là les enfants viennent avec les petits-enfants; quand ils viennent, ils sont très contents d'avoir grand d'espace. Lorsqu'ils viennent pour des repas, on s'installe dans la salle à manger (Figure 2.33). Il faut que j'aie ma salle à manger, sans ça je me sentirais à l'étroit dans ma cuisine. (**Madame 12**, p. 12-12.3)

Même ses soeurs, sa cousine quand ils veulent fêter quelqu'un, elles demandent: 'Veux-tu, on va aller faire ça chez vous (...)? Elles veulent venir dans notre maison pour fêter les anniversaires ... des fois c'est trop. (**Monsieur 12**, p. 12-12.3)

Dans le cas des **Familles 01** et **17** les aires de repas sont insuffisantes. Elles ont seulement un coin repas dans leur cuisine qui ne suffit pas, surtout lorsque filles, gendres, fils, brus et petits-enfants viennent tous manger. À cette étape du cycle de vie, ces deux ménages ont plutôt besoin d'encore plus d'espace (voir Rose et Wexler, à paraître) (Figure 2.34). **Madame 17** se sert aussi d'une chambre à coucher "de réserve" pour s'occuper de ses petits-enfants comme elle les garde fréquemment pendant la semaine (Figure 2.35).

Figure 2.33. Photo de la salle à manger, Famille 12 (1205),. Bien qu'elle ne serve pas quotidiennement, on l'utilise lorsque les enfants adultes, leurs époux et les petits-enfants viennent manger.





## Conclusion

À cette période, les besoins d'espace réels et perçus varient énormément d'un ménage à l'autre. Il leur faut parfois moins d'espace; d'autres fois plus. Pour permettre une telle souplesse d'adaptation, il faut que certaines parties de l'habitation puissent être ajoutées ou enlevées. Les sous-sols et les logements attenants faisant partie des plex permettent ce genre d'expansion ou de contraction de la famille.

L'importance d'une telle adaptabilité est en fait exprimée par Madame 04 dans sa réponse positive à la question de savoir si sa maison peut s'adapter à des besoins changeants.

Oui, parce qu'on a la chambre de la fille 2; elle peut rester là tant qu'elle veut. Si jamais les enfants veulent revenir un jour, il y a de la place pour tout le monde sans qu'on soit obligé de défaire la maison. C'est toujours commode d'avoir une maison qui est un peu élastique ... moi, je pense que ça amène moins de situations stressantes; il y a assez de stress que tu peux pas éviter, alors celui que tu peux prévoir il vaut mieux y voir. (Madame 04, p. 04-11)

Figure 2.34. Photo du coin à manger, Famille 17 (1706-2). Cet endroit ne suffit pas quand les enfants, leurs époux et les petits-enfants viennent manger.

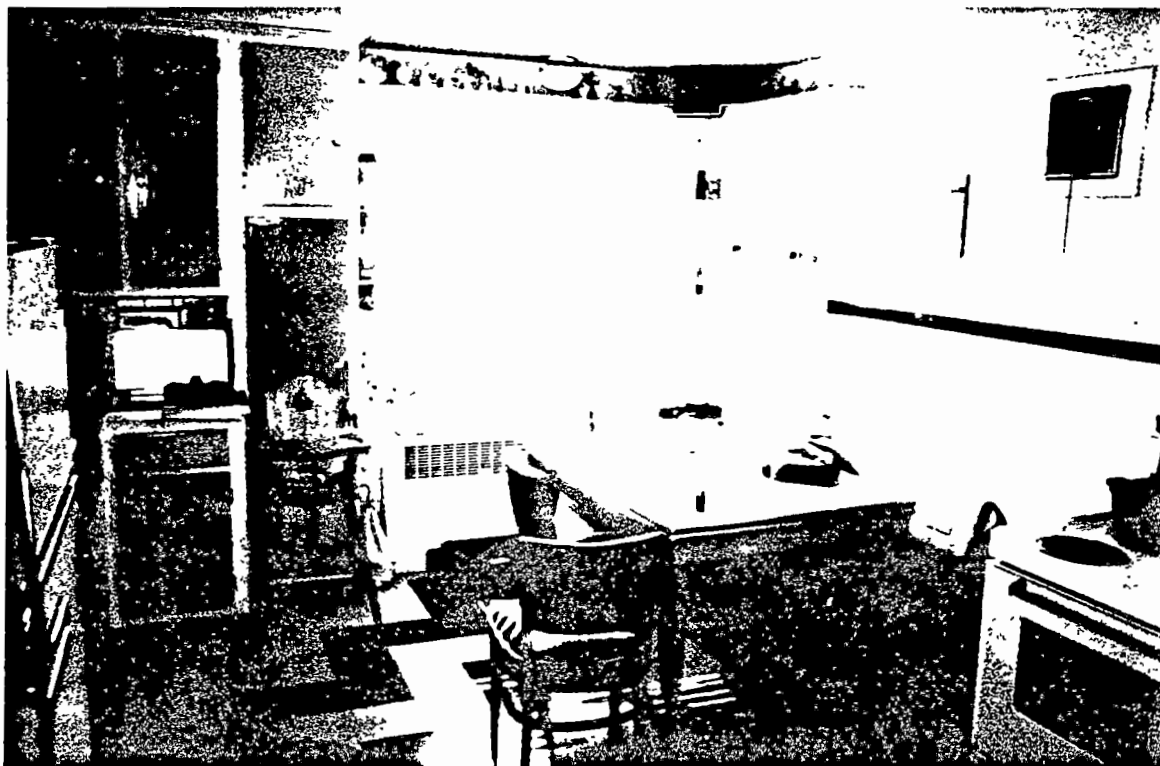


Figure 2.35. Photo de la chambre "de réserve" (1717). Madame 17 l'utilise pour s'occuper de ses petits-enfants, ce qu'elle fait assez régulièrement.



**2.1.8            Redistribution de l'espace quand la femme (ou le mari)  
                  reprend son travail ou ses études**

L'entrée ou le retour sur le marché du travail ou la reprise des études ont des répercussions importantes sur la famille et l'utilisation de l'espace dans la maison.

Ces événements créent tous deux des besoins fonctionnels et symboliques.

**Problèmes et besoins**

o    Besoin d'un endroit pour travailler à la maison

Le retour à l'université entraîne un besoin d'espace pour étudier, ranger livres et papiers, etc. L'épouse, dans son rôle de maîtresse de maison, dispose de plusieurs endroits comme la cuisine, la chambre et la salle de couture. Cependant, ceux-ci ne fournissent pas nécessairement un endroit où elle peut étudier.

o    Besoin d'un espace à elle (à lui)

Bien qu'elle puisse contrôler de nombreux espaces dans la maison, c'est rare qu'elle ait un espace à elle. Ce sont le plus souvent des endroits où elle doit être à la disposition des autres, ou alors, où on peut la déranger librement (et légitimement). Un espace à elle c'est un espace où elle n'est pas "de service".

## Observations

- o Installer un coin pour soi

Dans cette étude, deux femmes ont repris leurs études et une autre est retournée sur le marché du travail. Dans de nombreux ménages, la table de la cuisine ou de la salle à manger servent souvent de bureau. Mais les femmes qui reprennent leurs études ou travaillent à l'extérieur semblent vouloir un coin à elles. Comme l'a expliqué son mari, le fait de travailler hors du foyer a eu des répercussions sur le type d'espace libre ou voulu dans la maison.

L'année passée (1985) mon épouse travaillait. À un moment donné, elle a ressenti un besoin d'avoir un petit coin à elle pour être tranquille. Une place où elle pourrait aller s'asseoir, se reposer. Et justement on a pensé utiliser la petite pièce. On a essayé d'acheter des meubles et franchement il n'y avait rien qui faisait là-dedans. Ce qui a fait qu'au bout de la ligne on n'a rien acheté.

Ce qu'on a fait c'est qu'elle s'est achetée un fauteuil (Figure 2.36) qu'on trouve confortable et on l'a placé dans notre chambre. Ce qui lui donne son coin tranquille lorsqu'elle en a le goût.

(Monsieur 06, p. 06-11)

Les femmes qui retournent étudier reprennent souvent un espace libéré par un enfant qui est parti ou qui ne vit pas tout le temps à la maison comme dans le cas de Madame 13 qui a étudié sur la table de la cuisine jusqu'à ce qu'elle puisse utiliser la chambre de sa fille.

**Figure 2.36.** Photo du fauteuil de Madame 06 dans un coin de la chambre principale (0612-2). Ne pouvant obtenir sa propre pièce pour travailler, Madame 06 a dû se contenter d'un fauteuil neuf confortable et d'un coin dans la chambre conjugale.



Bon, c'est sûr qu'étant donné que je retournais aux études, j'avais des travaux à faire, j'avais de l'étude à faire; ça a apporté une bibliothèque, hein? ... tu as fait une bibliothèque en bas là face à ... bon, parce que j'achetais plus de livres .. j'ai réalisé que je manquais peut-être un petit peu d'espace pour étudier ... là actuellement, j'ai une fille qui est partie, je m'installe dans sa chambre ... (Figure 2.37).

(Madame 13, p. 13-6)

## **Conclusion**

La redéfinition de l'espace dont une femme a besoin à l'intérieur de la maison, quand elle retourne travailler ou étudier, paraît à première vue pratiquement contre-intuitif. Au lieu de faire décroître le besoin d'espace à la maison, le fait d'avoir un rôle plus actif à l'extérieur de la maison semble l'accroître ou l'orienter vers de nouveaux types d'espace.

### **2.1.9 Ramener du travail à la maison**

Les parents ont souvent des endroits réservés aux travaux d'entretien de la famille et de la maison (voir Figure 2.38 et 2.39). En fait, huit des ménages étudiés disposaient d'un atelier de bricolage au sous-sol. Sept autres possédaient d'autres endroits comme une salle de couture, un bureau, etc. Mais à un moment ou à un autre, il arrive souvent aussi qu'on ramène du travail à la maison.

Les "patterns" de travail des parents ne sont pas nécessairement stables. Au même titre que les besoins des enfants changent, les parents ramènent du travail à la maison, parce qu'ils changent de métier, qu'ils font un travail supplémentaire, ou qu'ils préfèrent travailler chez eux ou en ont l'occasion. Cela exige des endroits supplémentaires ou particuliers, ce qui met souvent les parents et les enfants en concurrence pour de l'espace.

Figure 2.37. Photo de la table de travail et du placard de rangement installés par Madame 13 dans une chambre qui avait été occupée par sa fille (1313-3).

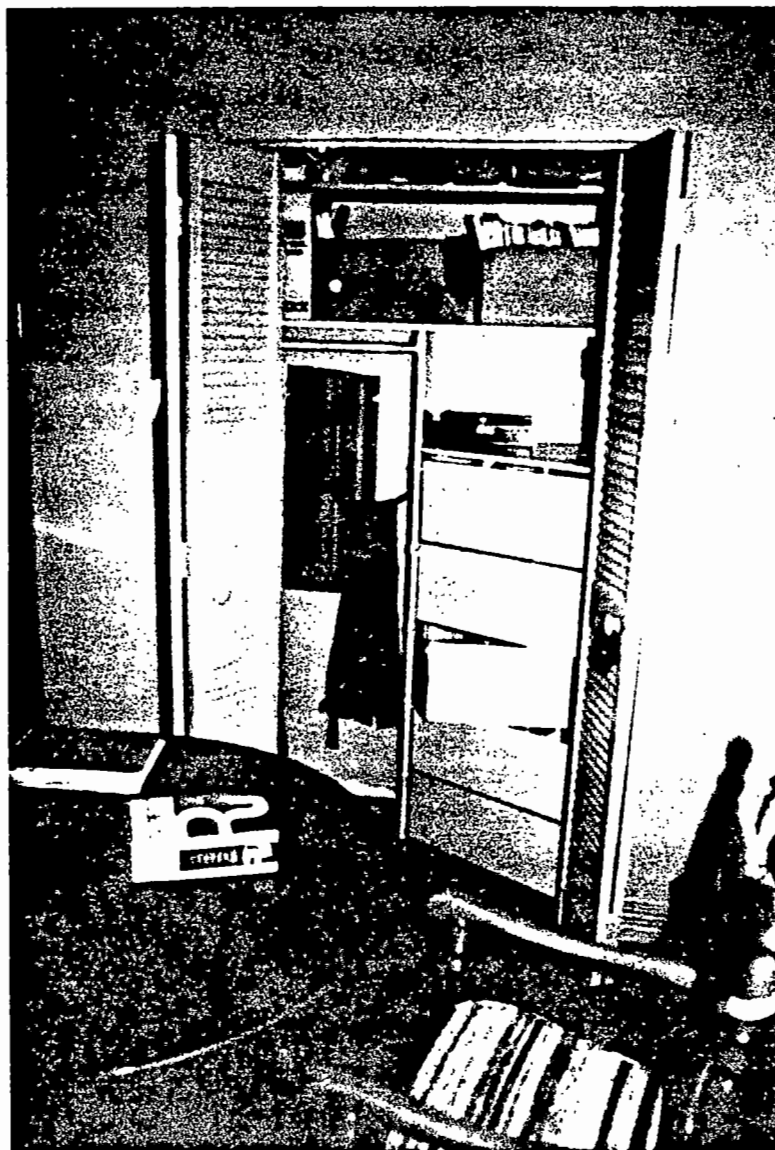




Figure 2.38. Photo du coin de bricolage installé au sous-sol par Monsieur 08 (0827-2). Au total, huit ménages possédaient un tel endroit.



Figure 2.39. Photo d'une salle de couture, Famille 08 (0826).



## Problèmes et besoins

(voir section 2.1.8)

### Observations

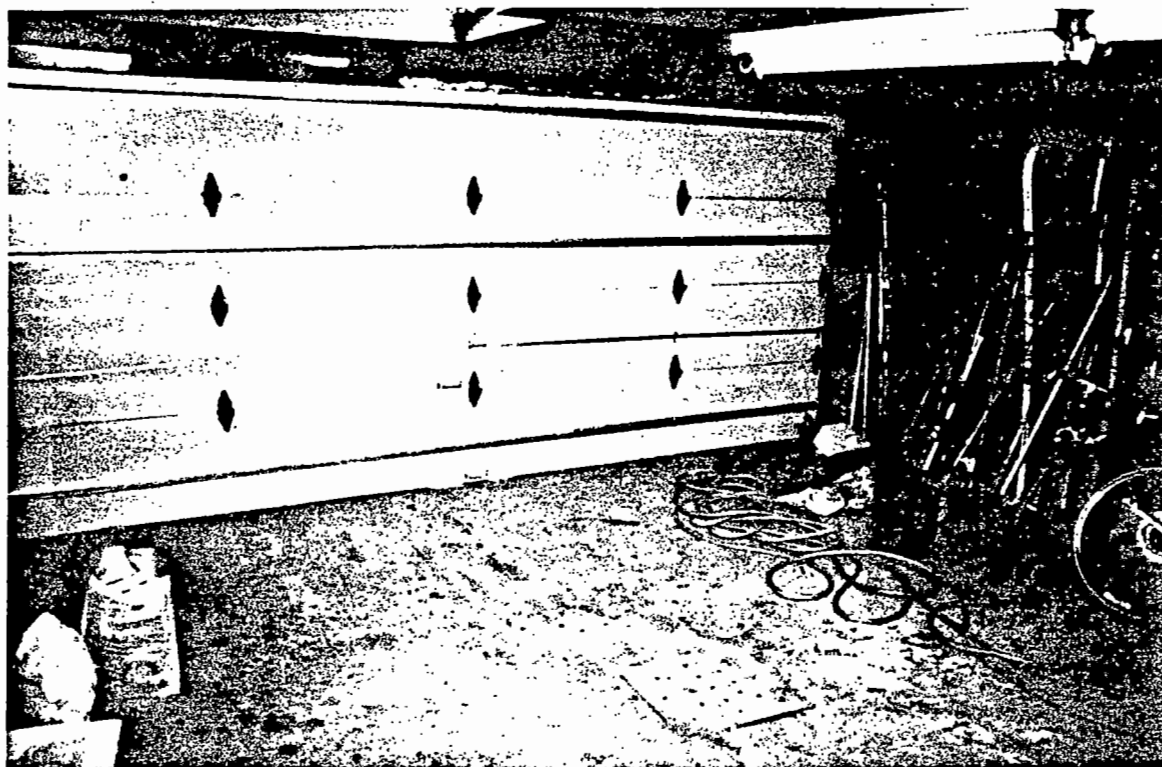
Les parents et les enfants travaillent souvent sur la table de la cuisine ou de la salle à manger. Mais, pour nombre d'activités et pour certaines personnes, cela est inadéquat.

**Monsieur 16** a rapporté le besoin d'un coin de bricolage à la maison car il devait imprimer des cartes de visite. Il a donc transformé momentanément son garage en imprimerie pour pouvoir travailler à la maison le soir et pendant les fins de semaine (Figure 2.40). Autre exemple, celui de **Monsieur 06**, un professeur qui utilisait une partie de son sous-sol pour préparer ses cours, corriger les examens des élèves et y donner des leçons privées (Figure 2.41).

L'utilisation des aires du sous-sol par les enfants adolescents et jeunes adultes a pour autre conséquence de se faire au détriment des type, quantité et qualité de l'espace qui reste aux parents. Par exemple, comme on l'a vu à la section 2.1.2, en cédant son atelier de bricolage au sous-sol à son fils adolescent, **Monsieur 03** a vu son propre espace de travail se réduire à une partie de sa chambre à coucher (Figure 2.42) et parfois à la table de la salle à manger.

Dans la **Famille 05**, les exigences apparemment illimitées des enfants adolescents et jeunes adultes ont réduit les aires de travail dont disposent les parents. **Monsieur 05**, un graphiste qui préfère travailler chez lui et dispose aussi de pas mal de temps libre, en est réduit à utiliser la chaufferie qui n'a pas de fenêtre. "Je travaille dans les deux extrémités de la cave, à la lumière artificielle ... Je me cache ... (Figure 2.43) (**Monsieur 05**, p. 05-11)." **Madame 05** qui voudrait utiliser

Figure 2.40. Photo d'un garage au sous-sol, Famille 16 (1625). À différents moments, cet espace a servi d'imprimerie, de salle de billard, de débarras et aussi de garage.



**Figure 2.41.** Photo d'un bureau aménagé au sous-sol par Monsieur 06 (0627-1). Il l'utilise le soir pour préparer ses cours, corriger les examens et donner des leçons privées.

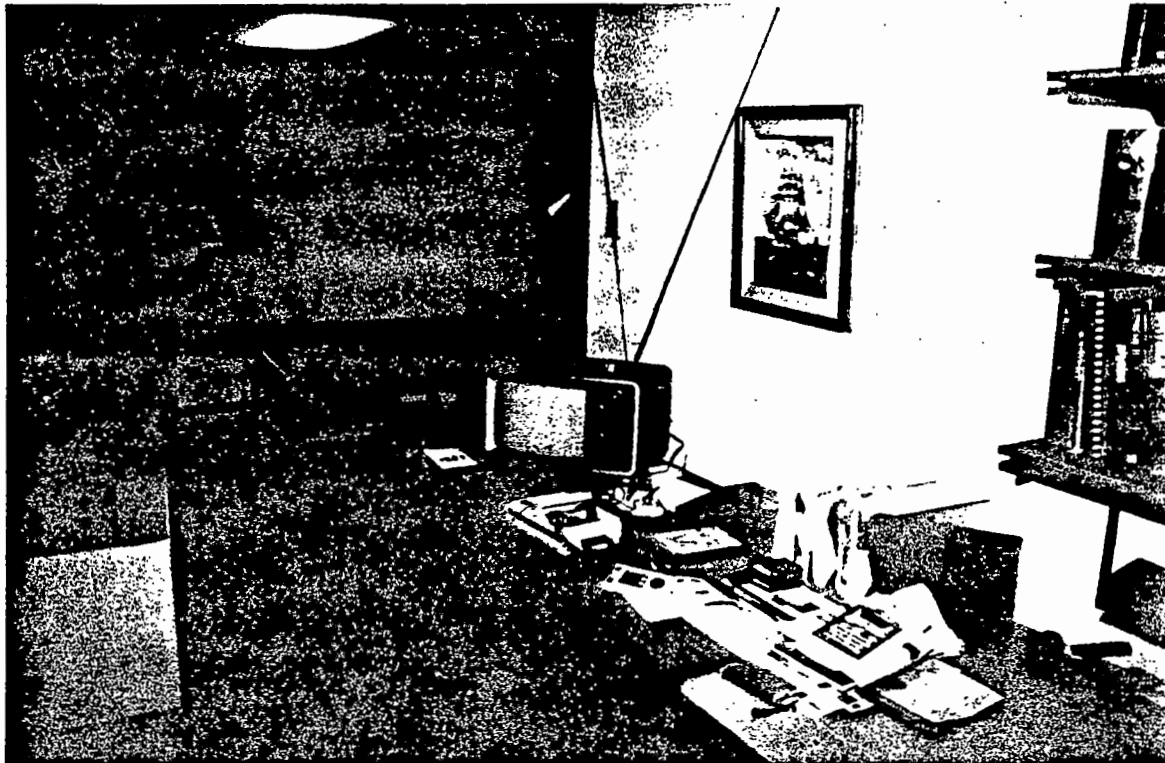
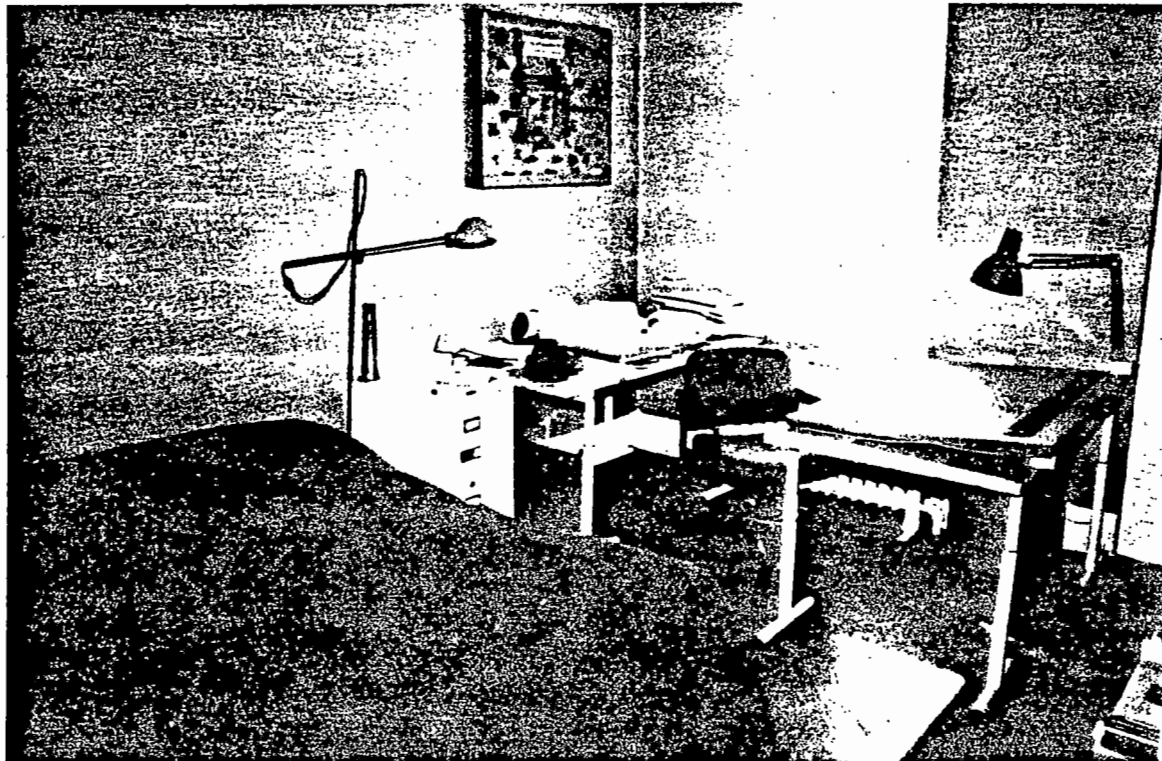


Figure 2.42. Photo d'un coin de travail aménagé dans sa chambre par Monsieur 03 (0312-1). Cet endroit a remplacé le bureau du sous-sol qu'il a cédé à son fils aîné.



la chambre de sa fille à d'autres fins, n'y est pas "autorisée" parce que la fille tient à la conserver malgré qu'elle ne l'occupe que quelques jours par an.

## **Conclusion**

Les maisons doivent pouvoir répondre aux besoins d'espace supplémentaire à la fois pour les enfants et les parents. Les besoins d'espace de travail pour les parents vont probablement augmenter avec la multiplication des ordinateurs, machines de traitement de texte, moyens de communication électroniques, et des horaires de travail modifiés: emplois à temps partiel, postes à deux, congés de maternité ou de paternité, etc.. Il va falloir des espaces adéquats en termes de quantité et de type, spécialement en ce qui a trait au zonage spatial, à l'accès depuis la rue, etc.

### **2.1.10 Chômage**

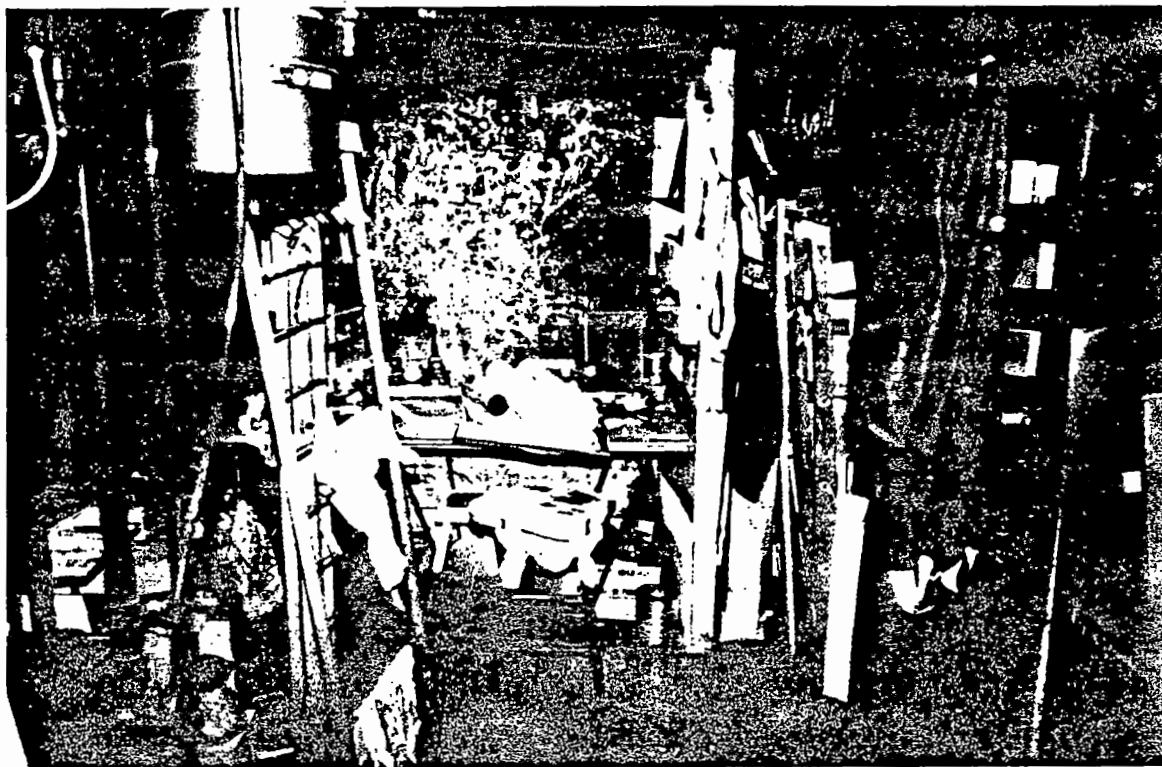
En plus de ces nombreuses nouveautés dans les horaires et les situations de travail, le chômage dont le taux reste constamment élevé fait maintenant partie de notre environnement économique et social. Pour les ménages qui peuvent rester propriétaires de leur maison en de pareils moments, le chômage apporte de nouvelles exigences et occasions pour la famille.

## **Problèmes et besoins**

### **o Besoin de sécurité et de crédit**

Alors que le chômage permet d'avoir plus de temps "libre" qui pourrait être employé à améliorer ou modifier la maison, l'incertitude de continuer à y vivre et le manque d'argent liquide ou de crédit pour entreprendre des

Figure 2.43. Photo de l'atelier de dessin de Monsieur 05 (0526) situé dans la chaufferie.





travaux d'amélioration sape cette utilisation du temps.

o Besoin de contrôler le moment

Une caractéristique fondamentale d'une période de chômage involontaire est qu'il est impossible de contrôler le moment ni la durée de cette période. Cependant, comme nous l'avons vu dans cette discussion, au cours de certaines périodes le sous-sol a été aménagé au profit des enfants adolescents ou jeunes adultes et un gros travail a été fourni, souvent par le mari.

### Observations

Il est important de noter ici que cet échantillon ne comprend que des "survivants", c'est-à-dire des familles qui se sont arrangées pour conserver leur maison. Ceux qui ont connu le chômage et ont été forcés de vendre ont généralement été exclus à cause des critères de sélection de l'échantillon.

Malgré ces critères, des hommes, dans plusieurs cas ont connu différentes périodes de chômage. De telles périodes semblent avoir des effets sur le comportement qui sont importants, bien que parfois opposés. D'une part, **Monsieur 08** par exemple a utilisé ce temps "libre" pour réparer sa maison; ou encore, comme nous l'avons vu à la section 2.1.11, **Monsieur 02** a construit un petit logement accessoire au sous-sol alors qu'il était au chômage. D'autre part, le chômage et plus particulièrement la diminution du revenu et l'insécurité financière ont retardé les travaux de rénovation dans le cas de **Famille 04**.

### Conclusion

Un certain nombre de facteurs sociaux et économiques importants, y compris des niveaux de non-emploi ou de sous-emploi allant de modéré à fort,

contribuent tous à une utilisation croissante de la maison comme moyen permettant de mettre à profit temps et compétence pour améliorer l'environnement physique, augmenter son capital en valorisant son bien; et, lorsqu'on y ajoute un logement, à produire un revenu. Une fois à la retraite, alors que souvent les revenus diminuent sérieusement, ces types d'utilisation prennent aussi une importance accrue (Hare, 1981, 1982).

Depuis la Seconde Guerre mondiale ces types de considérations n'ont probablement jamais été aussi importants qu'aujourd'hui. Conséquemment, les habitations construites depuis la guerre ont sous-évalué la maison en tant que moyen de produire un revenu. On a pensé plus souvent que le moyen d'améliorer son environnement physique était la mobilité résidentielle, plutôt que l'amélioration des lieux. Des taux de chômage relativement faibles, du moins parmi les propriétaires fonciers, et des revenus immobiliers croissants pendant la plus grande partie de cette période, ont permis de négliger cet aspect jusqu'aux années 80.

Pour que la maison soit vraiment perçue comme une source de revenu et un moyen d'accroître son capital, il faut repenser fondamentalement le plan des maisons, le zonage et les règlements d'habitation. Des travaux récents du "Star Group" (1986a, 1986b) présentent un certain nombre d'avenues possibles.

#### 2.1.11 Espace domestique reconstitué, Partie I - Changements résultant d'une fusion de la famille

Les données recueillies dans cette étude montrent que la maison est souvent appelée à servir des familles reconstituées ou mixtes: 1) pour héberger d'autres parents ou des amis, souvent temporairement; 2) pour loger des enfants adultes retournant chez leurs parents (p. ex. après le collège, l'université, un divorce, etc.); et, 3) pour loger des familles reconstituées (remariage) quand un des parents ou les deux étaient déjà mariés.

## **Problèmes et besoins**

### **o Besoin d'intimité**

Les différences entre familles "naturelles" et "reconstituées" en termes de besoins d'intimité peuvent varier selon l'âge et le sexe des enfants lorsque la famille est formée. Dans le cas des familles naturelles où le tabou de l'inceste sous-tend le comportement familial, on peut spéculer par exemple sur le fait que le besoin d'intimité est moins crucial. Les enfants adolescents de sexe opposé venant de deux familles différentes sont toutefois des partenaires sexuels "en puissance".

Même si le sexe n'est pas un problème, l'intimité physique ou spatiale peut jouer un rôle plus important dans les familles reconstituées où les règles de conduite explicites ou implicites - qui se développent sur une longue période dans les familles naturelles - n'existent pas ou n'ont pas eu le temps de se développer. En outre, dans le cas des familles reconstituées, il peut y avoir des moments où une partie de la famille souhaite se rassembler et se séparer du reste du ménage.

### **o Besoin d'espace de rangement supplémentaire**

Lors de la fusion de familles ou lorsque les enfants adultes ou d'autres membres de la famille viennent rejoindre la famille, ils font fréquemment suivre le mobilier et les biens qui remplissaient leur maison précédente et leur vie. La maison "standard" déjà pleine, ne peut généralement pas contenir toutes ces affaires. Le manque d'espace de rangement et d'entreposage des meubles est souvent un inconvénient majeur de la cohabitation.

## **Observations**

### **o Hébergement de parents âgés**

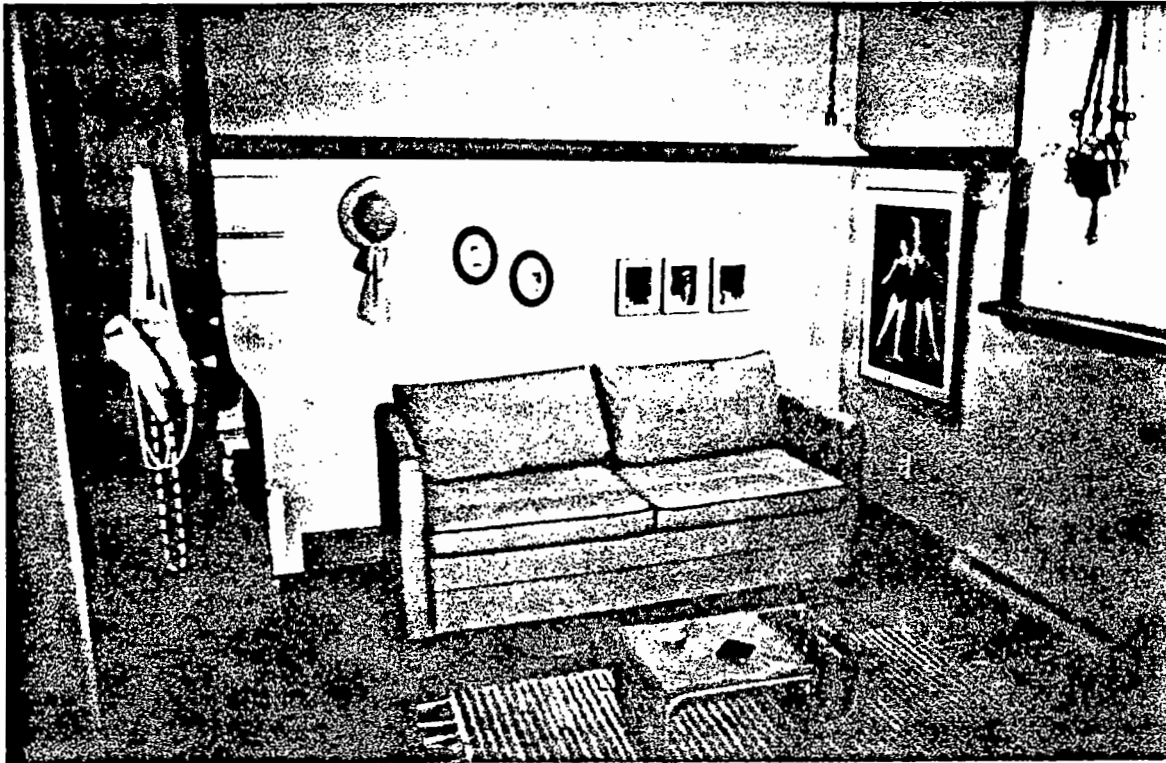
Le premier type de famille reconstituée, en particulier l'hébergement des parents âgés, a été discuté à la section 2.1.6.

o Retour d'enfants adultes

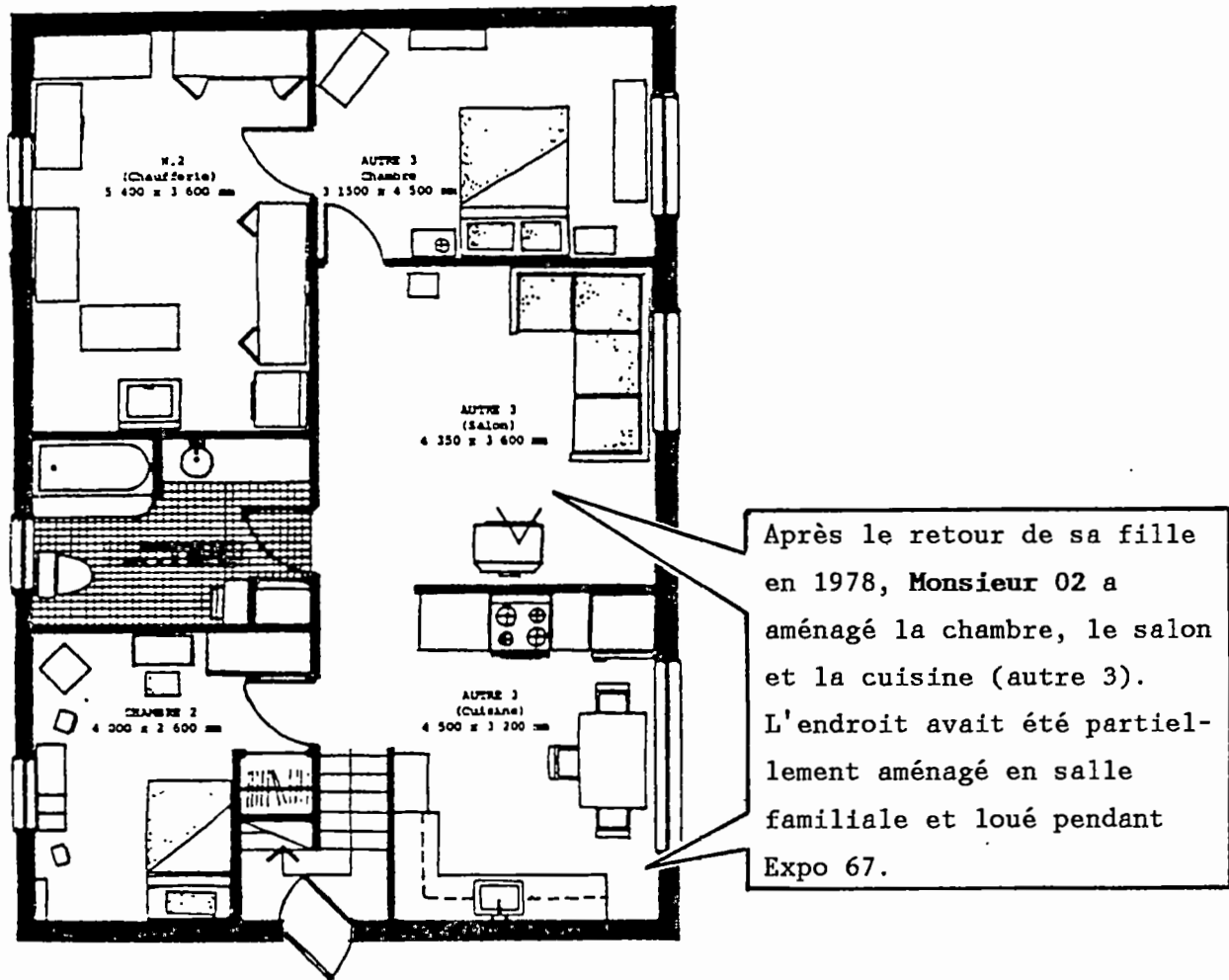
La **Famille 08** est un exemple du second type. La jeune fille adulte est revenue à la maison après six mois environ pour étudier au CÉGEP, ramenant avec elle le mobilier qu'elle venait d'acheter pour son propre appartement. Elle a utilisé ce mobilier pour aménager sa chambre en boudoir (Figure 2.44).

Après le retour de sa fille, la **Famille 02** a dû faire des modifications nécessitant des changements plus importants. Ce retour ne s'est pas fait en une seule fois, mais plutôt par "à-coups". À 19 ans, elle vivait avec son ami dans la chambre du sous-sol (chambre 2, Figure 2.45) qui avait été construite par **Monsieur 02**, alors au chômage, dans le but de la louer aux visiteurs d'Expo 67. Leur fille nouveau-née dormait en haut dans la "maison" des grands-parents (autre 2, Figure 2.46).

Figure 2.44. Photo de la chambre de la fille aménagée en boudoir-chambre, Famille 08 (0817). Elle a ramené les meubles de son appartement précédent.



**Figure 2.45.** Plan du sous-sol montrant la transformation en appartement accessoire pour la fille et la petite-fille, **Famille 02** (0270. Échelle 1/100.



L'année suivante, la fille, son mari et l'enfant sont partis établir leur propre demeure. Toutefois, huit ans plus tard, ils revinrent à cause de problèmes d'argent. C'est alors que **Monsieur 02** a transformé le sous-sol en appartement accessoire, en aménageant une salle de bain, une autre chambre et une cuisine-salle à manger-salon (autre 3, Figure 2.45). Cinq années après encore, la fille a divorcé et elle a gardé l'appartement du sous-sol avec sa fille.

#### o Remariage

Le remariage, sujet de cette section, est le troisième type de fusion. La situation qui en résulte dépend de la situation de chacune des familles qui se fusionnent, des raisons qui ont provoqué la séparation précédente et de ce que chacune amène en termes d'habitation, mobilier, enfants et biens.

Le seul exemple de ce type de fusion présenté dans cette étude est la **Famille 01**. Un veuf avec un fils (et une maison) a épousé une veuve avec trois filles et un fils.

Quand **Monsieur 01** s'est remarié deux ans après que sa première femme soit morte à la suite de maladie, la famille est passée de deux à sept membres. Il a fallu faire des modifications spatiales non seulement pour loger sa nouvelle femme et ses quatre enfants (trois filles de 16, 17 et 21 ans et un garçon de 19 ans) en leur conservant leur identité, mais aussi pour recevoir leurs affaires. La maison a été entièrement redécorée par **Madame 01**, repeinte et retapissée à neuf et tentures neuves. Elle a installé ses propres meubles dans la chambre principale (Figure 2.47) alors que ceux de **Monsieur 01** ont servi à meubler la chambre de son fils (Figure 2.48). Une pièce du sous-sol qui était la salle de jeux du fils de **Monsieur 01** a été transformée en chambre (chambre 1, Figure 2.49) pour deux des filles de **Madame 01**. Sa fille aînée a dormi momentanément dans la salle familiale du sous-sol alors que son fils occupait un chambre (autre 1, Figure 2.50) au rez-de-chaussée qui jusqu'alors servait de salle de télévision.

On a monté des étagères à l'autre bout du garage au sous-sol pour ranger toutes les autres affaires de madame (Figure 2.51).

Selon **Madame 01**, le fait d'être sept et, plus encore peut-être, d'être une famille reconstituée renforçait le besoin d'intimité particulièrement pour les salles de bain.

La maison était vraiment faite pour une grosse famille ... la preuve m'a été faite alors que nous étions sept dans la maison ... le fait que nous ayons eu trois salles de bain (voir Figures 2.49 et 2.50) a beaucoup facilité l'adaptation.  
(**Madame 01**, p. 01-22)

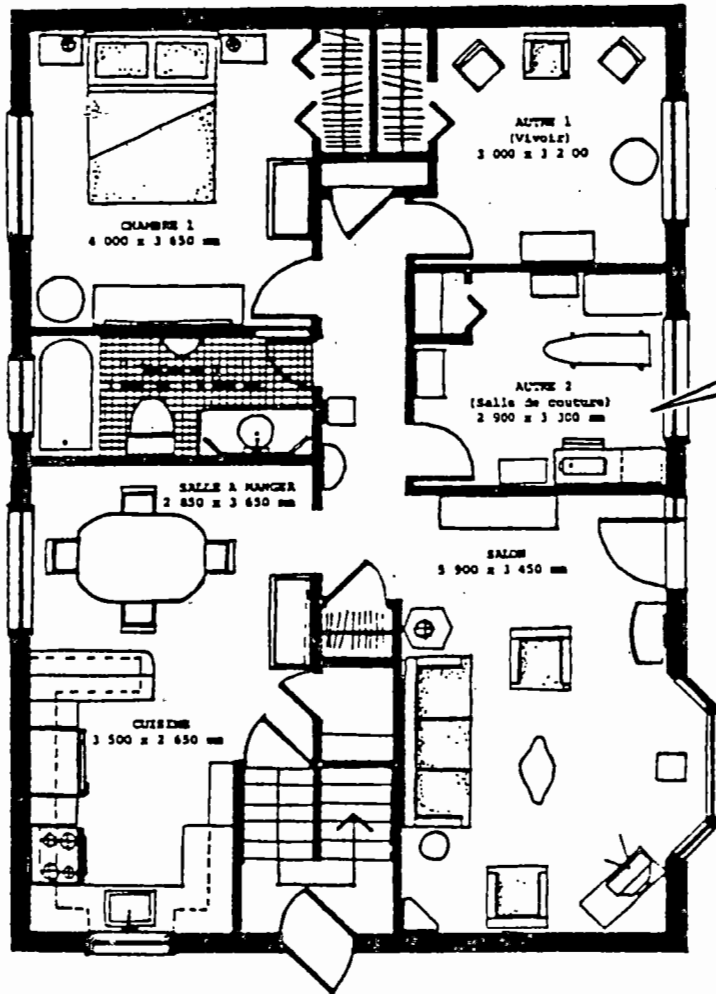
Non seulement le nombre de salles de bain était important, mais on supposerait que leur emplacement l'était aussi - en particulier celle communiquant avec la chambre principale (toilette 3, Figure 2.50) - pour satisfaire aux besoins d'une famille reconstituée.

### **Conclusion**

Bien que les données recueillies au cours de cette étude sur les familles reconstituées du type vu dans cette section soient peu nombreuses, elles indiquent que la séparation physique ou spatiale y joue un rôle même plus important que dans les familles habituelles. Vu le nombre important de fusions familiales de nos jours, il faut évaluer les nouvelles habitations (et même celles qui existent) en termes de capacité d'hébergement de telles familles. Les besoins particuliers de tels ménages devraient aussi être pris en considération dans les plans de toute habitation et non pas seulement de ceux de ces logements de type "mingles" construits pour loger des familles fusionnées.<sup>14</sup>



Figure 2.46. Plan du rez-de-chaussée de la Famille 02. L'appartement accessoire de la fille et de la petite-fille se trouve au sous-sol, (0271). Échelle 1/100.



Quand la petite-fille était plus jeune, elle dormait avec ses grands-parents au rez-de-chaussée, alors que ses parents couchaient au sous-sol (Figure 2.45). L'appartement accessoire n'existait pas alors.

Figure 2.47. Photo de la chambre principale (0112-2). Madame 01 après s'être remariée a installé ses propres meubles dans la chambre principale.



Figure 2.48. Photo de la chambre du fils de Monsieur 01 (0113).  
Monsieur 01 lui a donné les meubles de sa propre chambre.



Figure 2.49. Plan du sous-sol du duplex de la, Famille 01 (0171).  
Échelle 1/100.

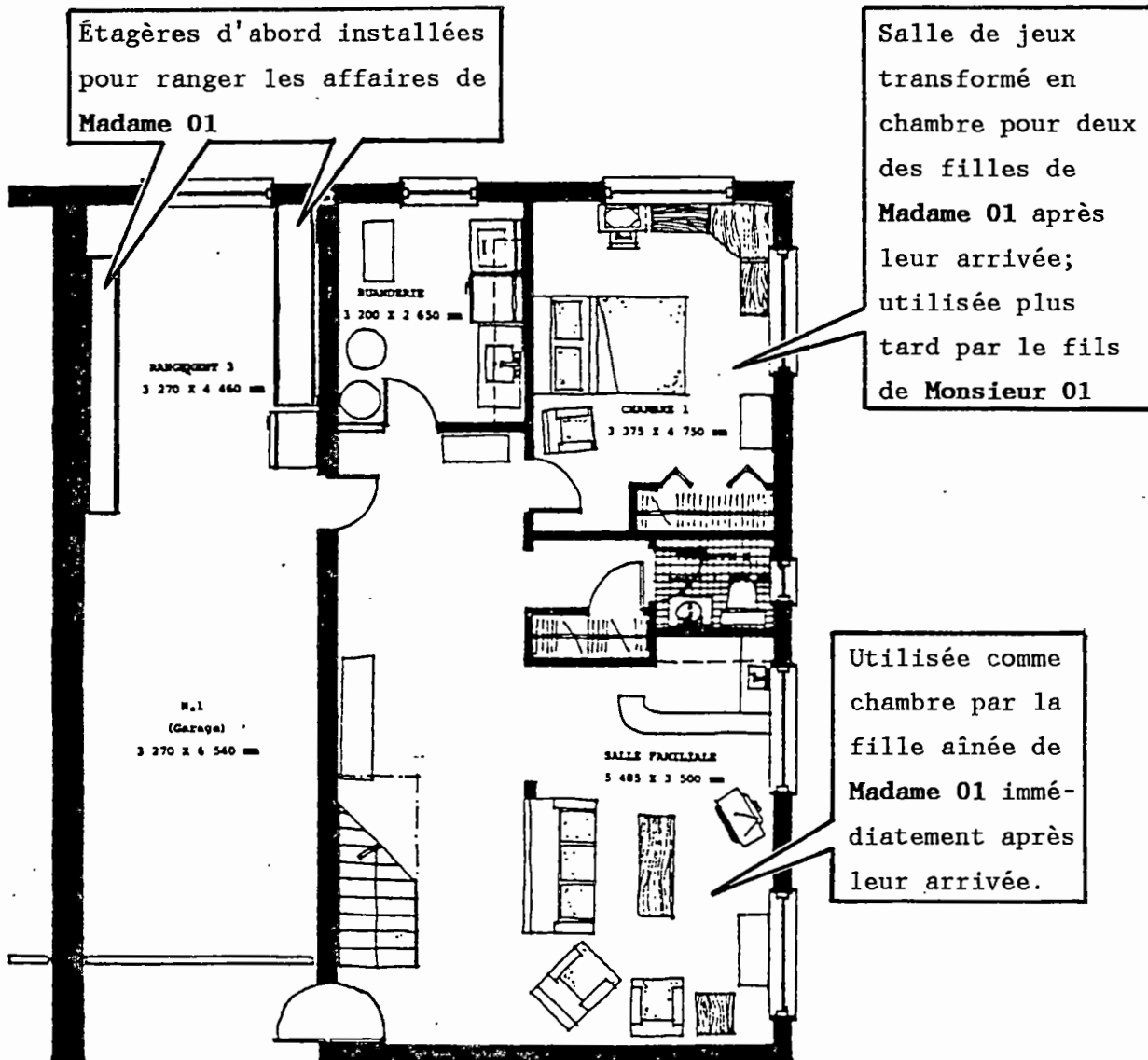


Figure 2.50. Plan du rez-de-chaussée du duplex de la Famille 01 (0170).  
Échelle 1/100.

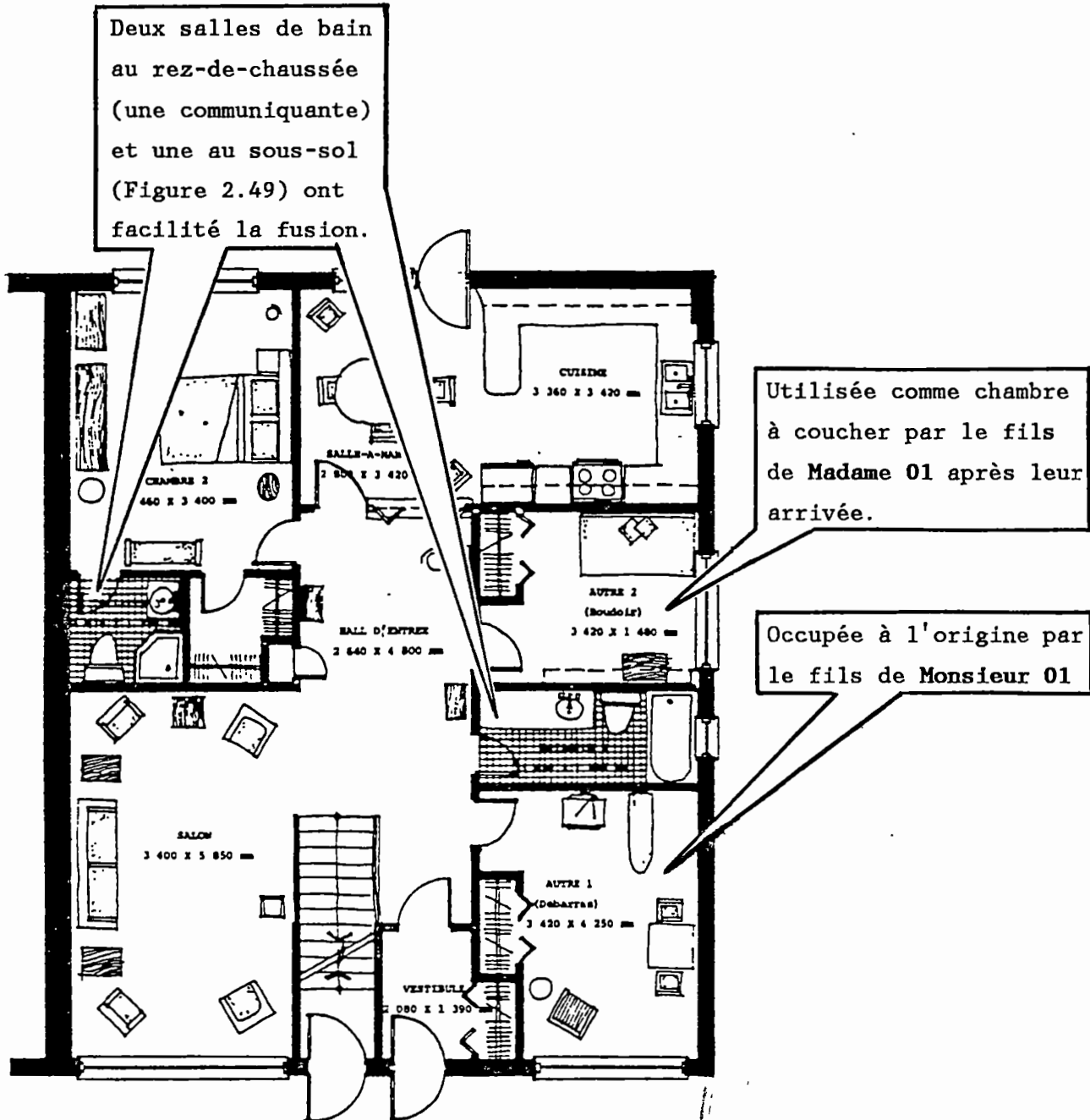
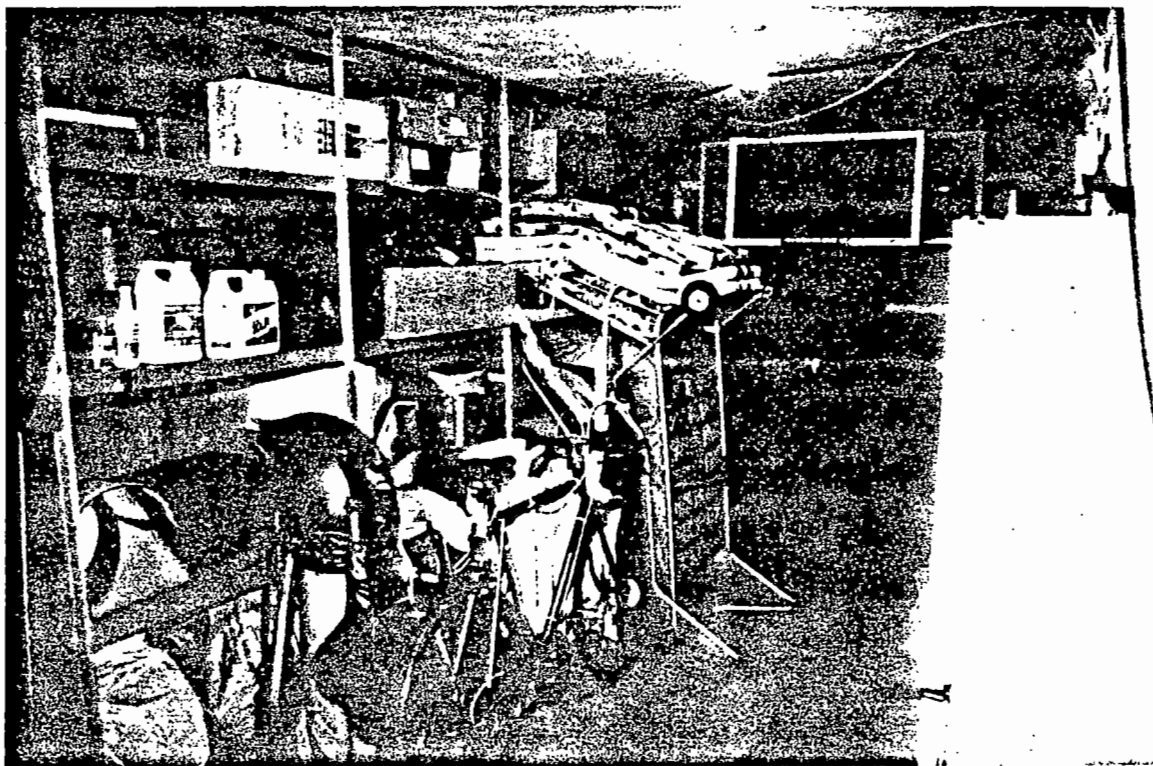


Figure 2.51. Photo des étagères dans le garage (0123). Elles ont été d'abord posées pour ranger les affaires de Madame 01 après le remariage.



2.1.12            **Espace domestique reconstitué, Partie II - Changements  
résultant d'un divorce ou d'une séparation**

Le divorce et la séparation se traduisent habituellement par l'établissement de ménages séparés. Alors que les ménages peuvent vivre séparément, fréquemment ils restent spatialement dépendants de certaines façons. Par exemple, il peut y avoir chevauchement au moins de la part des enfants qui souvent vivent un peu chez chacun de leurs parents; ailleurs la propriété de la maison peut être partagée. Le divorce ou la séparation peuvent aussi exister alors que les deux continuent à vivre dans la même maison comme dans le cas de **Famille 16**.

**Problèmes et besoins**

o    **Besoin de stabilité et de sécurité spatiales**

Le sentiment d'instabilité du à la séparation des parents s'aggrave souvent à cause du déplacement physique. Même si on ne vend pas ou ne quitte pas la maison familiale, les enfants sont souvent ballottés d'un domicile à l'autre. Conséquemment les besoins de stabilité et de sécurité spatiales peuvent être plus importants chez ces enfants que dans le cas des enfants dont les parents ne sont pas séparés.

**Observations**

Les exemples donnés dans cette étude ne représentent pas un échantillon permettant de s'imaginer tout l'éventail des modifications, instabilité, permanence, etc. de l'espace d'un ménage, qui peuvent se produire après la rupture d'une famille. Toutefois, comme dans la section précédente, ils procurent quand même des exemples provocatifs des conséquences physiques d'une telle rupture, qui soulignent le besoin de recherches ultérieures, surtout vu le nombre important de divorces et de séparations (voir Rose et Wexler, à paraître).

L'histoire immobilière de **Famille 03** après le divorce des parents est complexe, mais probablement pas plus que celle de la plupart des autres ménages divorcés. Aussitôt le divorce, **Monsieur 03** est parti, laissant la maison à son ex-femme et à leurs quatre enfants. Environ deux ans plus tard, **Monsieur 03** est revenu et l'**ex-Madame 03** est alors partie et les enfants sont restés avec leur père toujours dans la maison familiale. Puis deux ans après, les enfants ont commencé à passer alternativement une semaine dans le logement de chacun de leurs parents. Ce ballotement a duré encore deux ans. Finalement, les enfants ont vécu les trois dernières années avec leur père dans la maison familiale.

Le seul élément constant dans l'histoire de cette famille est la maison familiale. Alors que les parents s'en sont allées et venues et que les enfants ont vécu, momentanément ou en permanence, avec l'un ou l'autre, la maison n'a pas bougé. Cette stabilité peut expliquer le rôle extrêmement important que la territorialité joue dans ce ménage. Par exemple, dans l'étude de **Famille 03**, on observe des marques de territoire significatives. Les plus jeunes des enfants ont affiché une interdiction d'entrée sur leurs portes de chambres (Figure 2.52). Et comme **Monsieur 03** le dit "chacun a sa chambre et ceci contribue largement à éliminer les possibilités de tension entre les enfants (p. 03-12-1)." Après tout, si la famille elle-même peut changer alors que l'espace demeure permanent, on comprend la ténacité avec laquelle les enfants s'accrochent à leur espace.

**Monsieur 03** nous a dit qu'il avait essayé, sans succès, de transformer le sous-sol en salle de jeux, ce qui indique bien l'importance de la stabilité spatiale dans ce ménage. Comme cela arrive souvent, cela n'a pas marché parce que les enfants se sentaient trop isolés. Bien que **Monsieur 03** pense que c'était dû au jeune âge des enfants (12, 11, 6 et 4 ans à l'époque), l'âge n'est peut-être qu'une des raisons. Surtout pour les deux plus jeunes, c'était peut-être un mauvais moment. Pendant la même période, ils ont été tellement ballottés entre les parents, que le simple fait de descendre au sous-sol pouvait représenter pour eux une menace particulière.



Dans le cas de **Famille 16**, bien qu'il soit divorcé le couple continue de cohabiter (et la soeur de l'**ex-Madame 16** continue à vivre dans l'appartement du haut). D'après la fille, la raison en est que sa mère (**ex-Madame 16**) n'a pas de travail. Elle a emménagé dans la chambre de sa fille après l'avoir redécorée et elle utilise le salon comme studio de peinture (Figure 2.53). La salle familiale du sous-sol est devenue le salon.

### **Conclusion**

Comme dans le cas de la fusion familiale, les besoins spatiaux des familles divorcées ou séparées indiquent une importance accrue ou exagérée de l'espace et de la territorialité. Dans la **Famille 03**, l'espace représente une sorte de sécurité; pour la **Famille 16**, l'espace est un autre champ de bataille, il ne s'agit donc pas d'une famille, du moins au sens traditionnel du terme.

Malgré la fréquence croissante des divorces, surtout parmi les couples jeunes mariés, nos modèles d'habitations ne reflètent pas la vraisemblance d'une telle rupture et ne prévoient généralement aucune solution spatiale pour loger les familles séparées. Alors que le bungalow de banlieue est un modèle valable pour les familles nucléaires, ce n'est peut-être pas le meilleur pour les familles reconstituées. La tâche ici consiste à concevoir des logements séparés sans qu'ils soient pour cela situés aux extrémités opposées de la ville.

## **2.2 CHANGEMENTS OU MODIFICATIONS SANS RELATION EXPLICITE AVEC LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE**

Comme nous l'avons discuté dans l'introduction de ce chapitre, un second type de changements a été observé qui n'a aucune relation avec les événements de la vie familiale. Ces changements ou modifications semblent

**Figure 2.52.** Photo de la porte de la chambre d'un des jeunes enfants, avec écriteau indiquant qu'il s'agit d'une entrée privée, Famille 03 (0315-2).

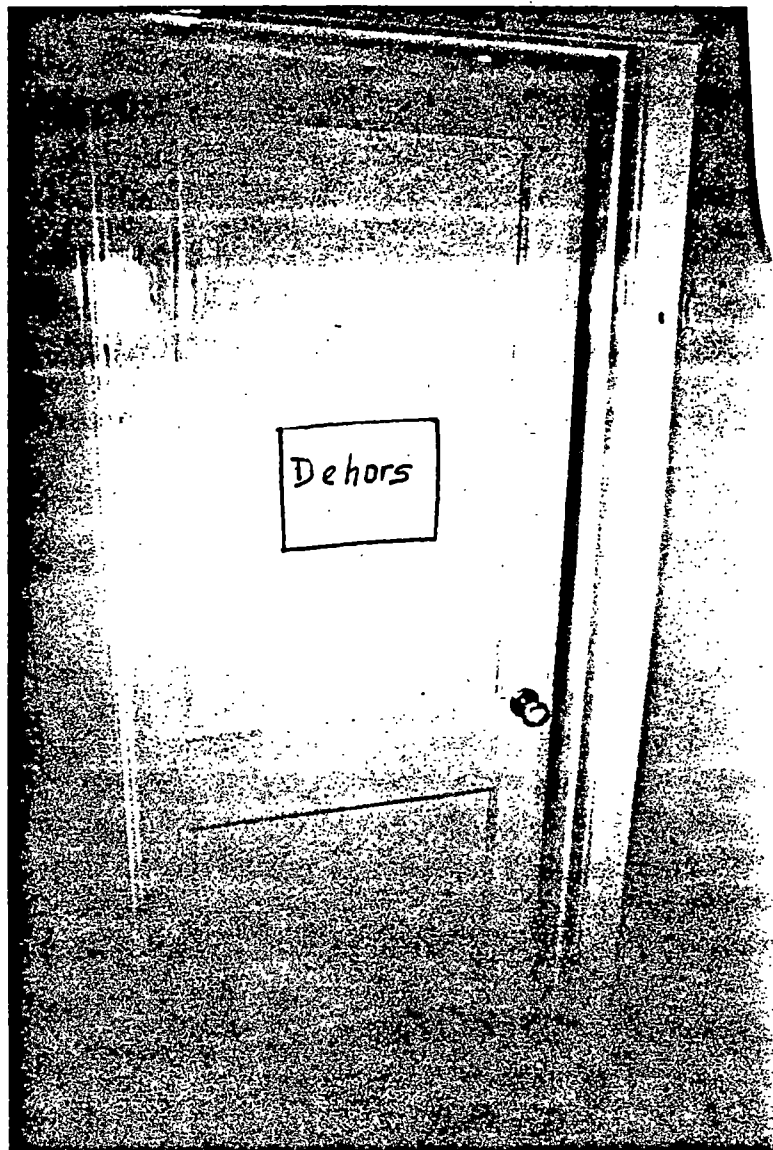
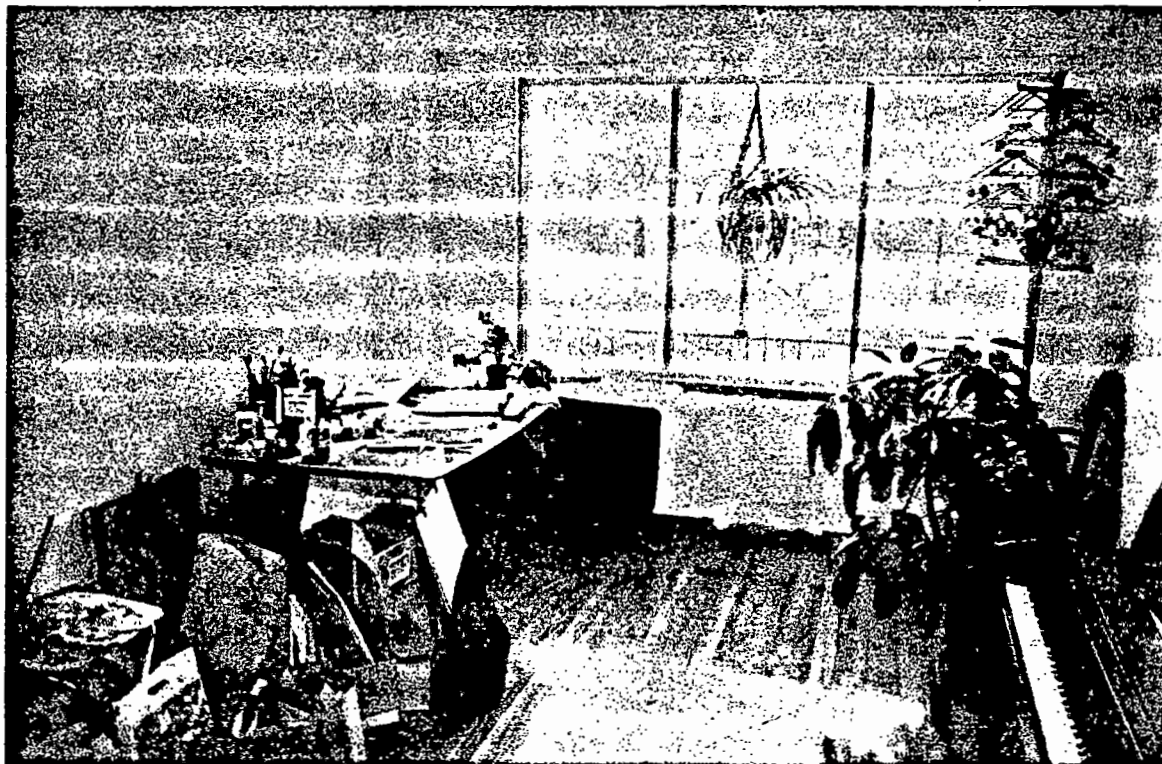


Figure 2.53. Photo du "salon" utilisé comme studio de peinture par l'ex-Madame 16 (1604-2).



aussi être liés à certains besoins, bien que les "besoins" dans ce cas paraissent moins vitaux ou fondamentaux ou, exprimé différemment, qu'ils soient plus sujets à manipulation que ceux discutés précédemment. Toutefois, cela n'implique pas que les besoins du cycle de vie ne soient pas aussi sujets à la manipulation et à la variation culturelle. Par exemple, le besoin de donner une chambre séparée à chaque enfant est relativement récent, même dans notre culture, et n'a été permis que par l'abondance. Dans d'autres cultures, les chambres séparées pourraient être considérées comme un gaspillage inutile ou être même abhorrées lorsque l'isolement spatial ou le fait d'être seul sont vus négativement.

La liste suivante indique l'éventail des autres besoins observés.

- o Changement de goûts ou de style, parce que c'est démodé ou pour faire comme le voisin...
- o "Rafraîchir", "il y a trop longtemps", changer pour le plaisir de changer...
- o Se rapprocher le plus possible de la maison de "ses rêves" peuvent être
- o Amélioration de la maison
- o Maintenance
- o Moyens de se réaliser ou appropriation par manipulation de l'environnement
- o Changement de style de vie
  
- o Changement de goûts ou de style

La popularité de Decormaq, Chez soi, Les idées de ma maison et d'autres magazines, indique un intérêt accru pour la décoration et le style des maisons. Comme dans bien des domaines d'une société de consommation, style et goût ont été introduits dans la façon dont nous arrangeons nos maisons. Ces styles revêtent une signification sociale, qu'il s'agisse de faire état d'une classe sociale, d'une étape du cycle de vie ou d'une orientation professionnelle particulière, etc. Par exemple, les appareils ménagers blancs sont passés de mode. Les couleurs amande et avocat appartiennent elles aussi au passé. Pendant la période étudiée, les placards de cuisine

en bois naturel étaient à la mode comme l'a indiqué **Madame 13**.

Car on aime le bois ... puis quand on a acheté la maison, on n'avait pas les moyens pour ... on n'avait pas payé très cher et c'était dans le but de faire des modifications un moment donné ... puis, moi, je suis dans un milieu à l'hôpital où ... bon, je vis avec des infirmières, puis c'était la mode de changer les armoires; on a subi un petit peu l'influence, mais il y avait qu'on aimait beaucoup aussi le bois ... alors, on se sentait prêts. (**Madame 13**, p. 13-16.1)

Maintenant bien sûr, le bois naturel est dépassé. Il a été remplacé par des appareils ménagers en aluminium noir brillant ou poli qui semblent se marier mieux avec les placards de cuisine dernier cri de style "high tech" européen.

#### o Rafraîchir

Il est courant et probablement sain que, de temps en temps, notre environnement qui sert tout juste de toile de fond à d'autres activités, devienne lui-même l'objet de notre activité. Cette transformation - passant d'un contexte neutre à un contexte manipulé - se retrouve constamment chez les répondants quand ils expriment leur désir de "rafraîchir" une pièce. Ce "besoin" de rafraîchissement concerne surtout la cuisine.

Non, ça faisait 25 ans qu'on avait la même cuisine et ça nous tentait de la rénover puis on avait pensé acheter d'autres armoires, mais ce n'est pas achetable; il y en a qui l'ont fait faire, puis j'aime mieux les miennes. (**Monsieur 20**, p. 20-16.1)

o Se rapprocher le plus possible de la maison de "ses rêves"

Dans certains cas, les familles "savent" à quoi ressemble la maison de leurs rêves, mais ils sont forcés de faire des compromis parce qu'une telle maison n'existe pas, ou alors elle est inabordable. Certains ont déjà en tête des plans pour modifier leur maison avant même de l'acheter. C'est le cas de **Famille 09** qui voulait agrandir de beaucoup la maison et y est finalement parvenu (Figure 2.54).

Cependant, dans d'autres cas, les familles peuvent être incapables de réaliser la maison idéale ou alors leur "idéal" peut lui-même changer avec le temps. Dans ce cas, il semble souvent que les changements se font par tâtonnements.

Les besoins au début ... bon, le sous-sol s'étant pas fini nos besoins se situaient plus au niveau du rez-de-chaussée ... de plus, on avait besoin d'un mur pour poser la bibliothèque. La remarque que **Madame 08** a fait en entrant a été: 'J'aime pas ça ici, c'est trop ouvert' (entre le salon et la salle à manger); alors on a tout simplement fermé l'ouverture qui existait entre ces deux pièces ... (Figure 2.55). Plus tard on a réouvert entre le salon et la salle à manger. Ce qui a fait à un moment donné, qu'on a réouvert, c'est un peu la décoration: nos parents nous avaient donné leur vieux "set" de salle à manger et on s'est dit que ces nouveaux meubles étaient trop gros pour être dans une pièce fermée. Alors là, on a refait l'ouverture entre la salle à manger et le salon ... et plus en plus, à ce moment-là, on s'achetait

beaucoup de "vieilleries" (des meubles genre 'antiquités'); au même moment on a décidé de fermer l'ouverture qui existait entre la cuisine et la salle à manger pour avoir un petit 'coin' pour recevoir la visite ... .  
(Monsieur 08, p. 08-9)

o Amélioration de la maison

On peut améliorer la maison elle-même rien qu'en se rapprochant de la maison "idéale" ou en adoptant les styles du moment. Par exemple, si on modernise la cuisine, on peut du coup changer la hauteur des comptoirs, accroître le volume de rangement, refaire l'installation électrique, etc. Les familles peuvent aussi décider explicitement d'améliorer leur maison par l'installation d'isolation thermique supplémentaire, de portes ou de fenêtres mieux isolées ou même d'un aspirateur central.

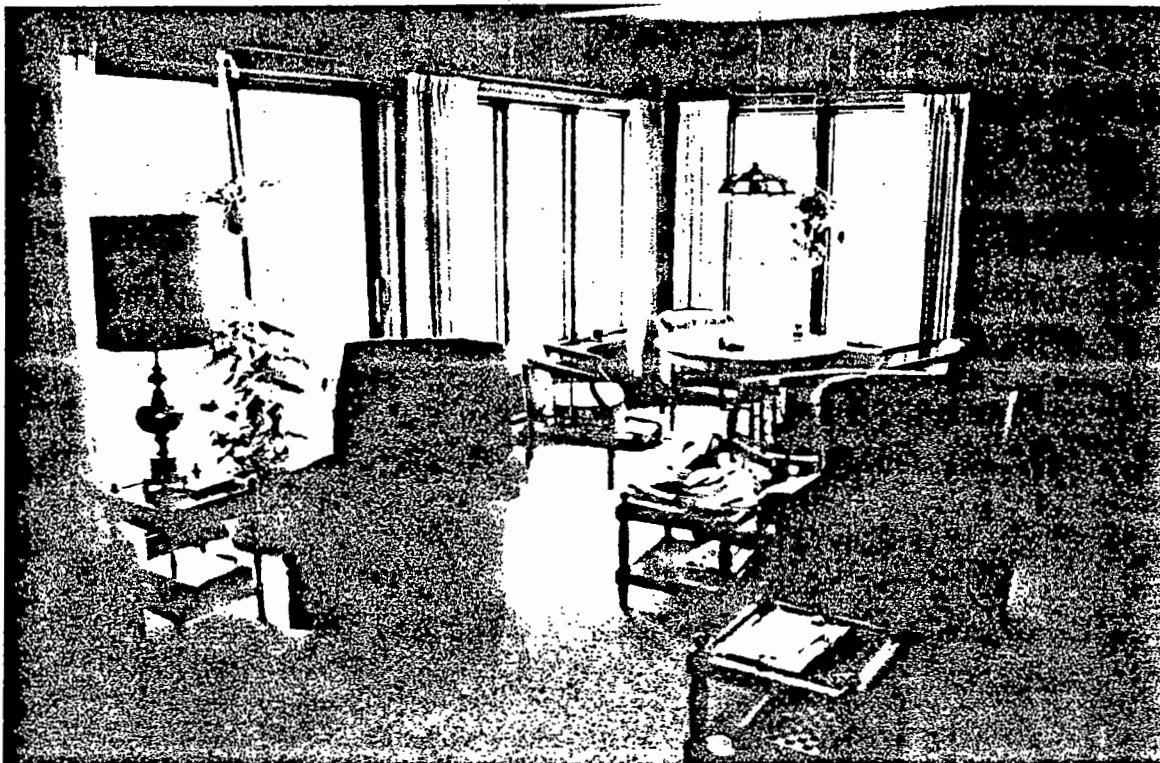
o Maintenance

Les placards et planchers de cuisine, les fenêtres, etc., s'usent au bout d'un certain temps. Les familles qui ont emménagé dans une maison neuve, il y a disons 10, 15 ou 20 ans, doivent s'attendre à remplacer nombre de ces éléments si on veut seulement qu'ils fonctionnent (et on constate que c'est vrai). Alors qu'en fait on peut en profiter pour améliorer la maison, l'essentiel n'est pas l'amélioration mais le maintien en état de fonctionnement.

Par exemple, la Famille 18 venait de changer la grande baie vitrée de la cage d'escalier commune du duplex parce que Monsieur 18 disait qu'elle fuyait. "Ça faisait 25 ans qu'elle était là et il était temps de la changer (p. 18-16)." C'était la dernière fenêtre de la maison à remplacer.

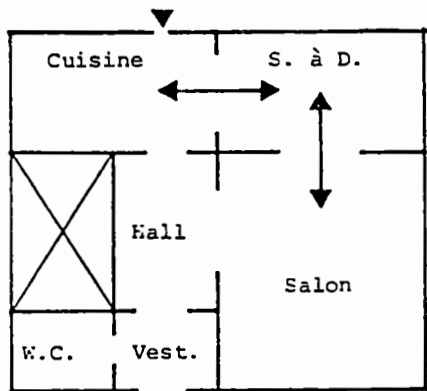
Pour justifier le remplacement de ses portes d'entrée principales, Monsieur 06 parle de maintenance et d'esthétique.

Figure 2.54. Photo de la salle familiale rapportée, Famille 09 (0916-2).  
On l'avait déjà envisagée à l'achat de la maison, bien qu'elle n'ait été  
construite que quelques années plus tard.

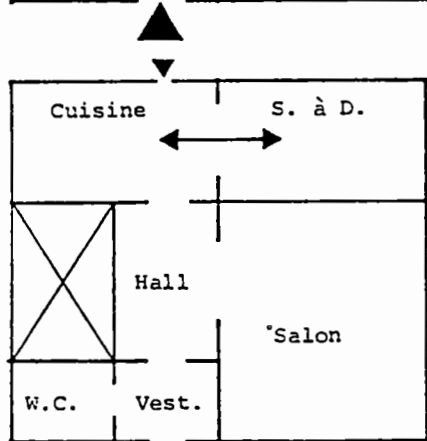




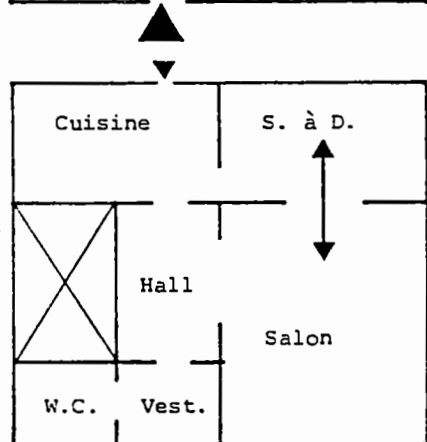
**Figure 2.55.** Schéma montrant le changement des ouvertures entre la cuisine, la salle à manger et les aires de séjour, **Famille 08 (0881).** Hors-échelle.



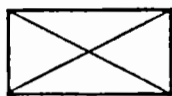
1976 : Situation initiale; ouverture entre cuisine, salle à dîner et salon.



1977 : On ferme l'ouverture entre la salle à dîner et le salon car on avait besoin d'un mur contre lequel on pourrait placer une bibliothèque.

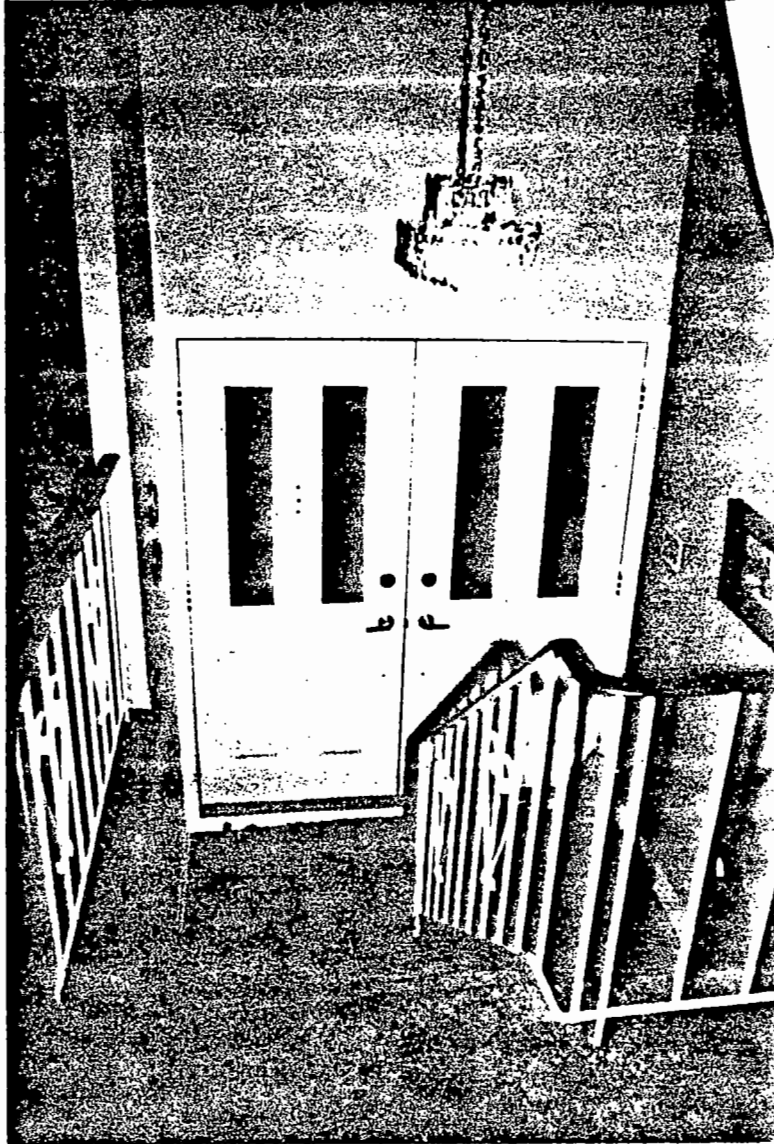


1983 : On ferme l'ouverture entre la cuisine et la salle à dîner, on ouvre à nouveau entre la salle à dîner et le salon car les meubles antiques prenaient trop de place dans la salle à dîner et "on voulait dégager un peu".



Escalier et salle de mécanique

Figure 2.56. Photo des portes d'entrée neuves, Famille 06 (0602-1).



o Moyens de se réaliser ...

"Les loisirs depuis qu'on a la maison, ça été la décoration ... on aime ça tous les deux; décaper des meubles et puis tout ça ... (Monsieur 08, p. 08-2.1)." Pour Monsieur et Madame 08, la rénovation et la décoration sont devenues, comme pour beaucoup d'autres, les activités récréatives principales. Pour d'autres cela est devenu une occupation. Alors qu'il était temporairement sans travail en 1967 Monsieur 02 a aménagé au sous-sol, comme on l'a vu à la section 2.1.10, un petit appartement pour le louer pendant l'Expo 67. Après avoir pris sa retraite de chauffeur d'autobus, le bricolage est devenu sa principale activité - "aller donner un coup de main pour le bricolage chez son frère et sa soeur - arranger son terrain - bricoler à l'intérieur de la maison ... prendre de petits contrats de rénovation" (p. 02-2.1).

Mari et épouse sont fiers de leur travail manuel. Cela peut se voir sur la photo des étagères, conçues par Madame 07 et construites par Monsieur 07 dans les portes du comptoir de la salle de bain (Figure 2.57).

Monsieur 07 est également fier de pouvoir travailler sans faire appel à un ouvrier spécialisé. "Ben, j'ai jamais eu un plombier, ni un électricien, ni un charpentier d'ailleurs depuis que je suis ici ... (Monsieur 07, p. 07-2.1)."

Il y a de la fierté aussi dans la présentation des abat-jour en papier de riz et de style "Tiffany" exécutés par Madame 20 et sa fille (Figure 2.58).

o Changement de style de vie

Alors que cette étude portait sur les changements dus à des événements particuliers de la vie, nombre de ménages en ont mentionné d'autres qui, alors qu'ils ne dépendent pas nécessairement de ces événements, indiquent des changements du style de vie. Par exemple, la Famille 05 a dit qu'ils recevaient moins souvent parce que cela coûte cher. Avant de construire un appartement accessoire dans son sous-sol, Monsieur 02

Figure 2.57. Photo des étagères conçues par Madame et construites par Monsieur 07 dans les portes du comptoir de la salle de bain (0709-2).



Figure 2.58. Photo des lampes en papier de riz et "Tiffany" faites par Madame 20 et sa fille (2003-2). Elles sont installées dans le hall d'entrée et ailleurs dans la maison.



avait fabriqué un meuble-bar au début des années 70 quand lui et sa femme recevaient beaucoup. Et, finalement nombre de ménages interviewés conservent des pièces pour les "occasions" et pour la vie de tous les jours, dépendant de leur "style de vie à la maison", notons toutefois que ce "style de vie" peut avoir changé au cours des ans.

Il est fréquemment très difficile de différencier chacune de ces raisons d'être ou "besoins". Par exemple, on veut souvent refaire la cuisine parce qu'il faut remplacer de l'équipement usé ou des dessus de comptoirs sales ou usés (maintenance dans les deux cas), et pourtant en même temps le désir d'avoir des placards de bois (préoccupation de style) intervient pour beaucoup dans la décision de moderniser la cuisine.

Plus encore qu'au début de ce chapitre, nombre de changements abordés dans cette partie sont surtout limités par les sommes consacrées à l'habitation (de n'importe quelle provenance: augmentation de salaire, l'addition du salaire de l'épouse, moindre dépendance financière des enfants, héritage, etc.) et par le temps dont on dispose pour planifier et faire les modifications. En outre, ces types de changements sont plus susceptibles d'être retardés ou annulés par des facteurs contextuels, parce qu'on les considère comme secondaires par rapport aux modifications que provoquent les événements du cycle de vie, plus souvent jugées comme essentielles.

Outre le revenu et le temps, il existe aussi d'autres facteurs importants. Par exemple le concept et la mise en marché de produits nouveaux améliorés, comme les fenêtres et les portes métalliques isolées, font que les modèles précédents sont dépassés ou inférieurs de certaines façons.

Les besoins mentionnés ci-dessus ne sont pas seulement souvent entremêlés ou non exclusifs, ils introduisent aussi un certain nombre de facteurs exogènes au cycle de vie qui ont un impact sur la chronologie des changements ou des modifications dans la maison. Ces calendriers peuvent être liés à l'usure de certains composants ou systèmes de bâtiment, au développement de nouveaux produits, etc. Et, les ménages peuvent prendre

Les besoins mentionnés ci-dessus ne sont pas seulement souvent entremêlés ou non exclusifs, ils introduisent aussi un certain nombre de facteurs exogènes au cycle de vie qui ont un impact sur la chronologie des changements ou des modifications dans la maison. Ces calendriers peuvent être liés à l'usure de certains composants ou systèmes de bâtiment, au développement de nouveaux produits, etc. Et, les ménages peuvent prendre leurs décisions selon un style et des manières différents. Certains, comme la **Famille 08** semblent avoir agi à la hâte.

Il arrive un soir et me dit ... tu sais, c'est pas compliqué d'ouvrir ça (un mur); alors là il prend un pied de biche et fait un trou dans le mur ... et me dit, tu sais, c'est pas plus compliqué que ça ... je te ferai ça bientôt. Bien là, tu es pris avec le plâtre à terre ... il faut attendre ... attendre ... finalement un ami nous a aidé pour faire les modifications parce que là, j'ai crié "au secours!" (Madame 08, p. 08-2.1)

D'autres, comme la **Famille 19**, semblent agir avec beaucoup de prudence.

... ça nous prend toujours beaucoup de temps à faire quelque chose; comme la cuisine, on en a parlé beaucoup avant de passer à l'action; je pense aussi que c'est important de vivre dans la maison pour voir comment ça se passe si on veut planifier ... C'est comme là pour notre chambre, on a des plans qui sont faits pour la rénover mais ce n'est pas encore fait ... puis le salon aussi. (Madame 19, p. 19-11) (Nota: Ceci est la même famille dont le garçon a fait du camping au sous-sol avant que les parents ne se décident de rénover le sous-sol.)

Les "calendriers" résultant mènent à un modèle dynamique, extrêmement complexe, de modifications et de changements dans un ménage.

Certains des types de modifications observés le plus fréquemment sont discutés ci-après. Ils sont divisés en six groupes: modernisation et modification de la cuisine; changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, de sa rampe ou de la balustrade; décoration de la salle de jeux ou de la salle familiale au sous-sol, avec de la brique, du stucco ou du bois; changement de mobilier; et adjonction d'une pièce.

### 2.2.1 **Modernisation ou modification de la cuisine**

La cuisine semble être la pièce que l'on modifie ou change le plus volontiers. Dans cette étude, tous les ménages avaient un peu modifié leur cuisine, alors que neuf sur les vingt y avaient fait des modifications majeures comprenant des changements dans le plan ou le volume de l'espace, des comptoirs et placards de cuisine neufs ou remis à neuf, ou les deux (voir quelques exemples aux Figure 2.59, 2.60 et 2.61).

Et ces changements ont été faits suite à une bonne réflexion, avec pas mal d'idée, avec le souci du détail et avec pas mal de fierté.

On avait pris un papier et on avait coloré ça pour voir qu'est-ce que ça ferait. (Monsieur 17, p. 17-16.1)



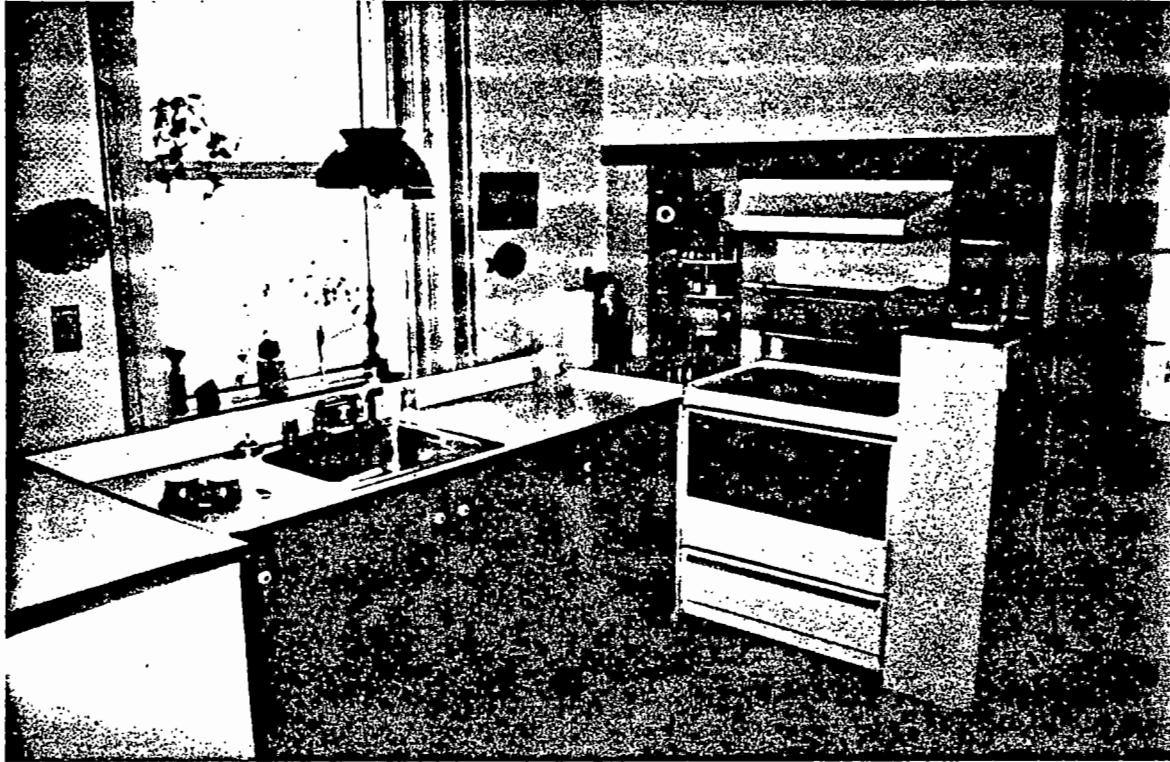
Figure 2.59. Photo d'une cuisine entièrement refaite, Famille 19 (1906-2).



Figure 2.60. Photo d'une cuisine refaite, Famille 10 (1006-1).



Figure 2.61. Photo d'un comptoir de cuisine neuf installé sous la fenêtre, Famille 05 (0506-1).



### 2.2.2 **Changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, de sa rampe ou de la balustrade**

Il est surprenant de voir que l'escalier menant au sous-sol est souvent l'objet d'un examen minutieux. Il a pu être déplacé pour accroître ou réduire le passage dans l'aire de séjour comme pour la **Famille 04** (Figure 2.62), pour amortir le bruit venant de la salle familiale au sous-sol, pour mieux relier les espaces du haut et du bas, ou pour le rendre plus attrayant. La **Famille 05** a également changé l'emplacement de l'escalier du sous-sol (Figure 2.63) pour pouvoir aménager une salle familiale dans la partie centrale du sous-sol.

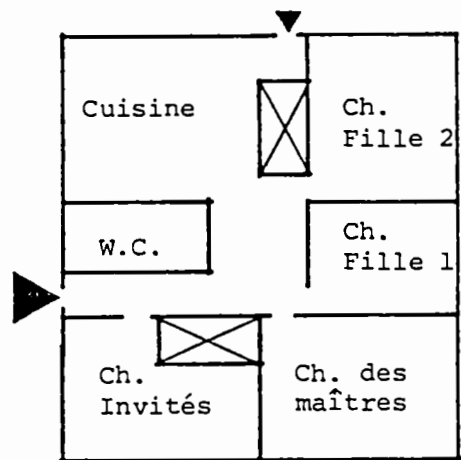
Dans la **Famille 16**, la main courante en fer forgé séparant l'escalier de la salle de séjour a été remplacée par deux arches.

### 2.2.3 **Décoration de la salle de jeux ou de la salle familiale au sous-sol, avec de la brique, du stucco ou du bois**

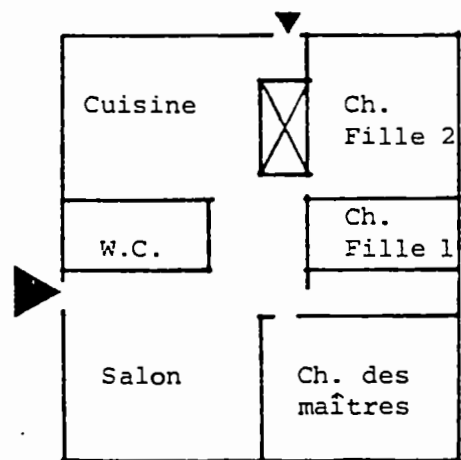
Comme nous le verrons dans la conclusion finale, l'aire du sous-sol, en tant qu'espace "libre" ou non revendiqué, offre d'énormes possibilités à mesure que les besoins changent pendant le cycle de vie. Étant fréquemment moins bien fini ou utilisé de façon plus intime que le haut, et se prêtant donc mieux aux réaménagements personnels, le sous-sol constitue une cible de premier choix pour l'affirmation de soi.

Alors que, comme nous l'avons vu dans la section précédente, bien des modifications sont étroitement liées au développement et à l'indépendance croissante des enfants, en fait l'aménagement du sous-sol semble souvent suivre son propre calendrier et dépendre de la disponibilité du chef de famille de sexe masculin pour exécuter les travaux nécessaires.

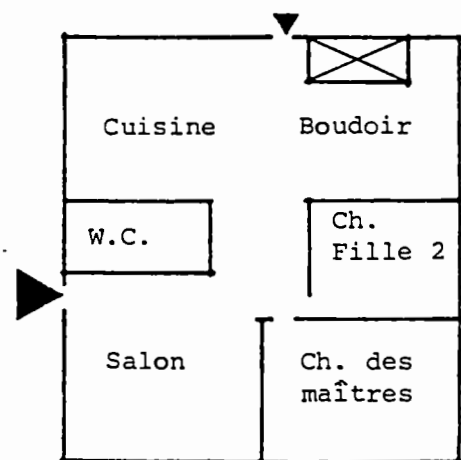
**Figure 2.62.** Schéma illustrant le changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, Famille 04 (0480). L'escalier d'origine adjacent à la chambre d'invités a été enlevé pour pouvoir faire un salon, alors que celui donnant dans la cuisine a été modifié pour créer un lien plus étroit entre celle-ci et le nouveau boudoir. Hors-échelle.



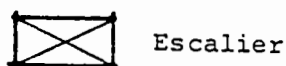
1974 : Situation initiale.



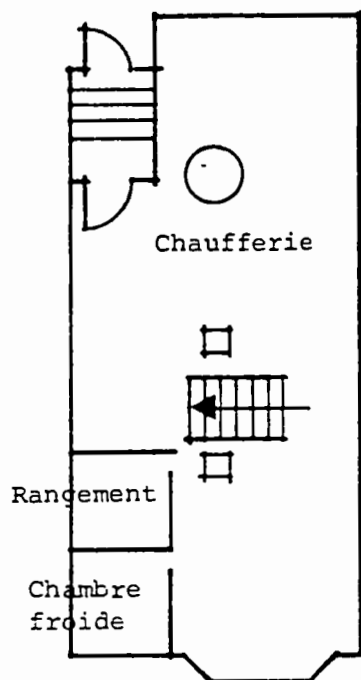
1978 : Aménagement du salon à la place de la chambre d'invités et élimination de l'escalier qui y était adjacent.



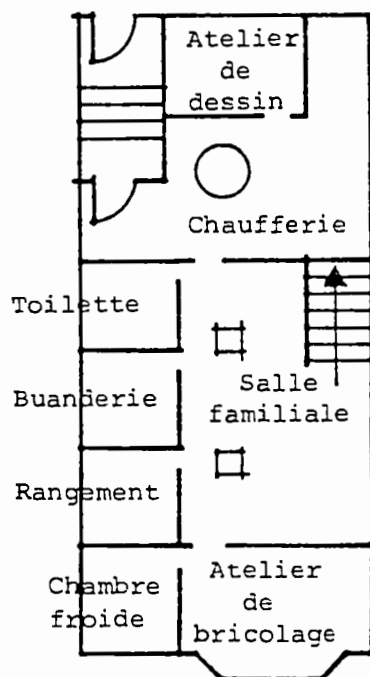
1980 : Départ de la fille 1; la fille 2 prend l'ex-chambre de la fille 1; l'ex-chambre de la fille 2 est transformée en boudoir et l'escalier qui y était adjacent est déplacé afin de créer une meilleure communication entre la cuisine et le boudoir.



**Figure 2.63.** Schéma illustrant le changement d'emplacement de l'escalier du sous-sol, Famille 05 (0590). Cela a été fait pour libérer une partie du sous-sol et y aménager une salle familiale. Hors-échelle.

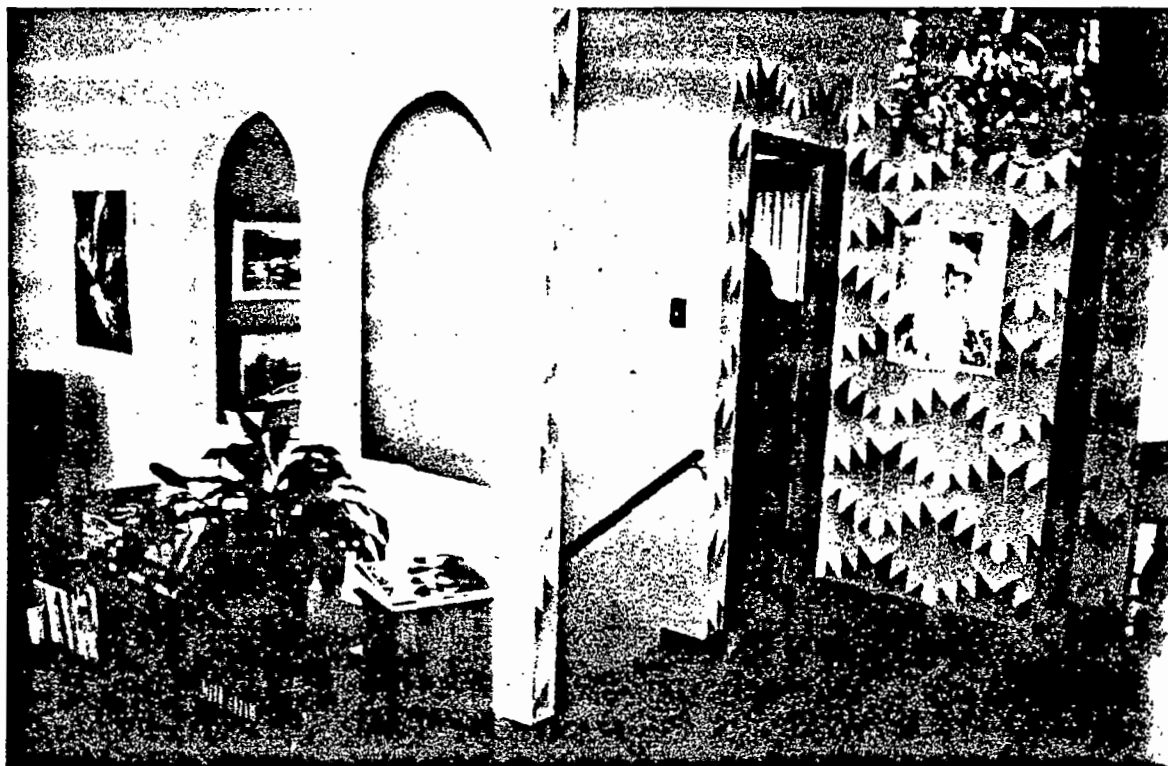


1970 : Situation initiale; sol en terre battue.



1972 - 1986 : Aménagement graduel de diverses pièces au sous-sol; la salle familiale est devenue la "salle d'écoute" lorsque les enfants sont passés de l'enfance à l'adolescence.

**Figure 2.64.** Photo d'une série d'arches construites par Monsieur 16 pour remplacer la main courante en fer forgé de l'escalier menant au sous-sol (1604-5).



La première chose qu'on a fait c'est un plancher de bois à la grandeur de la cave (il n'y avait aucune division). L'année après, j'ai commencé à faire des divisions et à étudier ça tranquillement pour voir comment ça pourrait être vivable parce que c'est embêtant de faire des murs quand on se demande si dans deux ou trois ans on va aimer ça encore. (Monsieur 06, p. 06-16-2)

Au moment où on a aménagé le sous-sol, ce dont on avait besoin c'était une salle de repos. Alors pas longtemps après, j'ai commencé par moi-même à finir le sous-sol; alors on a installé la salle familiale et le foyer (Figure 2.65). Ça occupe environ la moitié du sous-sol. De l'autre côté, on a laissé ça pour les enfants: ils étaient jeunes, c'était pour s'amuser (bicyclette).

Il est venu un temps où j'ai senti le besoin d'avoir un bureau à moi du moins un petit coin retiré. J'ai fait coïncider ça avec la construction de la chambre de mon garçon que j'ai construite en connaissant les dimensions des meubles et j'ai construit la chambre en conséquence pour que ça rentre dedans. Et j'ai laissé le reste de l'espace pour la table de ping-pong (qu'on voulait garder) et un coin pour mon bureau parce que parfois je donne des cours privés à des jeunes et c'est important d'avoir un petit coin tranquille qui dérange pas tout le monde. Ça, ça fait partie de l'adaptation que j'ai dû vivre. (Monsieur 06, p. 06-11)



#### 2.2.4

#### Pose de boiseries

Pour la période étudiée, l'un des types de décoration les plus prisés consistait à poser du bois ou de la brique. Ces matériaux étaient employés non seulement dans la salle de jeux du sous-sol - lequel la plupart du temps n'était pas fini auparavant - mais aussi dans la salle de séjour, la salle à manger, la cuisine et les autres aires du sous-sol.

Comme nous l'avons vu sur de nombreuses photos, ces changements ont radicalement changé "l'allure" de ces espaces intérieurs.

Bien que de nombreux ménages, sinon la quasi totalité, aient ajouté un peu de ces matériaux à un endroit ou un autre de la maison, la **Famille 13** représente probablement la famille qui a fait le plus dans le moins de temps. En 1980, 12 ans après avoir acheté la maison, ils ont remplacé la main courante en fer forgé par une en bois, ils ont posé des portes de bois pour séparer la salle à manger de la salle de séjour, ainsi que des boiseries dans les deux pièces et, ils ont également construit un mur de fausses briques dans la salle à manger. (Pratiquement en même temps, **Monsieur 13** a aussi construit un foyer en briques dans la salle familiale au sous-sol; recouvert de nouveau tissu le mobilier de la salle de séjour et acheté un nouvel ensemble de salle à manger; acheté un nouveau système de chauffage et de climatisation; installé de nouveaux placards de cuisine en bois avec un comptoir formant îlot (les anciens placards de cuisine ont servi d'espace de rangement au sous-sol); puis, remplacé le plancher de la cuisine, posé une porte en bois en remplacement de l'ancienne dans l'une des chambres et ajouté des boiseries (Figure 2.66).

#### 2.2.5

#### Changement de style de mobilier

On a refait le salon il y a quelques années; cet événement a créé quelques conflits. Pour moi, il fallait que le salon soit spacieux, que l'on soit

Figure 2.65. Photo d'une salle familiale au sous-sol, montrant l'emploi courant des briques et du bois, Famille 06 (0616-2)

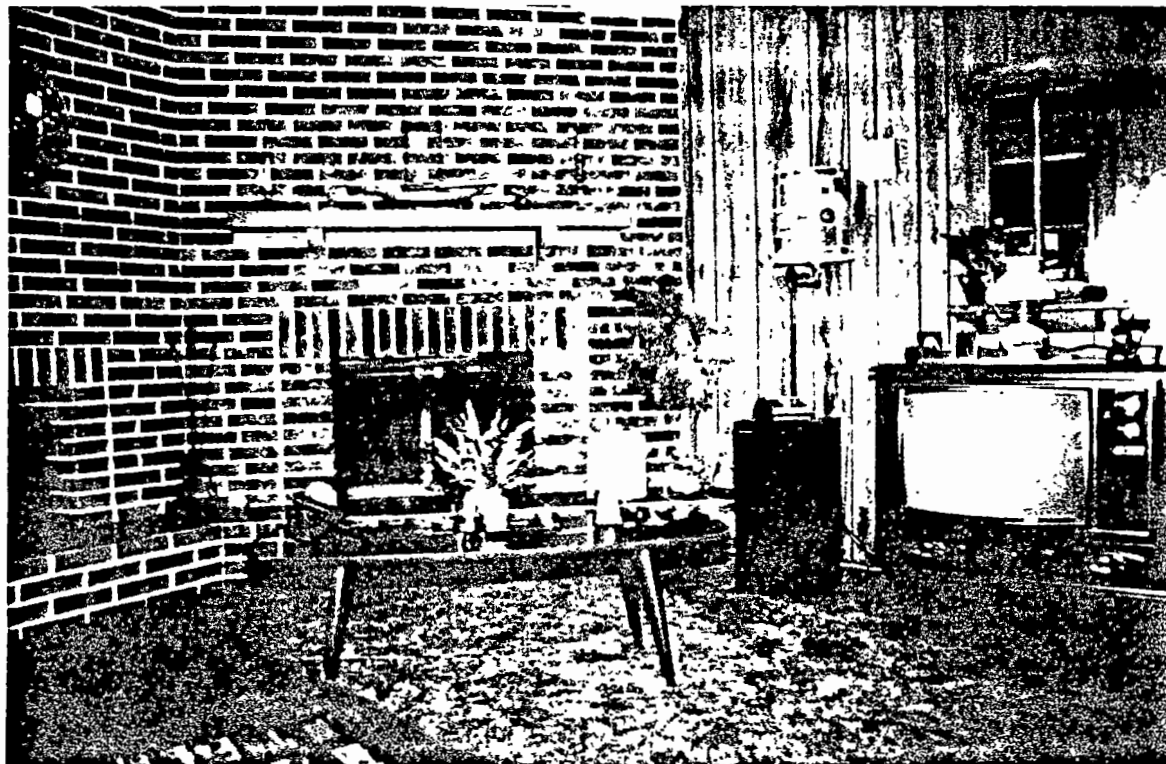


Figure 2.66. Photo de murs revêtus de bois dans la chambre de la fille, Famille 13 (1313-2). Dans cette maison, il y avait beaucoup de panneaux de bois et de boiseries.



à l'aise, que l'on puisse y faire ce que l'on voulait. Mon mari voyait plutôt un salon formel avec des meubles qui restaient en place ... du cuir ... Alors comme les enfants ont penché de mon bord, mes idées pour le salon ont été appliquées (il s'agit d'un changement complet du mobilier) ... et mon mari a eu sa chaise de cuir ... (Figure 2.67). (Madame 14, p. 14-2.2)

La décision n'appartient pas toujours au couple ou à la famille. Comme nous l'avons dit plus tôt, la **Famille 08** a hérité du vieux mobilier de salle à manger de leurs parents. À cause de ses dimensions, ils ont modifié et redécoré la pièce.

#### 2.2.6 Adjonction d'une pièce

Quand la **Famille 09** a acheté sa maison en 1962, ils avaient déjà envisagé la possibilité de l'agrandir. douze ans plus tard, ils réalisaient leur ambition. Cet agrandissement qui comprend salle familiale et salle à manger, a augmenté la surface de la maison d'environ 15 pour cent, et, selon **Madame 09**, a coûté à peu près autant que le prix initial de la maison (Figure 2.68).

#### Conclusions

Ces données ne permettent pas de conclure sur une image ou une théorie concernant les modifications d'une maison qui ne sont pas liées aux événements de la vie. Toutefois, vu leur fréquence, le temps, l'énergie et l'argent qui leur sont consacrés et l'intérêt que leur portent les ménages, il est clair qu'ils sont énormément importants.

Figure 2.67. Le fauteuil de cuir de Monsieur 14 est à la place d'honneur dans le salon (1404-2). Exceptionnellement, le salon de cette maison est utilisé quotidiennement.

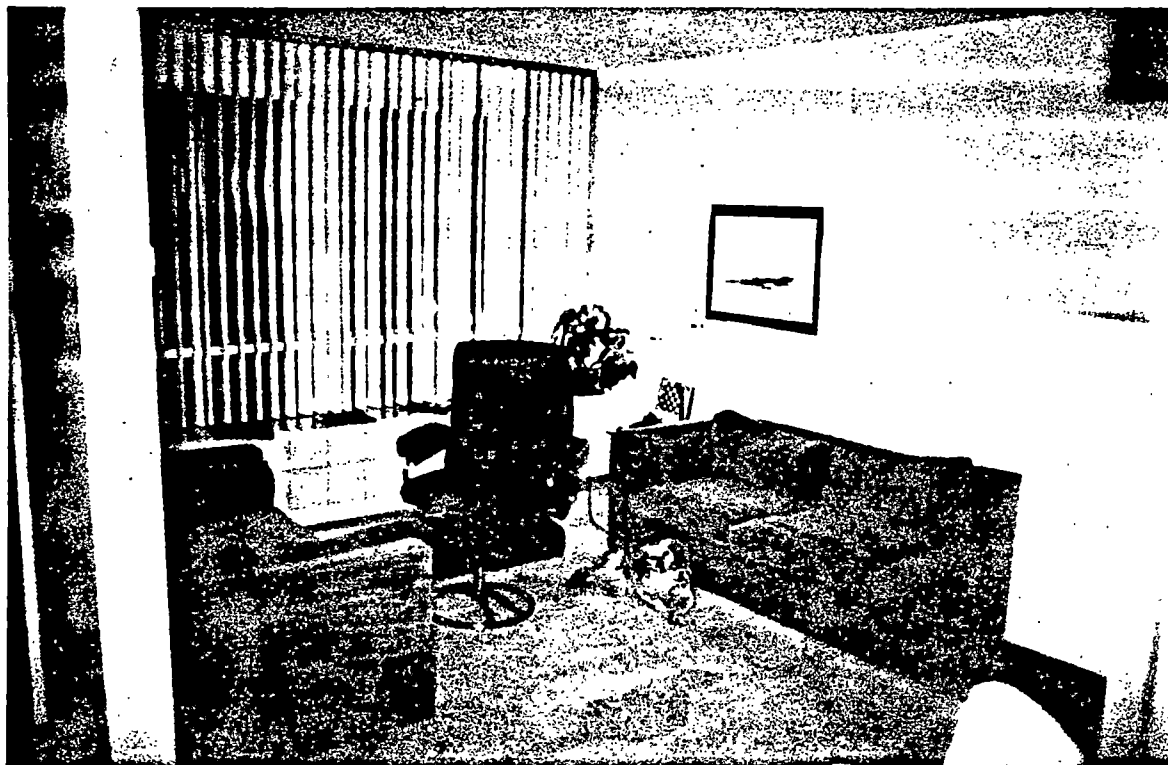
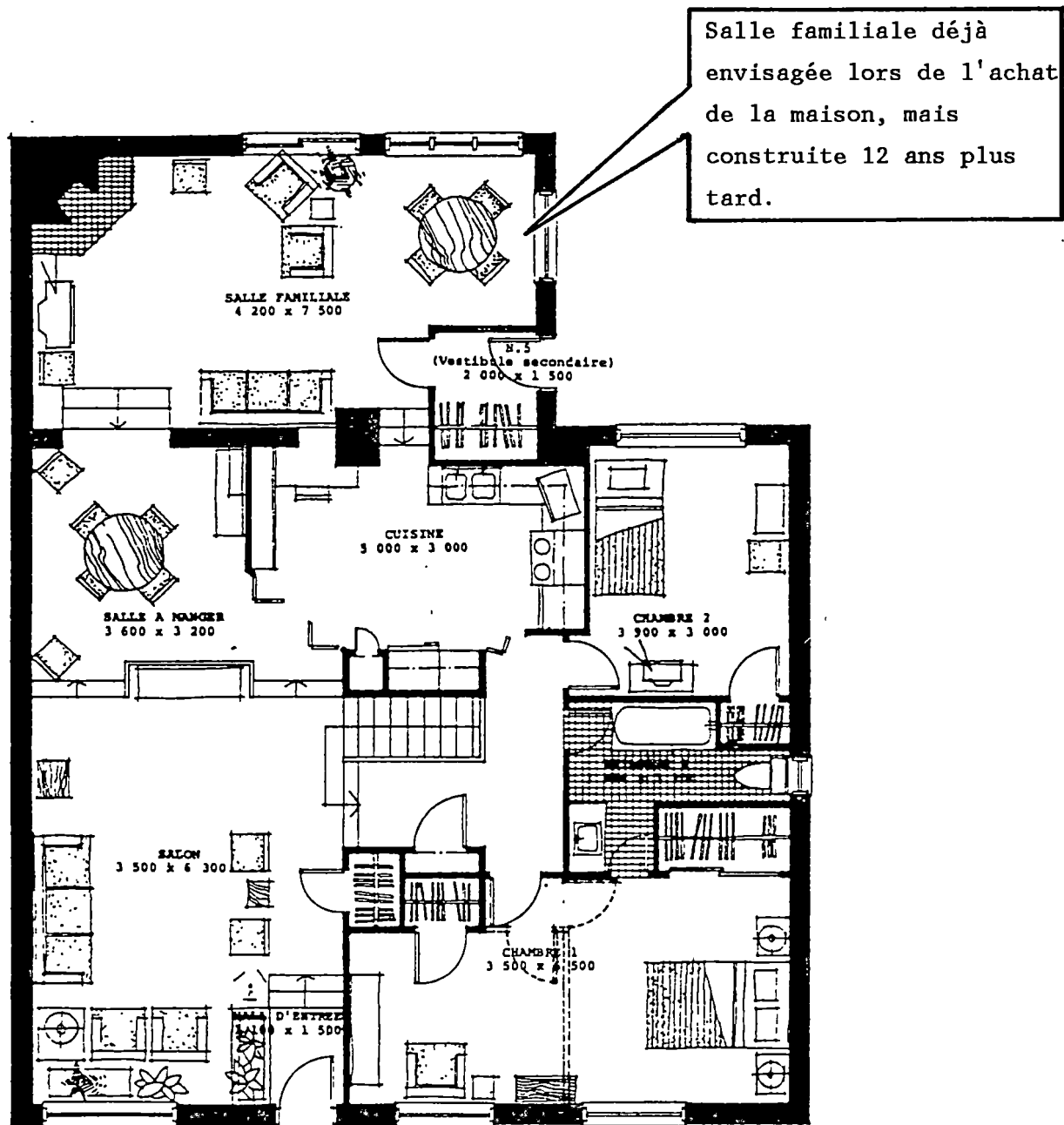


Figure 2.68. Plan du rez-de-chaussée d'une maison à mi-étages, Famille 09 (0971). Échelle 1/100.



## 2.3

## CONCLUSIONS

### 2.3.1

### Réactions en chaîne

Au départ, nous avons pris un modèle de changement assez direct, déclenché par l'arrivée d'événements majeurs de la vie ou par d'autres variables comme le revenu ou le style de vie.

Comme nous l'avons démontré dans ce chapitre, ce modèle ne fait pas intervenir les interactions et négociations complexes qui se déroulent au sein de la famille ou du ménage. Par exemple, un simple événement correspondant à l'âge ou au stade de croissance d'un enfant doit être considéré par rapport aux autres membres de la famille, à son statut (âge, sexe...) et à son aptitude à négocier un changement à son avantage. L'exemple le plus net de ce type de négociation est "qui aura le sous-sol?". Et, on a souvent vu que l'enfant qui allait le plus loin n'était pas toujours celui qui se trouvait au milieu d'une crise de croissance. Ce fut le cas de la Famille 15 par exemple, dont le fils s'est installé dans l'appartement de ses grands-parents en haut du duplex, pour que ses deux soeurs puissent avoir chacune leur chambre. Dans le cas de la Famille 03 également, le fils adolescent a emménagé au sous-sol pour que ses deux plus jeunes frères aient aussi chacun leur chambre.

On note de multiples changements surtout lorsqu'un seul changement comme le départ d'un enfant coïncide avec, ou est accessoire à, des événements affectant d'autres membres de la famille, ou encore provoque une réaction en chaîne ressemblant au jeu de "la chaise musicale". Conséquemment, un ajustement spatial peut être accéléré, retardé, voire même éliminé par l'interaction avec d'autres membres de la famille. Il en résulte qu'il est souvent difficile de relever à coup sûr un simple événement fortuit. On peut utiliser au moins deux modèles pour expliquer de tels "patterns" multiples ou emboîtés; ce que nous appelons le modèle type "marmite autoclave" et le modèle type "mécanique automobile".

Dans le modèle type "marmite autoclave", l'ajustement résulte de la somme

totale des événements qui se sont produits. Un seul événement par lui-même risque d'être insuffisant pour provoquer un changement physique majeur. Toutefois, la pression due à une série d'événements augmente, provoquant ainsi une réaction en chaîne.

Dans le modèle type "mécanique automobile", un seul événement peut déclencher d'autres modifications. C'est comme lorsqu'à l'occasion d'un vidange d'huile, on demande au mécanicien de vérifier les freins, la direction, ou n'importe quoi d'autre qui fonctionnerait mal; la décision d'entreprendre un changement fait qu'il est pratique ou opportun d'en faire d'autres en même temps. Dans ce modèle, au lieu que ce soit la somme totale des événements qui cause le changement, c'est un seul événement et l'ajustement correspondant qui fournissent l'occasion de faire simultanément d'autres ajustements.

### 2.3.2 Les enfants gagnent de l'espace souvent au détriment des parents

Cette étude a d'abord été conçue pour étudier les besoins spatiaux changeants des enfants dans la famille, à mesure de leur passage à travers les différentes phases. En considérant leurs besoins et les "patterns" connexes, on est forcé aussi d'examiner ceux des parents qui ne sont pas nécessairement stables, ainsi que l'interaction ou la satisfaction des besoins à la fois des parents et des enfants. Même dans les cas où les besoins des parents sont stables comme peut-être pour l'intimité, la présence changeante des enfants devenant adolescents puis jeunes adultes, altère nécessairement l'environnement des parents.

Dans la plupart des cas, il y a une certaine collusion entre parents et enfants. Par exemple, l'emménagement au sous-sol est souvent avantageux pour les enfants adolescents qui veulent plus d'indépendance et de contrôle de leur environnement, mais aussi pour les parents qui souhaitent les voir s'éloigner afin de conserver au moins le même niveau d'intimité que lorsque les enfants étaient plus jeunes.



Dans d'autres cas pourtant, le gain réalisé par les enfants semble l'être au détriment des parents. On le voit très bien puisque les parents sont incapables d'obtenir ou de conserver un espace de travail à la maison, et s'ils en ont un, il est souvent inadéquat.

### 2.3.3 **Besoin de deux types de chambres à coucher**

Pour l'utilisation des chambres, on a observé un "pattern" général. Quand les enfants sont jeunes, leur chambre est fréquemment à côté de celle des parents. Les nouveaux-nés provoquent souvent le déménagement de leurs aînés s'il n'y a pas d'autre chambre près de celle des parents.

Le fait de devenir adolescent ou jeune adulte ajoute une autre dynamique à ce processus alors que les enfants (voire les parents) souhaitent s'éloigner les uns des autres. Puisque la plupart des maisons étudiées n'ont pas ces deux types de chambres (et que le nombre de chambres lui-même peut être inadéquat), on aménage fréquemment d'autres chambres dans le sous-sol.

### 2.3.4 **Pourquoi le sous-sol?**

La découverte la plus claire de ce chapitre est l'utilisation du sous-sol comme exutoire, c'est-à-dire l'endroit qui permet de satisfaire le plus souvent aux nouveaux besoins d'espace et d'intimité des enfants adolescents et jeunes adultes. Les raisons en sont multiples. L'emplacement même du sous-sol se trouve loin de la principale aire de séjour. Symboliquement bien qu'il fasse partie de la maison, il s'en distingue de façon plus nette, disons que le vestibule arrière ou une chambre du haut par exemple. Souvent il arrive aussi que le sous-sol soit sous-utilisé ou qu'il soit moins revendiqué - s'il sert d'atelier ou de débarras - que les autres aires de la maison. En fait, souvent il n'est pas aménagé et peut donc représenter une sorte de terrain neutre.

### 2.3.5 Chronologies multiples

La maison est soumise à une multitude de chronologies variées, dont un grand nombre provient du cycle de vie. Pourtant, comme nous l'avons vu dans ce que nous avons appelé les réactions en chaîne, les ajustements ne sont pas toujours immédiats et dépendent souvent des différents âges des membres du ménage. Un enfant adolescent par exemple, peut ne pas emménager au sous-sol jusqu'à ce que ce soit le moment de séparer de jeunes enfants.

En outre, comme nous l'avons vu dans la seconde partie de ce chapitre, de nombreux types de modifications ne semblent pas être liés aux changements du cycle de vie. Ils dépendent de nombreuses autres chronologies comme la désuétude, les besoins de maintenance, les changements de style, etc.

Ces deux courants majeurs que sont: 1) les ajustements provoqués par les besoins dus aux changements du cycle de vie et, 2) les modifications dues à d'autres raisons - ainsi que les différents sous-calendriers qu'ils renferment - donnent lieu à une dynamique extrêmement complexe.

### 2.3.6 Les plex

Les propriétaires de plex ayant à la fois une aire de sous-sol et des logements libres ont bien plus d'options que ceux des maisons unifamiliales. (Les locataires d'appartements sont bien sûr ceux qui en ont le moins). On a aussi noté que certains propriétaires avaient divisé leur maison unifamiliale, ou l'envisageaient, pour loger des enfants adultes, obtenir un revenu supplémentaire, ou plus important encore, pour ne pas rester seuls une fois âgés.

L'utilisation possible des espaces du sous-sol et d'autres logements des plex ne laisse entrevoir qu'une partie de la complexité et des options auxquelles leurs propriétaires ont à faire face. Fréquemment, un des autres logements est occupé par la famille. Par exemple, nous avons noté

que plus de la moitié des dix propriétaires de plex interviewés logeaient aussi d'autres membres de la famille, souvent des grands-parents ou oncles et tantes.

### 2.3.7 Familles reconstituées

Les familles reconstituées n'existent pas d'aujourd'hui. Dans l'ancien temps, on logeait fréquemment des étrangers: pensionnaires, locataires ou membres d'une famille non traditionnelle (Modell et Hareven 1973; Miron, à paraître).

Cependant, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, on a fait d'énormes réalisations pour loger la famille nucléaire.

Cela tient à de nombreux facteurs. Par exemple, la croissance économique a été sensiblement constante et importante. Au cours de cette même période, les familles étaient généralement plus stables et connaissaient moins de ruptures - divorce et remariage - que de nos jours.

Ces conditions ne s'appliquent plus. Comme nous l'avons observé au cours de cette étude, dans un nombre de cas limités, le logement devait s'adapter aux conditions économiques et à la fortune changeante des familles, ainsi qu'aux différents besoins des membres du ménage. On y est parvenu à des degrés divers.

Dans le chapitre précédent nous avons identifié les différents types d'**événements** (ex.: le passage des enfants de l'enfance à l'adolescence) qui amenaient les familles à prendre conscience de **besoins** nouveaux (ex.: le besoin d'indépendance ressenti par les adolescents), nous avons ensuite **observé les ajustements** qui devaient être faits afin de répondre à ces besoins (ex.: trouver une chambre pour l'adolescent à l'écart de celle des parents).

Dans ce chapitre nous identifions les **caractéristiques architecturales** lesquelles tantôt contribuent à faciliter, tantôt contribuent à entraver la réalisation des ajustements souhaités. Les deux premières sections de ce chapitre contiennent des conseils et des suggestions pour que le **logement dans son ensemble** (section 3.1) et pour que les **pièces du logement** (section 3.2) soient plus adaptables par rapport aux exigences dynamiques de la famille.

Dans chacune de ces sections on trouvera sous la rubrique "observations" un rappel des principales observations faites au chapitre 2 et on trouvera sous la rubrique "recommandations" des conseils et des suggestions.

À la fin de ce chapitre, à la section **conclusions** (section 3.3), on trouvera un sommaire des recommandations de même qu'une indication de celles que nous considérons comme étant les plus importantes.

### 3.1 CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

#### 3.1.1 Le logement se trouve dans un cadre architectural qui favorise les ajustements majeurs<sup>15</sup>

##### Observations

Nous avons observé dans le chapitre 2 que parmi les événements qui se produisaient au cours de la vie d'une famille, certains déclenchaient un besoin d'espace additionnel **au-delà des limites du logement** tandis que d'autres résultaient dans une diminution du besoin d'espace **en deçà des limites du logement**. Voici deux listes d'événements représentant chacune de ces deux catégories de besoins:

##### Événements qui déclenchent un besoin d'espace au-delà des limites du logement:

- o Le nombre de membres de la famille augmente suite à la naissance d'un enfant, à l'hébergement d'un parent, au retour d'un enfant ou à l'hébergement d'un étranger.
- o Lorsqu'ils atteignent l'âge de la puberté, les garçons et les jeunes filles ne veulent plus partager la même chambre.
- o Lorsque les enfants atteignent l'âge de six à sept ans, ils acquièrent de plus en plus d'indépendance vis-à-vis de leurs parents, leurs relations avec leurs camarades s'intensifient et ils ont un besoin accru d'espace pour jouer à l'intérieur du logement.

- o Lorsque les enfants atteignent l'âge de l'adolescence, ils ressentent encore plus fortement le besoin d'affirmer leur indépendance. Ce besoin se manifeste d'une part au niveau de la chambre par un besoin accru d'intimité de même que par un besoin accru d'espace pour étudier. Il se manifeste aussi au niveau de la salle de séjour par un besoin d'avoir son propre lieu récréatif où l'on peut écouter de la musique à un volume élevé et recevoir ses amis à l'écart des adultes.
  
- o Lorsqu'ils atteignent l'âge adulte, il arrive de plus en plus souvent que des jeunes, même après s'être mariés, reviennent ou demeurent au foyer parental parce qu'ils n'ont pas encore les moyens financiers d'aller vivre dans un logement complètement détaché de celui de leurs parents. Il n'en demeure pas moins que ces jeunes ont un besoin d'espace, d'autonomie et d'intimité beaucoup plus prononcé que celui des adolescents. L'aménagement d'un logement accessoire à même le logement principal ou le prêt d'un logement existant faisant partie d'un duplex ou d'un triplex dans lequel se trouve le logement principal sont les moyens les plus souvent adoptés pour répondre à ce genre de situation.
  
- o Le retour d'un conjoint aux études déclenche généralement un besoin d'espace additionnel pour l'étude.
  
- o Le retour d'un conjoint sur le marché du travail déclenche souvent un besoin d'espace additionnel pour la portion du travail que l'on exécute chez-soi.
  
- o Le retour d'un conjoint sur le marché du travail mais en ayant comme base de travail son logement déclenche lui aussi un besoin d'espace additionnel à la maison.
  
- o La fusion de deux familles ou tout simplement la venue d'un nouveau conjoint peuvent eux aussi déclencher subitement un besoin accru d'espace.

- o L'augmentation du revenu d'une famille peut aussi déclencher un besoin d'espace additionnel et de plus grand confort.

**Événements qui réduisent le besoin d'espace en-deçà des limites du logement:**

- o Les enfants quittent graduellement la maison et les parents se retrouvent seuls dans un logement qu'ils considèrent trop grand.
- o Un des conjoints quitte le logement. À noter toutefois que ceci n'entraîne pas nécessairement une diminution du besoin d'espace étant donné que les conjoints partagent généralement la même chambre.
- o La maladie ou la vieillesse entraînent une perte de la capacité d'entretenir son logement que l'on doit abandonner même si on ne le trouve pas nécessairement trop grand.
- o Une perte de revenu ne permet plus de supporter le coût du logement.

Fait important à noter, il arrive souvent, pour diverses raisons, que les besoins de croissance ou de décroissance que nous venons de décrire soient annulés. Par exemple: un enfant quitte la maison pour se marier et libère sa chambre, en même temps la mère retourne à l'université et récupère la chambre abandonnée par l'enfant et s'en sert pour étudier.

**Recommandations**

Les observations que nous avons faites militent en faveur de la conception de logements ayant la possibilité de croître et de décroître.

Or nous avons remarqué que les plexs et les maisons unifamiliales représentaient deux modèles d'habitation qui possédaient à divers degrés et

selon leur configuration ce type de souplesse. Les Figures 3.1 et 3.2 illustrent quelques unes des possibilités<sup>16</sup> que ces modèles d'habitations peuvent offrir. Nous décrirons dans les sections suivantes certaines des caractéristiques que ces habitations devraient posséder afin que ces possibilités puissent se réaliser.

### 3.1.2 Les espaces du logement sont organisés de façon à favoriser les ajustements mineurs

#### Observations

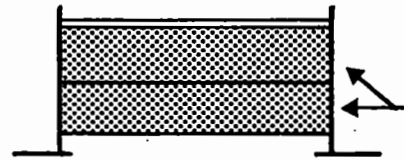
Dans la section précédente, nous avons relevé le fait que certains événements pouvaient déclencher des besoins d'espace **au-delà et en-deçà** des limites du logement. Nous avons aussi observé que certains événements déclenchaient le besoin de réaménager les pièces **sans modifier les limites du logement**. Voici quelques exemples de ces événements et les besoins correspondants:

- o Un enfant quitte la maison, une chambre se libère, les parents combinent leur chambre avec celle de l'enfant pour obtenir plus de confort (Figure 3.3).
- o Les enfants ont quitté la maison et sont devenus autonomes. Les parents ont plus de temps à consacrer à leurs activités sociales. Ils réunissent le salon et la salle à manger de façon à ce que ces espaces apparaissent plus spacieux. De plus ils considèrent que c'est plus facile de recevoir plusieurs personnes à la fois lorsque ces deux espaces sont combinés.
- o Un enfant quitte la maison et l'autre passe de l'enfance à l'adolescence. Ce dernier a besoin d'une chambre plus grande pour étudier. On combine sa chambre avec celle de celui qui vient de quitter.

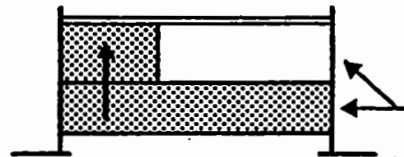


Figure 3.1. Les plexs: quelques exemples de possibilités d'échange, de conversion et de croissance. Non à l'échelle.

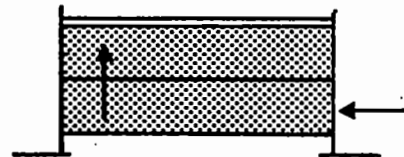
Un ou plusieurs membres de la famille (enfants ou parents) occupent le logement se trouvant à l'étage.



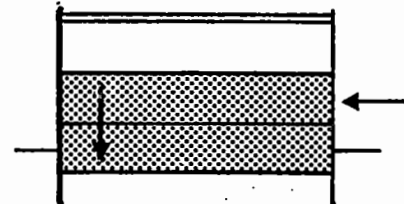
Un des membres du ménage vivant au rez-de-chaussée a sa chambre dans le logement supérieur. Cela suppose que les occupants du logement supérieur sont des proches.



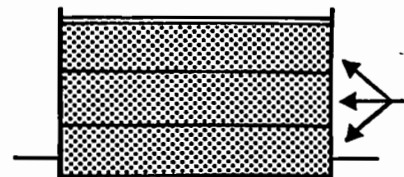
Le logement se trouvant au rez-de-chaussée et le logement se trouvant à l'étage sont combinés pour former un logement uni-familiale.



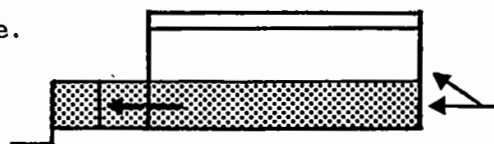
Le logement du rez-de-chaussée croît à même le sous-sol; on y aménage une salle familiale, une salle de jeu, une ou plusieurs chambres, un bureau, etc.



Au logement du rez-de-chaussée et à celui de l'étage on ajoute un troisième logement au niveau du sous-sol.



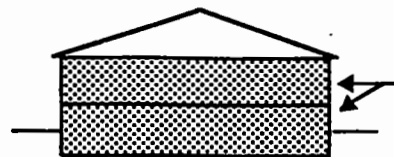
On augmente la superficie du logement de rez-de-chaussée par la construction d'une rallonge.



**Figure 3.2.** Les maisons uni-familiales: quelques exemples de possibilités d'échange, de conversion et de croissance. Non à l'échelle.

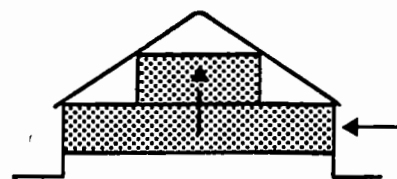
---

Un ou plusieurs membres de la famille occupent un logement se trouvant au sous-sol.



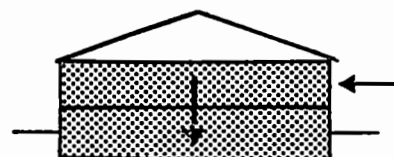
---

Le logement croît à même le grenier, on y aménage une salle familiale, une salle de jeu, une ou plusieurs chambres, un bureau, etc.



---

Le logement croît à même le sous-sol, on y aménage une salle familiale, une salle de jeu, une ou plusieurs chambres, un bureau, etc.



---

On augmente la superficie du logement par la construction d'une rallonge.

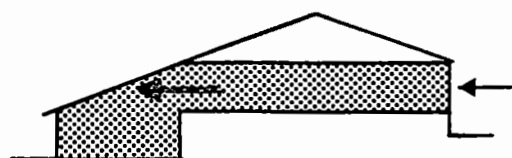
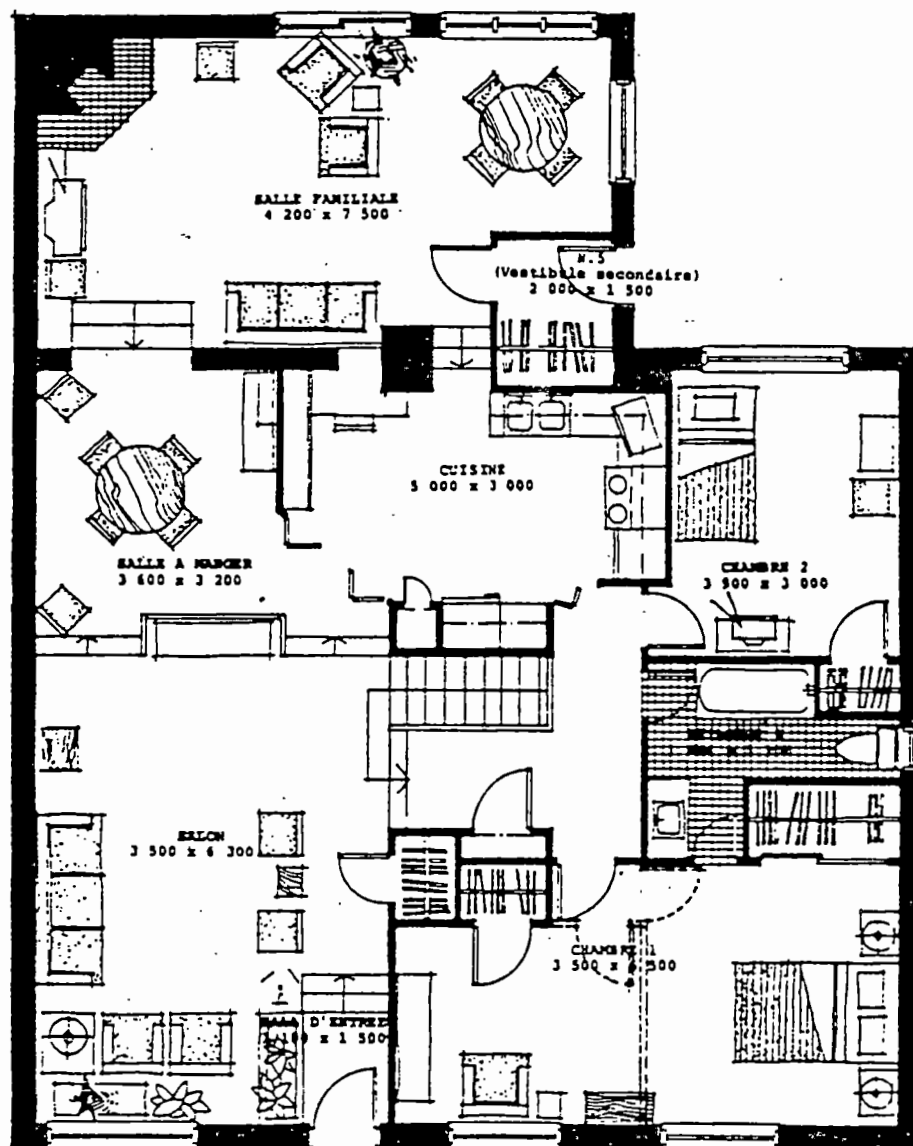


Figure 3.3. Plan du rez-de-chaussée de "split-level" de la Famille 09 montrant la Chambre 1 qui a été aménagée en combinant deux pièces (0971). Le trait pointillé indique l'endroit où il y avait des portes et une cloison avant la conversion. Échelle 1/100.



Le besoin de faire des modifications à l'intérieur du logement n'est pas ressenti par toutes les familles. Nous avons visité des familles qui occupaient le même logement depuis 15 à 20 ans et qui n'avaient jamais ressenti le besoin de réunir ou de séparer des pièces. Il est toutefois important de souligner que les opinions des usagers quant aux avantages des salles de séjour séparées, des aires de séjour-dîner combinées et des aires de séjour-dîner-cuisine combinées sont variées (Teasdale, 1984).

Les opinions des usagers varient non seulement quant aux rapports qui devraient exister entre ces pièces mais aussi quant aux dimensions que devraient avoir certaines de ces pièces.

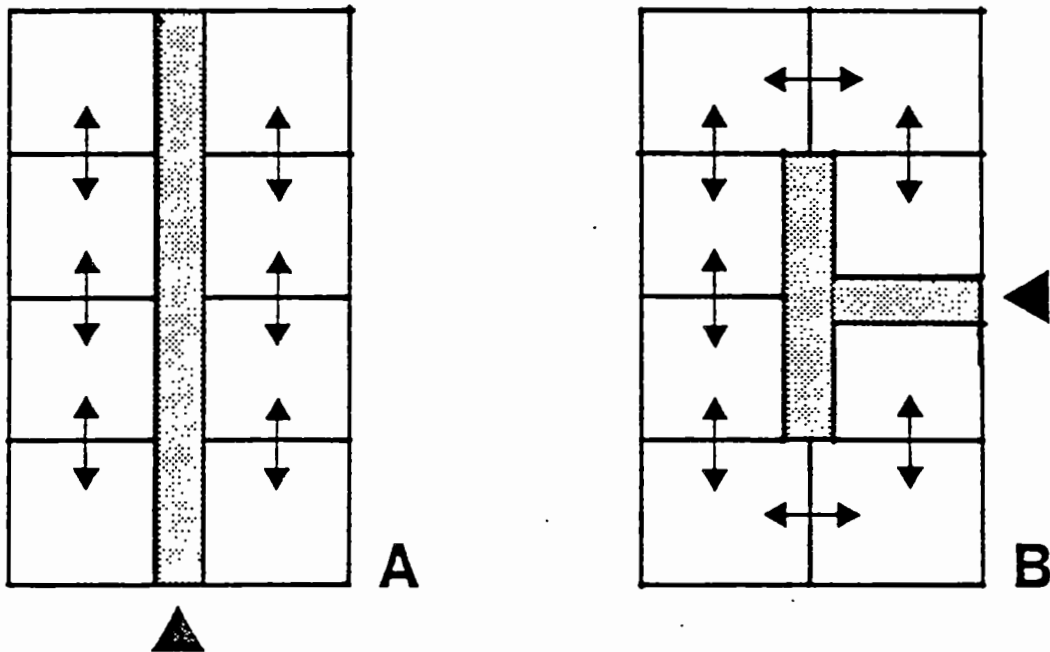
### **Recommandations**

La topologie des pièces devrait permettre le plus grand nombre possible de regroupements de pièces (Figure 3.4).

En plus de la topologie, il faudra aussi tenir compte des caractéristiques suivantes qui tantôt augmenteront et tantôt réduiront les possibilités de combiner des pièces:

- o les proportions horizontales et verticales des pièces (Figure 3.5)
- o la présence de dénivellations, i.e. il est plus facile de combiner des pièces lorsqu'elles se trouvent sur un même niveau que lorsqu'elles sont décalées verticalement comme elles le sont dans les split-levels par exemple;
- o l'emplacement des placards, i.e. il est plus facile de combiner deux pièces lorsque les placards qui les séparent (situation hypothétique) ne sont pas intégrés à la structure de l'habitation; pour que cette mobilité se réalise le poids et le volume de ces placards doivent être raisonnables et encore faut-il que l'on ait prévu d'autres endroits pour les relocaliser (Figure 3.6);

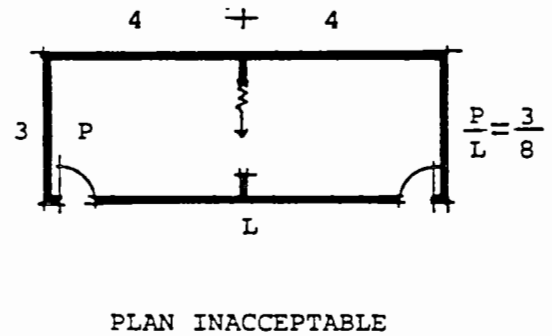
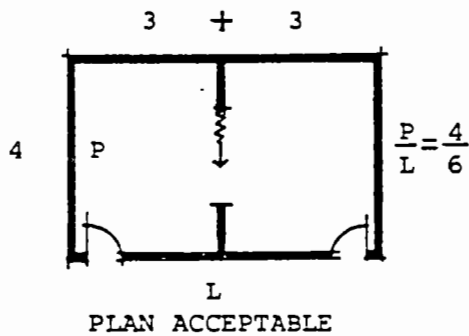
Figure 3.4. Ces deux plans schématisés ont la même superficie et le même nombre de pièces. Il faut noter toutefois que la topologie du plan B permet un plus grand nombre possible de regroupements de pièces que celles du plan A. Non à l'échelle.



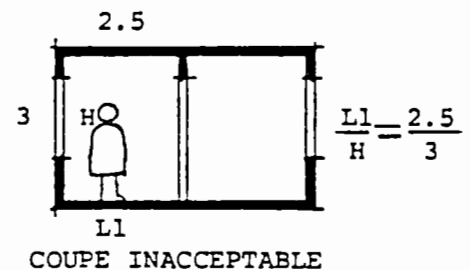
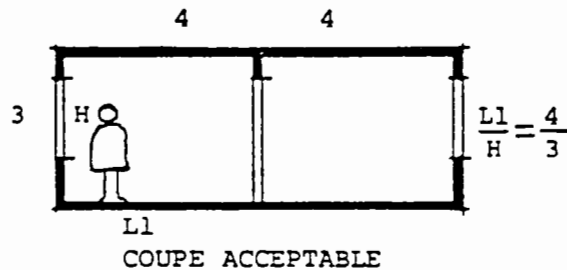
Nota: nous avons remarqué que parmi les logements qui faisaient partie de notre échantillon les plex avaient souvent une topologie qui se rapprochait de celle des pièces du plan A tandis que les "bungalows", les "split-level" et les "cottages" avaient souvent une topologie qui se rapprochait de celle du plan B.

**Figure 3.5.** Pour que des pièces puissent être combinées ou séparées, il faut respecter certaines règles en ce qui a trait aux proportions horizontales et verticales. Non à l'échelle.

(1) Pour que deux pièces puissent être combinées et conserver des proportions horizontales agréables, le rapport entre la profondeur(P) et la largeur(L) de ces deux pièces, une fois combinées ne devrait pas être inférieur à 1/2.



(2) Pour que ces mêmes pièces puissent être séparées et conserver des proportions verticales agréables, le rapport entre la largeur(L) et la hauteur(H) de chacune de ces pièces une fois séparées ne devrait pas être inférieur à 1.



- o l'emplacement des espaces et des systèmes immuables du logement tels que les escaliers, les salles de mécanique, les salles de bain, les cheminées et les colonnes de plomberie (voir section 3.1.4);
- o la largeur des ouvertures entre les pièces (voir section 3.2.4).

**3.1.3 Les espaces du logement sont organisés de façon à rendre possible la création de zones d'activités et de niches visuelles et acoustiques pour chacun**

**Observations**

Les parents, les jeunes adultes, les adolescents, les enfants et les visiteurs ont des besoins différents.

Le logement doit supporter une vaste gamme d'activités dont plusieurs sont incompatibles; en effet, dans la plupart des logements il doit y avoir place pour les activités:

- o silencieuses et bruyantes;
- o propres et salissantes;
- o formelles et informelles;
- o individuelles et collectives;
- o privées et publiques.

Afin que les membres du ménage puissent cohabiter dans l'harmonie, il devrait être possible de délimiter facilement à l'intérieur du logement des zones où chacun pourrait se retrouver sans déranger ou être dérangé par les autres de même que des zones différentes où des activités incompatibles pourraient se dérouler simultanément. Il s'agit là d'une condition essentielle à la souplesse du logement.

Figure 3.6. Photo d'une des chambres du projet - démonstration Les Plaines LeBreton construit à Ottawa en 1978.



Cette photo illustre les placards amovibles qui avaient été conçus afin de donner plus de souplesse aux logements qui faisaient partie de cet ensemble. Cette bonne intention ne fut toutefois jamais réalisée parce qu'on n'avait pas prévu d'endroits alternatifs pour relocaliser ces placards; d'autre part ceux-ci étaient tellement lourds et volumineux qu'il fallait plus que deux personnes pour les déplacer.



ce type d'agencement correspond au besoin des jeunes familles mais correspond beaucoup moins aux besoins des familles composées d'adolescents et de jeunes adultes.

Il arrive souvent aussi que certaines familles décident de louer une chambre à un chambreur ou d'héberger un ami ou un parent. Il se pourrait dans la plupart des logements que l'on trouve sur le marché, les chambres sont groupées dans une même zone et collées les unes sur les autres. Or que la relation chambreur-ami-parent se développe à un niveau relativement intime. Il n'en demeure pas moins préférable et souhaitable que le chambreur, l'ami ou le parent puisse vivre sa vie sans croiser continuellement les membres de la famille d'accueil.

Il arrive aussi que l'un des membres de la famille décide de travailler à la maison, d'y établir son bureau et d'y recevoir des clients. Ceci crée un besoin d'activité accru d'où la nécessité pour ce membre de la famille de pouvoir s'installer dans une niche séparée visuellement et acoustiquement du reste du logement. De plus, il est important que cette niche se trouve à un endroit directement accessible à l'extérieur de façon à ce que les étrangers se pénètrent pas dans les zones intimes du logement.

### **Recommandations**

Les architectes ont trop souvent tendance à associer la souplesse à des endroits dépourvus de portes et de cloisons genre "loft".

Or nous croyons au contraire que les portes et les cloisons sont très importantes (voir section 3.2.4) et que la souplesse du logement est directement proportionnelle à la possibilité que chacun des occupants a de trouver sa "niche" dans son logement.

En plus de la présence de portes et de cloisons les cinq caractéristiques suivantes faciliteront la délimitation de zones physiquement, visuellement et acoustiquement distinctes à l'intérieur du logement:

- (1) la présence d'une entrée principale et d'une entrée secondaire;

Les occupants ont besoin d'une aire d'entrée qui leur permet de passer directement de la partie réception à la partie séjour d'un logement, sans être obligés de traverser les deux (Zeisel, 1981)

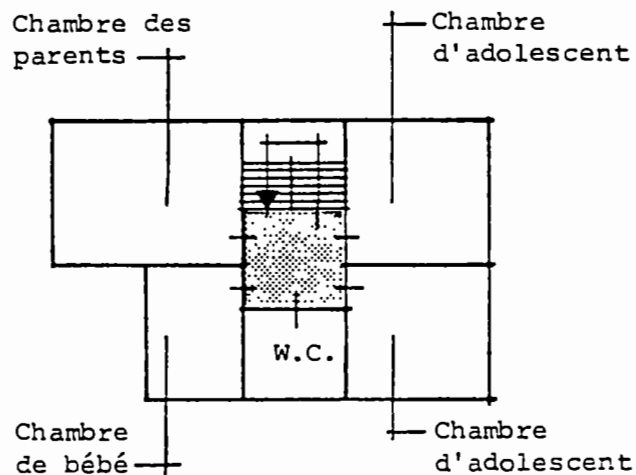
- (2) l'agencement des pièces selon un mode d'organisation plutôt linéaire que concentrique (Figure 3.7);
- (3) l'organisation des pièces autour d'un corridor articulé (Figure 3.8);
- (4) l'organisation des pièces sur différents niveaux (Figure 3.9);
- (5) l'insertion d'aires tampons (sas) entre certaines pièces ou entre certaines zones du logement (Figure 3.10).

Il est important de souligner que certaines de ces recommandations, par exemple l'organisation des pièces autour d'un corridor articulé ou sur différents niveaux, vont fixer de façon permanente le cadre architectural du logement et vont imposer une segmentation non nécessaire et non souhaitable à certains endroits. Il est donc important de noter que, parmi les moyens de segmenter proposés ci-dessus, ceux qui impliquent des organisations spatiales permanentes devraient être utilisés parcimonieusement. Par contre, vaut mieux se trouver dans une situation où l'organisation spatiale est fixe et permet la segmentation que de se trouver dans une situation où l'organisation spatiale est flexible mais où il est impossible de s'isoler visuellement et acoustiquement.

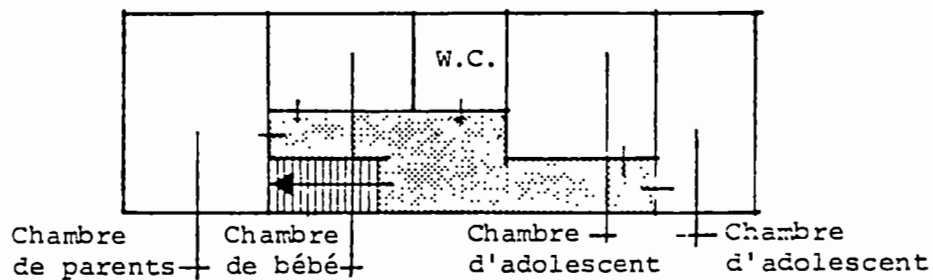
Soulignons enfin qu'à défaut de posséder l'une ou l'autre des caractéristiques précédentes, les cloisons séparant les pièces du logement devraient posséder des caractéristiques au moins comparables à celles qui sont exigées par le Code national du bâtiment entre les logements. C'est-à-dire qu'elles devraient posséder un coefficient de transmission acoustique d'au moins 45 db.

**Figure 3.7.** L'agencement des pièces selon un mode d'organisation plutôt linéaire que concentrique favorise la création de zones d'activités et de niches visuelles et acoustiques pour chacun. Non à l'échelle.

Agencement concentrique (2ième niveau d'un cottage)



Agencement linéaire (2ième niveau d'un cottage)



Nota: L'espace réservé aux parents est plus isolé et plus privé dans le cas de l'agencement concentrique; par contre l'espace réservé à la circulation est beaucoup plus compact dans l'agencement concentrique que dans l'agencement linéaire.

**Figure 3.8.** L'organisation des pièces autour d'un corridor articulé permet d'établir une distance entre les zones incompatibles et permet d'établir une progression, à partir de l'entrée principale, du plus publique au plus privé. Non à l'échelle.

PLAN HYPOTHETIQUE DU REZ-DE-CHAUSSEE D'UN COTTAGE

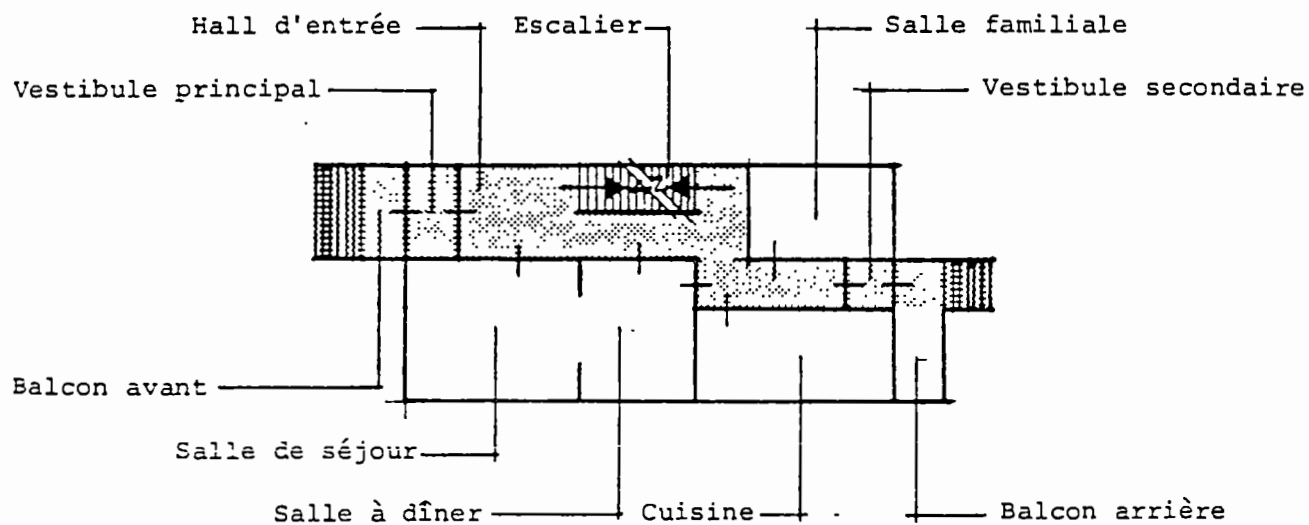
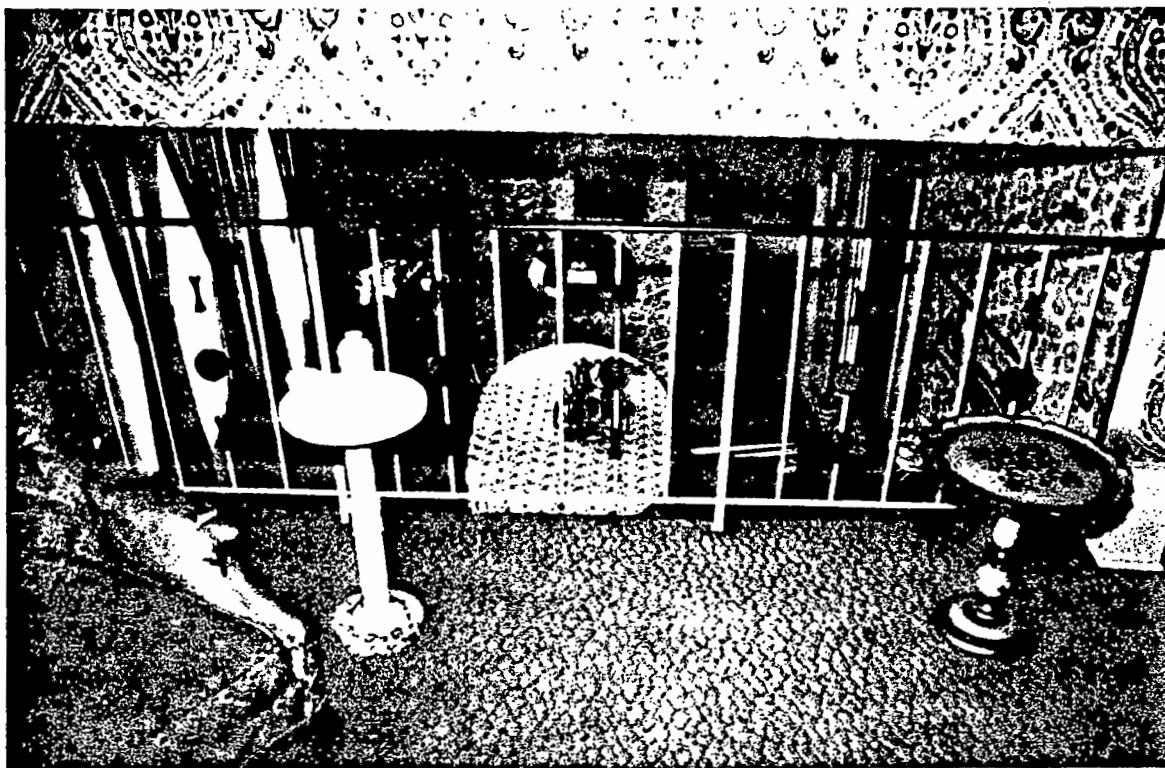
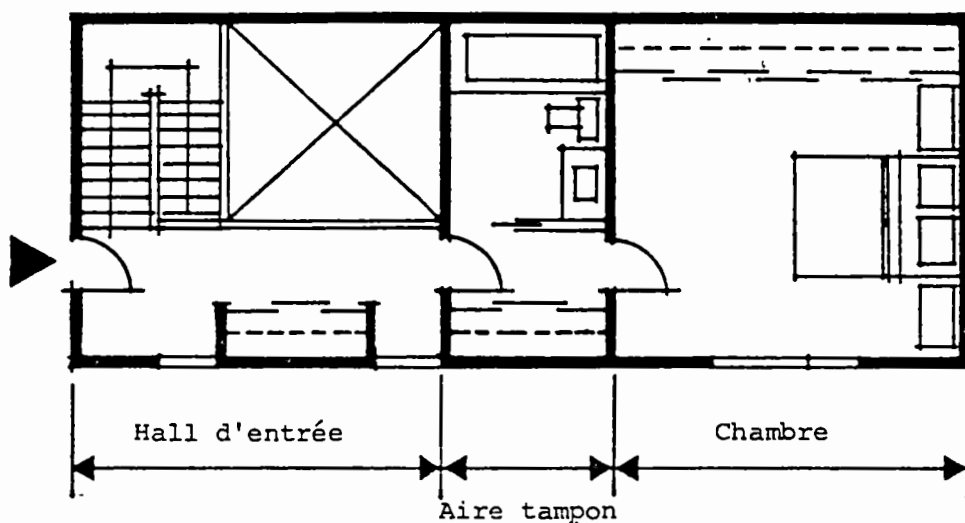


Figure 3.9. Photo de la salle de séjour (premier plan) et de la salle à dîner (arrière plan) du "split-level" de la Famille 11 (1104-1).



L'organisation des pièces sur des demi-niveaux, comme dans ce cas-ci, permet de délimiter psychologiquement certaines zones mais ne procure pas de séparation visuelle ou acoustique. L'organisation des pièces sur différents niveaux ne permet pas non plus les regroupements de pièces.

**Figure 3.10.** L'insertion d'aires tampons (sas) entre certaines pièces du logement renforce considérablement le degré d'intimité visuelle et acoustique de ces pièces. Non à l'échelle.



Plan de l'étage d'un logement de deux niveaux se trouvant dans l'ensemble Habitat 67. L'aire tampon séparant la chambre des maîtres du reste du logement confère une très grande intimité à cette pièce.

**3.1.4 Les espaces et les systèmes immuables du logement tels que les escaliers, les salles de mécanique, les salles de bain, les cheminées et les colonnes de plomberie sont concentrés dans une même zone**

#### **Observation**

Dans plusieurs logements et plus particulièrement dans les sous-sols où des aménagements avaient été faits par les occupants des logements que nous avons étudiés, nous avons pu observer que la forme de ces aménagements était biscornue (Figure 3.11). Cette situation est généralement due au fait que les occupants doivent souvent composer avec des contraintes immuables lorsqu'ils désirent faire des modifications à leur logement. Il est très difficile par exemple d'aménager convenablement un sous-sol lorsque des éléments tels que la salle de bain, la chaufferie et l'escalier sont localisés à différents endroits à l'intérieur du carré formé par les murs du logement.

#### **Recommandations**

Les espaces et les systèmes immuables du logement tels que les escaliers, les salles de bain, les salles de mécanique, les cheminées et les colonnes de plomberie devraient être regroupés afin de libérer les autres aires de la maison et aussi permettre d'aménager ces aires adéquatement (figure 3.12).

**3.1.5 Il y a un minimum de colonnes et de cloisons porteuses et l'enveloppe extérieure, la charpente et les cloisons peuvent être perforés facilement et sans affecter l'intégrité de la structure de la bâtisse**

Figure 3.11. Plan du sous-sol de la Famille 05 montrant comment il est difficile d'aménager une aire de plancher convenablement lorsque des espaces et des systèmes immuables tels que la buanderie, la chaufferie, la salle de toilette, l'escalier et deux colonnes, dans ce cas ci, ne sont pas concentrés dans une même zone (0570).

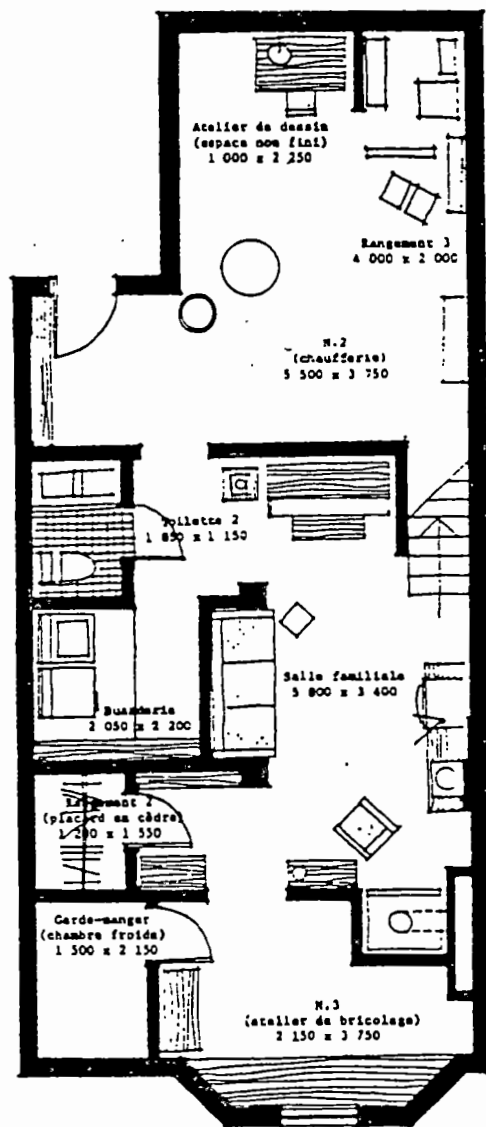
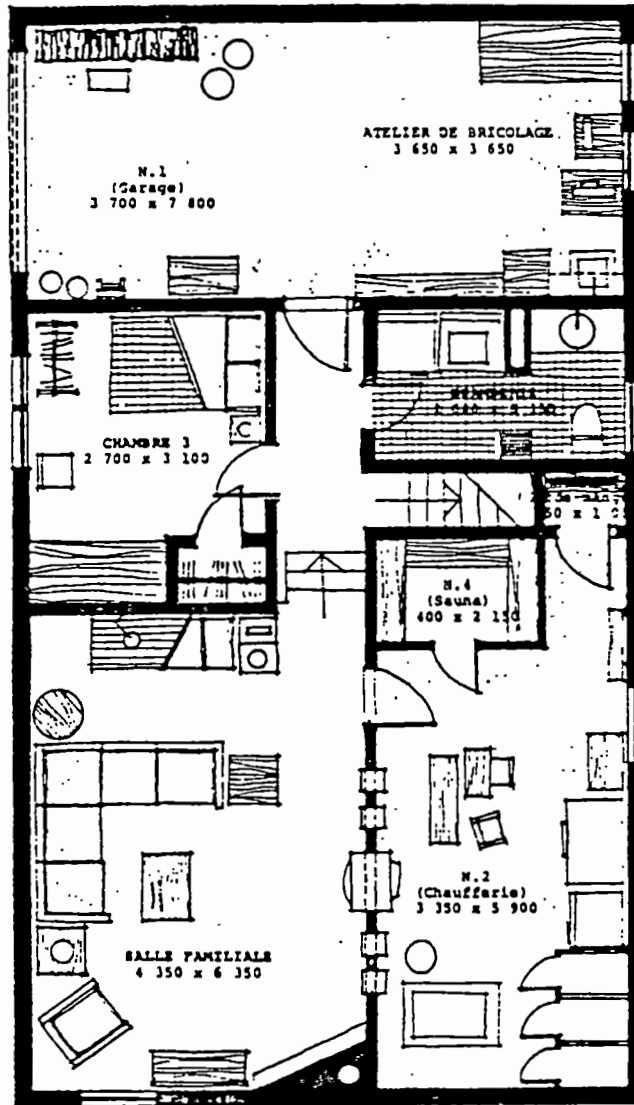




Figure 3.12. Plan du sous-sol du "split-level" de la Famille 10. Dans cette maison, le regroupement de la salle de toilette, de la buanderie, de l'escalier, du garde manger, du sauna et de la chaufferie a facilité l'aménagement de la salle familiale et de la chambre 3(1070). Échelle: 1/100.



## Observations

Les occupants de certains logements hésitent à éliminer des cloisons ou à créer des ouvertures dans certaines cloisons car ils craignent de s'embarquer dans des travaux coûteux et ne veulent pas perturber l'intégrité structurale de la bâtisse dans laquelle se trouve leur logement.

On y pensera deux fois avant de faire une rallonge, d'ajouter une fenêtre ou de créer une ouverture entre deux pièces si l'on sait que cette opération nécessitera l'installation d'une poutre, de colonnes et la construction de nouvelles fondations.

Dans plusieurs cas, le foisonnement des colonnes ou la présence de cloisons et de murs porteurs condamne l'occupant à s'accommoder de réaménagements peu esthétiques et peu pratiques. Nous avons pu observer ceci dans le cas du sous-sol du triplex de la Famille 12 dans lequel les occupants avaient aménagé un boudoir et une chambre dont les proportions (profondeur exagérée) étaient particulièrement peu esthétiques et pratiques. Or on nous a rapporté que cette forme avait été dictée par la présence de deux rangées de colonnes dans le sens longitudinal du logement (Figure 3.13).

D'autre part, on a pu observer que de nombreuses modifications avaient été apportées au rez-de-chaussée du bungalow de la Famille 04 (Figure 3.14). On y avait enlevé, ajouté et déplacé plusieurs cloisons, on y avait enlevé un escalier, on en avait déplacé un autre et enfin, on y avait modifié la vocation de plusieurs pièces (Figures 2.30, section 2.1.4). Ces modifications avaient été facilitées par l'absence de colonnes et de cloisons porteuses au rez-de-chaussée, ce qui avait été rendu possible techniquement par l'utilisation de fermes pour supporter la toiture.

Figure 3.13. Plan du sous-sol du triplex de la Famille 12 dans lequel on a aménagé un boudoir et une chambre (Autre 1). La profondeur exagérée de ces deux pièces a été dictée par la présence de deux rangées de colonnes dans le sens longitudinal du logement (1270). Échelle: 1/100.

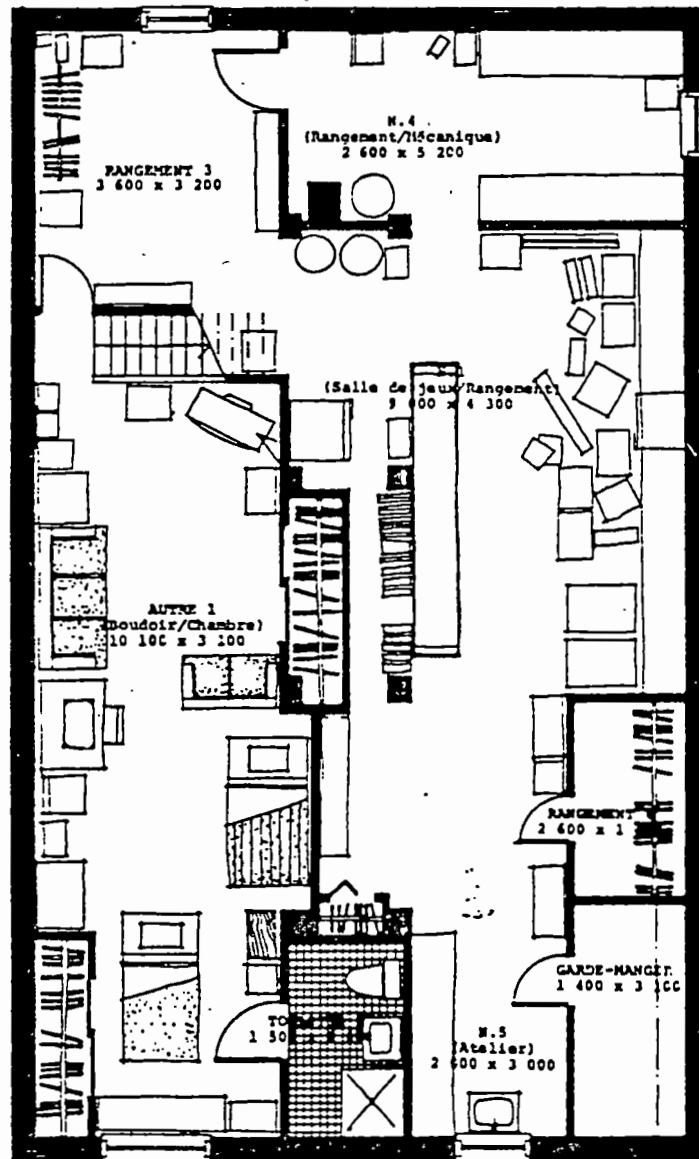


Figure 3.14. Photo prise à partir de la cuisine du "bungalow" de la Famille 04. On peut voir, à l'arrière plan, le boudoir qui a été créé à partir d'une chambre libérée suite au mariage et au départ d'une des filles. Cette pièce était initialement complètement fermée (0406-4).



## Recommandations

- (1) Minimiser le nombre d'éléments porteurs tels que les colonnes, les murs et les cloisons à l'intérieur du carré de l'habitation.
- (2) S'il doit y avoir des murs porteurs, utiliser, de préférence, les systèmes à ossature recouverts de matériaux de revêtement léger plutôt que les systèmes massifs (ex.: murs de béton préfabriqués ou coulés sur place; murs porteurs à ossature recouverts de maçonnerie).
- (3) S'il doit y avoir des cloisons porteuses à l'intérieur de l'habitation, utiliser, de préférence, les systèmes à ossature recouverts de finis malléables tels que les planches au plâtre plutôt que les systèmes de maçonnerie (blocs de béton).
- (4) Si l'habitation est composée de plusieurs étages, utiliser, de préférence, les systèmes de construction de planchers à ossature plutôt que les systèmes massifs (ex.: planchers de béton préfabriqués ou coulés sur place).
- (5) Éviter de préférence des matériaux difficiles à modifier tels que l'acier et le béton.
- (6) donner à l'occupant un manuel dans lequel sont indiqués les moyens de modifier ou d'agrandir le plan sans affecter l'intégrité de la structure de la bâtisse.

Ces recommandations facilitent l'ajout d'ouvertures, de portes et de fenêtres, de même que l'agrandissement à l'horizontale ou à la verticale du logement.

### 3.1.6 Le logement contient deux salles de bain complètes

#### Observations

Les parents partagent sans difficulté la salle de bain avec les jeunes enfants mais, au fur et à mesure que ces derniers grandissent, le besoin d'intimité de chacun devient de plus en plus important. Ce besoin d'intimité s'accroît lorsqu'un des parents change de conjoint ou lorsqu'une personne étrangère partage le même logement. Aussi, parmi les vingt familles que nous avons étudiées, huit avaient ajouté une salle de bain à leur sous-sol, soit le troisième type d'ajout le plus important parmi ceux que nous avons dénombrés après l'ajout d'une salle familiale et d'une chambre. La fréquence de ce type de modification n'est pas étonnante compte tenu du fait que les familles étudiées avaient toutes vécu le passage de l'enfance à l'adolescence ou de l'adolescence à l'âge adulte.

Dans les habitations où peuvent se retrouver plusieurs adultes (nous incluons dans cette catégorie les grands adolescents) les occupants doivent faire la queue lorsqu'il n'y a qu'une salle de bain. Cette situation est particulièrement critique lorsque chacun doit quitter la maison autour de la même heure le matin:

"... c'est le problème le matin quand tout le monde part à la même heure, il faut être organisé, que chacun fasse sa part, qu'il y en ait qui prennent leur bain le soir, d'autres le matin..." (Madame 15, p. 15-1)

Dans le cas de la Famille 01, la situation était inversée et la remarque suivante est fort pertinente:

"La maison était vraiment faite pour une grosse famille ... la preuve m'a été faite alors que nous étions sept dans la maison ... le fait que nous

ayions eu trois salles de bain a beaucoup facilité  
l'adaptation" (Madame 01, p. 01-11).

### **Recommandation**

Les logements destinés à des familles<sup>17</sup> devraient contenir deux salles de bain complètes<sup>18</sup> afin que les occupants puissent s'adonner à leurs soins personnels en toute intimité et sans faire la queue.

#### **3.1.7 Le logement contient deux aires de repas distinctes**

### **Observations**

Pour beaucoup de familles la table de la salle à dîner sert à plusieurs activités (ex.: faire de la couture, faire ses devoirs, payer les comptes à la fin du mois, etc.). Lorsqu'il n'y a qu'un endroit où l'on peut s'installer pour manger dans la maison, ces activités doivent être interrompues à chaque repas et les objets qui leur sont liés doivent être ramassés. Cette situation à la longue peut devenir irritante.

Lorsqu'il y a de jeunes enfants dans une habitation la nourriture renversée accidentellement au cours d'un repas peut avoir des conséquences gênantes.

La plupart des gens prennent quelques repas en vitesse dans la cuisine.

Certaines personnes considèrent le dîner comme un événement spécial devant se dérouler selon certaines règles dans un espace distinct de la cuisine.

### **Recommandations**

Il devrait y avoir deux aires à dîner distinctes dans les habitations destinées aux familles. Une de ces aires devrait se trouver dans la

cuisine, l'autre devrait en être voisine. Ceci permettrait de prendre des repas dans les règles et des repas plus simples. Ceci permettrait également d'utiliser une des deux surfaces de table disponibles pour les activités autre que les repas devant s'étendre sur plus qu'une journée.

Comme on peut le voir sur la Figure 3.15, l'aménagement de deux aires de repas distinctes n'implique pas nécessairement une augmentation substantielle de l'aire du logement.

### **3.1.8 Le logement contient deux aires de séjour distinctes**

#### **Observations**

Malgré les divergences de goût et les différences de style de vie familiale nous avons observé que la plupart des familles souhaitaient trouver dans leur habitation une salle de séjour formelle (salon) et une salle de séjour informelle (salle familiale) au même titre que la plupart des personnes possèdent, dans leur garde robe, des vêtements formels (costumes) et informels (jeans). Aussi quinze des vingt familles que nous avons étudiées avaient aménagé une salle familiale ou une salle de jeux au sous-sol de leur logement.

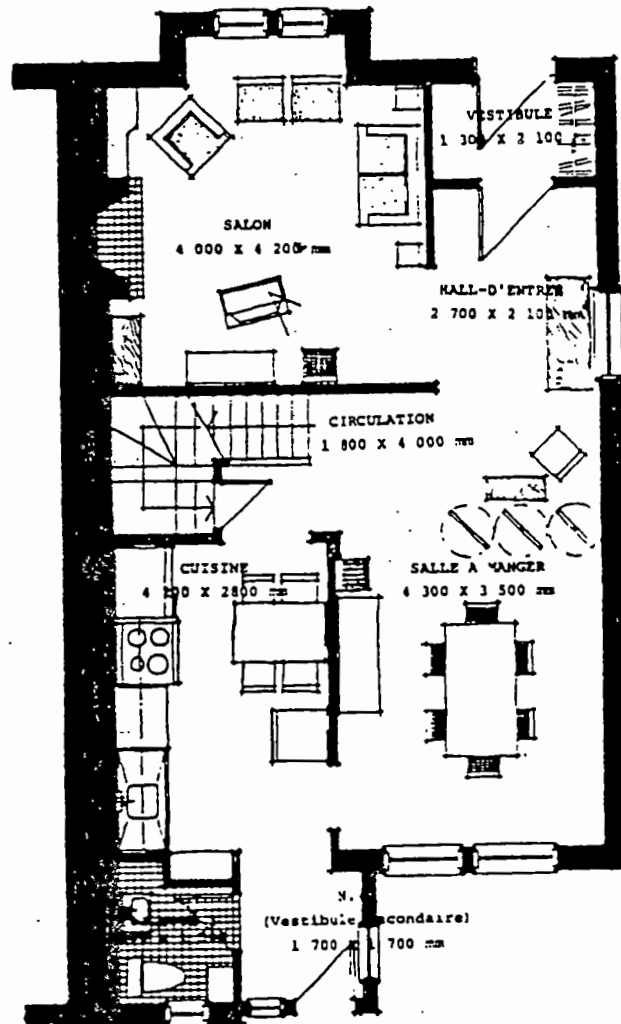
D'une façon générale le salon est destiné aux adultes de même qu'aux activités propres et calmes tandis que la salle familiale est destinée principalement aux jeunes de même qu'aux activités informelles, salissantes et bruyantes.

#### **Recommandations**

Les logements destinés aux familles devraient contenir deux aires de séjour distinctes afin que des activités différentes puissent se dérouler simultanément sans heurts.



Figure 3.15 Plan du rez-de chaussée du "cottage" de la Famille 03. Comme on peut le voir sur ce plan, l'aménagement de deux aires de repas distinctes n'implique pas nécessairement une augmentation substantielle de l'aire du logement. De plus, dans ce cas ci, la présence d'un coin repas dans la cuisine rend possible l'utilisation de la salle à manger comme salle de travail (0371). Échelle: 1/100.



Une de ces aires pourrait être aménagée dans l'espace dont la finition serait laissée à la discrétion de l'occupant (voir section 3.1.11).

### 3.1.9 Le logement contient des espaces réservés à l'entreposage des articles qui sont rangés en vrac

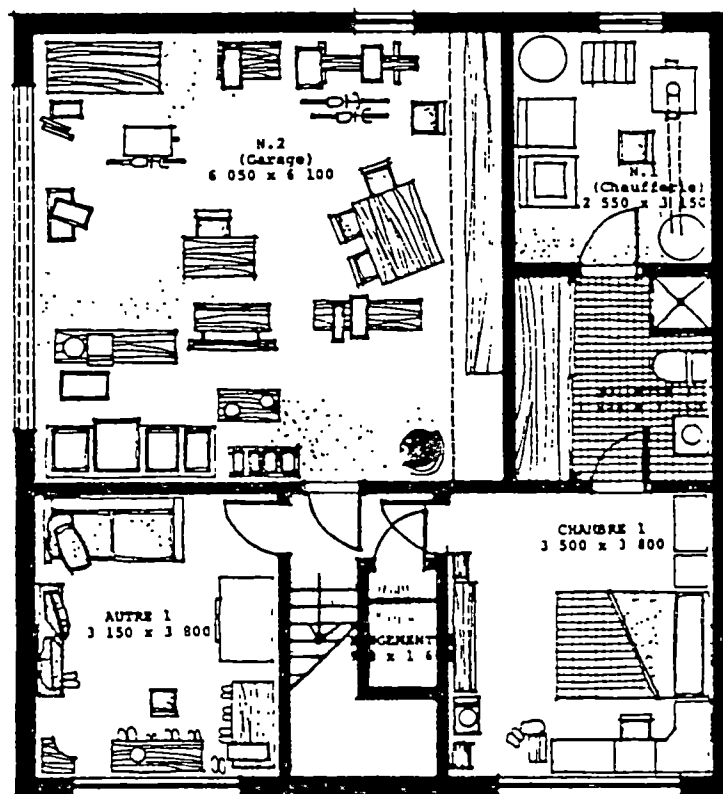
#### Observations

La plupart des logements que nous avons étudiés étaient relativement bien équipés en ce qui a trait au rangement des vêtements, de la nourriture, de la vaisselle, des ustensiles, de la literie et de la lingerie.

Par contre, nous avons observé que dans presque tous les sous-sols on avait aménagé des espaces de rangement (voir section 3.1.1) et que les garages, dans sept cas, étaient complètement nolisés par des objets autres que l'automobile (Figure 3.16). Voici une liste partielle des objets répertoriés dans ces garages:

articles saisonniers	matériel de conditionnement
articles de sport	physique
bagages	matériel de projection
barbecues	meubles de jardin
bicyclettes	meublier inutilisé
boyau d'arrosage	outils de jardinage
décorations de Noël	pelles
fournitures d'auto	pneus
gros jouets	poussettes
jeux	rallonges de tables
jouets	table à jouer et chaises
matériaux de construction	tondeuses
matériel de bricolage	voitures d'enfants
matériel de camping	voiturettes

Figure 3.16. Plan du sous-sol du duplex de la Famille 18. Le garage de ce logement comme celui de plusieurs logements que nous avons étudiés est nolisé par une panoplie d'objets autres que l'automobile (1870).  
Échelle: 1/100.



Dans les logements où il n'y avait pas de garage, nous avons aussi observé que ces objets étaient souvent éparpillés partout dans le logement et notamment à des endroits tels que les paliers d'escalier où ils pouvaient devenir la source de risques d'accidents.

En résumé, nous avons observé que l'absence de rangement destiné au matériel d'entretien et aux objets divers (articles saisonniers, d'utilisation occasionnelle, etc.) tendait à restreindre sinon à éliminer la fonction de certains espaces tels que les garages et qu'elle réduisait considérablement la souplesse du logement.

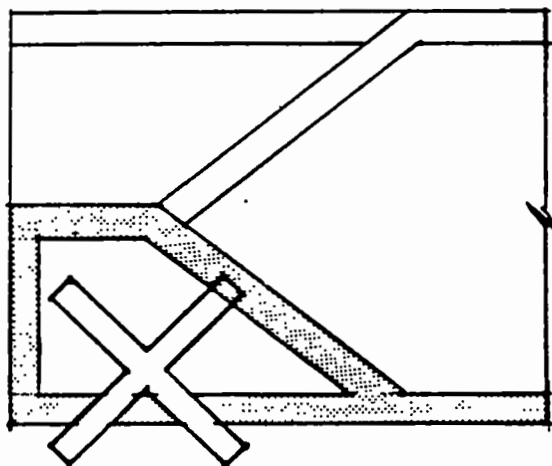
### **Recommandations**

Les logements destinés aux familles devraient contenir des espaces réservés au rangement du matériel d'entretien et à l'entreposage d'articles divers afin d'éviter que ceux-ci inondent les espaces destinés à la circulation ou à d'autres fonctions.

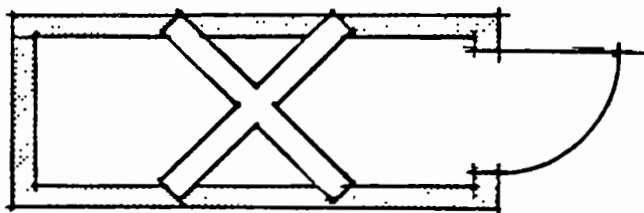
De plus, ces espaces devraient être localisés à des endroits facilement accessibles et agencés de façon à ce que l'on puisse accéder facilement à tous les articles qui s'y trouvent (Figure 3.17).

**Figure 3.17.** Les espaces réservés à l'entreposage des articles qui sont rangés en vrac devraient être localisés à des endroits facilement accessibles et agencés de façon à ce que l'on puisse accéder facilement à tous les articles qui s'y trouvent. Éviter par exemple:

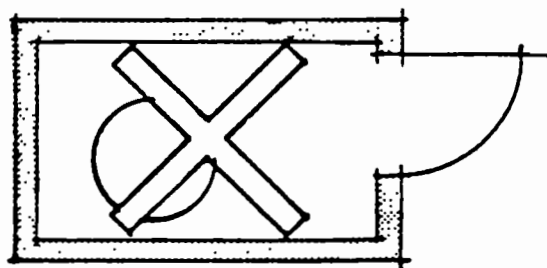
- o Les dessous de palier d'escalier (non à l'échelle);



- o Les casiers qui ont une longueur disproportionnée par rapport à leur largeur et auxquels on ne peut accéder que par une extrémité (non à l'échelle);



- o Les casiers qui ont des proportions convenables mais qui sont encombrés par des éléments du système mécanique tels que par exemple le chauffe-eau (non à l'échelle).



3.1.10            **L'entrée principale et l'entrée secondaire ne donnent pas  
directement sur des espaces de vie**

**Observations**

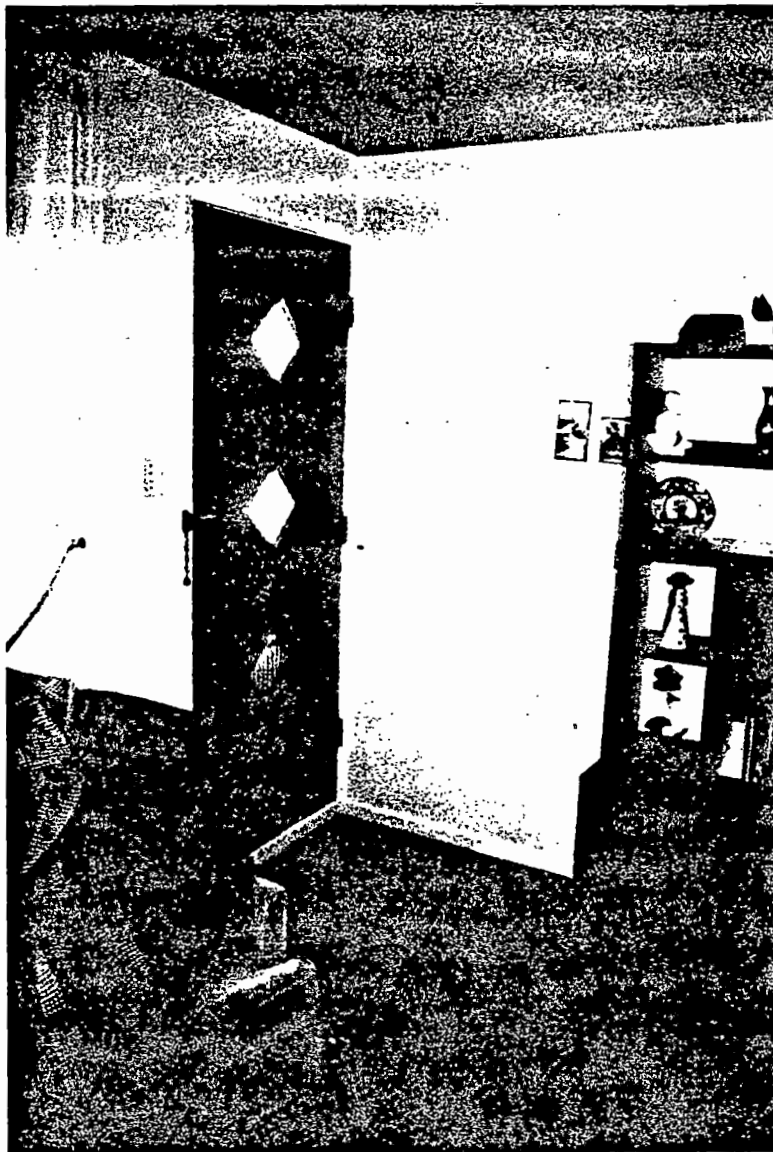
Dans plusieurs logements nous avons observé que les occupants devaient passer de l'entrée principale à l'aire de séjour ou de l'entrée secondaire à la cuisine pour accéder au reste du logement. Pour des raisons d'intimité et des raisons climatiques, la présence d'une entrée dans un espace de vie restreint la fonction de cet espace (Figure 3.1.8 et 3.1.9). Les principaux facteurs qui contribuent à réduire l'aire utilisable sont les suivants:

- o le froid éloigne les usagers et par conséquent le mobilier de l'entrée;
- o la zone d'entrée requiert un tapis pour s'essuyer les pieds;
- o la zone d'entrée est occupée par des bottes;
- o la zone d'entrée requiert un dégagement pour passer les manteaux et les bottes;
- o l'absence d'intimité que l'on ressent lorsque l'on ouvre la porte à des étrangers restreint également la fonction de la pièce où se trouve l'entrée.

**Recommandations**

L'emplacement des entrées doit satisfaire les exigences dictées par le climat, le remisage des bottes et l'intimité. Conséquemment, les entrées principale et secondaire de tout logement devraient donner sur un hall d'entrée ou sur un passage afin de ne pas restreindre la fonction d'aucun espace de vie. Lorsque la porte donne directement sur l'extérieur, il

Figure 3.18. Photo de l'entrée principale du duplex de la Famille 07. Cette entrée donne directement sur la salle de séjour et, pour des raisons d'intimité et des raisons climatiques, sa présence restreint considérablement la fonction de cet espace. Pour cette raison les occupants de ce logement utilisent plus souvent l'entrée du garage (Figure 3.19) que l'entrée principale (0704-2).



**Figure 3.19.** Photo du garage et de la porte d'entrée secondaire qui a été percée dans la porte du garage de la Famille 07. Cette entrée est plus fréquemment utilisée que l'entrée principale parce qu'elle satisfait mieux aux exigences dictées par le climat (0725-1).





devrait y avoir, en outre, un vestibule entre l'intérieur et l'extérieur du logement.

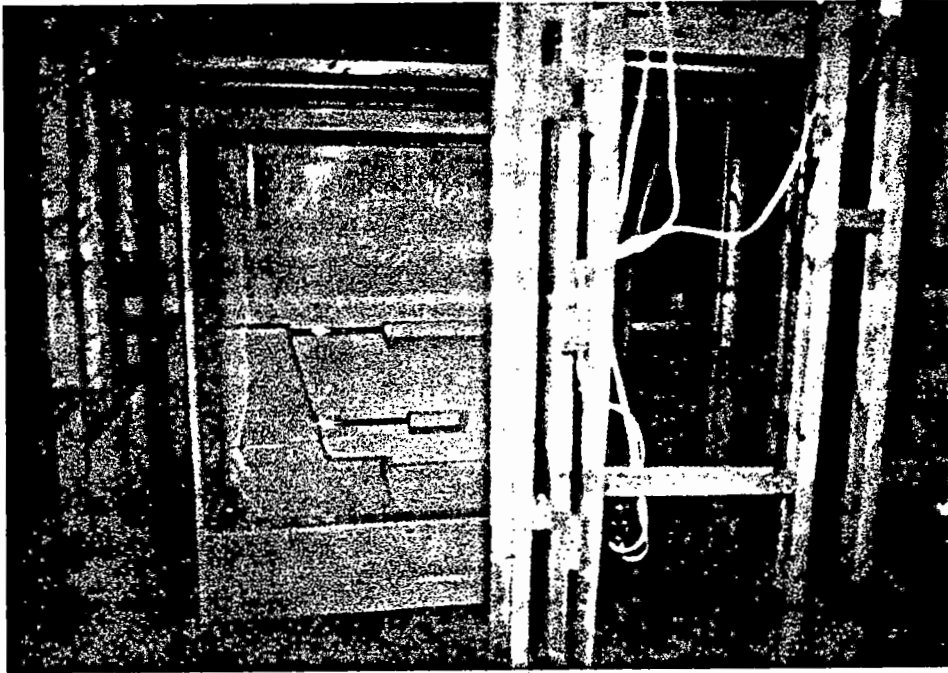
### 3.1.11 Le logement contient des espaces libres et non finis

#### Observations

Dix-huit des vingt logements que nous avons étudiés contenaient un sous-sol non fini lorsque les occupants actuels s'y sont installés. Dans chacun de ces sous-sols, les occupants avaient eux-mêmes fait des aménagements (Figure 3.20). Voici la liste des nouveaux aménagements que nous avons répertoriés dans ces dix-huit sous-sols:

<u>Nouveaux aménagements</u>	<u>Fréquence</u>
Rangement	15 <sup>5</sup>
Buanderie	13
Salle familiale	12
Chambre	10
Salle de bain	8
Atelier de bricolage	8
Boudoir	3
Chambre froide	3
Salle de jeux	3
Atelier de dessin	2
Bureau	2
Logement accessoire	2
Chambre noire	1
Salle de couture	1
Sauna	1

**Figure 3.20.** Photo du sous-sol de la Famille 19 dans lequel on était en train d'aménager un studio incluant chambre, toilette, buanderie et cuisinette au moment de notre visite. Il est important de souligner que dix-huit des vingt logements que nous avons étudiés contenaient un sous-sol non fini lorsque les occupants s'y sont installés et que dans chacun de ces sous-sols, les occupants avaient eux-mêmes fait des aménagements (1917-1).



Cette observation compte parmi les plus importantes et les plus significatives que nous ayons faites dans cette étude puisqu'elle indique que lorsque le logement contient un espace libre et non fini tel qu'un sous-sol, il y a de très fortes chances que les occupants s'en approprient et qu'ils y aménagent des espaces correspondant à leurs priorités et à leurs goûts.

Cette observation est consistante avec plusieurs observations faites par Zeisel (1981) dans une recension des écrits portant sur les caractéristiques que devraient posséder les logements destinés aux familles:

Les occupants se sentent toujours à l'étroit, peu importe l'espace dont ils disposent. Ils ont besoin de plus d'espace de rangement à mesure qu'ils amassent des affaires. Ils ont besoin de plus d'espace pour une salle de jeux à mesure que la famille s'agrandit. Ils ont besoin de plus d'espace pour dissimuler des appareils peu décoratifs comme la machine à laver et la sécheuse. Dans de nombreuses maisons, le sous-sol, même non fini, permet une telle expansion.

Dans une autre recherche portant sur les caractéristiques que devraient posséder les logements destinés aux familles, Beck et Teasdale (1977) ont observé la même chose:

"Tous les occupants apportaient des améliorations à leur sous-sol, d'une manière ou d'une autre. Les occupants étaient très contents lorsqu'ils avaient la liberté de faire cela à leur goût et cette activité les aidait de plus à s'identifier à leur logement."

## Recommandations

Les logements destinés aux familles devraient contenir des espaces libres et non finis genre sous-sol ou garage afin d'accueillir les fonctions non prévues et afin de permettre aux occupants d'aménager ces espaces à leur goût.

Les logements non finis permettent à l'occupant bricoleur de faire essentiellement de la rénovation et de la construction intérieures. C'est peut-être la forme d'adaptabilité la plus viable dans le sens où il y a suffisamment de charpente à l'origine pour satisfaire l'occupant qui aime faire de petits travaux de rénovation, mais n'a aucun intérêt à faire d'autres changements dans le logement (Carroll, J. et. al., 1977).

Or les observations que nous avons pu faire au cours de cette étude nous ont démontré que l'utilisation des sous-sols pourrait être maximisée si ceux-ci possédaient les caractéristiques énumérées (voir (1) à (6) ci-dessous).

Nous ne pouvons faire des suggestions aussi détaillées à partir de notre analyse des garages car nous n'y avons rencontré que deux usages additionnels à celui du stationnement, soit celui de rangement et celui d'atelier. Nous sommes toutefois convaincus que plusieurs des caractéristiques ci-dessous pourraient contribuer également à maximiser l'utilisation des garages et à enjoliver leur apparence:

(1) bon éclairage naturel, nous recommandons 5 à 10% de l'aire du plancher afin d'amoindrir le sentiment d'être au sous-sol;

- (2) profondeur sous le sol<sup>19</sup> n'excédant pas la moitié de la hauteur de l'espace afin de maximiser l'éclairage naturel et afin d'amoindrir la longueur de l'escalier menant de l'extérieur au sous-sol;
- (3) accès direct à l'extérieur, c'est-à-dire la possibilité de passer du sous-sol à l'extérieur sans traverser la zone habitée du logement; cette possibilité facilite la transformation du sous-sol en logement accessoire; elle est aussi appréciée par les jeunes adultes dont la chambre se situe au sous-sol car ces derniers ont besoin d'une plus grande intimité;
- (4) les espaces et les systèmes immuables du logement tels que les escaliers, les salles de mécanique, les salles de bain, les cheminées et les colonnes de plomberie sont concentrés dans une même zone (section 3.1.4) afin de laisser le maximum d'espace ouvert;
- (5) même si on propose que le sous-sol demeure non fini afin de permettre une finition personnelle, il contient les éléments suivants afin de faciliter les améliorations: escalier rencontrant les mêmes normes de conception architecturales que le reste du logement, nombre suffisant de prises électriques et systèmes de plomberie nécessaires pour accommoder une buanderie, une salle de bain et une mini-cuisine;
- (6) rapport entre le sous-sol et le reste du logement: comme pour les cas des rapports séjour-dîner-cuisine (section 3.1.2) les préférences sont relativement partagées quant aux sous-sols fermés vs. ouverts par rapport aux niveaux supérieurs du logement; les observations que nous avons pu faire à cet égard nous ont permis de faire les constatations suivantes:

### **Sous-sol séparé du reste du logement par une porte**

- o permet à presque toutes les activités de s'y dérouler sans déranger le reste de la famille, i.e. bonne séparation acoustique, visuelle et physique;
- o préféré par les adolescents qui aiment avoir leur propre lieu récréatif ou écouter un vacarme musical;
- o ne permet pas de surveiller adéquatement les jeux ou les activités des jeunes enfants;
- o accentuation du sentiment négatif "d'être dans un sous-sol".

### **Sous-sol relié au reste du logement par un escalier ouvert**

- o les gens qui se trouvent au sous-sol peuvent communiquer avec le reste de la famille;
- o la surveillance des jeunes enfants est plus facile;
- o atténuation du sentiment négatif "d'être dans un sous-sol";
- o l'ouverture sur le reste du logement ne permet pas une aussi grande variété d'activités que le sous-sol fermé qui permet des activités bruyantes ou plus ou moins ordonnées;
- o procure moins d'intimité qu'un sous-sol isolé et correspond moins au goût des adolescents.

Conclusions à propos du rapport entre le sous-sol et le reste du logement: l'escalier reliant le sous-sol au reste du logement devrait être conçu de façon à permettre l'un ou l'autre des types de rapport que nous venons de décrire.

## 3.2 CARACTÉRISTIQUES DES PIÈCES DU LOGEMENT

### 3.2.1 Chacune des pièces a une forme neutre et ambiguë de même qu'une aire et des dimensions supérieures aux normes minimales.

#### Observations

Le chapitre précédent contient plusieurs exemples et illustrations de réaffectations de pièces occasionnées par les différents événements (i.e. naissance, passage des enfants de l'enfance à l'adolescence, départ, divorce, fusion de deux ménages, etc.) qui se produisent dans la vie d'une même famille.

Il est aussi important de souligner que le nombre déjà important de réaffectations de pièces que devra subir un logement au cours des divers cycles de vie d'une même famille sera multiplié par le nombre de familles qui se succéderont dans ce logement. En effet, les variations quant à l'affectation des pièces dépendent non seulement des besoins déclenchés par le passage d'une famille d'un cycle de vie à un autre, elles peuvent aussi résulter des différences entre la composition d'un ménage et d'un autre de même que des particularités du style de vie d'une famille par rapport à celles d'une autre famille se succédant dans le même logement.

Sur le plan architectural nous avons observé que certaines caractéristiques favorisaient tandis que d'autres caractéristiques réduisaient la polyvalence des pièces. Ces caractéristiques sont décrites dans les recommandations qui suivent.

#### Recommandations

- o forme neutre et ambiguë (Figure 3.21) de chacune des pièces<sup>20</sup> afin de ne pas prédéterminer la vocation de la pièce et surtout afin de ne pas limiter son affectation à une seule fonction;

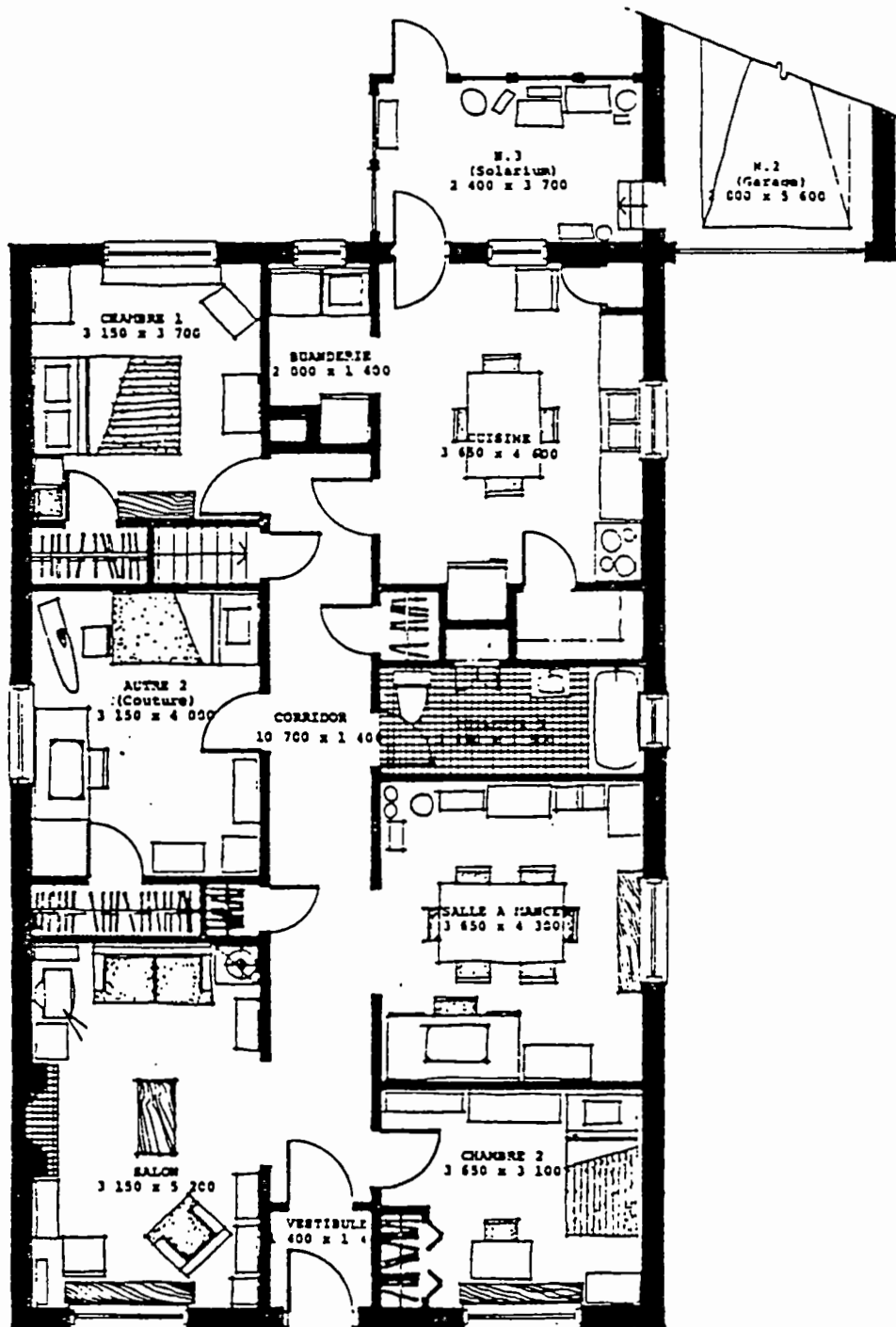
- o aires et dimensions de chacune des pièces supérieures aux normes minimales<sup>21</sup> (voir Teasdale, 1984) afin de maximiser la gamme d'utilisation de chacune de celles-ci (Figure 3.22).

**Caractéristiques à proscrire:**

- o éléments particuliers intégrés dans le tissu de la pièce (Figure 3.23);
- o double ouverture entre deux pièces sans qu'il n'y ait de portes (ex.: double ouverture entre le salon et la salle à dîner);
- o forme de fenêtre trop étroitement associée à la fonction prévue pour une pièce (ex.: énorme fenêtre dans le salon, moyenne fenêtre dans la salle à dîner et petites fenêtres dans les chambres).



Figure 3.21. Plan du rez-de-chausée du triplex de la Famille 12. Dans ce logement, la forme de chacune des pièces est neutre et ambiguë ce qui fait en sorte que la fonction de chacune de ces pièces pourrait varier (1271).  
Échelle: 1/100.



**Figure 3.22.** Plan du rez-de-chausée du "bungalow" de la Famille 06. Dans ce logement, la pièce Autre 1 est tellement minuscule ( $7,0 \text{ m}^2$ ) que les seules fonctions qu'elle a pu jouer ont été celles de salle d'habillage et de chambre de bébé. D'après Teasdale (1984), les chambres destinées à une seule personne et ne devant servir qu'au sommeil, à l'habillage et aux soins personnels devraient avoir au moins  $8,5 \text{ m}^2$ ; les chambres devant servir à d'autres activités devraient avoir au moins  $11,5 \text{ m}^2$  (0671).  
Échelle 1/100.

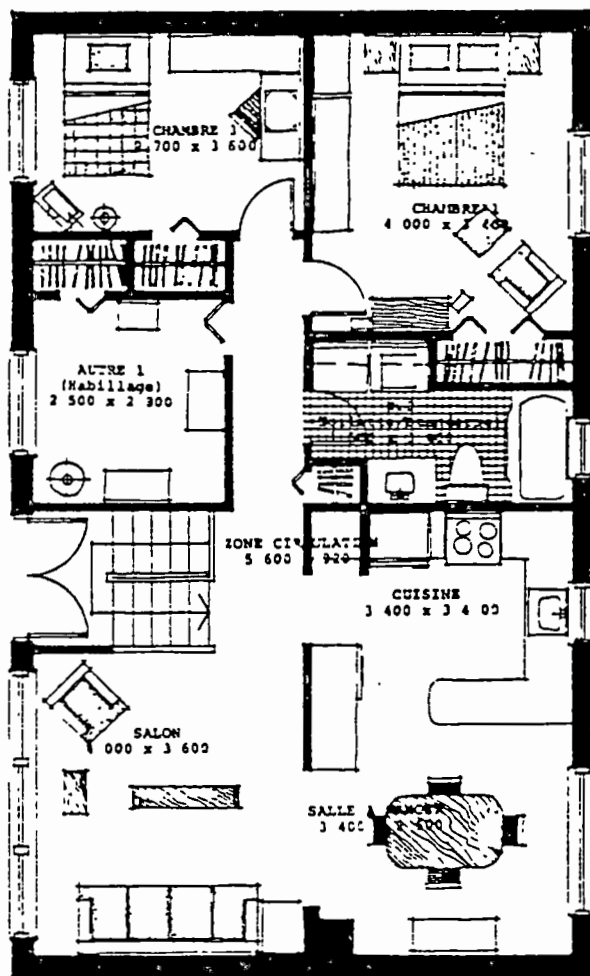
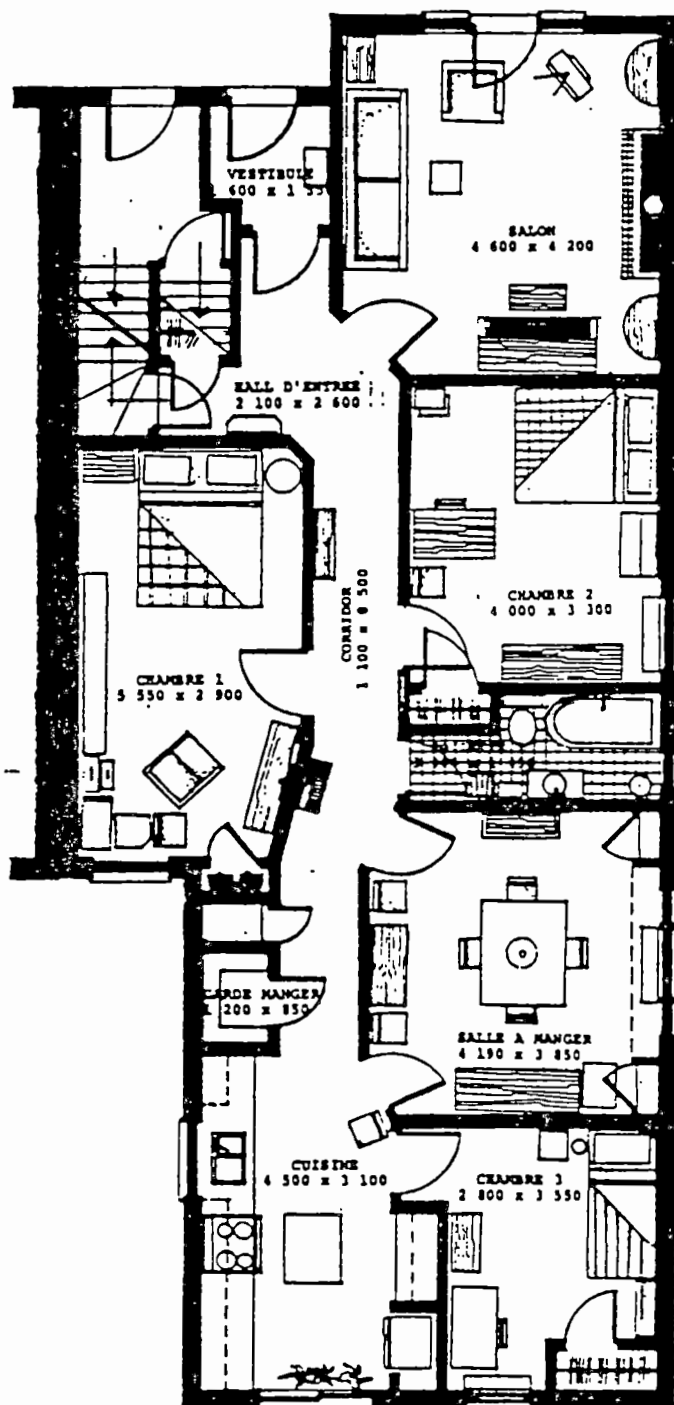


Figure 3.23. Plan du rez-de-chaussée du duplex de la Famille 19 montrant la salle à manger dont la fonction est quasi déterminée par la présence de deux portes, de deux vaisseliers intégrés et d'un plafonnier (1971).

Échelle: 1/100



**3.2.2 Chacune des pièces a une forme simple et les portes et les fenêtres qui s'y trouvent sont disposées afin de maximiser les possibilités d'agencement de mobilier**

Dans la section précédente nous avons discuté de la polyvalence des pièces et suggéré des moyens de ne pas prédéterminer ou limiter leurs affectations. Dans cette section nous discuterons de la souplesse et de l'adaptabilité que devraient avoir les pièces même si celles-ci ne devaient avoir qu'une seule vocation (i.e. servir de salon, de salle à dîner ou de chambre uniquement).

**Observations**

Souvent l'agencement de la salle de séjour ne se prête pas aux modifications quant à l'agencement du mobilier, par exemple: l'emplacement du poste de télévision peut être limité à un seul coin et celui du canapé à un seul mur (Figure 3.24).

De toutes les pièces du logement, la salle à dîner est celle qui offre le plus d'adaptabilité aux activités autres que les repas. Par exemple, la table de la salle à dîner peut être utilisée comme surface de travail, on peut la déplacer et l'installer contre un mur de façon à laisser une plus grande surface de jeux aux enfants ou pour faire place à deux fauteuils et à un téléviseur. Malheureusement, les salles à dîner se prêtent généralement assez mal aux modifications de l'agencement du mobilier. Il arrive souvent par exemple que la table à dîner ne puisse être placée qu'à un seul endroit et qu'un grand buffet soit confiné à un mur unique (Figure 3.25).

Malheureusement aussi, il arrive souvent que l'on ne puisse modifier l'agencement du mobilier des chambres à coucher. Souvent il n'y a qu'un mur contre lequel on peut placer un lit.

Figure 3.24. Plan du rez-de-chaussée du duplex de la Famille 07. Le salon de ce logement offre peu de possibilités d'aménagement car deux murs sont interrompus par des ouvertures et parce qu'un troisième est longé par un espace de circulation (0771). Échelle: 1/100.

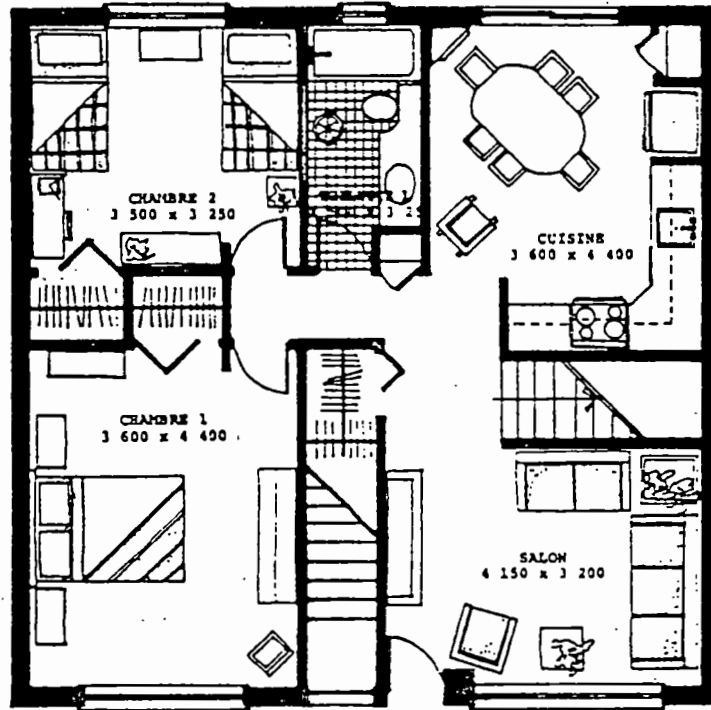
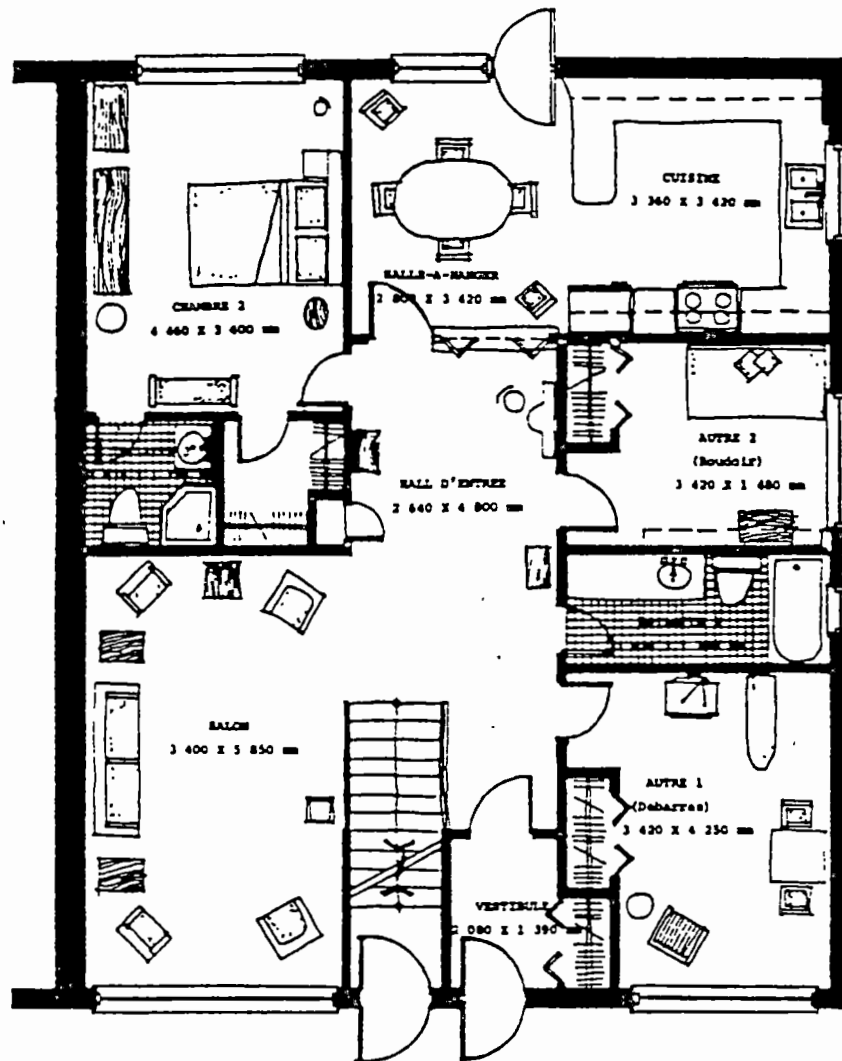


Figure 3.25. Plan du rez-de-chaussée du duplex de la Famille 01. La salle à manger de ce logement offre peu de possibilités d'aménagement à cause des besoins de circulation et de la quasi absence de murs contre lesquels on peut placer des meubles (0170). Échelle: 1/100.



## Recommandations

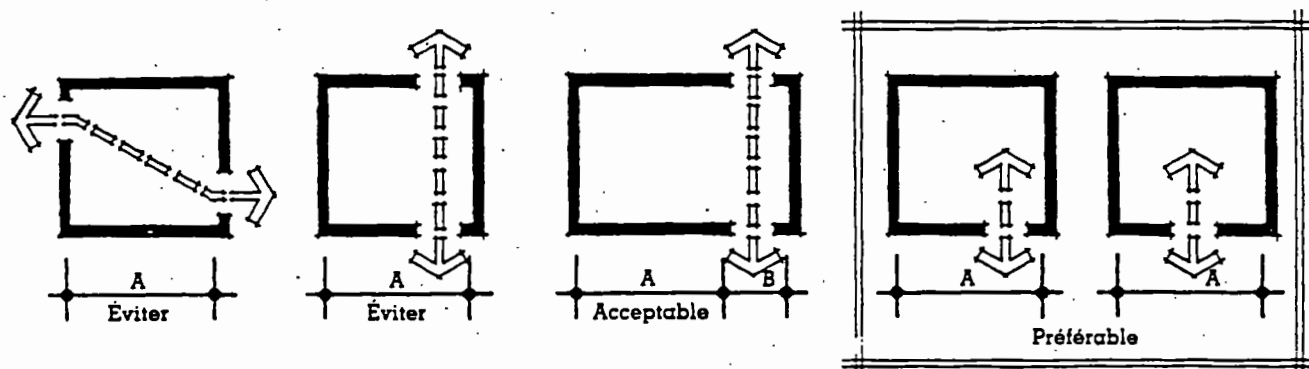
Chacune des pièces devrait permettre au moins deux agencements de mobilier et posséder les caractéristiques suivantes:

- o des points d'entrée et de sortie placés de façon à éviter le passage à travers la pièce (Figure 3.26);
- o une forme se rapprochant plutôt du carré que du rectangle; cette forme (Teasdale, 1984) offre plus de possibilités d'agencement;
- o deux murs ininterrompus, i.e. sans portes ni fenêtres, facilitent aussi l'agencement du mobilier.

D'autre part, il faudrait éviter de donner aux pièces les caractéristiques suivantes:

- o formes complexes (ex.: celles dont plusieurs murs se rencontrent à plus ou moins que 90 degrés; hexagones, etc.);
- o formes disproportionnées (ex.: les pièces exagérément étroites ou allongées);
- o formes qui nécessitent un ameublement fait sur mesure.

Figure 3.26. On doit éviter la circulation à travers les pièces.



A = Aire minimale de la pièce

B = Aire à exclure du calcul de l'aire minimale de la pièce



### 3.2.3 Les passages sont considérés et conçus comme des espaces de vie plutôt que comme de simples voies d'accès

#### Observations

Les passages dont la largeur ne dépasse pas les dimensions minimales exigées par le Code national du bâtiment, soit 860 mm, sont en général des lieux impersonnels et inoccupés (Figure 3.27). En réduisant au minimum leur largeur on pense souvent faire des économies mais on détruit la plupart du temps le potentiel de ces espaces. Ceci est particulièrement le cas lorsque le logement ne possède pas de hall d'entrée c'est-à-dire d'aire tampon entre l'entrée et les autres espaces du logement.

D'autre part, lorsque la largeur des passages se situe aux environs de 1 100 mm et que ceux-ci s'élargissent à 1 500 mm à des endroits stratégiques (ex.: points de convergence, changements de direction, hall d'entrée, etc.) ils deviennent invitants et donnent lieu à différents modes d'appropriation. On y trouve par exemple des plantes, des étagères à livres, des pupitres, des pianos, des jouets et des véhicules d'enfants; on y affiche des tableaux; on y aménage la buanderie ou le coin de travail; on y place des meubles et des objets décoratifs.

Les passages lorsqu'ils débordent les dimensions minimales agissent en fait comme des soupapes car ils libèrent les pièces de certaines activités telles que les jeux des enfants qui peuvent difficilement s'y dérouler.

Les passages lorsqu'ils débordent les dimensions minimales contribuent en outre à créer des aires tampons entre des espaces qu'il serait difficile sans leur présence de juxtaposer (ex.: juxtaposer une salle de séjour et une chambre).

Figure 3.27. Photo du passage du "bungalow" de la Famille 13: les passages dont la largeur ne dépasse pas les dimensions minimales sont en général des lieux impersonnels et inoccupés (1303-3).



## Recommandations

Les passages devraient en autant que possible être plus larges que le minimum prescrit par le Code national du bâtiment et être considérés et conçus comme des espaces de vie plutôt que d'être considérés strictement comme des voies d'accès. Ceci favoriserait la personnalisation de ces espaces en plus de libérer le logement et ses pièces de diverses pressions.

Tous les logements devraient être pourvus d'un espace de transition entre l'entrée et le reste de la maison (Figure 3.28). À l'entrée, le passage devrait s'élargir afin de créer un espace d'accueil ou hall d'entrée pour ne pas laisser les visiteurs sur le pas de la porte sans toutefois les faire entrer plus à l'intérieur.

Les passages devraient bénéficier d'un éclairage naturel au même titre que les autres espaces de vie.

3.2.4            **Les cloisons séparant les pièces entre elles de même que les pièces et les passages sont munies de portes de largeurs variables**

## Observations

Les portes en tant qu'éléments **séparateurs** contribuent énormément au bon fonctionnement du logement. Elles jouent un rôle important en ce qui a trait au contrôle de l'intimité (ex.: chambre des parents) et de la territorialité (ex.: chambre d'adolescent). C'est aussi grâce aux portes que des activités incompatibles (ex.: dormir vs. recevoir) peuvent se dérouler simultanément sans heurts. Les portes en tant qu'éléments **séparateurs** nous sont apparues comme étant particulièrement importantes lorsque plusieurs adultes (y compris les grands adolescents) partageaient le même logement.

Figure 3.28. Photo du hall d'entrée du "cottage" de la Famille 05. Cet espace crée un lieu de transition entre l'entrée et le reste de la maison et est personnalisé par la présence de rayons de bibliothèque, de tableaux, de bibelots et d'un miroir. Il est éclairé abondamment par le vitrage de la porte d'entrée, ce qui a sans doute encouragé son utilisation comme espace de jeu lorsque les enfants étaient petits (0502).



Les portes en tant qu'**éléments connecteurs** jouent un rôle tout aussi important. Leur rôle principal évidemment est de permettre l'accès à toutes les pièces (ex.: lien passage-pièce) elles jouent également un rôle essentiel lorsqu'il devient souhaitable et qu'elles permettent de combiner certaines pièces entre elles (ex.: salle de séjour - salle à diner). Les portes en tant qu'**éléments connecteurs** nous sont apparues comme étant particulièrement importantes dans le cas des familles où il y avait des jeunes enfants et où la possibilité de surveiller l'ensemble du logement était nécessaire (Figure 3.29).

Des observations précédentes il faut retenir que les portes doivent se trouver non seulement entre les passages et les pièces mais aussi entre certaines pièces qu'il pourrait être souhaitable de combiner.

Découle également des constatations précédentes le fait que la largeur des portes devrait varier. En effet, il n'est pas suffisant qu'une porte puisse être ouverte, entre-ouverte ou fermée; une porte dont le rôle se limiterait à donner accès à une pièce pourrait être étroite (ex.: 750 mm) tandis qu'une porte dont le rôle consisterait à combiner deux pièces devrait être au moins deux fois plus large (ex.: 1 500 mm).

### **Recommandations**

Afin de maximiser la souplesse du logement, les cloisons séparant les pièces entre elles de même que les cloisons séparant les pièces et les passages devraient être munies de portes (Figure 3.30) de largeurs variables (simples ou doubles) permettant ainsi de combiner ou de séparer les espaces entre lesquelles des liens pourraient tantôt être souhaitables et tantôt indésirables.

L'emplacement et la largeur de ces portes devraient être déterminés en fonction de plusieurs scénarios hypothétiques d'occupation du logement.

Figure 3.29. Photo du hall d'entrée du "cottage" de la Famille 03 illustrant le système de cloisons pivotantes séparant cette pièce de la salle-à-dîner. Ce système permet d'ajuster la relation visuelle entre ces deux pièces et est particulièrement apprécié par le père qui peut à la fois s'isoler dans la salle-à-dîner et surveiller les petits qui s'amusent dans les pièces voisines (0302).



**Figure 3.30.** Afin de maximiser la souplesse du logement, les cloisons séparant les pièces entre elles de même que les cloisons séparant les pièces et les passages devraient être munies de portes de largeur variables. Voici quelques exemples de portes de même que leurs principaux avantages et inconvénients. Non à l'échelle. (voir suite de cette figure sur les pages suivantes)

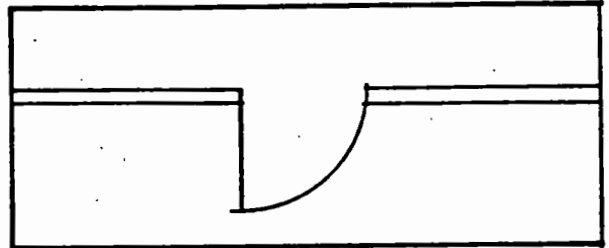
### **PORTE SIMPLE**

#### Avantage:

- ° la plus courante et la moins coûteuse.

#### Inconvénients:

- ° encombrement de la pièce sur laquelle elle ouvre;
- ° ne sert que de voie d'accès;
- ° pas assez large pour combiner deux espaces visuellement.



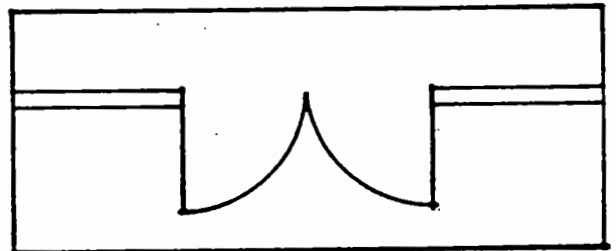
### **PORTE DOUBLE SUR CHARNIÈRES**

#### Avantages:

- ° permet de combiner deux espaces visuellement;
- ° moins coûteuse que la porte double encastrée.

#### Inconvénients:

- ° encombrement de la pièce.



### **PORTE DOUBLE ENCASTRÉE**

#### Avantages:

- ° permet de combiner deux espaces visuellement;
- ° permet des variations subtiles quant au degré d'ouvertures;
- ° n'encombre.

#### Inconvénients:

- ° coût élevé.

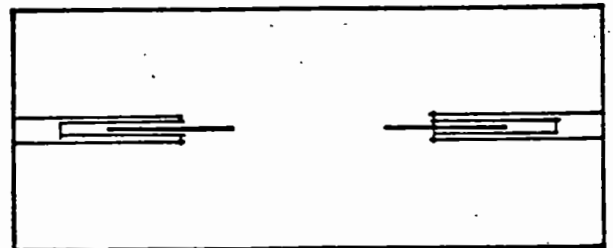


Figure 3.30. (suite)

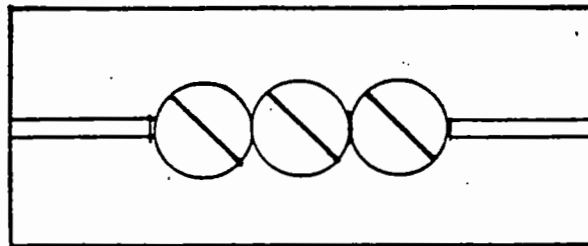
### PORTE PIVOTANTE

#### Avantages:

- ° le nombre et la largeur des panneaux peuvent varier;
- ° permet des variations subtiles quant au degré d'ouverture.

#### Inconvénients:

- ° encombrement des deux pièces sur lesquelles les panneaux pivotent;
- ° ne peut combiner deux espaces visuellement de façon complète;
- ° mauvaise performance acoustique;
- ° produit non standard.



### PORTE ACCORDÉON DOUBLE

#### Avantages:

- ° permet de combiner deux espaces visuellement;
- ° n'encombre pas.

#### Inconvénients:

- ° apparence institutionnelles et peu esthétique;
- ° occupe une partie de l'ouverture même lorsqu'elle est ouverte;
- ° mauvaise performance acoustique.

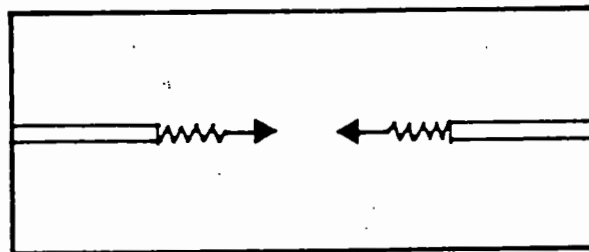




Figure 3.30. (suite)

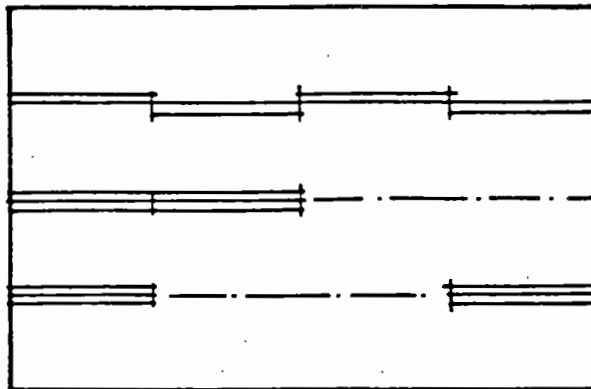
### PORTES COULISSANTES

#### Avantages:

- ° permet de combiner deux espaces visuellement;
- ° permet des variations subtiles quant au degrés d'ouverture;
- ° permet de faire varier l'emplacement de l'ouverture;
- ° n'encombre pas.

#### Inconvénients:

- ° mauvaise performance acoustique à moins de payer un coût élevé.



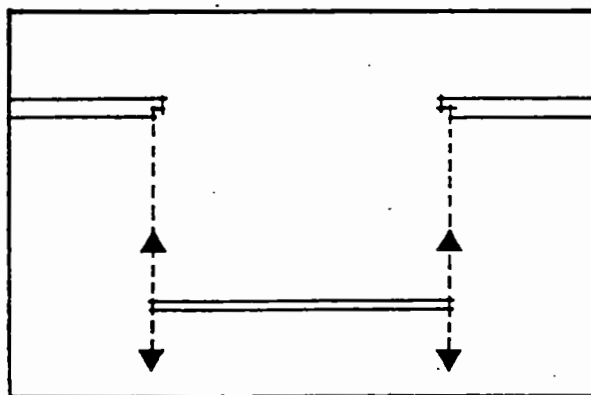
### PANEAU AMOVIBLE

#### Avantages:

- ° permet de combiner deux espaces visuellement et d'éliminer toute trace de porte.

#### Inconvénients:

- ° problème de rangement du panneau amovible;
- ° mauvaise performance acoustique si le panneau est léger;
- ° difficulté de transporter le panneau s'il est lourd.



En guise de conclusion à ce chapitre nous présentons ci-dessous un résumé des recommandations faites dans les deux sections précédentes. Nous aurions aimé hiérarchiser ces recommandations par ordre d'importance mais nous ne sommes pas arrivés à faire des distinctions aussi subtiles que nous l'aurions souhaité. Nous tenons toutefois à souligner l'importance toute particulière qui devrait être accordée selon nous à la recommandation suivante:

**Le logement devrait contenir des espaces libres et non finis tels que le sous-sol afin d'accueillir les fonctions non prévues et afin de permettre aux occupants d'aménager ces espaces à leur goût. Les principaux éléments de la conception architecturale contribuant à l'utilisation optimale des sous-sols sont: l'éclairage naturel, la profondeur minimale du sous-sol, l'accès direct à l'extérieur, le regroupement des espaces et des systèmes immuables, la présence de certains services et le lien avec le reste du logement (section 3.1.11).**

Cette recommandation faisait partie de notre série d'hypothèses au début de l'étude mais nous n'avions pas imaginé qu'elle s'avérerait aussi importante. En effet, comme nous l'avons souligné dans les conclusions du Chapitre 2 (section 2.3.4), le sous-sol sert de débouché ("outlet") à une gamme importante de fonctions (section 1.8.12) qui n'arrivent pas à trouver place ailleurs dans le logement. C'est en quelque sorte dans le sous-sol que s'écoule généralement le trop plein du logement, ce qui fait en sorte que cet espace rend possible plusieurs types d'ajustements qui ne seraient pas réalisables ailleurs.

Voici enfin un résumé des autres caractéristiques architecturales que devraient posséder le logement et ses pièces:

(1) Le logement devrait se situer dans un cadre architectural lui permettant de croître ou de décroître. Les plexs et les maisons

unifamiliales se prêtent bien à ces ajustements majeurs moyennant certaines conditions telles que, par exemple, la présence d'un sous-sol bien éclairé avec accès direct à l'extérieur (section 3.1.1).

(2) Les espaces du logement devraient être organisés de façon à favoriser les ajustements mineurs. Les principaux éléments de la conception architecturale contribuant à ces ajustements mineurs sont: la topologie des pièces, les proportions des pièces, le nombre de dénivellations, l'emplacement et la mobilité des placards, l'emplacement des espaces et des systèmes immuables du logement, et la largeur des ouvertures entre les pièces (section 3.1.2).

(3) Les espaces du logement devraient être organisés de façon à rendre possible la création de zones d'activités et de niches visuelles et acoustiques pour chacun. Les principaux éléments de la conception architecturale contribuant à la création de zones sont: la présence de portes et de cloisons, la présence d'une entrée principale et d'une entrée secondaire, la forme (linéaire plutôt que concentrique) du logement, l'articulation des passages, la présence de dénivellations et la présence d'aires tampons (section 3.1.3).

(4) Les espaces et les systèmes immuables tels que les escaliers, les salles de mécanique, les salles de bain, les cheminées et les colonnes de plomberie devraient être regroupés dans une même zone afin de faciliter l'aménagement de nouvelles pièces (section 3.1.4).

(5) Il devrait y avoir un minimum de cloisons porteuses et de colonnes et l'enveloppe extérieure, la charpente et les cloisons devraient pouvoir être perforés facilement et sans affecter l'intégrité de la structure de la bâtisse (section 3.1.5).

(6) Le logement devrait contenir deux salles de bain complètes afin que les occupants puissent s'adonner à leurs soins personnels en toute intimité et sans faire la queue (section 3.1.6).

(7) Le logement devrait contenir deux aires de repas distinctes afin que des activités différentes requérant une table puissent se dérouler

simultanément sans heurts et afin de permettre de prendre des repas dans les règles et des repas plus simples (section 3.1.7).

(8) Le logement devrait contenir deux aires de séjour distinctes afin que des activités différentes (formelles/informelles, propres/salissantes, calmes/bruyantes, etc.) puissent se dérouler simultanément sans heurts (section 3.1.8).

(9) Le logement devrait contenir des espaces réservés à l'entreposage des articles qui sont rangés en vrac afin d'éviter que ceux-ci inondent les espaces destinés à la circulation ou à d'autres fonctions (section 3.1.9).

(10) L'entrée principale et l'entrée secondaire ne devraient pas donner directement sur des espaces de vie afin de ne pas restreindre la fonction de ces espaces (section 3.1.10).

(11) Chacune des pièces devrait avoir une forme neutre et ambiguë de même qu'une aire et des dimensions supérieures aux normes minimales afin de ne pas limiter son affectation à une seule fonction (section 3.2.1).

(12) Chacune des pièces devrait avoir une forme simple et les portes et les fenêtres qui s'y trouvent devraient être disposées afin de maximiser les possibilités d'agencement de mobilier (section 3.2.2).

(13) Les passages devraient être considérés et conçus comme des espaces de vie plutôt que de simples voies d'accès (section 3.2.3).

(14) Les cloisons séparant les pièces entre elles de même que les pièces et les passages devraient être munies de portes de largeurs variables permettant ainsi de combiner ou de séparer les espaces entre lesquels des liens pourraient tantôt être souhaitables et tantôt indésirables (section 3.2.4).

## ANNEXE 1: DESCRIPTION DES MODÈLES ET DÉFINITIONS DES CONCEPTS À PARTIR DESQUELS LE CADRE THÉORIQUE A ÉTÉ ÉLABORÉ

### 1.0 SATISFACTION RÉSIDENTIELLE

D'après Michelson (1977) et Becker (1977), la plupart des familles évaluent leur **situation actuelle** en ce qui a trait à l'habitation en fonction, d'une part, d'un **modèle d'habitation idéal** et en fonction, d'autre part, de leur **expérience passée**. L'image de l'habitation idéale résulte de l'accumulation faite par un individu, au cours des années, de tous les éléments positifs que devraient posséder son habitation. Cette image est déterminée en partie par son histoire résidentielle; par son éducation; par l'expérience que chacun a pu faire de différentes formes d'habitat à travers les médias, les voyages, les magazines; par les pressions culturelles et sociales appliquées par la famille, les amis et les employeurs. Cette image de l'habitation idéale est généralement composée de trois dimensions: (1) la dimension physique (ex.: emplacement géographique et type de logement recherché); (2) la dimension sociale (ex.: type d'interactions intra et extra-familiale recherchées); (3) la dimension économique (ex.: économie ou investissement recherchés). Becker (1977) précise toutefois que l'individu, lorsqu'il évalue sa situation actuelle en ce qui a trait à son logement se comporte d'une manière réaliste et rationnelle en pondérant son évaluation en fonction de ce qu'il appelle les **composantes de la situation** (ex.: durée anticipée du séjour dans l'habitat actuel, disponibilité de certains types d'habitation et leur coût relatif par rapport à d'autres types d'habitation, stade dans le cycle de vie et perception du lieu de contrôle (i.e.: perception de pouvoir contrôler tout ce qui nous arrive vs. avoir l'impression d'être contrôlé par des forces extérieures). C'est à cause de ce réalisme, selon Becker (1977), que l'on trouve des individus qui expriment un degré élevé de satisfaction par rapport à leur habitation même s'il existe un décalage important entre celle-ci et le modèle d'habitation idéal.

Lorsque le réalisme et les efforts de rationalisation n'arrivent pas à éliminer la "dissonance" (Festinger, 1976) entre l'habitat actuel et l'habitat idéal, l'individu a trois recours selon Becker (1977):

- o modifier ou ajuster son logement ("personnalisation");
- o modifier son attitude, par exemple concentrer son attention sur les aspects positifs du lieu ("focusing");
- o déménager ("substitution").

## 2.0

### COMPÉTENCE ENVIRONNEMENTALE

Les psychologues humanistes, par exemple Rogers (1961) affirment qu'il existe chez l'être humain une tendance à l'actualisation. Jutras et Cullen (1983) définissent cette tendance comme le désir de déployer, d'actualiser son potentiel comme être humain et voient dans l'actualisation le fondement d'une motivation à transiger de façon optimale avec l'environnement, motivation que plusieurs psychologues (Lantermann, 1976; Leff, 1978; Steele, 1973) associent à la COMPÉTENCE ENVIRONNEMENTALE. Selon Steele, la compétence environnementale fait appel à deux types d'aptitudes: (1) être conscient de son environnement de même que de son influence sur chacun et (2), être capable de modifier son environnement ou l'usage de son environnement sans le détruire afin de le rendre plus adéquat par rapport à ses besoins. Jutras et Cullen (1983) d'autre part, définissent la compétence environnementale comme un processus itératif caractérisé à la fois par une motivation à négocier de façon efficace avec l'environnement et par le résultat de cette négociation. Si le résultat de l'action initiée par la motivation est positif, la personne éprouve un sentiment d'efficacité, de contrôle, de maîtrise et conséquemment de satisfaction. Dans le cas opposé, elle se percevra probablement comme incapable, impuissante, bref incompetente. "Celui qui parvient à aménager son séjour, ou encore son sous-sol de façon agréable disent Jutras et Cullen (1983), vit un sentiment de compétence; il a été capable de répondre à ses besoins

dans l'espace."

Jutras et Cullen (1983) définissent ensuite en s'inspirant de Lantermann (1976) et Steele (1973) cinq étapes au processus de compétence environnementale:

- (1) "Prendre conscience de ses besoins et de ses objectifs" (voir section 5.0 pour notre définition de besoin).
- (2) "Comprendre, apercevoir les composantes de la situation qui sont pertinentes en fonction de l'intention".

Nous associons cette étape à celle où, dans le processus décrit par Becker (1977) l'individu pondère son évaluation de la situation actuelle en fonction des composantes de la situation.

- (3) "Planifier l'action".

Nous associons cette étape à celle où dans le processus décrit par Becker (1977) l'individu se demande s'il va modifier son environnement, modifier son comportement ou déménager.

- (4) "Agir sur la relation personne-environnement par le biais de l'environnement physique, ce que Sonnenfeld (1966) appelle l'ajustement et/ou par un changement sur la personne (l'adaptation d'après Sonnenfeld)".

Il y a évidemment une correspondance claire entre les notions

chez Becker	et	chez Sonnenfeld
modifier son environnement	:	ajustement
modifier son attitude	:	adaptation

- (5) "Évaluer si la modification apportée a entraîné une transaction personne-environnement plus adéquate".

Ceci équivaut à reprendre le cycle que nous venons de décrire au point (1).

Ces étapes correspondent aux principales phases du processus de résolution de problème adopté par les scientifiques et de façon de plus en plus répandue par les praticiens de l'aménagement. En réalité, selon Jutras et Cullen (1983), ces étapes peuvent souvent se fondre dans l'expérience. Néanmoins, les distinguer nous permet de reconnaître les aspects critiques du processus pour éventuellement pouvoir les soutenir.

L'aptitude à la résolution des problèmes est plus ou moins innée. Elle procède selon Jutras et Cullen (1983) d'une maturation cognitive comme d'un entraînement, et diverses conditions **psychologiques, sociales et architecturales** la soutiennent. De façon spécifique, la compétence environnementale qui se déploie au coeur de la résolution d'un problème environnemental doit surmonter une série d'obstacles de nature idiosyncrasique, psychologique, sociale et architecturale.

### 2.1 **Obstacles de nature idiosyncrasique et psychologique**

Parmi les attitudes idiosyncrasiques relevées par Steele (1973) il y aurait la perception du lieu de contrôle (interne/externe); la capacité de savoir reconnaître ses besoins et de clarifier ses objectifs; le manque d'estime de soi; la crainte de réaliser des changements irréversibles; le manque de connaissance, de savoir faire ou de ressources financières.

### 2.2 **Obstacles de nature sociale**

Au plan social, l'individu peut se désengager relativement du cadre physique (Steele, 1973) parce qu'il y a mécontentement quant aux buts poursuivis. Il peut également y avoir des normes territoriales qui régissent les règles d'utilisation de l'espace au point où, les remettre en question correspond littéralement à amorcer des querelles. Les normes familiales qui dictent le comportement des membres de la famille peuvent



spécifier les actions environnementales acceptables ou non. De même, l'absence de communication entre les membres ne favorise pas la mise en oeuvre de modifications environnementales.

### 2.3 Obstacles de nature architecturale

Deux sources (Rabaneck, Sheppard et Town, 1974; Rapoport, 1968) nous ont servi concernant les obstacles de nature architecturale à l'appropriation. Étant donné qu'il y avait certains recoupements entre ces deux sources nous avons regroupé les renseignements qu'elles nous ont apportés en une seule liste. Voici donc quelques exemples de ce que ces auteurs considèrent comme étant des obstacles de nature architecturale:

- (1) le logement a été conçu pour un certain type de ménage (ex.: famille nucléaire) et est difficile à réconcilier avec un autre type de ménage (ex.: ménage non familial);
- (2) le logement a été conçu pour supporter un certain mode de vie (ex.: famille dont les membres n'ont pas besoin d'espaces personnels très délimités) mais ne saurait convenir à une famille ne partageant pas ce mode de vie (ex.: famille dont les membres ont besoin de s'isoler);
- (3) le logement, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur ne contient pas d'espaces destinés à favoriser l'appropriation (ex.: sous-sol non fini);
- (4) le logement, parce qu'il ne présente pas de distinctions claires entre l'avant et l'arrière, entre les zones publiques et intimes, entre les zones calmes et bruyantes, ne favorise pas certains types d'appropriation;
- (5) le type de construction (ex.: béton armé) ne se prête pas aux modifications;

- (6) les matériaux de revêtement intérieurs (ex.: bloc de béton) ne favorisent pas l'expression individuelle;
- (7) les pièces du logement contiennent des commodités intégrées (ex.: garde-robe, mobilier, plafonnier) très étroitement reliées à la fonction prévue pour la pièce et par conséquent limitent l'usage et les possibilités d'agencement des meubles dans cette pièce;
- (8) les espaces prévus pour la circulation (halls, corridors) sont de dimensions minimales et ne peuvent absorber d'autres fonctions (ex.: jeux des enfants);
- (9) etc.

### 3.0 **BESOINS**

Nous définissons le concept **besoin** comme étant un état de déséquilibre entre, d'une part, les attentes et les tendances de notre organisme et, d'autre part, les influences de notre milieu. Pour éliminer cet état de déséquilibre, l'individu se livre à diverses activités.

En nous inspirant de Steele (1973) qui prétend que tout milieu devrait remplir des fonctions qui renvoient aux besoins de l'individu nous avons identifié quatre familles de besoins:

#### 3.1 **Besoins élémentaires**

Il s'agit des besoins physiologiques et physiques reliés à l'abri, à la santé et à la sécurité tels que manger, respirer, être protégé contre les éléments naturels (pluie, vents, etc.). Le milieu doit soutenir ces besoins pour permettre le déploiement des autres fonctions.

### 3.2

#### Besoins fonctionnels

Il s'agit du besoin de pouvoir accomplir une activité individuelle ou de groupe de la manière la plus efficace que possible; ce besoin concerne particulièrement les activités où domine l'action. Selon les catégories de tâche, certaines caractéristiques du milieu doivent être privilégiées. Ce pourra être la relation entre les pièces, l'affectation des pièces, la forme des pièces, etc.

### 3.3

#### Besoins psychologiques

Ces besoins se situent à quatre niveaux: sensoriel, affectif, symbolique et cognitif. Au niveau **sensoriel** il s'agit du besoin d'être en mesure de contrôler la quantité et la qualité des stimuli immédiats (bruit, odeur, etc.); au niveau **affectif** il s'agit du besoin d'éprouver du plaisir à être dans un environnement que l'on considère beau, agréable, esthétique et stimulant; au niveau **symbolique** il s'agit du besoin de s'identifier symboliquement à un lieu (territoire) qui est le sien et au besoin de pouvoir communiquer, au moyen de ce lieu et des objets qu'il contient, avec le reste de la société; au niveau **cognitif** il s'agit du besoin de pouvoir comprendre, s'orienter et se retrouver dans son environnement, de même que du besoin de se développer, d'apprendre, de croître, d'actualiser tout son potentiel dans son environnement.

### 3.4

#### Besoins sociaux

Il s'agit du besoin d'avoir des contacts sociaux. L'environnement peut exercer une influence sur le nombre et la qualité de ces contacts sociaux. Le contact social sera favorisé ou inhibé par les propriétés mêmes de cet environnement soit l'arrangement des ressources, la position des personnes en fonction des activités et les possibilités de déplacements.

Nous pensons que cette prise de conscience périodique de ses besoins (i.e. "cette remise en question perpétuelle de la relation entre l'occupant et son logement"), tout en étant influencée par des variables telles que la compétence environnementale, le modèle d'habitation idéal et l'expérience passée est **déclenchée** par la succession des **événements** qui caractérisent la vie des gens (ex.: le passage des enfants de l'enfance à l'adolescence, le retour d'un membre du couple aux études, l'hébergement temporaire d'un parent, un changement de statut ou de revenu, etc.). D'après Warshaw et al. (1973), trois types d'événements déclencheraient la remise en question des besoins (1) les changements dans le **mode de vie** (ex.: variations dans l'importance relative que l'on accorde à certaines fonctions par rapport à d'autres dans le logis); (2) les changements dans le **cycle de vie** (ex.: modification dans la structure familiale, nouvel enfant, départ d'un adolescent, invitation d'une grand-mère qui se retrouve seule, etc.); (3) les changements dans les **ressources en personnel** (i.e. une famille de 3 enfants entre 15 et 19 ans a un plus grand potentiel de travail qu'une famille avec 2 enfants en bas âge) et dans les **ressources monétaires** (ex.: une amélioration des revenus familiaux due au développement d'une activité rémunératrice de la maîtresse de maison).

L'appropriation de l'espace selon Haumont (1976) se définit comme un ensemble de pratiques relatives au logement et à son environnement immédiat. Il y aurait selon elle deux pratiques complémentaires de l'appropriation: **l'organisation de l'espace habité et le marquage**; nous associons ces deux pratiques, dans notre construit, au concept d'ajustement.

## 5.1

### Organisation du logement et affectation des pièces

Organiser son logement, c'est différencier des espaces que l'on peut appeler "coin" ou "pièces" (Haumont, 1976). C'est aussi selon nous adopter une politique d'utilisation des pièces de son logement, ceci comprend l'assignation des usagers et l'affectation des fonctions des pièces. L'usager organise son logement en référence à des modèles culturels et à des modèles sociaux selon plusieurs auteurs (Graff, 1976; Bayazit, 1976; Haumont, 1976). D'après ces chercheurs, ces modèles sont en particulier ceux de la sociabilité (et de l'intimité), de l'organisation familiale (relations parents-enfants, rôles masculins-féminins) et de la sexualité. L'architecture du logement devient donc contraignante (Haumont, 1976) lorsqu'elle ne prend pas compte ces modèles culturels et sociaux (ex.: absence de portes entre certaines pièces, absence de certaines pièces, etc.) ou lorsqu'elle impose aux habitants des agencements de pièces qui correspondent à des modèles qui leur sont étrangers. Enfin au moyen d'une recherche historique Barbey (1976) rappelle et démontre que les modèles culturels se transforment dans le temps et que l'utilisation du logement dans une société évolue parallèlement.

## 5.2

### Modification ou ajustement du logement

Modifier son logement selon Lugassy (1976) et Leroy (1976) c'est, entre autres, marquer son logement, c'est-à-dire utiliser des objets pour qualifier symboliquement l'espace en référence aux relations que l'on entretient avec son corps, à sa trajectoire personnelle, à l'image que l'on veut donner, à sa position sociale, au désir de jalonner son histoire personnelle ou familiale. Ces chercheurs insistent également sur l'importance du temps dans l'appropriation.

Marquer son logement selon Maria Petit (1976) c'est s'approprier de l'espace dans une relation qui n'est pas à sens unique: "l'espace approprié devient appropriant ... dans la relation à l'espace c'est l'existence elle-même de l'être humain qui est en question dans le comment

de sa présence au monde". D'où les difficultés liées au déménagement qui peuvent se traduire chez l'habitant par une décompensation sur le plan

somatique et psychologique. D'où les drames des expulsions qui peuvent représenter pour "l'expulsé" une véritable dépersonnalisation.

L'importance de l'environnement social et des modèles sociaux dans le marquage est soulignée par Mazarat (1976) et par de Latour Dejean (1976).

Becker (1977) d'autre part distingue trois types de modifications ou d'ajustements du logement: le premier qu'il qualifie de décoratif correspond aux définitions précédentes de Lugassy et Leroy; le second qu'il qualifie de fonctionnel montre la place des investissements fonctionnels dans l'espace (ex.: construire un placard, ajouter une prise de courant dans une pièce, etc.), le troisième qu'il qualifie de fonctionnel et décoratif (ex.: compléter la finition d'un sous-sol) possède un caractère légèrement ambigu à notre avis.

Les obstacles au marquage de l'espace, selon Haumont (1976), sont à la fois d'ordre économique, réglementaire (interdiction faite aux locataires ou aux copropriétaires de marquer leur façade par exemple) et architectural (pré-affectation de l'espace, utilisation de certains matériaux, etc.).

**ANNEXE 2: GUIDE D'INTERVIEW**

DYNAMIQUE DE LA FAMILLE, AJUSTEMENTS RESIDENTIELS  
ET SOUPLESSE DU LOGEMENT

**ANNEXE 2: GUIDE D'INTERVIEW**

1 Numéro de sujet \_\_\_\_\_

1	2
---	---

2 Numéro de carte \_\_\_\_\_

2
3

3 Maison unifamiliale ( )1                      Flex ( )2

4
---

4 Remarques particulières:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

5 Nom du répondant \_\_\_\_\_

6 No de téléphone \_\_\_\_\_

7 Adresse: \_\_\_\_\_

8 Rue transversale: \_\_\_\_\_

9 Date prévue pour l'entrevue:

	Jour	Date	Heure
1er	_____	_____	_____
2e	_____	_____	_____
3e	_____	_____	_____
4e	_____	_____	_____

10 Responsable de l'entrevue: \_\_\_\_\_

11 Assistant(e) (entrevue) \_\_\_\_\_

12 Responsable du relevé \_\_\_\_\_

13 Impression des photos \_\_\_\_\_

14 Remarques: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_





## RENDEZ-VOUS (PROCEDURE A SUIVRE)

Bonjour,

Puis-je parler à Monsieur, Madame (6) (11): \_\_\_\_\_

Mon nom est Pierre Teasdale, je suis professeur à l'Ecole d'architecture de l'Université de Montréal et je vous appelle à propos de l'étude que nous faisons sur l'habitation dont l'étudiant (1) \_\_\_\_\_ vous a sans doute parlé.

J'aimerais savoir si vous êtes toujours disposé(e) à nous accorder une entrevue et fixer une date et une heure à laquelle nous pourrions nous rencontrer. Notre visite devrait durer environ deux heures.

- . Oui on est d'accord ( ) → 1. et 3.
- . De quoi s'agit-il? ( ) → 2. et 3.
- . Ne sommes pas d'accord ( ) Merci et nous nous excusons de vous avoir dérangé(e).

### 1. Rendez-vous

Jour \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_

2. Notre étude porte sur la relation qui existe entre les changements qui se produisent dans la vie des gens et les modifications que ces derniers apportent à leur habitation pour l'adapter à leurs besoins.

Pour ce faire, nous interviewerons des familles qui occupent le même logement depuis au moins dix ans afin de voir comment elles ont réussi, au cours de ces années, à adapter leur habitation à leurs besoins.

Nous espérons ainsi arriver à identifier les caractéristiques de l'habitation qui entravent ou favorisent l'épanouissement de la famille.

Ceci nous permettra de formuler des conseils et des recommandations à l'intention des architectes pour la rénovation et la conception de logements plus adaptables.

3. Avant de finaliser ce rendez-vous, j'aimerais toutefois vérifier avec vous certaines informations afin de m'assurer que les principales caractéristiques de votre famille et de votre habitation correspondent à celles que nous recherchons pour des raisons méthodologiques.
- a. Sera-t-il possible d'interviewer un ou des membres de votre famille qui occupent votre habitation depuis le début, c'est-à-dire depuis la date de son achat?
  - b. Vérifier ensuite les critères de participation pertinents parmi les points 6 à 19 du formulaire inséré à la page suivante.

J'apprécierais enfin que vous me donniez la permission de prendre des photos lors de ma visite car j'aurai besoin de cette information pour mon étude.

Je vous remercie donc de m'accorder cette entrevue et serai là le:

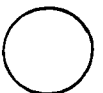
Jour \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_

en compagnie de deux étudiantes ou d'un étudiant et d'une étudiante.

Si pour une raison quelconque cette date s'avérait impossible, j'apprécierais que vous m'en fassiez part la veille par téléphone.

Mon numéro est le 876-1881.

Encore une fois, j'apprécie énormément votre collaboration.



## INTERVIEW (PROTOCOLE D'INTRODUCTION)

Bonjour,

C'est moi qui suis Pierre Teasdale et j'aimerais vous présenter mes collaborateurs et collaboratrices

Gabrielle Léger  
France Duhamel

Johanne Guertin  
Patrick Pretty

Avant de commencer l'entrevue proprement dite, j'aimerais vous expliquer pourquoi nous sommes 3 et comment nous souhaiterions procéder.

Normalement ce que nous faisons c'est que deux de nous vous interviewons pendant que le ou la troisième de nous fait un croquis des différentes pièces de la maison.

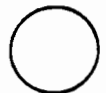
Lorsque nous aurons complété l'entrevue, nous mesurerons les dimensions de chacune des pièces et la personne qui aura fait le croquis inscrira ces dimensions sur son croquis.

Somme toute, nous sommes trois afin de minimiser la période de temps que nous passerons chez vous.

Pour la même raison nous apprécierions que vous nous permettiez d'enregistrer notre conversation car même si nous essayons de prendre tout en note par écrit, nous voulons être certains de ne rien perdre.

Soyez assuré(e) de toute manière que toutes les informations que vous nous fournirez seront traitées avec la plus grande confidentialité.

Il est important pour nous que vous répondiez à toutes les questions, mais il est aussi important que vous sachiez que VOUS AVEZ LE DROIT, PAR CONTRE, DE REFUSER DE REPONDRE A N'IMPORTE LAQUELLE DES QUESTIONS QUE NOUS VOUS POSERONS.



## PRINCIPALES COMPOSANTES DE L'ETUDE

En gros nous avons cinq séries de questions à vous poser, celles-ci porteront sur les sujets suivants:

Premièrement, une série de question sur

- LES CARACTERISTIQUES DE VOTRE FAMILLE.

Une seconde série de questions sur

- VOS HABITATIONS PASSES.

Une troisième série de questions sur

- VOTRE HABITATION ACTUELLE.

Une quatrième série de questions sur

- VOTRE HABITATION IDEALE

et enfin,

une dernière série de questions sur

- LES MODIFICATIONS QUE VOUS AVEZ FAITES A VOTRE HABITATION DEPUIS QUE VOUS L'OCCUPEZ.

Nous commencerons d'abord par une première série de questions portant sur les caractéristiques de votre famille.

*Notes: Les questions devront être posées, par ordre de préférence:*  
(1) à celui des conjoints qui a occupé cette habitation pour la plus longue période de temps;  
(2) à celui des conjoints qui passe le plus de temps au foyer;  
ceci ne devrait pas empêcher les autres membres de la famille de participer à l'entrevue. Les interventions de ces derniers devront toutefois être identifiées.



# FAMILLE

15. Personne interviewée

Père ( ) 1          Mère ( ) 2          Autre (préciser) ( ) 3

--

5

16. Depuis combien d'années habitez-vous ici? ( )

--	--

6 7

17. Combien de personnes vivent ici? ( )

18.          19.          20.          21.          22.          23.

--

8

Lien avec les autres personnes* père = 1 mère = 2 conjoint = 3 enfant = 4 autre = 5	Age	Sexe M = 1 F = 2	Etat civil: célib. = 1 marié = 2 séparé = 3 divorcé = 4 veuf/veuve = 5	Occupation**	Nb. total années d'étude

\* Ecrire les prénoms de ces personnes en-dessous du chiffre.

24. Est-ce que toutes les personnes que vous venez de mentionner habitent ici à plein temps?

oui ( ) 1	→ Q.26
-----------	--------

non ( ) 2	→ Q.25
-----------	--------

--

57

25. Si toutes les personnes que vous venez de mentionner n'habitent pas ici à plein temps, qui sont-elles et pourquoi n'habitent-elles pas ici à plein temps?

\*\* Une fois l'entrevue complétée, coder chacune des occupations en utilisant les catégories d'occupation suggérées dans le formulaire "Echantillon: critères de participation", p. 4.



## FAMILLE

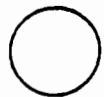
26. Est-ce qu'il y a d'autres personnes que vous n'avez pas mentionnées qui n'habitent pas ici à plein temps mais qui viennent régulièrement séjourner dans votre logis?

oui ( )1 → Q.27

non ( )2 → Q.28



27. Si oui, qui sont-elles?







FAMILLE

33. Quel est le statut en ce qui a trait à l'emploi, du maître du foyer?

- Travaille-t-il à temps plein? (ext.) \_\_\_\_\_ ( )1
- Travaille-t-il à temps partiel? (ext.) \_\_\_\_\_ ( )2
- Cherche-t-il un travail? \_\_\_\_\_ ( )3
- Est-il à la retraite? \_\_\_\_\_ ( )4
- Autre (préciser) \_\_\_\_\_ ( )5
- Ne s'applique pas \_\_\_\_\_ ( )6



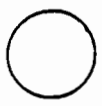
34. Quel est le statut, en ce qui a trait à l'emploi, de la maîtresse du foyer?

- Travaille-t-elle à temps plein? (ext.) \_\_\_\_\_ ( )1
- Travaille-t-elle à temps partiel? (ext.) \_\_\_\_\_ ( )2
- Cherche-t-elle un travail? \_\_\_\_\_ ( )3
- Est-elle à la retraite? \_\_\_\_\_ ( )4
- Autre (préciser) \_\_\_\_\_ ( )5
- Ne s'applique pas \_\_\_\_\_ ( )6



35. Quel est le revenu approximatif annuel de l'ensemble des membres de votre famille? Se situe-t-il...

- à moins de 20,000\$ \_\_\_\_\_ ( )1
- entre 20,001 et 40,000\$ \_\_\_\_\_ ( )2
- entre 40,001 et 60,000\$ \_\_\_\_\_ ( )3
- entre 60,001 et 80,000\$ \_\_\_\_\_ ( )4
- au-delà de 80,000\$ \_\_\_\_\_ ( )5





## FAMILLE

Au-delà de ce que nous venez de m'apprendre à propos de l'histoire de votre famille, il me serait utile que vous me fassiez part des événements importants qui se sont déroulés dans votre vie depuis que vous habitez ici.

Je m'intéresse à ces événements car ils peuvent avoir une influence importante sur la relation entre le logement et ses occupants.

Afin de vous aider à répondre à cette question, je vais vous énumérer une première liste d'événements qui pourraient avoir eu lieu. Par la suite, vous pourrez compléter cette liste à votre guise.

36. Est-ce que depuis que vous habitez ici il y a eu...			37. En quelle année?	
1. des naissances	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 64
2. de la maladie	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 65
3. un décès	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 66
4. un départ d'enfant	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 67
5. un retour d'enfant	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 68
6. un départ de conjoint	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 69
7. un changement de conjoint	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 70
8. un changement d'emploi	oui ( )1	non ( )2	_____	<input type="checkbox"/> 71
9. autre _____			_____	
10. autre _____			_____	
11. autre _____			_____	
12. autre _____			_____	
13. autre _____			_____	
14. autre _____			_____	







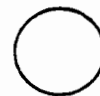
## HABITATION PASSEE

J'aimerais maintenant vous poser un certain nombre de questions à propos des habitations où vous avez déjà vécu...

IL ARRIVE PARFOIS QUE LES EXPERIENCES QUE CHACUN DE NOUS A DEJA VECUES DANS D'AUTRES MAISONS OU DANS D'AUTRES LOGEMENTS INFLUENT LA PERCEPTION QUE L'ON A DE SON HABITATION ACTUELLE.

AFIN DE NOUS AIDER A COMPRENDRE COMMENT CES EXPERIENCES POURRAIENT AVOIR INFLUENCE LA PERCEPTION QUE VOUS AVEZ DE VOTRE HABITATION ACTUELLE, J'AIME-RAIS QUE VOUS ME PARLIEZ UN PEU DE CHACUNE DES HABITATIONS OU VOUS AVEZ DEJA VECU AVANT DE VENIR ICI.

Je vais donc vous poser une série de questions à propos de chacun de ces habitations en commençant par celle que vous occupiez juste avant de venir habiter ici.



# FICHE TYPE (HABITATION PASSEE)

Numéro de l'habitation en commençant par celle où vous habitiez avant d'emménager ici.

		3
1	2	3

0	2
4	5

39. Où se trouvait cette habitation?  
(rue, quartier, ville)

6	7

40. Pendant combien d'années avez-vous habité là? ( )

8	9

41. A quelle étape de votre vie?  
 . vivait chez parents \_\_\_\_\_ ( )1  
 . avait quitté parents (sans enfants) \_\_\_\_\_ ( )2  
 . avait quitté parents (avec enfants) \_\_\_\_\_ ( )3  
 . autre (préciser) \_\_\_\_\_ ( )4

10

42. De quel type était cette habitation?  
 . unifamiliale \_\_\_\_\_ ( )1  
 . plex \_\_\_\_\_ ( )2  
 . appartement (4 étages ou -) \_\_\_\_\_ ( )3  
 . appartement (4 étages ou +) \_\_\_\_\_ ( )4  
 . autre \_\_\_\_\_ ( )5

11

43. Etiez-vous (ou vos parents) alors propriétaire \_\_\_\_\_ ( )1  
 ou locataire \_\_\_\_\_ ( )2

12

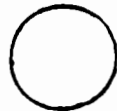
44. Combien de personnes habitaient là? \_\_\_\_\_ ( )

13	14

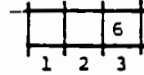
45. Combien de chambres à coucher y avait-il dans cette habitation? ( )

15

46. Quels sont les aspects les plus importants de cette habitation qui vous reviennent à l'esprit lorsque vous essayez de vous la remémorer?



ATTITUDE (HABITATION ACTUELLE)



Si je ne me trompe pas vous avez donc déjà vécu dans ( ) habitations différentes depuis votre naissance incluant cette habitation ci.



J'AIMERAI MAINTENANT VOUS POSER UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS A PROPOS DE VOTRE HABITATION ACTUELLE.

47. Est-ce vous qui avez été les premiers propriétaires occupants de cette maison ci?

oui ( )1 → Q.48

non ( )2 → Q.50



48. Si oui, est-ce que cette habitation a été conçue spécialement pour votre famille?

oui ( )1 → Q.49

non ( )2 → Q.50



49. Si oui, a-t-elle été conçue...

- par vous? \_\_\_\_\_ ( )1
- par un architecte? \_\_\_\_\_ ( )2
- par un autre? \_\_\_\_\_ ( )3



50. Qu'est-ce qui vous a fait choisir cette maison ci plutôt qu'une autre au moment où vous l'avez achetée?

PROBE: ... au-delà du prix et de l'emplacement.

NOTA: SI VOUS AVEZ REPONDU OUI A Q. 52, FORMULER LA QUESTION: Qu'est-ce qui vous a amené à donner à votre maison cette forme plutôt qu'une autre au moment où elle a été conçue?



ATTITUDE (HABITATION ACTUELLE)

51. Pourriez-vous me dire à quel montant est évaluée votre maison par votre municipalité pour les fins de taxes foncières?

Montant: \$ \_\_\_\_\_

9	10	11	12	13	14		

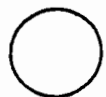
52. Etes-vous propriétaire d'une résidence secondaire?

oui ( ) 1 → Q.53

non ( ) 2 → Page suivante

53. Si vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire, pourriez-vous me la décrire?

15



## ATTITUDES (PRINCIPALES OCCUPATIONS)

54. J'aimerais maintenant savoir qu'elles sont, en dehors de votre travail, vos principales occupations dans la vie? (i.e. ce que vous faites le plus souvent?)

PROBE: est-ce aller à des réceptions, passer des soirées tranquilles à la maison, aller au cinéma ou à des spectacles, voyager, pratiquer des sports, recevoir des amis, aller au restaurant, faire du magasinage, décorer votre maison, partir en voyage, travailler, regarder la télévision, etc.?



## NOTA

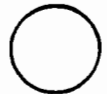
Suite au pré-test, les questions 39 à 64 ont été remaniées et remplacées par les questions 39 à 56. Il n'y a donc plus de questions portant les numéros 57 à 64.

·ATTITUDE (HABITATION ACTUELLE)

55. Quels sont, présentement, les aspects les plus positifs de cette habitation, non seulement pour vous mais aussi pour votre famille?

PROBE: mis à part le quartier... quels sont les éléments, les espaces ou les relations entre les espaces que vous chérissez le plus?

Pour qui ces aspects sont-ils particulièrement positifs?



## ATTITUDES (HABITATION ACTUELLE)

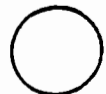
56. Inversement, quels sont présentement les aspects les plus négatifs de cette habitation, non seulement pour vous mais aussi pour votre famille?

PROBE: mis à part le quartier... i.e. quels sont les éléments, les espaces ou les relations entre les espaces que vous chérissez le moins?

Pour qui ces aspects sont-ils particulièrement négatifs?

Questions 57 à 64?

Voir note à la page 32.





## ASPIRATIONS

MAINTENANT QUE VOUS M'AVEZ FAIT PART D'UNE FACON ASSEZ CLAIRE DE VOS EXPERIENCES PASSEES DE MEME QUE DE VOS SENTIMENTS PAR RAPPORT A VOTRE SITUATION ACTUELLE, J'AIMERAIS VOUS POSER UN CERTAIN NOMBRE DE QUESTIONS PAR RAPPORT A VOS ASPIRATIONS ET A VOS INTENTIONS FUTURES EN CE QUI A TRAIT A L'HABITATION.

68. Trouvez-vous que cette habitation colle sur votre réalité présente compte tenu de vos valeurs et de votre mode de vie?

oui ( )1

→ page suivante

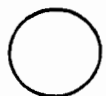
non ( )2

→ 0.69



69. Si non, pour quelles raisons trouvez-vous que cette habitation ne vous reflète pas ou ne colle pas sur votre réalité?

17



## ASPIRATIONS

70. Compte tenu de votre situation actuelle quelle serait l'habitation idéale pour vous?

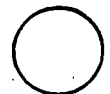
71. Pensez-vous que tous les membres de votre famille seraient d'accord avec votre conception de l'habitation idéale?

oui ( )1 → Page suivante

non ( )2 → Q.72

72. Si non, comment les autres conçoivent-ils l'habitation idéale?

18



## ASPIRATIONS

73. Souhaitez-vous continuer à habiter ici indéfiniment ou songez-vous à déménager à plus ou moins long terme?

- . souhaite continuer à habiter ici \_\_\_\_\_ ( )1 → Q.78  
. songe à déménager éventuellement \_\_\_\_\_ ( )2 → Q.74



74. Si vous songez à déménager éventuellement, quel mode de tenure envisagez-vous?

- . propriétaire \_\_\_\_\_ ( )1  
. copropriétaire \_\_\_\_\_ ( )2  
. locataire \_\_\_\_\_ ( )3  
. autre (décrivez) \_\_\_\_\_ ( )4



75. Dans quel type d'habitation envisagez-vous déménager?

- . unifamiliale ( )1 . appartement (4 étages -) ( )4  
. plex ( )2 . appartement (5 étages +) ( )5  
. autre (décrivez) ( )3 \_\_\_\_\_



76. Si vous songez à déménager, quels seront vos critères de sélection dans le choix d'une nouvelle habitation?

77. Etes-vous présentement à la recherche d'une autre habitation?

- oui ( )1 Non ( )2



## AJUSTEMENTS RESIDENTIELS

NOUS AIMERIONS MAINTENANT FAIRE AVEC VOUS L'INVENTAIRE DES MODIFICATIONS QUE VOUS AVEZ FAITES A VOTRE HABITATION OU A SON USAGE DEPUIS QUE VOUS L'OCCUPEZ.

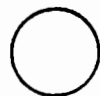
NOUS FAISONS CET INVENTAIRE AFIN D'EVALUER LE DEGRE DE SOUPLESSE AVEC LEQUEL VOTRE HABITATION S'EST ADAPTEE A VOS BESOINS CHANGEANTS AU COURS DES ANNEES.

NOUS SOMMES ESSENTIELLEMENT INTERESSES A RELEVER DEUX TYPES DE MODIFICATIONS.

PREMIEREMENT: LES MODIFICATIONS D'USAGE QUI SE SONT OPEREES DANS CERTAINES PIECES; PAR EXEMPLE UNE CHAMBRE QUI A ETE TRANSFORMEE EN BUREAU.

DEUXIEMEMENT, NOUS SOMMES INTERESSES AUX MODIFICATIONS PHYSIQUES QUE VOUS AVEZ FAITES A VOTRE HABITATION; PAR EXEMPLE AJOUTER OU ENLEVER UNE CLOISON ENTRE DEUX PIECES.

POUR EFFECTUER CET INVENTAIRE, NOUS AIMERIONS FAIRE LE TOUR DE LA MAISON AVEC VOUS PIECE PAR PIECE ET PRENDRE QUELQUES PHOTOS.









### ANNEXE 3: BIBLIOGRAPHIE

- ACTON, R. et al. (1980). Tractability in Housing and Neighborhood Form for Three Selected Housing Types in Boston: A Preliminary Report. Cambridge, Mass.: M.I.T. Department of Architecture.
- ALEXANDER, C., CHERMAYEFF, s. (1963). Community and Privacy. Garden City, N.Y.: Anchor Books, Doubleday and Co.
- ANDERSSON, B.E. (1974). Projet YG (Youth in Goteborg), in H. Thomas, T. Endo (Eds.): Contribution to Human Development. Vol. I: The Adolescent and His Environment (pp. 24-37). Karger: Basel
- ARCHER, J. (1984). Functional Performance of the Existing Stock, Draft: Terms of Reference. Ottawa: Société canadienne d'hypothèque et de logement. Texte inédit.
- BARBEY, G. (1976). L'appropriation des espaces du logement: tentative de cadrage théorique, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la dixième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 225-218). Strasbourg, s.n.
- BARRETT, R. (1976). The Search Process in Residential Relocation. Environment and Behavior, Vol. 8, 169-198.
- BAYAZIT, N., YONDER, A., OZSOY, A.B. (1976). Trois niveaux du comportement reliés au besoin d'intimité dans l'appropriation des espaces d'habitation de la maison turque, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 260-269). Strasbourg, s.n.

- BECHTEL, R.B. et SRIVASTRAVA, R.K. (1978). Post Occupancy Evaluation of Housing. Rapport présenté au U.S. Department of Housing and Urban Development.
- BECK, R.J., TEASDALE, P. (1977). Towards a Model for the Integration of Psychological and Social Information into the Programming of Buildings and Sites. Rapport de recherche, Université de Montréal.
- BECK, R. J., TEASDALE, P. (1977). User Generated Program for Low Rise Multiple Dwelling Housing. Lignes directrices suggérées par les occupants pour la conception d'ensembles d'habitations multi-familiales, peu élevés. Montréal: C.R.I.U., Université de Montréal.
- BECKER, F.D. et al. (1977) User Participation, Personalization and Environmental Meaning: Three Field Studies. Ithaca, N.Y.: Cornell University.
- BECKER, F.D. (1977). Housing Messages. Stroudsburg, Pa.: Dowden, Hutchinson and Ross.
- CARROLL, J., GOWLING, B., SPAZIANI, M. (1977). Residential Design Guidelines. Ottawa: City of Ottawa. Draft copy.
- COOPER, C., (1974). The House as Symbol of the Self, in J. Lang et al. (Ed.): Designing for Human Behavior. Stroudsburg, Pa: Dowden, Hutchinson and Ross.
- DIVAY, G. et al. (1982). La dynamique des espaces résidentiels: l'évolution des conditions d'habitat, version préliminaire pour fins de discussion. Montréal: INRS-URbanisation.

- ENVIRONMENTAL RESEARCH AND DEVELOPMENT FOUNDATION (1977). Post Occupancy Evaluations of Residential Environments. An international bibliography. Washington, D.C.: U.S. Department of Housing and Urban Development.
- FESTINGER, L. (1957). A Theory of Cognitive Dissonance Stanford: Stanford University Press.
- FORTIER, J. (1982). Appropriation du logement par des adolescents de 15 à 18 ans: aperçu des besoins, rapport de travail dirigé présenté en vue de l'obtention de la maîtrise en aménagement, Université de Montréal.
- GIANTURO, D.T., SMITH, H.L. (1974). The Promiscuous Teenager. Springfield, Ill.: Charles C. Thomas.
- GOULD, R. (1978). Transformation: Growth and Change in Adult Life. New York: Touchstone.
- GRAFF, C. (1976). Aliénation ou identification: le rôle de l'espace dans la maison, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 297-306). Strasbourg, s.n.
- HANSEN, W.B., ALTMAN, I. (1976). Decorating Personal Spaces: A Descriptive Analysis. Environment and Behavior, 8 (4), 491-504.
- HARE, P.H., (1982). Subdividing the American Dream: A Survey of Resident Experience with Accesory Apartments. Paper read at the 35th annual scientific meeting of the Gerontological Society of America, November 1982, at Boston. Mimeographed.

- HAUMONT, N. (1976). Les pratiques d'appropriation du logement, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 227-235). Strasbourg, s.n.
- ILSTAD, S. (1978). Why Families Move: A Social-Psychological Study of Residential Mobility in the City of Bod, Northern Norway, in Rogers W. et Ittelson W. (Ed.): New Directions in Environmental Design Research. EDRA 9. Washington, D.C.: Environmental Design Research Association.
- JENNY, J. (1967). Le jeune dans sa famille et dans le logement, in P.H. Chombart de Lauwe (Ed.): Famille et habitation. Vol. II: Essai d'observation expérimentale (pp. 197-220). Paris: Centre national de la recherche scientifique.
- JUTRAS, S. et CULLEN, K. (1983). L'intervention environnementale: une affaire de compétence. Psychologie Canadienne, 24:1, 37-45.
- KARSK, R.S. (1977). Teenagers in the Next America. Maryland: New Community Press.
- KROBIN, F. (1980). Children and the Household Economy: Ethnic Differences in Leaving Home. Paper read at the annual meeting of the Social Science History Association, 6-9 November 1980, at Rochester. Mimeographed.
- KRON, J. (1983). Home-psych: The Social Psychology of Home and Decoration. New York: C.N. Potter, Inc.
- LANTERMANN, E.-D. (1976). A Theory of Environmental Competence: Architectural and Social Implications for the Elderly. Zeitschrift für gerontologie, 9, 433-443.

- LATOURET, C.H. de (1976). Les systèmes relationnels et leur impact sur l'espace, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 330-343). Strasbourg, s.n.
- LEFF, H.L. (1978). Experience, Environment, and Human Potentials. New York: Oxford University Press.
- LEHR, U.M., BONN, R. (1974). Ecology of Adolescents as Assessed by the Daily Round Method in an Affluent Society, in H. Thomas, T. Endo (Eds.): Contribution to human development. Vol. I: The Adolescent and his Environment (pp. 67-74). Basel: Karger.
- LEROY, C. (1976). La formation historique de l'image de soi et des mécanismes de défense par rapport à l'environnement et autrui; son rôle dans les relations au territoire actuel, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 285-296). Strasbourg, s.n.
- LESSARD, M. et JUTRAS, S. (1984). La qualité de l'environnement perçue par les résidents de Chisasibi. Élaboration de la problématique et des instruments de recherche, rapport présenté à la SCHL Montréal: s.n.
- LEVINSON, J. (1978). The seasons of a Man's Life. New York: Ballantine.
- LUGASSY, F. (1976). La spatialisation de l'identité étayée sur l'image du corps et sur le logement, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 307-319). Strasbourg, s.n.
- MAGDER, D.M. (1981). Breaking away: adolescent behavior in context. Canadian family physician, 27 1789-1792.

- MAZERAT, B. (1976). Appropriation et classes sociales, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 250-259). Strasbourg, s.n.
- MICHELSON, W. (1977). Environmental Choice, Human Behavior, and Residential Satisfaction. New York: Oxford University Press.
- MIRON, J. (en préparation).
- MODELL, J., and HARAVEN, T.K. (1973). Urbanization and the Malleable Household: An Examination of Boarding and Lodging in American Families. Journal of Marriage and the Family 35: 467-79.
- NEUGARTEN, B.L. (Ed.) (1968). Middle Age and Aging. Chicago: University of Chicago Press.
- PETIT, V. (1976). Espace approprié-espace appropriant, in P. Korosec-Serfaty (Ed.): Appropriation de l'espace, actes de la 3ième conférence internationale de psychologie de l'espace construit (pp. 219-226). Strasbourg, s.n.
- POLLOWY, A.M. (1977). The Urban Nest. Stroudsburg, Pa.: Dowden, Hutchison & Ross.
- PROSHANSKY, H.M., KAMINOFF, R.D. (1979). The Built Environment of the Young Adult. New York: City University of New York.
- RABENECK, A., SHEPPARD, D., TOWN, P. (1974). The Structuring of Space in Family Housing. Progressive architecture, November, 102-107.



- RAPOPORT, A. (1968). The Personal Element in Housing: An Argument for I. Open-ended Design. (Reimpression de Royal Institute of British Architecture Journal, 75 (7), 300-307). Milwaukee, U.S.A.: University of Wisconsin-Milwaukee.
- ROBERT, P. (1973). Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris: société du nouveau littré.
- ROBILLARD, J.L. et TEASDALE, P. (1968). L'environnement d'une cellule d'habitation. Mémoire de maîtrise inédit. Université de Montréal.
- ROGERS, C.R. (1961). On Becoming a Person. Boston: Houghton Mifflin.
- ROSE, D. and WEXLER, M.E. (ouvrage en préparation). Post war social and economic changes and housing adequacy, in J. Miron (Ed.): Housing Progress in Canada Since 1945.
- ROSSI, P. (1955). Why Families Move. New York: Free Press.
- SHEEHY, G. (1974). Passages: Predictable Crises of Adult Life. New York: E.P. Dutton.
- SIMMONS, J.W. (1968). Changing Residence in the City: A Review of Intra-urban Mobility. Geographical Review, Vol. 58, 622-651.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (1985). Plan de recherche 1985-1987. Ottawa: Société canadienne d'hypothèques et de logement.
- SONNENFELD, J. (1966). Variable Values in Space Landscape: An Inquiry of Environmental Necessity. Journal of Social Issues, 22, 71-82.

STARR GROUP (1986a). Flexible Use and Tenure Study. Interim report No. 3: Economic analysis.

STARR GROUP (1986b). Flexible Use and Tenure Study. Interim report No. 3: Economic analysis.

STEELE, F.I. (1973). Physical Settings and Organization Development. Reading, Mass.: Addison-Wesley.

TEASDALE, P. (1984). Aménagement des espaces intérieurs: conseils et recommandations. Ottawa: Société canadienne d'hypothèques et de logement.

TEASDALE, P. (1980). Projet parapluie. Proposition conceptuelle d'abri pour le jeu suggéré pour les enfants d'âge scolaire d'un ensemble résidentiel montréalais. Ottawa: Société canadienne d'hypothèques et de logement.

TEASDALE, P. (1979). A User and Visitor Generated Evaluation of Eight Experimental Townhouses. Study report 1/2. Ottawa: National Capital Commission and Central Mortgage and Housing Corporation.

VAILLANT, G.E. (1977). Adaptation to Life: How the Best and the Brightest Came of Age. Little: Boston Brown.

WARSHAW et al. (1973). Options habitation. Canada, s.l.,: Conseil national de l'esthétique industrielle.

WEXLER, M. (1985). Residential Adjustments of the Elderly: A Comparison of Non-mobile and Mobile Elderly in Montréal. Texte inédit.

WEXLER, M., AMIEL, M., COLLIN, J.P. (1982-1984). Typologie de l'habitat plex à Montréal, projet de recherche soumis au Ministère de l'éducation du Québec. Montréal: IRNS-Urbanisation.

WEXLER, M. et MISHARA, B. (1981-1983). Les ajustements résidentiels des ménages âgés mobiles et immobiles, projet de recherche soumis au Ministère de l'éducation du Québec. Montréal, INRS-Urbanisation.

WEXLER, M. (1982). The Living Arrangements of Non-mobile and Mobile Elderly Households in Montreal, texte présenté à l'Annual Meeting of the Canadian Association on Gerontology, Winnipeg, Montréal: INRS-Urbanisation.

YCAS, O. (1978). Les indicateurs du logement. La revue Statistique Canada, août.

ZEISEL, J. et al. (1981). Housing Designed for Families. Cambridge, Mass.: Joint Center for Urban Studies of M.I.T. and Harvard University.

ZIMRING, C. et REIZENSTEIN, J.E. (1980). Post Occupancy Evaluation. An Overview. Environment and Behavior, Vol. 12 No. 4, 429-450.

#### ANNEXE 4: NOTES

1. Le domaine des relations entre l'homme et son environnement est l'équivalent français de "Man, Environment and Behavior Studies".
2. Il va sans dire que nous reconnaissons aussi le fait que l'appropriation puisse résulter d'un processus de tâtonnement.
3. Cette question est discutée à la section 1.0 de l'annexe 1.
4. Voir annexe 1, section 2.0 pour plus de détails sur ce modèle théorique.
5. Ce chiffre représente le nombre de sous-sols dans lesquels, il y avait du rangement plutôt que le nombre réel d'espaces de rangement (i.e. dans un même sous-sol il pouvait y avoir plusieurs espaces de rangement).
6. La définition de plex est tirée de Divay et al., 1982 qui ont estimé à environ 40% la proportion de ce type de logements à Montréal:  
"immeuble multi-familial de deux ou trois étages, comportant au moins deux logements superposés qui ont chacun leur adresse civique et un accès individuel à la rue (parfois deux logements partagent une porte d'entrée)" (Introduction, p. 53).
7. Cette valeur comprend deux logements.
8. Cette valeur comprend trois logements.
9. La surface habitable des logements étudiés désigne la surface totale de tous les planchers situés au sous-sol, au rez-de-chaussée et à l'étage, mesurée à partir de la surface intérieure des murs extérieurs ou de la surface intérieure des murs mitoyens. En ce qui a trait au calcul de la surface habitable des sous-sols nous avons exclu les espaces qui

n'étaient pas utilisés principalement pour y vivre tels que les aires de rangement, les chaufferies et les garages.

10. Ne s'applique qu'aux "split-levels" et qu'aux "cottages" où il y avait plus qu'une étage au dessus du sol.
11. Malgré le fait que nous faisons à plusieurs reprises dans ce rapport le calcul ou l'addition de certaines réponses et de certaines observations.
12. Les numéros de page renvoient au corps de données présenté à la SCHL à titre de troisième rapport d'étape dans le cadre de la présente étude.
13. Il s'agit ici d'une exception. Dans la plupart des cas, les parents tiennent les nouveaux-nés et les très jeunes enfants à proximité de leur chambre.
14. Les logements "mingles" sont spécialement conçus pour les adultes vivant en milieu non familial. Chaque chambre comporte une salle de bain distincte pour ainsi former une suite.
15. La section 3.1.2 traitera des caractéristiques architecturales qui favorisent les ajustements mineurs.
16. Nous tenons à souligner que la faisabilité de certaines des possibilités d'échange, de conversion et de croissance que nous illustrons aux Figures 3.1 et 3.2 dépend des règlements de construction et de zonage en vigueur dans la municipalité où se trouve l'habitation, elle dépend en outre de plusieurs des caractéristiques architecturales de cette habitation (voir les sections suivantes de ce chapitre de même que l'étude du Starr Group, 1986).
17. C'est à dire les logements contenant au moins trois chambres.

18. Une salle de bain complète devrait comprendre une baignoire ou une douche, un lavabo avec comptoir et un cabinet d'aisance.
19. Nous sommes conscients du fait que les normes déterminant à quel niveau doit se situer un plancher pour être considéré comme un sous-sol peuvent varier selon les municipalités.
20. Exception faite, il va sans dire, des pièces spécialisées du logement telles que la cuisine et la salle de bain.
21. Définies par le Code nationale du bâtiment.